
University of Florida
1853

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

J.-J. ROUSSEAU

III

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

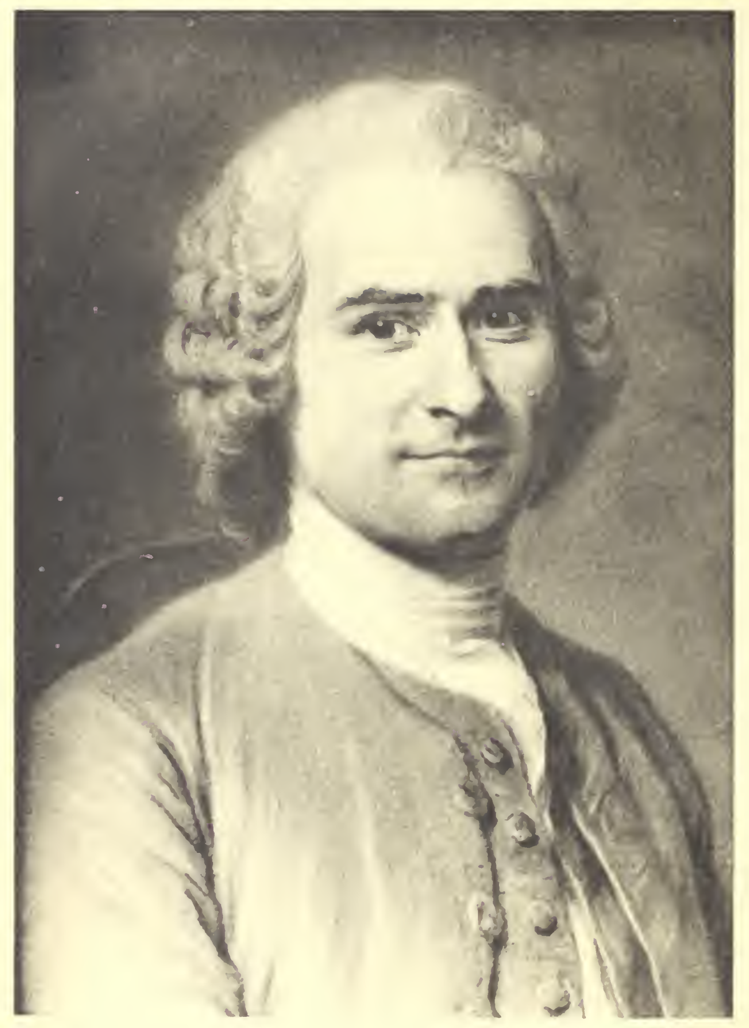
Précédemment parus :

TOME I

Rousseau et Mme de Warens. — Rousseau à Venise.
Rousseau à Paris.
(1728-1751)

TOME II

Rousseau à Genève. — Le Discours sur l'Inégalité.
De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — Mme d'Épinay.
(1751-1756)



Librairie Armand Colin, Paris

J.-J. ROUSSEAU

Pastel de [illegible], par [illegible]

Musée de Saint-Quentin

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
J.-J. ROUSSEAU

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX
ANNOTÉE ET COMMENTÉE

PAR
THÉOPHILE DUFOUR
Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives
et de la Bibliothèque publique de Genève.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

TOME TROISIÈME

J.-J. Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis.
(1757-1758)

7 PLANCHES HORS-TEXTE



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103

M.CM.XXV

AVERTISSEMENT

On trouvera dans ce volume les textes qui complètent le récit fait par Rousseau, aux IXe et Xe livres des Confessions, de la seconde et dernière année de son séjour à l'Ermitage et des quelques mois passés à Mont-Louis, jusqu'au moment où s'imprime la Lettre à d'Alembert sur les Spectacles. Période grosse d'incidents dramatiques, qui ont fait couler beaucoup d'encre et d'où ont pris naissance deux courants d'opinion diamétralement opposés touchant le caractère et la personnalité humaine de Jean-Jacques.

Ce n'est pas ici le lieu d'argumenter et de plaider en faveur de l'un ou de l'autre de ces points de vue. L'éditeur doit s'efforcer de rester dans son rôle, qui est strictement objectif et limité à la publication d'un texte pur, qui fournisse à la critique et au lecteur des documents aussi rigoureusement exacts que possible. C'est, du moins, je pense, ainsi que l'entendait Th. Dufour; c'est ce que montre sa recherche infatigable des autographes.

L'extrême obligeance de M. le marquis de Rochambeau m'a précieusement secondé, en me permettant de transcrire des originaux toutes les lettres adressées par Rousseau à Mme d'Épinay, parmi lesquelles quelques-unes étaient jusqu'ici inédites. Le distingué bibliographe de Lafontaine me permettra de lui en exprimer, au nom des lecteurs de la Correspondance de Rousseau comme en mon nom propre, la plus vive gratitude.

Il a déjà été dit, en tête du tome précédent, que les lettres de Rousseau à la dame de l'Ermitage n'étaient encore connues que

par la publication de Brunet dans les Mémoires de Mme d'Épinay *et n'ont été reproduites par les précédents éditeurs de la* Correspondance *que d'après cet ouvrage. Or, depuis la découverte sensationnelle qui a permis à Mme Frederika Macdonald*[1] *d'anéantir la légende qui, pendant près d'un siècle, a fait, pour plusieurs, de Jean-Jacques Rousseau un scélérat, il n'est plus permis d'ignorer que les* Mémoires de Mme d'Épinay *sont un ouvrage « truqué », sans aucune valeur documentaire. Th. Dufour était fort préoccupé de savoir si Brunet, éditeur de ces* Mémoires, *possesseur des autographes de Rousseau, avait eu la bonne idée de les insérer dans le roman, c'est-à-dire si les textes qui y sont attribués à Jean-Jacques étaient authentiques ; car il avait pu constater que les lettres données dans le même ouvrage comme les réponses de Mme d'Épinay n'étaient pas du tout conformes aux originaux ou aux copies conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel. J'ai été assez heureux pour retrouver chez M. le marquis de Rochambeau la collection formée par Brunet, de sorte que le vœu de Th. Dufour est satisfait. Les lecteurs de la* Correspondance *peuvent être certains, aujourd'hui, d'avoir sous les yeux les textes réels reçus de Rousseau par Mme d'Épinay.*

La correspondance échangée entre Rousseau et Mme d'Houdetot forme la seconde partie importante de ce volume. Là encore, il m'a été donné de pouvoir transcrire des originaux autographes celles des lettres de Rousseau que Th. Dufour n'avait eu l'occasion de connaître que par l'imprimé. C'est à M. le comte Foy, descendant de Mme d'Houdetot, et à M. Hippolyte Buffenoir, que je dois la communication de ces originaux. J'ai plaisir à leur en dire ma reconnaissance. M. H. Buffenoir a, en outre, bien voulu m'autoriser à reproduire deux portraits, extraits de son ouvrage, La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis *(Paris, Librairie Henri Leclerc, 1905, in-8°).*

(1) Frederika Macdonald. *La Légende de J.-J. Rousseau rectifiée d'après une nouvelle critique et des documents nouveaux.* Trad. de l'anglais par G. Roth. Paris, 1909, in-8°.

Je dois encore des remerciements à M. Louis Barthou et à M. le comte Elphège Frémy, qui m'ont obligeamment communiqué, d'autre part, les originaux autographes de deux lettres de Rousseau à M[me] *d'Houdetot, l'une et l'autre jointes à des manuscrits différents de* La Nouvelle Héloïse, *et dont l'une est inédite.*

*
* *

Le classement des lettres qui composent cette partie romanesque de la Correspondance *a été particulièrement délicat. La plupart ne sont pas datées. Quelques-unes l'ont été arbitrairement et souvent d'une manière manifestement erronée par nos devanciers. Th. Dufour, dans la plupart des cas, ne s'est pas prononcé, se bornant à signaler les propositions faites par d'autres érudits dans des monographies. Quelquefois, des dates ont été tracées par des mains étrangères sur le document reproduit (copies de Neuchâtel, ou originaux autographes), et ces dates sont souvent discutables. J'ai suivi, pour mon classement, les indications données par le document, en signalant à l'occasion mes doutes en note, sauf pour certaines lettres où la date ajoutée était de toute évidence inexacte, comme par exemple le nº 338, que Rousseau lui-même place en 1758 ou en 1759, et qui ne peut être que de février 1757, à cause du fait historique qui y est mentionné.*

PIERRE-PAUL PLAN

Paris, le 23 avril 1925.

ADDITIONS AU TOME II

[Le jour même où paraissait en librairie le tome II du présent ouvrage, le 15 novembre 1924, j'ai eu communication d'un petit dossier de neuf lettres de Rousseau adressées à Mme d'Epinay. De ces neuf lettres, une seule a été donnée dans le tome précédent, d'après une copie inédite de Parison que Th. Dufour avait eue sous les yeux (nos 282 et 283); les huit autres sont *INÉDITES*. Cinq d'entre elles doivent appartenir à la période 1755-janvier 1757; elles sont reproduites ici comme compléments du tome II. En ce qui concerne les nos 282 et 283, la copie de Parison présentait quelques inexactitudes de lecture. Voici la transcription précise de l'original autographe, petit in-16 de 4 pages. Sur la première, on lit, de la main de Mme d'Epinay :

donés moi de vos nouv[elles][1] mon ours, j'en suis inquiette faite moi dire aussi le prix de votre papier parceque je trouve a en ceder une partie. je vous prie de menvoyer la suite de La secchia rapita et L'orlando, qui sont vendus. bon jour mon ours je vous embrasse.

Sur la seconde page, après avoir retourné le billet, Rousseau a mis cette adresse :

A MADAME
MADAME D'EPINAY

Et, sur la troisième, il a écrit :

passablement : mais il faut arracher l'écu.

L'un des pacquets qui contient 6 mains de très beau papier

1. La fin du mot, ici entre crochets, a été emportée par l'oublie dont Mme d'Epinay avait cacheté son billet.

me coute 4 francs la main. L'autre moins beau qui contient 7 mains coute 3£ 5 s.

Je vous envoye les livres que vous me demandés plus le p^{r} tome de M^{de} de Stall et l'histoire de florence de Nardi. recevez mes remerciemens et respects[1].

Rousseau a ensuite replié le petit billet et l'a cacheté d'une oublie. On voit par cette transcription que, dans sa copie, Parison n'a pas tenu compte de la disposition des alinéas et qu'il a écrit « le livre » au lieu de « les livres », et « Mad. de Stael » au lieu de « M^{de} de Stall » (pour Staal). Les trois autres lettres inédites figurent à leur date dans le présent tome. — P.-P. P.]

N° 331 (ou *275*^{bis}).

A MADAME
MADAME D'EPINAY[2].

Ce Vendredi [1755 ou premiers mois de 1756].

Si vous connoissiez l'état de mon Ame, vous verriez que vous n'étes pas de nous deux celle qui a le plus besoin de voir l'autre. Ne prenez pas encore ceci pour une déclaration[3] mais bien pour le sentiment tendre et douloureux d'un coeur flétri qui a besoin de trouver dans celui d'un ami des consolations à l'amitié perdue. Ma santé se délabre de jour en jour davantage; mais cela ne m'empêchera pas de vous aller voir sitot qu'une fluxion douloureuse qui broche sur le tout me fera quelque quartier.

Vous avez sauvé la machoire à Mlle le Vasseur, je crois qu'il

1. Transcrit le 15 novembre 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. [P.-P. P.]

2. *INÉDIT*. Transcrit, le 15 novembre 1924, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. in-8°, le texte sur les trois premières, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. Pas de marque postale. La lettre doit avoir été portée chez Mme d'Épinay par Thérèse Levasseur, comme semblent l'indiquer les dernières lignes. [P.-P. P.]

3. *Cf.* tome II, p. 262, n° 275, et ici, p. 46, note (n° 356bis).

faudra que vous lui sauviez aussi l'œil. Car elle y a depuis cinq ou six semaines un mal qui ne fait qu'augmenter, qui m'inquiéte et qui m'a tout l'air d'une fistule commençante. Je vous prie de la faire voir à vôtre Medecin où à vôtre Chirurgien quand l'un ou l'autre se rendra chez vous, afin qu'ils aient la bonté d'en dire leur avis.

Bon jour, Madame, faites moi donner de vos nouvelles et veillés à vôtre santé. Pour moi, je n'en desire plus qu'autant qu'il m'en faut pour en passer le reste (*sic*) auprés de vous.

Il ne me sera guéres possible de vous donner Lundi le Trio. Je ne saurois travailler maintenant avec l'assiduité necessaire pour cela. Mais je compte vous le renvoyer ou vous le porter jeudi matin si cela vous convient. Sinon, faites le reprendre aujourdui.

Pour faire mieux encore, je le donne à Mlle le Vasseur, à qui vous le laisserez si vous pouvez attendre.

N° 332 (ou *290*^bis^).

A Mme [D'ÉPINAY][1].

Ce mardi au soir [20 avril 1756].

Je n'ai le tems que de vous remercier et de vous demander des nouvelles de vos affaires que j'ignorois être dans la crise dont vous me parlez; ne manquez pas je vous prie, de m'en marquer un mot pour me tirer d'inquietude sur l'évenement.

Vôtre garçon jardinier est si adroit et si zélé que je crois ne pouvoir mieux faire que de m'en remettre à lui du reste de mon délogement, il s'en acquitera parfaitement. Vous me ferez plaisir si vous en avez le tems de ne pas manquer de faire payer Mad^e^ Sabi avant qu'on achève de vuider sa maison. Bon jour. Madame.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 15 novembre 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. Une page pleine, in-8°, le verso est blanc. [P.-P. P.]

N° 333 (ou *290*ter).

A MADAME
MADAME D'EPINAY
A PARIS[1].

Ce samedi 1r May [1756].

Je viens de courrir (*sic*) les bois à la rosee et j'ai l'onglée, ainsi je ne vous écris qu'un mot pour vous dire que je suis bien aise que vous vous portiez bien, que je me porte passablement aussi, que nous vous remercions tous et que j'espére vous voir ici avant que vous receviez ce billet.

La petitte fille de Made le Vasseur écrit à sa grand'mére comme si mon Hotesse n'avoit pas encore été avertie que je quitte mon logement. Je vous prie, Madame, en ce cas, de vouloir bien la faire avertir avant le 13.

N° 334 (ou *326*bis).

A MADAME
MADAME D'EPINAY
A PARIS[2].

Ce mardi au soir [début de janvier 1757].

Faites moi dire je vous prie, des nouvelles du pauvre Gauffecourt et des vôtres. Nous sommes tous malades ici de Rhume

1. *INÉDIT*. Transcrit le 15 novembre 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. in-8°, les 2e et 3e blanches. La première contient le premier alinéa. L'adresse est sur la 4e, ainsi que le post-scriptum, soit le 2e alinéa, tracé sur le repli. Cacheté d'une oublie. Il n'y a pas de marque postale. [P.-P. P.]

2. *INÉDIT*. Transcrit, le 15 novembre 1924, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. in-8°, la 2e et la 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie ; il n'y a pas de marque postale. [P.-P. P.]

et de fiévre. Recevez les très humbles remercimens du Lieutenant Criminel[1] et les miens de vos étrennes. Bon jour, ma bonne Amie.

N° *335* (ou *327*^bis^).

A Madame
Madamè d'Epinay
a Paris[2].

[janvier 1757].

Si j'avois été en meilleure santé moi-même j'aurois prévenu vôtre invitation. toutefois il n'y a pas à balancer et j'irai demain, chez vous en droiture et vous prierai de me mener à lui[3]. Je compte pouvoir arriver avant le diner : mais je ne veux point de chaise. Ne vous a-t-il rien dit de ma Lettre ; je lui ai pourtant écrit une petite exhortation le croyant sauvé. Bon jour, ma bonne amie. Songez à me bien caresser demain. Cela me fera oublier combien je suis malingre et me donnera plus de force pour embrasser nôtre pauvre ami.

1. Thérèse Levasseur (*Cf.* p. 156, note *).

2. *INÉDIT*. Transcrit, le 15 novembre 1924, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. in-8°, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie ; il n'y a pas de marque postale. [P.-P. P.]

3. Il s'agit sans doute de Gauffecourt. Je pense que ce billet répond à la lettre 327, de Mme d'Epinay. Rousseau s'est rendu une première fois à Paris le lendemain, puis, rentré à l'Ermitage, il aura reçu un nouvel appel de Mme d'Epinay, auquel il aura répondu par la lettre n° 328.

N° 336.

A M. [LE DOCTEUR TRONCHIN][1].

A Paris le 25 Janvier 1757[2].

Votre Lettre à M. de Gauffecourt mon philosophe, lui a fait presque autant de bien que vos ordonnances ; il a été vivement touché de l'intérest que vous prenez à lui, et il en a été d'autant plus excité à se rapprocher de vous. Il compte partir d'ici le cinq ou le six du mois prochain pour se rendre à Lyon où l'on lui a dit que vous deviez aller. Il n'ira point jusqu'à Genéve. Ainsi Mad^e D'Epinay vous prie de ne point lui retenir l'appartement dont elle vous avoit parlé.

La pauvre femme est dans son lit depuis deux jours ; il semble que l'humeur qu'elle avoit sur les jambes soit remontée ; elle a des douleurs de tête et la fiévre ne la quitte pas. J'espére pourtant que ceci ne sera rien. Elle mérite bien de guérir non seulement parcequ'elle mérite de vivre pour ses enfans et pour ses amis, mais par sa confiance en vous et sa docilité à suivre tous vos avis[3].

Que je vous parle aussi de moi. Tenez-vous s'il vous plait pour répetée toute la conversation que nous eumes dans le parc de la Chevrette. Je ne puis me transplanter tant que la bonne vieille[4] n'aura point d'azile ; sitôt qu'elle en aura un,

1. Transcrit, le 28 déc. 1913, de l'original autographe non signé et sans adresse, petit in-4°, 3 p. 1/2, qui est conservé au château de Bessinge et que m'a communiqué M. Henri Tronchin. Ce texte a été publié en partie, les trois premiers alinéas par M. Henri Tronchin dans les *Annales de la Soc. J.-J. R.*, t. I, p. 30, 31 (1905), et le cinquième alinéa par A. Sayous, en 1861, dans *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, t. I, p. 258, 259. [Th. D.]

2. Rousseau était allé, par deux fois, voir Gauffecourt à Paris, et c'est de Paris, à l'une de ces deux visites, qu'il écrivit la présente lettre à Tronchin. *Cf.* t. II, n° 330, p. 370.

3. Le précédent éditeur imprime « soins » au lieu d' « avis ».

4. Mme Levasseur, alors âgée de près de quatre-vingts ans. La date de sa naissance n'est pas connue ; on sait seulement qu'elle s'était mariée en 1696. Plusieurs lettres, qu'on verra plus loin (n°s 342, 357, etc.) parlent d'elle comme ayant 80

je charge mon petit lit[1] et je marche. Mon philosophe, quelle délicieuse vie je ménerois, près de vous. En attendant, il faut vivre d'une maniére quelconque. Dites moi donc si vous avez parlé à quelque Libraire de Genéve, et s'il veut se charger de mon recueil[2]; sitôt que j'aurai vôtre réponse, je vous enverrai la note de ce qui doit y entrer. Je pourrois bien même quelque beau jour me dérober seul et sans rien dire pour m'aboucher avec vous, car il n'y a que le moyen de[3] me tirer d'ici; sauf à revęnir ou[4] rester selon les occurrences[5]. Au reste, je n'ai rien dit de nôtre conversation ni de mon projet, pas même à nôtre amie[6]; gardez-moi le même secret et pour cela ne me répondez point sous son pli, mais tout simplement *à l'hermitage près de Montmorency à Montmorency*[7] *par Paris*. Avec cette seule[8] addresse les lettres parviennent jusques dans mon bois[9].

ans en 1757. Une autre, de Mme d'Epinay, dit : « le repos d'une femme de soixante-quinze ans... », mais cette dernière lettre n'est connue que par les prétendus *Mémoires de Mme d'Epinay*, et a pu être reconstituée longtemps après. [P.-P. P.]

1. Le précédent éditeur imprime : « Je charge mon paquet », au lieu de : « Je charge mon petit lit ». Rousseau fait ici une allusion au paralytique de Capernaüm (Math. X, 6; Marc, II, 11-12; Luc, V, 24-25). Dans une lettre à Du Peyrou du 29 avril 1768, il dira : « Vous voilà, ou je me trompe fort, dans le cas où la foi guérit, dans le cas où il faut dire au boîteux : *Charge ton petit lit et marche.* »

2. S'agit-il d'un recueil d'*Œuvres diverses* ou d'un recueil des pièces concernant le *Discours* de Dijon ? Une lettre de Tronchin de février 1757, dont Rousseau le remercie le 27 février, éclaircirait ce point, de même que l'affaire Hunibert et l'offre de la place de bibliothécaire dont il est question plus bas. Malheureusement, cette lettre est inconnue. Elle ne se trouve pas dans le « Registre des consultations et de copies de lettres » (1756-1759) [du Dr Tronchin], qui provient de la vente Adert (coté à Bessinge ms. 123) et M. Henri Tronchin me dit (janvier 1914), qu'elle n'existe pas à Bessinge. [Th. D.]

3. Le précédent éditeur imprime « pour » au lieu de « de ».

4. Il imprime : « ou *à* rester », au lieu de : « ou rester ».

5. Il imprime : « convenances » au lieu d' « occurences ».

6. Mme d'Epinay.

7. Le précédent éditeur omet « à Montmorency ». Ici, et par deux fois, Rousseau a écrit ce nom avec un *y*, alors qu'il l'écrit généralement avec un *i*.

8. Le précédent éditeur omet le mot « seule ».

9. Le texte publié par M. Henri Tronchin s'arrête ici et l'alinéa suivant : « Voici, mon philosophe... de rien », est *INÉDIT*.

Voici, mon philosophe, un bien gros pacquet qui a fait de longs circuits pour me parvenir, et que je vous renvoye parce que vous étes digne de vous charger de pareils soins. Je comprends bien que vos affaires ne vous permettront pas de prendre vous même les informations nécessaires, mais vous avez un fils que vous éxercés de bonne heure aux devoirs de l'homme; confiés donc cette commission à son zéle. Sans connoitre M. Hunibert[1] j'ai conçu pour lui une grande estime par la chaleur d'amitié que je vois en lui, et si j'étois à Genêve comme il l'a cru, je serois jaloux de remplir l'honorable commission dont il me charge et dont je ne vous chargerois pas si j'estimois quelcun plus que vous. Je vous prie encore de vouloir bien faire écrire un mot à M. Hunibert comme il le désire; car c'est ce que je ne suis pas à portée de faire d'ici, et ma Lettre ne l'eclairciroit de rien.

J'ai été charmé de la reponse de M. de Voltaire[2]; un homme qui a pu prendre ma Lettre comme il a fait merite le titre de philosophe, et l'on ne peut être plus porté que je le suis à joindre à l'admiration que j'eus toujours pour ses écrits[3] l'estime et l'amitié pour sa personne[4].

Il a couru un bruit ici que vous y deviez revenir. Mon philosophe, souvenez vous bien de ces deux mots d'un homme qui vous aime. Fussiez-vous Dieu, vous ne seriez pas adoré deux fois en ce païs; mais vous étes mortel et n'y serez pas honoré deux fois impunément. Je vous embrasse[5].

1. Faut-il penser qu'il s'agirait d'un M. Humbert, dont Rousseau aurait mal déchiffré le nom? Je ne trouve aucune indication dans le « Registre des copies de lettres de 1756-1759. » [Th. D.]

2. Des Délices, 12 septembre 1756. Voyez n° 303, t. II, p. 328.

3. J.-J. avait d'abord écrit : « pour sa personne », mais ce n'était là qu'une erreur de plume, puisque ces trois mots viennent à la fin de la phrase.

4. Cet alinéa : « J'ai été charmé... personne », a été publié par Sayous, *loc. cit.*, t. I, p. 258-259.

5. Ce dernier alinéa : « Il a couru. . embrasse », est *INÉDIT*.



Librairie Armand Colin Paris.

THÉODORE TRONCHIN

Pastel de Liotard.

Appartenant à la Société des Arts de Genève.

N° 337.

A Mme [d'Epinay][1].

Vôtre fiévre m'inquiete, car foible comme vous étes, vous n'étes guére en état de la supporter longtems. J'imagine que si elle continue, M. Tronchin vous ordonnera le quinquina, car à quelque prix que ce soit il faut vous débarrasser de ce mauvais hôte. Moi, j'ai fait heureusement mon voyage, mais j'ai actuellement une forte migraine.

Vous ne me dites point si nôtre ami[2] est enfin décidé sur son départ. J'ai la consolation de l'avoir laissé très en état de faire le voyage; il n'y a que des gens malintentionnés qui puissent l'en détourner. Donnez moi je vous prie exactement de ses nouvelles et des vôtres. Voici le billet pour M. Tronchin, je vous prie de le joindre à la consultation et de le lui envoyer. Je vous demande excuse de vous l'avoir remise ouverte mais je ne savois pas ce qu'elle contenoit. Bon jour Madame.

Ce Lundi matin [février 1757].

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, et sans adresse, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, les deux dernières blanches. [P.-P. P.]
2. Gauffecourt.

N° 338.

De M. DeLeyre[1].

[À Paris le 10 février 1757][2].

Bons et beaux jours, cher Citoyen. Tels sont les vôtres, loin des folies du Carnaval et des révolutions du ministére. Enfin cet homme si méchant[3] est livré à lui même, c'est-à-dire à ses remords s'il pouvoit en avoir. Le voila au fond de sa terre, le seul endroit où il pourroit être heureux et où il le sera le moins. Mais laissons-l'y vivre en paix, je n'ai point appris dans vos écrits ni dans votre commerce à triompher de la chute des Grands. Je suis bien aise de voir l'Etat respirer un moment, et je souhaitte que le remplacement de nos Ministres fasse un bon effet dans les affaires, que ceux qui leur succederont soient meilleurs et ne deviennent pas pires. Croiriez-vous, cependant, que cet homme disgracié trouve encore des amis, et que le meilleur de ces amis soit un homme de lettres? M. de Montcriff[4] a quitté le poste où il avoit huit à dix mille livres de rente pour suivre M. d'Argenson aux Ormes,

1. Transcrit par J. Richard d'une copie de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

2. Sur une autre copie, également de la main de Rousseau, également conservée à la Bibl. de Neuchâtel et qui présente une ou deux variantes insignifiantes, J.-J. a mis pour date : « A Paris le 10 fevrier 1758 », et en note : « Cette lettre étant sans date dans l'original, comme un grand nombre d'autres, j'y en ai voulu mettre en tâtonnant pour arranger la suite, et je me suis souvent trompé, comme dans celle-ci. C'est peut-être 1759, car je ne me souviens point de l'année de la disgrâce de M. d'Argenson ». Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, fut renvoyé en février 1757. Moncriff demanda et obtint l'autorisation de le suivre dans sa retraite. La lettre est donc de février 1757, et peut-être du 10.

3. Le Comte d'Argenson, *cf.* note précédente.

4. François-Auguste Paradis de Moncriff [1687-1770]. Lecteur de la reine Marie Leczincka, secrétaire-général des Postes, censeur royal. Membre de l'Académie française en 1733. Auteur de l'*Histoire des chats* (1727, in-8°), de *Zelindor,* ballet, etc. Ses *Œuvres diverses* ont été publiées en 1751 en 3 vol. in-8° et en 1768 en 4 vol. in-12.

qui n'en a pas quinze actuellement. Voila ce qu'on appelle des éxemples édifians ; vous qui craignez tant la dépendance, et les suites ou la reconnoissance peut exposer un homme vertueux, pensez-vous que celui qui sacrifie si aisément les bienfaits au bienfaiteur les ait acquis par le crime et la bassesse ? Ayez meilleure opinion de l'homme et de vous-même. Estimons-nous un peu pour valoir quelque chose. Oh ! mon cher Citoyen, vous vivrez éternellement si vous ne devez quitter la vie que pour éviter le crime. Il reste encore assez d'honnêtes gens sur la terre, il vous reste assez d'amis pour vous épargner cette affreuse nécessité. Mettez-moi du nombre et j'estimerai mon sort.

Bon jour, très cher ami.

N° 339.

A Mme [d'Epinay][1].

[1757].

Je voulois vous aller voir jeudi, mais le tems qu'il fait gâta tellement les chemins qu'ils ne sont pas encore essuyés, je compte pourtant s'il fait beau tenter demain le voyage. En attendant faites-moi donner de vos nouvelles, car je suis inquiet de vôtre situation de corps et d'esprit. Bon jour Ma Dame et amie, j'aspire à ces momens de tranquillité où vous aurez le tems de m'aimer un peu.

Voila vos deux livres dont je vous remercie.

1. Transcrit le 18 février 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 1 p. petit in-8°. [P.-P. P.]

N° 340.

A MONSIEUR
MONSIEUR TRONCHIN
PROFESSEUR EN MEDECINE
A GENÈVE[1].

A l'hermitage, 17 $\frac{27}{2}$ 57[2].

Je vous dois beaucoup de remerciemens, mon cher Philosophe, mais je ne vous en fais point, je trouve cela beaucoup plus convenable entre nous que les louanges que vous me donnez, et je vous laisse à juger là dessus lequel de nous deux sait le mieux honorer l'autre.

Je ne vous taxois pas d'avoir oublié nôtre conversation du parc de la Chevrette, au contraire, je repondois à vôtre précédente lettre qui paroissoit m'en taxer moi-même. Ainsi soit dit une fois pour toutes. Il m'est impossible de vous envoyer encore la note en question jusqu'à ce que je sois mieux déterminé sur le choix de ce que j'y dois faire entrer; car j'ai plusieurs choses commencées et j'aurois bien envie d'en finir quelqu'une[3], mais je ne sais lesquelles ni si j'y pourrai réussir. Ce qui me rend là dessus d'une si grande paresse c'est prémiérement, que je n'ai plus de genie, et cela est très certain,

1. Transcrit, le 4 janvier 1916, de l'original autographe non signé, conservé au château de Bessinge et que m'a communiqué M. Henri Tronchin. Le 3e alinéa de cette lettre a été imprimé en 1858 par J. Gaberel (*Rousseau et les Genevois,* p. 36), qui a omis 7 mots et commis 6 fautes de lecture, puis en 1861, avec 2 fautes de lecture, par A. Sayous, *loc. cit.,* t. I, p. 249-250. En 1905 (*Annales J.-J. R.,* t. I, p. 33) et en 1906 (*Théodore Tronchin,* p. 251-254), M. Henri Tronchin a publié toute la lettre, sauf les quatre lignes qui terminent le 3e alinéa et les 4 premières lignes de l'alinéa suivant. [Th. D.]

2. C'est-à-dire « 27 février 1757 ».

3. Il y a bien « quelqu'une » sur l'original, et non pas « quelques-unes », comme imprime le précédent éditeur.

facit indignatio versus[1] et je n'habite plus la ville. De plus, je me suis jetté je ne sais comment dans des amusemens d'un genre si différent qu'ils m'ont tout à fait relâché l'esprit sur les choses utiles. O que vous me mepriserez quand vous saurez de quelle sorte d'ouvrage[2] je m'occupe, et, qui pis est, avec plaisir! Quoi qu'il en soit, je tâcherai toujours de vous envoyer ma note d'ici à cinq ou six semaines.

Quant au projet[3] que vous inspire vôtre amitié pour moi, je commence par vous déclarer qu'on ne m'en a jamais proposé qui fut autant de mon goût, et que ce que vous imaginez est précisement ce que je choisirois s'il dépendoit de moi. Mais où prendrai-je les Talens necessaires pour remplir un pareil emploi ; je ne connois aucuns livres, je n'ai jamais su quelle étoit la bonne Edition d'aucun ouvrage, je ne sais point de Grec[4], très peu de latin et n'ai pas la moindre mémoire. Ne voila-t-il pas dequoi faire un illustre Bibliothecaire? Ajoutez à cela ma mauvaise santé qui me permettroit difficilement d'être exact et jugez si vous avez bonne grace à comparer vos fonctions à celles que vous me proposez, et si la probité devroit même me permettre de les accepter quand même elles me seroient offertes, quelque honoré que j'en pusse être[5] ! Je sais bien que M. Bignon[6] ne connoit pas mieux que moi les livres et n'est pas plus exact que je pourrois l'être;

1. Ces trois mots ne sont pas soulignés dans l'original autographe. Le texte de Juvénal, Sat. I, vers 79, est :

.... facit indignatio *versum*.

2. La *Nouvelle Héloïse*.

3. Le projet de faire nommer Rousseau au poste de l'un des deux bibliothécaires de la Bibliothèque de Genève.

4. Le 27 janvier 1749, Rousseau, écrivant à Mme de Warens, dit : « Je bouquine, j'apprends le grec » (*Cf.* t. I, p. 287, nº 102).

5. Gaberel, dans sa citation, a supprimé ces sept derniers mots : « quelque ... être ».

6. Armand-Jérôme Bignon (1711-1772), maître des requêtes, conseiller d'État, membre de l'Académie française (1743), membre honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1751), prévôt des marchands (1764), succéda en 1743 à son oncle Jean-Paul Bignon dans la charge de bibliothécaire du Roi, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

mais à Dieu ne plaise que j'introduise dans nôtre Patrie l'usage de se charger d'un emploi qu'on ne remplit pas[1].

Je vois peu nôtre bonne amie[2]; cependant elle vint diner à Deuil le Mardi gras[3] et il me parut qu'elle étoit tout à fait decidée à faire le voyage[4]. J'aurois grande envie de l'accompagner, mais il y a bien des obstacles, et[5] ce ne pourroit guere être que pour revenir encore une fois. Je ne suis point encore bien déterminé. Quant à elle, son coeur et son corps ont grand

1. C'est cet alinéa « Quant au projet... remplit pas », que Gaberel a imprimé en 1858, et Sayous en 1861. Au sujet de l'emploi de bibliothécaire qui aurait été proposé par Tronchin à Rousseau, en février-mars 1756, alors que Tronchin était à Paris, on peut se demander si Mme d'Epinay, dans son roman épistolaire, n'a pas fait une confusion chronologique, ce qui lui arrive d'ailleurs souvent. Elle place l'offre de Tronchin avant l'installation de Rousseau à l'Ermitage, ce qui a amené M. Eug. Ritter (*Nouvelles recherches*, 1880, p. 317-319) à réunir tous les textes [février-avril 1756) relatifs au voyage de Tronchin à Paris et à la nomination d'un bibliothécaire à la place d'Abauzit. Il semble pourtant certain que cette offre ne fut faite par Tronchin qu'un an plus tard, en février 1757, et que Rousseau la déclina par la présente lettre du 27 février. [Dans les *Confessions*, J.-J. dit que Tronchin, « après son retour à Genève », lui écrivit pour lui « proposer la place de bibliothécaire honoraire ». Ce dernier mot est probablement de trop, vu les termes de la présente lettre]. Je croirais plutôt que Tronchin, à Paris, en février-mars 1756, a fait à Rousseau quelque autre proposition, dont nous ne connaissons pas la nature et à laquelle Rousseau fait allusion dans une lettre non datée à Mme d'Epinay, lettre mal placée par les précédents éditeurs, en 1755, alors qu'elle doit être de février-mars 1756 [Probablement du 16 ou du 17 mars, voy. t. II, p. 263, nº 276. — P.-P. P.], en ces termes : « Il s'en faut bien que mon affaire avec M. Tronchin e soit faite ». Cette proposition comportait un établissement à Genève, ce qui faisait hésiter Jean-Jacques. La phrase ne paraît pas pouvoir convenir à une autre affaire dont Tronchin s'occupait, celle du placement de Mme Levasseur dans un hospice de vieillards. Rousseau et Tronchin avaient eu à ce sujet une conversation « dans le parc de la Chevrette ». Après une dizaine de mois passés à l'Ermitage, Rousseau eut de nouveau quelque envie d'aller à Genève (voyez plus haut sa lettre du 25 janvier, nº 336). Il se déclarait prêt à partir, sitôt que « la bonne vieille » aurait un asile. C'est alors (février 1757) que Tronchin lui offrit l'emploi de bibliothécaire et que Rousseau le refusa. [Th. D.]

2. Mme d'Epinay.

3. Le 22 février.

4. De Genève.

5. Les 45 mots qui précèdent : « Je vois peu... obstacles, et », sont *INÉDITS*. On ne s'explique pas pourquoi M. Henri Tronchin les a omis, de même que les quatre dernières lignes de l'alinéa précédent, à partir de « Je sais bien que M. Bignon... », car la fin de la phrase : « Ce ne pourroit guère que pour revenir encore une fois » prend un tout autre sens avec cette suppression.

besoin de ce voyage ; la différence est qu'elle sent ses maux physiques et sera docile ; mais elle tient aux maximes des beaux philosophes musqués, et je ne crois pas que vous l'en guerissiez aisément. N'est-il pas assés étrange qu'étant femme sensée, bonne amie, excellente mére de famille, aimant la justice et la vertu, supportant souvent bien des chagrins pour remplir ses devoirs, elle ne veuille pas faire honneur à sa raison de ce qu'elle refuse à ses penchans ?[1] Car quoiqu'elle en puisse dire, le moyen d'être honnêtes gens sans combattre ? Il n'y a pas un seul homme au monde qui s'il faisoit tout ce que son coeur lui propose de faire, ne devint en fort peu de tems le dernier des scelerats. Mon cher Ami, ce n'est pas à vous qu'il faut apprendre à vaincre ni à moi qu'il convient de l'enseigner ; mais quand je parle d'elle, je crois lui parler.

Bon jour, mon Philosophe, je suis persuadé qu'il ne nous manque pour être de vrais amis que l'habitude de nous voir souvent, et mon coeur brule de la prendre.

1. Le mot « penchans » est en surcharge sur le mot « passions », biffé.

N° 341.

A Madame
Madame d'Epinay
a Paris[1].

Ce jeudi [février 1757][2].

Que signifient ces chagrins pour un enfant de six ans dont il est impossible de connoitre le caractére. Tout ce que font les enfans tant qu'ils sont au pouvoir d'autrui ne prouve rien, car on ne peut jamais savoir à qui en est la faute; c'est quand ils n'ont plus ni nourrisse, ni gouvernantes, ni précepteurs qu'on voit ce que les a faits la nature, et c'est alors que leur véritable éducation commence. Au reste je ne sais si vous faites bien d'éloigner de vos yeux vôtre fille; mais je sais qu'il importe en pareil cas qu'elle ne soit pas si agréablement qu'auprés de vous et je ne vois pas comment vous pourrez jamais vous assurer de cela; songez y; cette précaution est importante pour l'avenir encore plus que pour le présent.

Je vous plains d'être à Paris et j'envisage avec plaisir le moment qui doit vous ramener à mon voisinage. Non que je ne vive fort bien ici tout seul, mais si après Diderot j'ai envie de voir quelqu'un au monde, c'est vous. J'ai eu ces jours-ci de grands maux d'estomac pour avoir eu la presomption de vivre en paysan et manger des choux au lard plus qu'à moi n'appartenoit.

Mlle le Vasseur est au desespoir de vous servir si lentement, mais le soin de sa pauvre Mére lui prend presque tout son

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. Cette date est proposée à cause des derniers mots de la lettre, où Rousseau demande des nouvelles de Gauffecourt. Mais il a pu en demander plus tard, alors que Gauffecourt était à Genève et devait écrire à Mme d'Epinay. [P.-P. P.]

tems et je vous assure que le peu qui lui en reste n'est employé que pour vous.

Bon jour, ma chére et aimable amie je voudrois bien que vous fussiez ici au coin de mon feu ; nous causerions doucement ensemble et il me semble que le coeur seroit de la partie. En me donnant de vos nouvelles n'oubliez pas de m'en donner du Papa Gauffecourt.

N° 342.

LETTRE DE M. DIDEROT[1].

Vous voyez bien, mon cher, qu'il n'est pas possible de vous aller trouver par le tems qu'il fait, quelque envie, quelque besoin même que j'en aye. Auparavant tout le monde étoit malade chez moi ; moi d'abord qui ai été tourmenté de coliques et de devoyement pour avoir pris de mauvais lait ; ensuite l'enfant, d'un rhume de poitrine qui faisoit tourner la tête à la mére, et qui m'a inquietté tant il étoit sec et rauque. Tout va mieux, mais le tems ne permet rien. Savez-vous ce que vous devriez faire? Ce seroit d'arriver ici et d'y demeurer deux jours, *incognito*. J'irois samedi[2] vous prendre à S^t^. Denis où nous dinerions, et delà nous nous rendrions à Paris dans le fiacre qui m'auroit amené. Et ces deux jours, savez-vous à quoi nous les employerions? A nous voir ; ensuite à nous entretenir de vôtre Ouvrage *; nous discuterions les endroits où j'ai fait des marques auxquelles vous n'entendrez rien si nous ne sommes pas l'un vis à vis de l'autre. Vous finiriez en même tems l'affaire du M. S. du Baron[3], soit avec Pissot soit avec Briasson ; vous prendriez des arrangemens pour le vôtre, et peut-être arrangeriez-vous une troisiéme affaire dont je me réserve à vous parler, quand vous viendriez. Voyez donc si vous voulez que j'aille vous prendre.

Je suis bien aise que mon ouvrage[4] vous ait plu, qu'il vous ait touché! Vous n'étes pas de mon avis sur les hermites ;

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

2. Samedi 12 mars 1757.

* « C'étoient les deux prémiéres parties de la Julie dont j'étois alors fortement occupé. » (*Note de J.-J. Rousseau.*)

3. *Lisez* : « du manuscrit du baron ». C'était un manuscrit de chimie confié à J.-J. par le baron d'Holbach.

4. *Le fils naturel.* — Cette phrase et les suivantes, jusqu'à : « ou je connois mal le fond de mon âme », sont citées par Rousseau dans les *Confessions*, livre IX.

dites-en du bien tant qu'il vous plaira ; vous serez le seul au monde dont j'en penserai. Encore y auroit-il bien à dire là-dessus, si l'on pouvoit vous parler sans vous fâcher. Vne femme de quatre-vingts ans ! &c. On m'a dit une phrase d'une lettre du fils de Mad^e d'Epinay qui a dû vous pêner beaucoup, ou je connois mal le fond de vôtre ame. Je vous salue, je vous embrasse ; j'attends vôtre réponse pour vous aller prendre à St Denis, et même jusqu'au parc de Montmorenci. Voyez ; Adieu. J'embrasse aussi Mad^e le Vasseur et sa fille. Je vous plains tous beaucoup par le tems qu'il fait.

Jeudi [10 mars 1757][1].

Je vous demande pardon de ce que je vous dis sur la solitude où vous vivez. Je ne vous en aurois point encore parlé. Oubliez ce que je vous en dis, et soyez sur que je ne vous en parlerai plus.

Adieu, le Citoyen ! C'est pourtant un Citoyen bien singulier qu'un Hermite.

N° 343.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
RÜE St HONORÉ VIS A VIS
DES CAPUCINS
A PARIS[2].

A l'hermitage le 13e mars [1757][3].

Ma chère Amie, il faudra que j'étouffe si je ne verse pas mes

1. Cette date, 10 mars 1757, est proposée par M. Eugène Ritter dans les *Annales de la Soc. J.-J. R.*, tome II, p. 23.

2. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, l'adresse sur la 4e. Cachet oriental sur cire rouge. [P.-P. P.]

3. Les précédents éditeurs impriment : « Le 18 décembre 1756 », ce qui est absurde ; sur l'original autographe, les mots « A l'hermitage le 13e mars » sont de la main de Rousseau, et le chiffre 1757 est d'une autre main. [P.-P. P.]

peines dans le sein de l'amitié. Diderot m'a écrit une Lettre qui m'a percé[1] l'ame. Il m'y[2] fait entendre que c'est par grace qu'il ne me regarde[3] pas comme un scelerat, et qu'*il y auroit bien à dire là-dessus*, ce sont ses termes ; et cela, savez-vous pourquoi? parce que Mad^e le Vasseur est avec moi. Eh bon Dieu que diroit il de plus si elle n'y étoit pas? Je les ai recueillis dans la rüe, elle et son mari, dans un age où ils n'étoient plus en état de gagner leur vie, elle ne m'a jamais rendu que trois mois de service, depuis dix ans je m'ôte pour elle le pain de la bouche; je la méne dans un bon air où rien ne lui manque ; je renonce pour elle au séjour de ma patrie : Elle est sa maîtresse absolue, va, vient sans compte rendre, j'en ai autant de soin que de ma propre mére; tout cela n'est rien, et je ne suis qu'un scelerat si je ne lui sacrifie encore mon bonheur et ma vie, et si je ne vais mourir de desespoir à Paris pour son amusement. Hélas, la pauvre femme ne le desire point; elle ne se plaint point; elle est très contente. Mais je vois ce que c'est; M. Grimm ne sera pas content lui-même qu'il ne m'ait ôté tous les amis que je lui ai donnés. Philosophes des villes, si ce sont là vos vertus, vous me consolez bien de n'être qu'un méchant. J'étois heureux de ma retraitte, la solitude ne m'est point à charge, je crains peu la misére, l'oubli du monde m'est indifférent, je porte mes maux avec patience; mais aimer, et ne trouver que des coeurs ingrats, ah voilà le seul qui me soit insupportable! Pardon, ma chére Amie; J'ai le coeur surchargé d'ennuis et les yeux gonflés de larmes qui ne peuvent sortir. Si je pouvois vous voir un moment et pleurer, que je serois soulagé! Mais je ne remettrai de ma vie les pieds à Paris; pour le coup, je l'ai juré.

J'oubliois de vous dire qu'il y a même de la plaisanterie dans la Lettre du Philosophe. Il devient barbare avec légéreté: on voit qu'il se civilise.

1. Les précédents éditeurs impriment : « me perce ».
2. Ils impriment « me », au lieu de « m'y ».
3. J.-J. avait d'abord écrit « traite », qu'il a biffé pour « regarde »

Marquez moi, je vous prie, si vous avez fait quelque chose pour ce pauvre Romilly, si du moins vous lui avez parlé, ou s'il faut que je lui écrive que je ne puis rien faire[1].

N° 344.

Réponse de Mme d'Epinay[2].

[14 mars 1757]

Si les plaintes que vous faites contre M. Diderot, mon ami, n'ont pas plus de fondement que vos soupçons sur M. Grimm, je vous plains ; car vous auriez bien des reproches à vous faire. Ou soyez plus juste envers ce dernier, ou cessez de prétendre que j'écoute des plaintes qui outragent un homme qui mérite fort au delà de votre estime, et qui a toute la mienne.

Si je n'étois retenue ici par un gros rhume, j'irois sur-le-champ vous trouver et vous porter toutes les consolations qu'avec raison vous attendez de mon amitié. Je ne puis croire que M. Diderot vous ait mandé de but en blanc qu'il vous croyoit un scélérat ; il y a certainement du malentendu à cela. Mon ami, soyez en garde contre la fermentation qu'occasionne souvent un mot fâcheux entendu dans la solitude, et reçu dans une mauvaise disposition ; croyez-moi, craignez d'être injuste ; que fait même souvent l'expression, quand le motif est cher à notre cœur ? Un ami peut-il jamais nous offenser ? N'est-ce pas toujours notre intérêt, notre bonheur, notre gloire qu'il a en vue ? Peut-être même aurez-vous occasionné par quelque vivacité un propos qui ne signifie ce que vous supposez que parce qu'il est isolé de celui auquel il répond. Que sais-je ? N'ayant point vu vos lettres ni celles de M. Diderot,

1. Ce Post-Scriptum, « Marquez-moi... faire. », est *INÉDIT*. [P.-P. P.]

2. Transcrit de l'imprimé dans les *Mémoires* de Mme d'Epinay, II, p. 164-165. On ne connaît pas l'original de cette lettre ; il n'est par conséquent pas certain que le présent texte soit exactement celui qu'a reçu Rousseau.

je ne puis rien décider, ni raisonner conséquemment; tout ce que je sais, c'est que M. Diderot a pour vous la plus sincère amitié; vous me l'avez dit cent fois. Je suis désolée de ne pouvoir aller vous trouver : je vous attendrirois moins encore par ma présence que par la nécessité et la douceur de confier vos peines à quelqu'un qui les ressent aussi vivement que vous-même. Si ma lettre pouvoit donner cours à vos larmes et vous procurer un peu de tranquillité, je suis persuadée que les choses prendroient une tout autre couleur. Bonjour. Envoyez-moi vos lettres, et voyez toujours à la tête de celles de Diderot ce titre important : *par l'amitié*. Voilà le vrai secret d'apprécier ses prétendues injures à leur juste valeur.

N° 345.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
à l'hermitage[1]
(lettre de Diderot).

Il est vrai qu'il y a quinze ans que j'ai femme, enfant, domestique, nulle fortune, et que ma vie est si pleine d'embarras et de peines que souvent même je ne peux jouir de quelques heures de bonheur et de relache que je me promets. Mes amis en font, selon leur caractère, un sujet de plaisanterie ou d'injure. Après cela, de quoi aurais-je à me plaindre ?

Je ne veux plus aller à Paris. Je n'irai plus. Pour cette fois je l'ai résolu. Il n'est pas absolument impossible que ce soit là le ton de la raison.

Vous ne savez quelle peut être l'affaire que j'ai à vous proposer, cependant, vous la refusez et m'en remerciez. Mon ami,

1. Transcrit de l'original autographe de Diderot, non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

je ne vous ai jamais rien proposé qui ne fût honnête, et je n'ai pas changé de ce que j'étais.

A peine y a-t-il quinze jours que le temps où j'ai dû vous parler de votre ouvrage est expiré, il fallait en conférer ensemble. Il le faut. Vous ne voulez pas venir à Paris. Eh bien ! samedi matin[1], quelque temps qu'il fasse, je partirai pour l'hermitage. Je partirai à pied, mes embarras ne m'ont pas permis d'y aller plus tôt. Ma fortune ne me permet pas d'y aller autrement, et il faut bien que je me venge de tout le mal que vous me faites depuis quatre ans.

Quelque mal que ma lettre ait pu vous faire, je ne me repens pas de vous l'avoir écrite. Vous êtes trop content de votre réponse.

Vous ne reprocherez point au ciel de vous avoir donné des amis. Que le ciel vous pardonne leur inutilité.

Je suis encore effrayé du danger de madame Levasseur, et je n'en reviendrai que quand je l'aurai vue (je vous dirai tout bas que la lecture que vous lui avez faite de votre lettre pourrait être un sophisme bien inhumain). Mais à présent elle vous doit la vie et je me tais.

Le *Lettré*[2] a dû vous écrire qu'il y avait sur le rempart vingt pauvres qui mouraient de faim et de froid et qui attendaient le liard que vous leur donniez. C'est un échantillon de notre petit babil, et si vous entendiez le reste il vous réjouirait comme cela.

Il vaut mieux être mort que fripon ; mais malheur à celui qui vit et qui n'a point de devoir dont il soit esclave !

Scipion avait pour amis tout ce qu'il y avait de grands dans la république, et je me doute bien que le chemin de Rome à Linterne et de Linterne à Rome était souvent embarrassé de litières. Mais le plus opulent des *vôtres* ne saurait payer le louage d'un *fiacre* sans se gêner, et voilà pourquoi l'on ne trouvera sur le chemin de l'hermitage à la Chevrette que

1. Le 19 mars, selon M. Eug. Ritter, *Annales de la Soc. J.-J. R.*, tome II, p. 23.
2. Le fils de Mme d'Epinay

quelques philosophes pédestres, gagnant pais le bâton à la main, mouillés jusqu'aux os et crottés jusqu'au dos.

Cependant, en quelque endroit du monde que vous voulussiez vous sauver d'eux, leur amitié vous suivrait, et l'intérêt qu'ils prennent à madame Levasseur. Vivez, mon ami, vivez, et ne craignez pas qu'elle meure de faim.

Quelque succès qu'ait eu mon ouvrage, et quoi que vous m'en disiez, je n'en ai guère que de l'embarras et n'en attends que du chagrin. A dieu, à samedi.

Ce lundi, au soir [14 mars 1757].

N° 346.

A Mme [d'Epinay][1].

[14 mars 1757] (*lisez* 16 mars)[2].

Tenez, Madame, voila les lettres de Diderot, et ma derniére réponse[3]. Lisez et jugez nous : car pour moi je suis trop aigri, trop violemment indigné pour avoir de la raison.

Je viens de déclarer a Made le Vasseur que, quelque plaisir que nous eussions tous deux à vivre ensemble, mes amis jugeoient qu'elle étoit trop mal ici pour une femme de son âge, qu'il faloit qu'elle allât vivre à Paris avec ses enfans et que je leur donnerois tout ce que j'avois au monde à elle et à sa fille. Là dessus la fille s'est mise à pleurer, et malgré la douleur de se séparer de sa mére, elle a protesté qu'elle me quitteroit point, et en vérité les philosophes auront beau dire, je ne l'y contraindrai pas. Il faut donc que je me réserve quelque chose pour la nourrir aussi bien que moi. J'ai donc dit à Made le Vasseur que je lui ferois une pension qui lui seroit payée aussi longtems que je vivrois, et c'est ce qui sera exé-

1. Transcrit, le 26 février 1924, de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, pleines. [P.-P. P.]

2. Sur l'original, Mme d'Epinay a écrit ici : « 14 mars 1757 ». La véritable date est à la fin de la lettre. Voyez p. 27, note 1.

3. C'est la lettre qui suit, n° 347.

cuté. Je lui ai dit encore que je vous prierois d'en régler la somme, et je vous en prie; ne craignez pas de la faire trop forte, j'y gagnerai toujours beaucoup, ne fut ce que ma liberté personnelle.

Ce qu'il y a de plus affreux pour moi, c'est que la bonne femme s'est mis en tête que tout cela est un jeu joüé entre Diderot, moi, et sa fille, et que c'est un moyen que j'ai imaginé pour me défaire d'elle. Elle m'a réprésenté là dessus une chose très juste, savoir qu'ayant passé une partie de l'hiver ici, il lui est bien dur d'en partir au[1] printems. Je lui ai dit qu'elle avoit raison, mais que s'il venoit à lui arriver le moindre malheur durant l'été, on ne manqueroit pas de m'en rendre responsable. Ce ne sera pas le public, ai-je ajouté, qui dira cela, ce seront mes amis, et je n'ai pas le courage de m'exposer à passer chez eux pour un assassin.

Il y a quinse jours que nous vivions paisiblement ici et dans une concorde parfaite. Maintenant, nous voila tous allarmés, agités, pleurant, forcés de nous séparer. Je vous assure que cet éxemple m'apprendra à ne me mêler jamais qu'avec connoissance de cause et beaucoup de circonspection des affaires domestiques de mes amis, et je suis très incertain même si je dois écrire à M. D'Epinay en faveur de ce pauvre Cahouët.

Comme Diderot me marque qu'il viendra Samedi, il est important de lui envoyer sur le champ sa lettre; s'il vient, il sera receu avec honnêteté, mais mon coeur se fermera devant lui et je sens que nous ne nous reverrons jamais. Peu lui importe; ce ne sera pour lui qu'un ami de moins. Mais moi, je perdrai tout, je serai tourmenté le reste de ma vie. Vn autre exemple m'a trop appris que je n'ai point un coeur qui sache oublier ce qui lui fut cher. Evitons s'il se peut une rupture irréconciliable.

Je suis si cruellement tourmenté que j'ai jugé à propos de vous envoyer cet exprès afin d'avoir réponse à point nommé.

1. *Sic*, sur l'original autographe ; les précédents éditeurs impriment : « à l'approche du ».

Servez-vous en pour l'envoyer porter la Lettre à Diderot et me répondez sur le champ si vous avez quelque pitié de moi.

Ce Mercredi au soir[1] [16 mars 1757].

Il faut que je vous ajoûte que Mad^e le Vasseur me fait à présent de violens reproches, elle me les fait durement, avec hauteur, et du ton de quelcun qui se sent bien appuyé. Je ne réponds rien, non plus que sa fille, nous nous contentons de gémir en silence. Je vois que les vieillards sont durs, sans pitié, sans entrailles, et n'aiment plus rien qu'eux mêmes. Vous voyez que je ne puis plus éviter d'être un Monstre. J'en suis un aux yeux de M. Diderot, si Mad^e le Vasseur reste ici, j'en suis un à ses yeux si elle n'y reste pas. Quelque parti que je prenne, me voila méchant malgré moi.

N° 347.

A. M. [DIDEROT][2].

Ce mercredi soir [16 mars 1757].

Quand vous prenez des engagemens, vous n'ignorez pas que vous avez femme, enfant, domestique &c.; cependant vous ne laissez pas de les prendre comme si rien ne vous forçoit d'y manquer : j'ai donc raison d'admirer votre courage. Il est vrai que quand vous avez promis de venir, je murmure de vous attendre toujours vainement ; et quand vous me donnez des rendez-vous, de vous voir manquer à tous sans exception :

1. Mme d'Epinay a écrit en tête de cette lettre la date : « 14 mars 1757 ». Le 14 mars était un lundi. Or, Rousseau a daté, avant le post-scriptum : « Ce mercredi au soir », et c'était le 16 mars. Il a envoyé à Mme d'Epinay la présente lettre, avec celles de Diderot des 10 et 14 mars, et celle à Diderot, qui suit, datée également « Ce mercredi soir », par exprès, le lendemain, jeudi 17. Une heure après, il a reçu la réponse de Mme d'Epinay [P.-P. P.]

2. Transcrit par J. Richard de la copie de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 135-137). — Cette lettre ne fut pas envoyée à Diderot, Mme d'Epinay s'y opposa, comme le montrent les n°s 350 et 351.

voilà, je pense, les plus grands maux que je vous ai faits en ma vie.

Vous n'avez pas changé. Ne vous flattez pas de cela. Si vous eussiez toujours été ce que vous êtes, j'ai bien de la peine à croire que je fusse devenu vôtre ami; je suis bien sur au moins que vous ne seriez pas devenu le mien.

Vous voulez venir à l'Hermitage samedi? Je vous prie de n'en rien faire; je vous en prie instamment. Dans la disposition où nous sommes tous deux, il ne convient pas de se voir sitôt; car il y a bien de l'apparence que ce seroit nôtre dernière entrevue, et je ne veux pas exposer une amitié qui m'est chère à cette crise. Il n'est pas question de mon ouvrage, et je ne suis plus en état d'en parler, ni d'y penser. Mais peut-être serez-vous bien aise de gagner une maladie, pour avoir le plaisir de me la reprocher, et de me chagriner doublement. Dans nos altercations, vous avez toujours été l'agresseur. Je suis très-sur de ne vous avoir jamais fait d'autre mal que de ne pas endurer assés patiemment celui que vous aimez à me faire, et en cela, je conviens que j'avois tort. J'étois heureux dans ma solitude; vous avez pris à tâche d'y troubler mon bonheur, et vous la remplissez fort bien. D'ailleurs vous avez dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul; et, pour justifier vôtre sentence, il faut bien, à quelque prix que ce soit, faire en sorte que je le devienne. Philosophes! philosophes!

Non, je ne reprocherai point au ciel de m'avoir donné des amis; mais, sans Mad^e d'Epinay, j'ai bien peur que je n'eusse à lui reprocher de ne m'en avoir point donné. Au reste, je ne conviens pas de leur inutilité; ils servoient ci-devant à me rendre la vie agréable, et servent maintenant à m'en détacher.

Quant au sophisme inhumain que vous me reprochez, vous avez raison d'en parler bien bas; vous ne sauriez en parler assés bas pour vôtre honneur. Que Dieu vous préserve d'avoir un coeur qui voye ainsi ceux de vos amis! Je commence à être de vôtre avis sur Mad^e le Vasseur; elle sera mieux à Paris; malheureusement, je ne puis l'y tenir dans l'aisance; mais je lui donnerai tout ce que j'ai, je vendrai tout; si je puis gagner

quelque chose, le produit sera pour elle. Elle a des enfans à Paris qui peuvent la soigner; s'ils ne suffisent pas, sa fille la suivra. En tout cela, je ne ferois pas trop pour mon coeur, ni assés pour mes amis. Mais quoi qu'il en puisse arriver, je ne veux pas aliéner la liberté de ma personne, ni devenir son esclave, la philosophie dût-elle me démontrer que je le dois. Je resterai seul ici; je mangerai du pain, je boirai de l'eau; je serai heureux et tranquille : vous aurez Mad^e le Vasseur, et je serai bientôt oublié.

Je crois avoir répondu au Lettré[1]*, c'est-à-dire au fils d'un fermier-général, que je ne plaignois pas les pauvres qu'il avoit apperceus sur le rempart, attendant mon liard; qu'apparemment il les avoit amplement dédomagés; que je l'établissois mon substitut; que les pauvres de Paris n'auroient pas à se plaindre de cet échange; mais que je ne trouverois pas aisément un si bon substitut pour ceux de Montmorenci, qui en avoient beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable qui a passé sa vie à travailler, et qui, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sols que je lui donne tous les lundis, que de cent liards que j'aurois distribué à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisans, vous autres philosophes, quand vous regardez les habitans des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes*[2]. J'ai des devoirs dont je suis l'esclave; et c'est pour cela que je ne veux pas m'en imposer d'autres qui m'ôtent le pouvoir de remplir ceux-là.

Je remarque une chose qu'il est important que je vous dise. Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, et je mouillai de mes larmes ma précédente lettre; mais enfin la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi. Mes yeux sont secs, et mon coeur se resserre en vous écrivant. Je ne suis pas en état de vous

1. Le fils de Mme d'Epinay.

2. Le passage imprimé ici en italiques est reproduit par Rousseau dans ses *Confessions* (livre IX).

voir : ne venez pas, je vous en conjure. Je n'ai jamais consulté le tems, ni compté mes pas, quand mes amis ont eu besoin de ma présence. Je puis attendre d'eux le même zéle ; mais ce n'est pas ici le cas de l'employer. Si vous avez quelque respect pour une ancienne amitié, ne venez pas l'exposer à une rupture infaillible et sans retour. Je vous envoye cette lettre par un exprès auquel vous pourrez remettre mes papiers cachetés.

N° 348.

Lettre de Mad[e] d'Epinay[1].

[Jeudi matin, 17 mars 1757][2].

Vôtre Lettre, mon cher ami, me pénétre de douleur. Je serois parti[3] ce matin pour aller vous trouver si ma mere n'étoit malade dans son lit de ses maux ordinaires. Je vous assure, mon cher ami, qu'à moins que M. Diderot n'articule précisément ce que vous me dites qu'il vous fait entendre, je croirai toujours que vous l'avez mal entendu, car cela seroit inconcevable. D'un autre côté, j'entendis dire hier chez le Baron qu'il alloit vous voir samedi ; je n'y conçois rien. O mon cher bon ami ! que ne suis-je auprès de vous ! Vous avez de la peine et je ne puis vous être bonne à rien. Vôtre Lettre vous a fait pleurer, puisse la mienne vous en faire autant ; mais que puis-je vous dire ? je ne sais rien sinon que Diderot et vous, vous [vous] aimez tendrement, qu'un mot mal entendu peut-être vous afflige. Prenez garde, prenez garde, mon cher ami, de ne point laisser cheminer le germe de l'aigreur ; peut-être

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

2. Cette date est proposée, dans les *Annales de J.-J. R.*, II, p. 24, par M. Eug. Ritter, qui remarque que les *Mémoires de M*[me] *d'Epinay* donnent de la présente lettre un texte « postiche » (Voy. t. II de l'édition Boiteau, p. 164, 165).

3. *Sic,* sur la copie ; par inadvertance, Rousseau a écrit « parti » pour « partie ».

avez-vous commencé par avoir raison, gardez-vous de finir par avoir tort : ce qui arriveroit si par exemple vous fermiez vôtre coeur à l'explication que vôtre ami va apparemment vous demander samedi. Car un mot de pitié pour la bonne vieille peut lui être échappé sans y attacher tout le sens que vous y mettez. Enfin il faut ce me semble, trente preuves complettes, avant d'en être à soupçonner ses amis d'avoir voulu nous manquer. Gardez-moi Lettre et réponse si tout n'est pas fini samedi. J'irai vous voir le plus tôt qu'il me sera possible ; mon coeur en attendant est bien auprès de vous.

Je ne réponds pas à ce que vous me dites sur Grimm ; je vais tâcher d'oublier bien vite que c'est vous qui le soupçonnez d'une infamie dont il n'y a qu'un misérable qui soit capable.

Bon jour mille fois, mon cher bon ami ; pour Dieu, calmez vôtre ame. Vous n'étes pas de sang-froid ; il faut l'être dans ce cas comme ami et comme philosophe. Je vous embrasse bien tendrement et de toute mon ame.

N° 349.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
À PARIS[1].

[jeudi matin, 17 mars 1757][2].

Je reçois vôtre Lettre, ma bonne amie, une heure après que je vous ai envoyé un exprès avec celles que vous me demandez. Je ne suis pas homme à précautions, et surtout avec mes amis, et je n'ai gardé aucune copie de mes lettres. Vous avez bien prévu que la vôtre m'attendriroit. Je vous

1. Transcrit le 26 février de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, l'adresse sur la 4e. Cachet oriental sur cire rouge. [P.-P. P.]
2. Il n'y a aucune date sur l'original autographe.

jure, ma bonne amie, que vôtre amitié m'est plus chére que la vie, et qu'elle me console de tout.

Je n'ai rien à répondre à ce que vous me marquez des bonnes intentions de Diderot, qu'une seule chose ; mais pesez-là bien. Il connoit mon caractére emporté et la sensibilité de mon ame. Posons que j'aye eu tort ; certainement il étoit l'agresseur, c'étoit donc à lui à me ramener par les voyes qu'il y savoit propres. Vn mot, un seul mot de douceur me faisoit tomber la plume de la main, les larmes des yeux, et j'étois aux pieds de mon ami. Au lieu de cela, voyez le ton de sa seconde Lettre ; voyez comment il racomode la dureté de la prémiére. S'il avoit formé le projet de rompre avec moi, comment s'y seroit-il pris autrement ? Croyez moi ma bonne Amie, Diderot est maintenant un homme du monde. Il fut un tems ou nous étions tous deux pauvres et ignorés et nous étions amis. J'en puis dire autant de Grimm. Mais ils sont devenus tous deux des gens importans, j'ai continué d'être ce que j'étois et nous ne nous convenons plus.

Au reste, je suis porté à croire que j'ai fait injustice à ce dernier et même que ce n'est pas la seule. Mais si vous voulez connoitre quelles ont été toujours pour lui mes dispositions intérieures, je vous renvoye à un mot du billet que vous avez dû recevoir aujourdui, et qui ne vous aura pas échapé. Mais tous ces gens la sont si hauts, si maniérés, si secs, le moyen d'oser les aimer encore ? Non, ma bonne Amie, mon tems est passé. Helas, je suis réduit à desirer pour eux que nous ne redevenions jamais amis ; il n'y a plus que l'adversité qui puisse leur rendre la tendresse qu'ils ont eüe pour moi [1]. Jugez si vôtre amitié m'est chére, à vous qui n'avez pas eu besoin de ce moyen cruel d'en connoitre le prix.

Surtout que Diderot ne vienne pas [2]. Mais je devrois me rassurer. Il a promis de venir.

1. « dans l'infortune », biffé.
2. Sur l'original, il n'y a pas de points de suspension, comme dans l'imprimé.

N° 350.

Lettre de Mad^e d'Epinay[1].

[Jeudi soir, 17 mars 1757].

Me voila plus en état de juger que ce matin quand je vous ai répondu. En vérité, mon cher bon ami, je lis et relis la prémiére Lettre de M. Diderot et n'y trouve pas un mot fait pour [vous] mettre tous dans l'état où vous étes. Je vois sa prémiére lettre pleine d'amitié, d'envie de vous voir, il vous tient un propos qui n'est rien moins qu'offensant, qui ne dit mot si l'on veut, qui peut à la plus grande rigueur s'interpréter comme de ces reflexions qu'on fait entre amis sur les inconvéniens qui balancent l'avantage d'un parti pris ou à prendre. Il a la délicatesse de se le reprocher et de vous prier à la fin de le lui pardonner, et vous partez de là pour croire qu'il vous regarde comme un scélérat, et pour vous conduire avec lui comme si en effet il vous traitoit comme tel. Je ne puis vous cacher que vous avez grand tort. Je fais profession de vous aimer de tout mon coeur, et c'est en conséquence que je ne balance point à vous dire mon avis ; vous avez tort, mon cher ami.

Bon Dieu ! que n'ai-je des ailes, et que ne puis-je être près de vous et près de ma mére ; j'apporterois peut-être un peu de soulagemens à vos peines. Quant à la seconde Lettre de M. Diderot je ne puis en rien dire ; c'est suivant celle que vous lui aurez écrite en réponse à la prémiére. Je ne veux point lui envoyer vôtre derniére ; il ne l'aura point, et j'éxige que vous ne la lui envoiyez point. Je me charge de lui faire dire par mon fils qui y va demain que vous le priez de ne pas aller Samedi à l'hermitage à cause du mauvais tems. Non pas, mon cher ami que je ne regarde comme une chose trés essentielle que vous vous voyiez promptement ; mais parce qu'en effet il

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

y auroit de quoi le rendre trés malade de lui laisser faire un pareil voyage à pied par le tems affreux qu'il fait. De grace, soyez un moment de sang-froid, et ne vous brouillez pas pour rien, exactement rien, avec le meilleur ami que vous ayez peut-être. Ecrivez-lui une lettre dictée par vôtre coeur, je suis sure qu'il vous parlera pour lui, comme le mien vous parle à présent pour vous ; avouez que vous avez mal conceu sa lettre. S'il avoit tort, il l'aura bien davantage ; et ne l'ayant pas, il ne vous en aimera que mieux. Remettez à un plus beau tems le plaisir de le voir ; priez-l'en, et ouvrez vôtre coeur à la douce consolation de retrouver le sien sensible à vôtre amitié. Vous étes dignes tous deux de vous aimer : une chimére doit-elle vous séparer ? Non, mon ami, l'orage n'est passé qu'à côté de vous ; ouvrez les yeux, et voyez le calme qui ne vous a point quitté ; le nuage n'a fait qu'obscurcir l'air qui vous environne pour un instant ; pourquoi en laisseroit-il des traces ? Ce seroit une grande consolation pour moi de vous savoir au moins tranquille, jusqu'à ce que M. Diderot puisse vous dire lui même ce que j'avois bien imaginé. C'est qu'il ne vous a rien dit qui soit fait pour vous choquer. Mon ami, ne m'écouterez-vous pas, en attendant que vous soyez en état de vous écouter vous même ? O mon bon et cher ami, vous m'avez écouté quelquefois ; vous en étes-vous repenti. Croyez que je ne fais que vous deviner, et que ce que je vous dis, vous vous le direz dans deux jours.

Quant à Mad^e le Vasseur, son affaire me paroit aisée à arranger. Veut-elle rester avec vous, ou non ? Si elle le veut, tout est dit. Si elle ne le veut pas, je m'en charge ; qu'elle vienne, je l'attends ; dès demain si cela lui convient. Si elle veut rester le printems et l'été, je la raméne à Paris cet Automne. Je ne dis pas seulement vos amis, mais quiconque vous connoit n'imaginera jamais qu'elle soit de force [à rester] à l'hermitage. En tous cas, qu'elle parle net, et que je sache sa décision deux jours à l'avance ; voilà tout ce que je vous demande.

Soyez tranquille sur Romilly ; j'ai fait pour lui tout ce qu'il

y avoit à faire ; il le sait et sait aussi que c'est vous qui m'en avez chargée ; vous pouvez vous dispenser de lui écrire si vous voulez.

Adieu, mon cher et malheureux ami : que je vous aime ! que je vous plains ! Si vous vouliez venir passer vingt quatre heures avec moi et ne voir uniquement que moi, je vous enverrois lundi matin à Montmorenci un carrosse qui vous rameneroit le Mardi matin. C'est que je prévois que ma mére sera bien encore huit jours sans que je puisse la quitter.

N° 351.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
RUE St HONORÉ VIS A VIS
LES CAPUCINS
À PARIS[1].

Ce Jeudi [soir, 17 mars 1757].

Mad^{e} le Vasseur doit vous écrire, ma bonne Amie ; Je l'ai priée de vous dire sincérement ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à son aise, je lui ai déclaré que je ne voulois pas voir sa Lettre, et je vous prie de ne me rien dire de ce qu'elle contient.

Je n'enverrai pas la mienne à Diderot, puisque vous vous y opposez. Mais, me sentant très griévement offensé, il y auroit, à convenir d'un tort que je n'ai pas, une bassesse et une fausseté que je ne saurois me permettre et que vous blâmeriez vous-même sur ce qui se passe au fond de mon coeur. L'Evangile ordonne bien à celui qui reçoit un soufflet d'offrir l'autre joüe, mais non de demander pardon. Vous rapelez-vous cet homme de la comedie qui crie au meurtre en donnant des coups de baton,[2] voila le role du Philosophe.

1. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 pages petit in-8°, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. Molière, *Les Fourberies de Scapin,* acte III, scène 2.

N'espèrez pas l'empêcher de venir par le tems qu'il fait: il seroit très fâché qu'il fut plus beau. La colére lui donnera le loisir et les forces que l'amitié lui refuse. Il s'excedera pour venir à pied me répéter les injures qu'il me dit dans ses lettres. Je ne les endurerai rien moins que patiemment; il s'en retournera être malade à Paris, et moi, je paroitrai à tout le monde un homme fort odieux. Patience![1] il faut souffrir. N'admirez vous pas la raison de cet homme qui me vouloit venir prendre à S[t] Denis en fiacre, y diner, et me ramener en fiacre, et à qui, huit jours après, sa fortune ne permet plus d'aller à l'hermitage autrement qu'à pied? Pour parler son langage, il n'est pas absolument impossible que ce soit là le ton de la bonne foi; mais dans ce cas il faut qu'il soit arrivé d'étranges révolutions dans sa fortune. O la Philosophie!

Je prends part au chagrin que vous donne la maladie de Madame vôtre mére; mais croyez que vôtre peine ne sauroit approcher de la mienne, on souffre moins encore de voir malades les personnes qu'on aime qu'injustes et cruelles.

Adieu, ma bonne Amie, voici la dernière fois que je vous parlerai de ce[tte] malheureuse affaire[2]. Vous me parlez d'aller à Paris avec un sang froi[d qui] me réjouiroit dans un[3] autre tems. [Je] me tiens pour bien dites toutes les b[elles] choses qu'il y auroit a dire la dessus mais avec tout cela je n'irai de ma vie à Paris, et je bénis le ciel de m'avoir fait ours, hermite, et têtu, plustôt que philosophe.

1. Il avait d'abord écrit « Patiemment il », puis a biffé les dernières lettres du premier mot, qu'il a changé en « Patience ! » Au dernier alinéa, les lettres entre crochets ont disparu par suite d'une déchirure du papier causée par le cachet.

2. La présente lettre, jusqu'au mot « affaire », est citée par Rousseau dans les *Confessions* (Livre IX). Il n'a pas jugé utile de reproduire la fin du dernier alinéa.

3. « un autre tems », telle est la leçon de l'autographe original. Les précédents éditeurs disent : « tout autre tems ».

N° 352.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
A PARIS[1].

Ce vendredi au soir [18 mars 1757].

J'envoie, Madame, savoir de vos nouvelles et de celles de Madame DesClavelles par d'Amour le fils qui va à Paris. Pour moi j'ai été incommodé ces deux jours et j'y ai beaucoup gagné; car j'ai toujours remarqué que les maux du corps calment les agitations de l'ame. J'aurois besoin du *Voyage de l'Amiral Anson :* si vous saviez où trouver ce livre, vous me feriez grand plaisir de l'emprunter pour une quinzaine de jours et de me l'envoyer[2]. Je crois que M. d'Holback l'a, et il se fera surement un plaisir de me le prêter. Si vous pouviez me l'envoyer par le retour de l'Amour, j'en serois fort aise; cependant cela ne presse pas absolument. Bon jour, ma bonne Amie, je suis touché de vos soins pour me rendre le repos, le malheur est que personne n'en dira à Diderot autant que vous m'en avez dit, et qu'en verité il est bien dur de porter en toute occasion les torts de nos amis et les vôtres.

Si vous ne trouvez pas aisement le livre, ne vous en tourmentez pas. Je le ferai demander à la Bibliotheque du Roi.

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, le texte sur les 2 premières, la 3e blanche et l'adresse sur la quatrième. Cachet de cire rouge : arabesques. [P.-P. P.]

2. Voyez la lettre à Mme d'Epinay du 26 mars, n° 356, avant-dernier alinéa, p. 49, où Rousseau remercie de l'envoi de ce livre.

N° 353.

Lettre de M. DeLeyre[1].

A Paris le 20 mars 1757.

Si vous saviez, mon cher Citoyen, toutes les tracasseries qui me sont survenues depuis que j'avois promis d'aller vous voir, vous me plaindriez au lieu de me blâmer : mais j'espére être bientôt à même de réparer toutes mes pertes et de profiter à loisir de vôtre commerce. Faites-moi le plaisir de me chercher un hermitage à loüer, qui soit à la portée du vôtre ; car je songe à la retraite. La fortune en faisant avorter toutes mes entreprises me conduit au port que je cherche. Je vais quitter le Journal[2] peut-être dans huit jours, mais surement dans quelques mois : n'en parlez à personne ; je vous dirai comment et pourquoi. Je vous avoüe que j'envisage avec plaisir les petits revers qui m'attacheront plus que jamais à vous. Si je pouvois, du moins, vous donner un peu de ma santé, et prendre, en échange, un peu de la force et de la fermeté de vôtre ame ; nous serions heureux l'un et l'autre. Voila les beaux jours ; voila la campagne. J'irai comme la fourmi m'approvisionner pour l'hiver ; si ce n'est pas plustôt pendant l'hiver qu'on doit écrire pour se reposer l'été. Bon jour, mon cher ami ; j'ai besoin plus que jamais de vôtre amitié pour me consoler de la malice et de la perfidie des hommes. Où avez-vous pris qu'ils étoient bons ? Dans vôtre coeur, sans doute ; mais leurs actions m'instruisent mieux que vos sentimens et les miens. Tout à vous, cher Citoyen. Mes complimens à Mad^e^ et Mlle le Vasseur. Je ne tarderai pas à vous voir.

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).
2. Le « Journal étranger » ; *cf.* T. II, p. 298.

N° 354.

[Mme d'Epinay à Rousseau][1].

[vers le 20 mars 1757].

Et vous prétendez que ma lettre vous a fait du bien? Celle que vous venez de m'écrire est plus injuste et plus remplie d'animosité que les premières. Mon ami, vous n'êtes point en état de vous juger; votre tête fermente; la solitude vous tue, et je commence à me repentir de vous avoir donné la facilité de vous y renfermer. Vous croyez avoir à vous plaindre aujourd'hui de M. Diderot, qui n'a cependant d'autre tort que d'avoir outré les expressions de la chaleur qu'il met à tout, et qui n'a d'autre but que de vous ramener au milieu de vos amis; il a épuisé en vain toutes les raisons relatives à votre santé, à votre sécurité, à votre bien-être; il a frappé une corde qui, dans tout autre temps, étoit faite pour vous toucher, le repos d'une femme de soixante-quinze ans[2], qui a eu la condescendance à s'isoler à son âge pour vous suivre; il a peut-être supposé qu'elle gémissoit en secret de passer l'hiver éloignée de tout secours; cela étoit naturel et vous lui en faites un crime! Mon ami, vous m'affligez; votre état me pénètre de douleur; car si vous m'eussiez dit de sang-froid tout ce qui se trouve dans vos trois lettres... Non, vous êtes malade; certainement vous l'êtes! Eh! qui m'assurera qu'il ne m'en arrivera pas au premier jour autant qu'à M. Diderot? On doit la

1. Transcrit de l'imprimé dans les *Mémoires de Mme d'Epinay,* II, p. 176-177. L'original n'est pas connu.

2. Dans plusieurs autres lettres, de l'année 1757, il est question de Mme Levasseur comme d'une femme de « quatre-vingts » ans. Ici, Mme d'Épinay lui donne cinq ans de moins. Mais le texte de la présente lettre est peut-être recomposé plus tard, de mémoire, et par conséquent ne peut pas être considéré comme un document sûr. [P.-P. P.]

vérité à ses amis dans tous les cas : malheur à ceux qui n'oseroient l'entendre. Vous n'êtes point fait pour méconnoître son langage, et vous ne méritez point d'amis qui puissent vous blesser lorsque vous êtes dans votre état naturel. Remettez vous-y donc promptement, et préparez-vous à ouvrir les bras à votre ami, qui ne doit pas tarder à s'y jeter, suivant ce que j'entends dire.

En attendant, Grimm me charge de vous faire passer ce paquet de la part du philosophe. Bonsoir, mon pauvre ours.

N° 355.

Lettre de M. Diderot [1].

[Vers le 22 ou 23 mars 1757].

Madame d'Epinay m'a fait dire vendredi [2] par Monsieur son fils que vous arriveriez samedi [3] et qu'il était inutile que j'allasse à l'Hermitage. Il eût été si bien à vous de venir et j'étois si convaincu que vous arriveriez que je vous attendis tout le jour. Il n'est pas difficile de deviner par quelle raison une femme honnête et vraye a pu se déterminer à ce petit mensonge.

Je comprends. Vous m'auriez chargé d'injures ; vous m'auriez fermé vôtre porte, et l'on a voulu vous épargner un procédé qui m'auroit affligé et dont vous auriez eu à rougir. Mon ami, croyez-moi, n'enfermez point avec vous l'injustice dans vôtre azile, c'est une facheuse compagnie. Vne bonne fois pour toutes, demandez-vous à vous-même ; qui est-ce qui a pris part à ma santé quand j'ai été malade ? qui est-ce qui m'a

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.
2. Le vendredi 18 mars.
3. Le samedi 26 mars.

soutenu quand j'ai été attaqué? Qui est-ce qui s'est interessé vivement à ma gloire? Qui est-ce qui s'est réjoui de mes succès ? Répondez-vous avec sincérité, et connoissez ceux qui vous aiment.

Si vous avez dit à Madame d'Epinay quelque chose qui soit indigne de moi, tant pis pour vous. On me voit, on m'entend, et l'on comparera ma conduite avec vos discours. Je vous renvoye vôtre Manuscrit, parce qu'on m'a fait assez entendre qu'en vous le reportant je vous exposerois à maltraiter vôtre ami. Oh ! Rousseau, vous devenez méchant, injuste, cruel, féroce, et j'en pleure de douleur. Vne mauvaise querelle avec un homme que je n'estimai, et que je n'aimai jamais comme vous, m'a causé des peines et des insomnies. Jugez quel mal vous me faites. Mais je crains que les liens les plus doux ne vous soient devenus indifférens.

Si je ne vous éloigne point par ma visitte, écrivez-le moi, et j'irai vous voir, vous embrasser et conférer avec vous sur vôtre ouvrage. Il n'est pas possible que je vous en écrive. Cela serait trop long. Vous savez que je n'ai que les mercredis et les samedis, et que les autres jours sont à la Chymie. Faites-moi signe quand vous voudrez et j'accourrai : mais j'attendrai que vous me fassiez signe.

M. D'Holback vous prie de prendre arrangement avec quelque imprimeur ou Libraire, afin que l'ouvrage que vous savez puisse paroitre.

N° 356.

A Mme [d'Epinay][1].

Ce samedi 26 [mars 1757][2].

Diderot m'a écrit une troisiéme lettre en me renvoyant mes papiers. Quoique vous me marquiez par la vôtre que vous m'envoyez ce pacquet, elle m'est parvenüe plus tard et par une autre voye ; de sorte que quand je l'ai receue, ma réponse à Diderot étoit déjà faite. Vous devez être aussi ennuyée de cette longue tracasserie que j'en suis excédé. Ainsi n'en parlons plus, je vous supplie.

Mais où avez vous pris que je me plaindrai de vous aussi ? Si j'avois à m'en plaindre ce seroit par ce que vous usez de trop de

---

N° 356 bis.

A l'Hermitage, ce jeudi [24 mars 1757].

Diderot m'a écrit une troisième lettre, en me renvoyant mes papiers. Ma réponse étoit faite quand j'ai reçu la vôtre ; il y a trop long tems que cette tracasserie dure ; il faut qu'elle finisse : ainsi n'en parlons plus. Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi, parce-que vous me querellez ? Eh ! vraiment, vous faites fort bien : j'en ai souvent grand besoin quand j'ai tort ; et même à présent que vous me querellez quand j'ai raison, je ne laisse pas de vous en savoir gré ; car je vois vos motifs, et tout ce que vous me dites, pour être franc et sincère, n'en a que mieux le ton de l'estime et de l'amitié. Mais vous

1. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. pleines in-4° [P.-P. P.]

2. Les mots « Ce samedi 26 » sont de la main de Rousseau, sur l'original autographe ; les précédents éditeurs impriment « ce jeudi » suivant une autre version, ainsi datée, de cette lettre, version qui est transcrite ici, en plus petit texte, du brouillon autographe, écrit l'avant-veille et conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. [P.-P. P.]

ménagemens avec moi et me traitez trop doucement. J'ai souvent besoin d'être plus gourmandé que cela, un ton de gronderie me plait fort quand je le mérite; je crois que je serois homme à le regarder quelquefois comme une sorte de cajolerie de l'amitié. Mais on querelle son ami sans le mépriser; on lui dira, fort bien qu'il est une bête, on ne lui dira pas qu'il est un coquin. Vous ne me ferez jamais entendre que vous me croyez faire grace en pensant bien de moi, vous ne m'insinuerez jamais qu'en y regardant de prés, il y auroit beaucoup d'estime à rabattre; vous ne me dirés pas; *encore y auroit-il bien à dire là-dessus.* Ce ne seroit seulement pas m'offenser; ce seroit vous offenser vous-même, car il ne convient pas à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal; que s'il m'étoit arrivé de mal interpréter sur ce point un discours de vôtre part; vous vous hâteriez assurément de m'expliquer vôtre idée, et vous garderiez de sou tenir durement ce même propos dans le mauvais sens où je l'aurois entendu. Comment, Madame, appellez-vous cela une forme, un extérieur?

J'ai envie, puisque nous traitons ce sujet[1], de vous faire ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié et sur ce que j'y veux mettre à mon tour. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes régles: Mais attendez-vous à ne m'en pas

---

ne me ferez jamais entendre que vous croyez me faire grace en parlant bien de moi: vous ne direz jamais: *Encore y auroit-il bien à dire là-dessus.* Vous m'offenseriez vivement, et vous vous outrageriez vous-même; car il ne convient point à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal. Comment, Madame, appelez-vous cela une forme, un extérieur?

En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre; en qualité de malade, j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la foiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Que je vous fasse donc ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes règles;

1. Sur l'original autographe, après « j'ai envie », Rousseau a écrit : « , du jour du malentendu, », mots qu'il a biffés pour écrire : « , puisque nous traitons ce sujet, ». [P.-P. P.]

voir départir aisément; car elles sont tirées de mon caractére que je ne puis changer.

Premiérement; je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres; qu'ils me conseillent sans prétendre me gouverner; qu'ils ayent toutes sortes de droit sur mon coeur, aucun sur ma liberté. Je trouve trés singuliers les gens qui sous ce nom prétendent toujours se mêler de mes affaires, sans me rien dire des leurs.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement; ils peuvent me tout dire : Hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris d'un indifférent m'est indifférent; mais si je le souffrois d'un ami, j'en serois digne. S'il a le malheur de me mépriser, qu'il ne me le dise pas; qu'il me quitte; c'est son devoir envers lui même. A cela prés, quand il me fait ses répresentations, de quelque ton qu'il les fasse, il use de son droit; quand, après l'avoir écouté, je fais ma volonté, j'use du mien; et je trouve mauvais qu'on me rabâche éternellement sur une chose faite.

Leurs grands empressemens à me rendre mille services dont je ne me soucie point, me sont à charge; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplait : D'ailleurs, tout le monde en

---

mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément ; car elles sont tirées de mon caractère, que je ne puis changer.

Prémièrement, je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres ; qu'ils me conseillent, et non pas qu'ils me gouvernent : je veux bien leur aliéner mon coeur, mais non pas ma liberté.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement. Ils peuvent me tout dire : hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris des indifférents m'est indifférent; mais si je le souffrois de mes amis, j'en serois digne. S'ils ont le malheur de me mépriser, qu'ils ne me le disent pas ; car à quoi cela sert-il ? Qu'ils me quittent, c'est leur devoir envers eux-mêmes. A cela près, quand ils me font leurs représentations, de quelque ton qu'ils les fassent, ils usent de leur droit ; quand, après les avoir écoutés, je fais ma volonté, j'use du mien ; et je ne veux plus que, quand j'ai pris une fois mon parti, ils y trouvent sans cesse à redire, en m'accablant de criailleries éternelles et tout à fait inutiles.

Leurs grands empressemens à me rendre mille services dont je ne me soucie point me sont à charge ; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît : d'ailleurs tout le monde en peut faire autant.

peut faire autant; j'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer; voila ce que les amis seuls peuvent faire. Je m'indigne surtout quand le prémier venu les dedomage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire supporter leurs bienfaits : Mais quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût et non pas le leur : car nous pensons si différemment sur tant de choses que souvent ce qu'ils estiment bon, me paroît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirois bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier : Mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison : Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colére mal à propos, il ne doit pas s'y mettre à mon éxemple, ou bien il ne m'aime pas. Au contraire, je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien; entendez-vous, Madame : En un mot, qu'il comence par m'appaiser, ce qui surement ne sera pas long : car il n'y eut jamais d'incendie au fond de mon coeur qu'une larme ne put éteindre. Alors, quand je serai

---

J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer; voilà ce que les amis seuls savent faire. Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédomage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire endurer leurs bienfaits; et, quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût, et non pas le leur : car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils jugent bon me paroît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirois bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier, mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal à propos, je ne veux point qu'il s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien; entendez-vous Madame ? en un mot, qu'il commence par m'appaiser, ce qui ne sera pas long; car il n'y a point d'incendie au fond de mon coeur qu'une larme ne puisse éteindre. Alors, quand je serai attendri, calmé, honteux,

attendri, calmé, honteux, confus; qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait, et surement il sera content de moi. S'il est question d'une minutie qui ne vaille pas l'éclaircissement; qu'on la laisse tomber; que l'agresseur se taise le premier, et ne fasse pas un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage. Voila ce que je veux que mon ami fasse envers moi et que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas.

Je pourrois vous citer là-dessus une espéce de petit éxemple dont vous ne vous doutez pas quoiqu'il vous regarde. C'est au sujet d'un billet que je receus de vous il y a quelque tems en réponse à un autre dont je vis que vous n'étiez pas contente et où vous n'aviez pas, ce me sembla, bien entendu ma pensée[1]. Je fis une réplique assés bonne ou du moins elle me parut telle; elle avoit surement le ton de la véritable

---

confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait; et surement il sera content de moi. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi quand j'ai tort, et ce que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas. S'il est question d'une minutie, qu'on la laisse tomber, et qu'on ne se fasse pas un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage.

Je puis vous citer là-dessus une espèce de petit éxemple dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde; c'est à l'occasion de ce billet où je vous parlois de la Bastille dans un sens bien différent de celui où vous le prîtes, et que vous n'entendîtes assurément pas comme je vous l'avois écrit[1]. Vous m'écrivîtes une lettre bien éloignée d'être injurieuse et désobligeante (vous n'en savez point écrire de telles à vos amis), mais où je voyois que vous étiez mécontente de la mienne. J'étois persuadé, comme je le suis encore, qu'en cela vous aviez tort; je vous répliquai : vous aviez établi certaines maximes, qu'il faut aimer les hommes indifféremment; qu'il faut être content des autres, pour l'être de soi; que nous sommes faits pour la société, pour supporter mutuellement nos défauts, pour avoir entre nous une intimité de frères, etc. Vous m'aviez mis précisément sur mon terrain. Ma lettre étoit bonne, du moins je la crus telle, et surement vous auriez pris du tems pour y répondre. Prêt à la fermer, je la relus avec plaisir; elle avoit,

1. *Cf.* n° 275, t. II, p. 262 et n° 331, t. III, p. 2, note 3.

amitié, mais en même tems une certaine vivacité dont je ne puis me défendre, et je craignis, en la relisant, que vous n'en fussiez pas plus contente que de la prémiére; à l'instant, je jettai ma Lettre au feu; je ne puis vous dire avec quel contentement de coeur je vis brûler mon éloquence. Je ne vous en ai plus parlé, et je crois avoir acquis l'honneur d'être battu. Il ne faut quelquefois qu'une étincelle pour allumer un incendie. Ma chére et bonne Amie, Phytagore disoit qu'on ne devoit jamais attiser le feu avec une épée, cette sentence me paroit la plus importante et la plus sacrée des Loix de l'amitié.

J'exige d'un ami bien plus encore que tout ce que je viens de vous dire; plus même qu'il ne doit éxiger de moi, et que je n'éxigerois de lui, s'il étoit à ma place et que je fusse à la sienne. En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre; si j'ai quelque tort avec un ami qui vive dans le monde, il y songe un moment et mille distractions le lui font oublier le reste de la journée; Mais rien ne me distrait sur les siens; privé de sommeil, je m'en occupe durant la nuit entiére; seul à la promenade, je m'en occupe depuis[1] que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se couche; mon coeur n'a pas un instant de relâche, et les duretés d'un ami me donnent dans un jour des années de douleurs[2]. En qualité de malade,

---

n'en doutez pas, le ton de l'amitié, mais une certaine chaleur dont je ne puis me défendre. Je sentis que vous n'en seriez pas plus contente que de la première, et qu'il s'élèveroit entre nous un nuage d'altercation dont je serois la cause. A l'instant je jetai ma lettre au feu, résolu d'en demeurer là. Je ne saurois vous dire avec quel contentement de coeur je vis brûler mon éloquence, et vous savez que je ne vous en ai plus parlé. Ma chère et bonne amie, Pythagore disoit qu'il ne faut jamais attiser le feu avec une épée; cette sentence me paroît être la plus importante et la plus sacrée des Loix de l'amitié.

1. Sur l'original autographe, après « depuis », Rousseau a écrit « l'instant », qu'il a biffé ; sept mots plus loin, il avait écrit « celui » ; puis il a biffé « lui ». [P.-P. P.]

2. Sur l'original autographe, « Souffrances » biffé et « douleurs » en surcharge. [P.-P. P.]

j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la foiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre; Quel est l'ami, quel est l'honnête homme qui ne doit pas craindre d'affliger un malheureux tourmenté d'une maladie incurable et douloureuse? Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Tous ces ménagemens que j'exige, vous les avez eus sans que je vous en parlasse; et surement jamais un véritable ami n'aura besoin que je les lui demande. Mais ma chére Amie, parlons sincérement, me connoissez-vous des amis[1]? Ma foi, bien m'en a pris d'apprendre à m'en passer. Je connois force gens qui ne seroient pas fâchés que je leur en eusse obligation, et beaucoup à qui j'en ai en effet; mais des coeurs dignes de répondre au mien[2]; ah, c'est bien assés d'en connoitre un.

Ne vous étonnez[3] pas si je prends Paris toujours plus en haine. Il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos Lettres. On ne m'y reverra jamais. Si vous voulez me faire vos representations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira; vous en avez le droit. Elles seront bien reçües et inutiles; après cela vous n'en ferez plus.

J'ai bien d'autres prétentions encore avec mes amis, et elles augmentent à mesure qu'ils me sont chers : aussi serai-je de jour en jour plus difficile avec vous. Mais, pour le coup, il faut finir cette lettre.

Je vois, en relisant la vôtre, que vous m'annoncez le pacquet de Diderot. L'un et l'autre ne me sont pourtant pas parvenus ensemble, et j'ai reçu le pacquet long-tems avant la Lettre. Ne vous étonnez pas si je prends Paris toujours plus en haine : il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres. Je n'irai jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit. Elles seront bien reçues et inutiles; après cela vous ne m'en ferez plus.

1. « J'espere qu'il me reste », mots biffés sur l'original autographe. [P.-P. P.]
2. « Je n'en connois guéres encore... », mots biffés sur l'original autographe. [P.-P. P.]
3. « Mais je n'approuve », mots biffés et remplacés par « Ne vous étonnez », sur l'original autographe. [P.-P. P.].

Faites tout ce que vous jugerez à propos au sujet du Livre de M. d'Holback, excepté de vous charger de l'Edition. C'est une maniére de faire acheter un Livre par force, et de mettre à contribution ses amis. Je ne veux point de cela.

Je vous remercie du Voyage d'Anson; je vous le renverrai la semaine prochaine.

Pardonnez les ratures. Je vous écris au coin de mon feu ou nous sommes tous rassemblés; les Gouverneuses épousent avec le jardinier les histoires de tous les pendus du païs, et la gazette d'aujourdui est si abondante que je ne sais plus du tout ce que je dis. Bon jour ma bonne Amie.

Faites ce que vous jugerez à propos au sujet du livre de M. d'Holback; mais je n'approuve point qu'on se charge d'une Edition, et surtout une femme. C'est une maniére de faire acheter un Livre par force, et de mettre à contribution ses amis; je ne veux point de cela. Bon jour, ma bonne Amie.

N° 357.

A M. [DIDEROT][1].

[26 mars 1757].

J'ai envie de reprendre en peu de mots l'histoire de nos démêlés. Vous m'envoyâtes vôtre livre. Je vous écrivis là-dessus un billet[2] le plus tendre et le plus honnête que j'aye écrit de ma vie, et dans lequel je me plaignois, avec toute la douceur de l'amitié, d'une maxime très-louche, et dont on pourroit me faire une application bien injurieuse. Je reçus en réponse une lettre trés-sèche, dans laquelle vous prétendez me faire grâce en ne me regardant pas comme un malhonnête homme; et cela uniquement parce que j'ai chez moi une femme de quatre-vingts ans : comme si la campagne étoit mortelle à cet âge, et qu'il n'y

1. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 141-143).
2. Billet perdu.

eût de femmes de quatre-vingts ans qu'à Paris. Ma réplique avoit toute la vivacité d'un honnête homme insulté par son ami ; vous repartîtes par une lettre abominable. Je me défendis encore, et très fortement ; mais, me défiant de la fureur où vous m'aviez mis, et dans cet état même, redoutant d'avoir tort avec un ami, j'envoyai ma lettre à Mad[e] d'Epinay, que je fis juge de nôtre différend. Elle me renvoya cette même lettre, en me conjurant de la supprimer, et je la suprimai. Vous m'en écrivez maintenant une autre dans laquelle vous m'appelez méchant, injuste, cruel, féroce. Voilà le précis de ce qui s'est passé dans cette occasion.

Je voudrois vous faire deux ou trois questions très simples. Quel est l'agresseur dans cette affaire? Si vous voulez vous en rapporter à un tiers, montrez mon premier billet; je montrerai le vôtre.

En supposant que j'eusse mal receu vos reproches, et que j'eusse tort dans le fond, qui, de nous deux, étoit le plus obligé de prendre le ton de la raison pour y ramener l'autre? Je n'ai jamais résisté à un mot de douceur. Vous pouvez l'ignorer, mais vous pouvez savoir que je ne cède pas volontiers aux outrages. Si vôtre dessein, dans toute cette affaire, eût été de m'irriter, qu'eussiez-vous fait de plus?

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils enfin, ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire ; de ne pas me laisser tyranniser à vôtre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, et de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis. Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami ! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur, si je croyois jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services ; je ne les avois point oubliés ; mais ne vous y trompez pas : beaucoup de gens m'en ont rendu qui n'étoient pas de mes amis. Vn honnête homme qui ne sent rien, rend service et croit être ami : il se trompe,

il n'est qu'honnête homme. Tout vôtre empressement, tout vôtre zèle pour me procurer des choses dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié; et c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé; et tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, et demande-lui si, quand ma présence étoit douce à ton coeur affligé, je comptois mes pas et regardois au tems qu'il faisoit, pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible et dur! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, et te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reste, je ne veux plus rien de toi.

Il est vrai que j'ai engagé Mad[e] d'Epinay à vous empêcher de venir samedi dernier. Nous étions tous deux irrités : je ne sais point mesurer mes paroles; et vous, vous êtes défiant, ombrageux, pesant à la rigueur les mots lâchés inconsidérément, et sujet à donner à mille choses simples un sens subtil auquel on n'a pas songé. Il étoit dangereux en cet état de nous voir. De plus, vous vouliez venir à pied; vous risquiez de vous faire malade, et n'en auriez pas, peut-être, été trop fâché. Je ne me sentois pas le courage de courir tous les dangers de cette entrevue. Cette frayeur ne méritoit assurément pas vos reproches; car, quoi que vous puissiez faire, ce sera toujours un lien sacré pour mon coeur que celui de nôtre ancienne amitié; et, dussiez-vous m'insulter encore, je vous verrai toujours avec plaisir, quand la colère ne m'aveuglera pas.

A l'égard de Mad[e] d'Epinay, je lui ai envoyé vos lettres et les miennes; je serois étouffé de douleur sans cette communication; et, n'ayant plus de raison, j'avois besoin de conseils. Vous paroissez toujours si fier de vos procédés dans cette affaire, que vous devez être fort content d'avoir un témoin qui les puisse admirer. Il est vrai qu'elle vous sert bien; et, si je ne connoissois son motif, je la croirois aussi injuste que vous.

Pour moi, plus j'y pense, moins je puis vous comprendre.

Comment, parce qu'à propos de je ne sais pas trop quoi vous avez dit que le méchant est seul, faut-il absolument me rendre méchant, et sacrifier vôtre ami à cette sentence? Pour d'autres auteurs, l'alternative seroit dangereuse: mais vous! D'ailleurs, cette alternative n'est point nécessaire; vôtre sentence, quoique obscure et louche, est très-vraie en un sens, et dans ce sens, elle ne me fait qu'honneur : car, quoi que vous en disiez, je suis beaucoup moins seul ici que vous au milieu de Paris. Diderot! Diderot! je le vois avec une douleur amère: sans cesse au milieu des méchans, vous apprenez à leur ressembler; vôtre bon coeur se corrompt parmi eux, et vous forcez le mien de se détacher insensiblement de vous.

N° 358.

Lettre de M. DeLeyre[1].

A Paris, le 31 mars 1757[2].

Je vis hier M. Diderot, cher Citoyen. Vous l'auriez vu Dimanche s'il n'y avoit pas eu leçon samedi chez M. Rouelle. Vous serez bientôt d'accord; vôtre derniére lettre l'a calmé. Engagez-le à vous dire tout ce qu'il a sur le coeur. Ce n'est que par des ouvertures entiéres que vôtre amitié doit se tranquilliser. Ce qu'il y a de singulier, c'est que vous étes l'un pour l'autre l'objet de la plus grande estime, et que vous vous accusez mutuellement de n'en avoir pas assez. Moi qui crois lire dans vos ames, tout vôtre écolier que je suis, je vois que vous vous aimez et vous respectez profondément, et cependant vous faites presque comme s'il n'en étoit rien. Je serois bien fâché, pour l'honneur de la philosophie, ou plustôt de la vertu, que les petits esprits et les méchans fussent témoins de vos petites altercations. Cependant j'y apperçois, si je l'ose dire le

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).

2. Le 31 mars 1757 était un jeudi. Le dimanche dont parle De Leyre à la seconde ligne était donc le 27 février.

sublime de l'amitié, et tout ce par quoi elle peut ressembler à l'amour; des reproches sanglans, des duretés améres, des remords, des retours, en un mot, ce qui cimente et redouble l'union. On avoit mal rendu ce que vous dites sur le changement de sa fortune. D'abord, il m'avoit fait entendre que le bon succés de sa Piéce* avoit altéré ses sentimens, selon vous : depuis, il m'a dit qu'au contraire vous supposiez que le mauvais succés pouvoit avoir diminué ses ressources. Il n'est rien de tout cela, et j'ai eu le bonheur de lui voir adopter le véritable sens de vos paroles.

J'ai commencé par lui dire tous vos défauts, qui se réduisent à une extrême fermeté dans vos résolutions ; chose que j'admire et que je voudrois pouvoir imiter. Il vous a pris sur ce pied-là; pourquoi tenteroit-il de vous réformer? Faites une chose pour vous voir plus souvent. Donnez-vous rendez-vous à St Denis. Vous pourrez diner ensemble presque toutes les semaines dans les beaux jours. Prenez l'un et l'autre sur vôtre caractére de vous écrire plus souvent; vous n'en viendrez jamais à des lettres si désolantes. Rappellez-vous, en un mot, que vous devez à vôtre repos mutuel la continuation de la bonne intelligence qui fait une partie de votre force. Qui aimerez-vous, Messieurs, quand vôtre amitié réciproque aura cessé? Vous acheverez de haïr tous les hommes et lui finira de les aimer. Me fais-je entendre? Vous deviendrez (Pardon, je vous prie,) un Misantrope consommé, et vôtre ami ne sera plus philantrope. Vous m'avez donné de si nobles idées de la vérité et de la vertu! Serois-je donc encore trompé, moi qui le fus jusqu'au moment où je vous ai connus tous deux? Ne faites pas cette playe à mon coeur, ou plustôt aux vôtres : car vous seriez les prémiers blessés, et vous le seriez sans reméde. Si l'estime que j'ai conçue pour vous, ô mes divins amis, pouvoit être une illusion; faites qu'elle soit éternelle.

P. S. Attendez à samedi; si le tems est beau, vous serez satisfait.

* « Le fils naturel. » (*Note de J.-J. Rousseau.*)

N° 359.

A Monsieur
Monsieur Vernes
ministre du St Evangile
demeurant au bas de la Cité
a Genève[1].

A l'Hermitage le 4 avril 1757.

Vôtre Lettre, mon cher Concitoyen, est venüe me consoler dans un moment où je croyois avoir à me plaindre de l'amitié, et je n'ai jamais mieux senti combien la vôtre m'étoit chére. Je me suis dit : je gagne un jeune Ami ; je me survivrai dans lui ; il aimera ma memoire encore après moi » ; et j'ai senti de la douceur à m'attendrir à cette idée.

J'ai lu avec plaisir les vers de M. Roustan. Il y en a de très-beaux parmi d'autres fort mauvais, mais ces disparates sont ordinaires au Genie qui commence. J'y trouve beaucoup de bonnes pensées et de la vigueur dans l'expression ; j'ai grand peur que ce jeune homme ne devienne assés bon Poëte pour être un mauvais prédicateur, et le métier qu'un honnête homme doit le mieux faire, c'est toujours le sien. Sa piéce peut devenir fort bonne ; mais elle a besoin d'être retouchée, et à moins que M. de Voltaire n'en voulut bien prendre la peine, cela ne peut pas se faire ailleurs qu'à Paris ; car il y a une certaine pureté de gout et une certaine correction de Stile qu'on n'atteint jamais dans la province quelque effort qu'on fasse pour cela. Je chercherai volontiers quelque ami qui corrige la piéce et ne la gâte pas ; c'est la maniére la plus honnête et la plus convenable dont j'en puisse remercier l'auteur ; mais son consentement est préalablement necessaire.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 203, n° 119), 4 p., la troisième n'offrant que 4 lignes, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie.

Il est vrai, mon Ami, que j'espérois vous embrasser ce Printems, et que je compte avec impatience les minuttes qui s'écoulent jusqu'a ma retraitte dans la patrie, ou du moins à son voisinage. Mais j'ai ici une espéce de petit menage une vieille gouvernante de 80 ans qu'il m'est impossible d'emmener et que je ne puis abandonner jusqu'à ce qu'elle ait un azile ou que Dieu veuille disposer d'elle; je ne vois aucun moyen de satisfaire mon empressement et le vôtre tant que cet obstacle subsistera.

Vous ne me parlez ni de vôtre santé ni de vôtre famille, voila ce que je ne vous pardonne point, je vous prie de croire que vous m'étes cher et que j'aime tout ce qui vous appartient. Pour moi, je traine et souffre plus patiemment dans ma solitude, que quand j'étois obligé de grimacer devant les importuns; cependant je vais toujours, je me promene, je ne manque pas de vigueur, et voici le tems où je vais me dédommager du rude hiver que j'ai passé dans les bois.

Je vous prie instamment de ne point m'addresser de Lettres chez Madame d'Epinay; cela lui donne des embarras, et multiplie les frais; il faut écrire, envoyer des exprès, etc., on évite tout cela en m'écrivant tout bonnement *à l'hermitage sous Montmorenci par Paris*. Les Lettres me sont plus promptement, aussi fidelement rendues et à moindres fraix pour Mad^e^ d'Epinay et pour moi. A la vérité quand il est question de Pacquets un peu gros, comme le précédent on peut mettre une enveloppe avec cette Addresse *A Monsieur De Lalive d'Epinay, fermier général du Roy, à l'Hôtel des Fermes; à Paris*. Car, ce que je vois qu'on ne sait pas à Genéve, c'est que les fermiers Généraux ont bien leurs Ports francs à l'Hôtel des Fermes, mais non pas chez eux. Encore faut-il bien prendre garde qu'il ne paroisse pas que leurs pacquets contiennent des Lettres à d'autres adresses; et il y a dans cette économie une petite maneuvre que je n'aime point.

Adieu, mon cher Concitoyen, quand viendra le tems où nous irons ensemble profiter des utiles delassemens de ce Medecin du corps et de l'ame, de ce Chrysippe mo-

derne[1], que j'estime plus que l'ancien, que j'aime comme mon ami et que je respecte comme un maitre?

Je vous envoye ouverte ma réponse à M. Roustan afin que vous en jugiez et que vous la supprimiez si vous la croyez capable de lui déplaire; car assurément ce n'est pas mon intention.

[La lettre à Roustan, annoncée au *post-scriptum*, n'est pas connue; Rousseau avait reçu précédemment un poème accompagné de la lettre que voici :

« LETTRE DE M. ROUSTAN[2].

« A Genève, le 5 mars 1757.

« Monsieur,

« Je prends la liberté de vous dédier ce petit Poëme. Vos écrits me sont si familiers, j'en chéris si fort les principes et ils ont tellement guidé ma plume, que je n'aurois pu sans injustice ne vous pas faire homage de ce que je tiens de vous. M. Vernes a encouragé ma hardiesse et j'ai espéré qu'il vous la feroit excuser.

« Je suis un pauvre étudiant en Théologie, médisant des sciences que j'ignore, maudissant celles qu'on me force d'apprendre, n'ayant pas encore assez de philosophie pour ne haïr dans le vicieux que le vice, chérissant tendrement l'homme de bien et en tout plus propre à prêcher more piscatorio quam aristotelico.

« Parmi les Hébreux on donnoit aux Disciples des Prophètes le nom de leurs fils, supposant que ceux-là étoient plus peres qui enseignoient à bien vivre, que ceux même qui avoient donné la vie. Or en ce sens, Monsieur, il n'est personne au monde qui puisse avec plus de justice prétendre au nom de vôtre fils que moi; heureux si la pratique répond à ma foi et me sert de preuve que je tiens mon ame de vous. C'est depuis vous, Monsieur, que je soutiens qu'il n'est pas possible d'être philantrope sans gourmander un peu les vices, et que les méchans sont les vrais misantropes. C'est d'après vous que je défens à cor et à cri la thése que nos passions sont autant d'ouvriéres qui forgent nos fers, et que l'unique secret de déconforter les tyrans et les politiques, est de

1. Le docteur Tronchin.

2. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7885, p. 120-121).

borner sa gloire à leur échapper. Plus je me repasse en revue, plus je trouve que je suis tout pétrifié de Socrate ; lui et vous faites même histoire, et en vérité nous sommes si Athéniens qu'un Socrate n'est pas de trop parmi nous. Enfin, Monsieur, je vous dirois que je vous admire, si l'étonnement qu'inspire un homme vertueux n'étoit trop humiliant pour le reste du genre humain. Je me borne donc à vous assurer qu'il n'y a personne au monde qui se réjouïsse plus que moi que vous y soyez, et qui soit avec un plus profond respect et une plus parfaite estime, Monsieur, votre &c. »

Le poème annoncé par Roustan occupe, dans le recueil 7885 de Neuchâtel, les pages 122-128, à la suite de la lettre. En tête, Rousseau a mis cette note : « N. B. J'engageai M. Deleyre à revoir cette pièce de M. Roustan et dans une promenade il la retoucha jusqu'à l'endroit marqué par un Astérique. J'ai pris aussi la liberté d'y changer quelques vers ». — Il y a, en tout, 280 vers, dont 76 avant l'astérisque et 204 après.]

N° 360.

A M[me] [d'Epinay][1].
(Authenticité douteuse.)

[4 avril (?) 1757][2].

Il y a si long-tems que je n'ai reçu de vos nouvelles par vous-même, que je serois fort inquiet de vôtre santé si je ne savois d'ailleurs qu'à votre fluxion près elle a été passable. Je n'ai jamais aimé entre amis la règle de s'écrire exactement, car l'amitié elle-même est ennemie des petites formules; mais la circonstance de ma dernière lettre me donne quelque inquiétude sur l'effet qu'elle aura produit sur vous; et si je n'étois rassuré par mes intentions, je craindrois qu'elle ne vous eût déplu en quelque chose. Soyez bien sure qu'en pareil cas j'aurois mal expliqué ou vous auriez mal expliqué mes sentimens; voulant être estimé de vous, je n'ai prétendu y faire que mon apologie vis-à-vis de mon ami Diderot et des autres personnes qui ont autrefois porté ce nom; et qu'hors les témoignages de mon attachement pour vous, il n'y avoit rien dans cette lettre dont j'aye prétendu vous faire la moindre application. Ce qui me rassure aussi bien que mon coeur, c'est le vôtre qui n'est rien moins que défiant; et je ne puis m'empêcher de

1. Transcrit des *Mémoires de M[me] d'Epinay*, t. II, p. 183-184. L'original autographe n'est pas connu. Ce texte ne figure pas parmi les lettres de Rousseau à M[me] d'Epinay, provenant de Brunet et que conserve M. le marquis de Rochambeau.

2. Les précédents éditeurs placent cette lettre en février. M. Eugène Ritter (*Annales*, II, p. 27) la date du 4 avril 1757. J'ai, en ce qui me concerne, quelque doute sur son authenticité. L'original autographe n'en est cité nulle part. N'aurait-elle pas été fabriquée pour les *Mémoires de M[me] d'Epinay?* Ce qui me le fait croire, c'est: 1° La nouvelle que donne Rousseau de la visite qu'il a reçue de Diderot, car, cette nouvelle, il la donne dans une autre lettre, que je crois du 10 avril et qu'on verra plus loin (n° 362); 2° Le texte de la réponse qui suit (n° 361), texte que je crois également fabriqué après coup, et qui est très différent de celui (n° 361 bis), que M[me] d'Epinay a réellement envoyé à Rousseau, en réponse au n° 356. [P.-P. P.]

croire que si vous eussiez été mécontente de moi, vous me l'auriez dit; mais je vous en prie, pour me tranquilliser tout-à-fait, dites-moi que vous ne l'êtes pas. Bon jour, ma bonne amie.

Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Diderot, il a passé hier la journée ici. Il y a long-tems que je n'en ai passé d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami.

N° *361*.

Lettre de Mme d'Epinay à Rousseau[1].
(Authenticité douteuse.)

[5 avril (?) 1757].

Non, assurément, mon ami, votre lettre ne m'a ni déplu, ni fâchée, la preuve en est que je ne vous ai point écrit; mais elle n'étoit pas faite d'ailleurs pour me faire éprouver aucun sentiment désagréable. Je voulois vous répondre un peu en détail, et je n'en ai pas eu le loisir. Voilà la cause de mon silence.

Je crois, mon ami, qu'il est fort difficile de prescrire des régles sur l'amitié, car chacun les fait, comme de raison, suivant sa façon de penser. Vous m'annoncez vos prétentions envers vos amis; il en viendra ensuite un autre des miens qui en aura de tout opposées; de sorte que moi, qui aurai aussi un caractère tout divers, je trouverai dix fois par jour le secret de me faire maudire de mes amis, et de mon côté je les enverrai nécessairement au diable. Il y a deux points généraux, essentiels et indispensables dans l'amitié, auxquels tout le

1. Transcrit de l'imprimé dans les *Mémoires de Mme d'Epinay*, t. II, p. 184-186. L'original n'est pas connu. Cette lettre répond à la fois à la précédente (*cf.* les premières et les dernières lignes) et au n° 356. Mais le texte reçu par Rousseau en réponse au n° 356 n'est pas celui-ci, que donnent les *Mémoires*. Il est dans la lettre qui suit, transcrite de la copie de J.-J., conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. [P.-P. P.]

monde est forcé de se réunir, l'indulgence et la liberté; sans cela, il n'est pas de liens qui ne se brisent: c'est à peu près à quoi se réduit mon code. Je ne saurois exiger que mon ami m'aime avec chaleur, avec délicatesse, avec réflexion ou avec effusion de coeur, mais seulement qu'il m'aime le mieux qu'il pourra, comme le comporte sa manière d'être; car tout mon désir ne le reformera pas s'il est concentré, ou léger, ou sérieux, ou gai; et ma réflexion se portant sans cesse sur cette qualité qui lui manque et que je m'obstine à lui vouloir trouver, va nécessairement me le rendre insupportable. Tenez, il faut aimer ses amis, comme les vrais amateurs aiment les tableaux; ils ont les yeux perpétuellement attachés sur les beaux endroits, et ne voient pas les autres.

S'il s'élève une querelle, dites-vous? Si mon ami a des torts, etc., etc. Eh! mais je ne sais ce qu'on veut dire quand on s'écrie: mon ami a des torts avec moi? En amitié, je n'en connois que d'une espèce, c'est la méfiance. Mais lorsque je vous entends dire: un tel jour il m'a fait un mystère; un autre, il a préféré telle chose au plaisir d'être avec moi, ou à une attention qu'il me devoit, ou bien il auroit dû me faire un tel sacrifice. Et puis vient une bouderie. Eh! laissez ce commerce de miséres et d'ergoteries à ces coeurs vides et à ces têtes sans idées: cela ne va qu'à ces sots petits amants vulgaires qui, au lieu de cette confiante sécurité, de ces délicieux épanchemens qui dans les âmes honnêtes et fortes augmentent le sentiment par l'exercice de la philosophie et de la vertu, mettent à la place de petites querelles fausses ou basses qui rétrécissent l'esprit, aigrissent le coeur et rendent les moeurs plates quand elles ne les rendent pas vicieuses. Est-ce à un philosophe, est-ce à un ami de la sagesse à courir la même carrière que ces dévots pusillanimes et bornés, qui mettent de petites pratiques foibles et superstitieuses à la place du véritable amour de Dieu? Croyez-moi, celui qui connoît bien l'homme lui pardonne aisément les foiblesses dans lesquelles il tombe, et lui sait un gré infini du bien qu'il fait et qui lui coûte tant à faire.

Je trouve que votre code de l'amitié, à la suite de votre querelle avec Diderot, ne ressemble pas mal au réglement que ne manque pas de faire la nation angloise, lorsque quelque crise lui fait apercevoir dans ses lois un vice qui bouleverse tout l'Etat, et auquel on ne peut remédier pour le présent, faute d'avoir été prévu.

Quant à moi, mon ami, lorsque j'ai établi pour premier principe la liberté et l'indulgence au commencement de ma lettre, je ne prévoyois pas faire autant d'usage de l'un et avoir autant besoin de l'autre. Passez-moi mon impertinence en faveur de ma franchise. Mon Dieu! que j'aurois de bonnes choses à vous dire encore, mais on vient m'interrompre à toutes minutes; je n'ai que le temps de vous confier en secret que je vous défie, malgré mes mauvaises plaisanteries, de vous fâcher contre moi; car, malgré vos défauts, je vous aime de tout mon coeur.

Je savois bien que vous seriez content dès que vous auriez vu M. Diderot; je ne sais pourquoi vous n'avez pas commencé votre lettre par cet article. Cela me fâche un peu.

N° 361 bis.

Lettre de Mad^e d'Epinay[1].

[avril 1757].

Si vous étiez dans vôtre état naturel, je vous laisserois réfléchir tout seul. Mais, mon ami, je ne vois que trop combien vôtre ame est ulcérée et noircie par l'amertume de votre situation. Je vous le repette, je suis dans vôtre coeur et j'y lis mieux que vous-même. Mais cela ne suffit pas; je veux toujours être à vos côtés pour tenir la balance entre votre naturel et

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel 7885). C'est là le texte de la réponse que Rousseau a reçue à sa lettre du 26 mars (n° 356), et le texte du n° 361 a été, je pense, reconstitué après coup (Voy. p. 59, note) [P.-P. P.]

l'humeur que vôtre état vous donne. C'est donc le papier à la main que je vous prie de réfléchir. La démarche que je leur demande est dictée par vôtre coeur, pourquoi ne voulez-vous pas l'écouter. Vous vous étes attendri un instant; cela me suffit pour vous juger. Est-ce à un homme comme vous à s'endurcir sur ses torts par des sophismes? Vous ne pouvez être un instant la dupe des accusations que vous faites contre nôtre ami. Si vous étiez en droit de le soupçonner vous auriez necessairement celui de le mépriser, et vous ne seriez pas le maître de ne le pas faire. Oh certainement rien n'auroit pu vous attendrir pour lui, et vous jouiriez de cette indifférence que vous croyez desirer à son égard, et que je vous réponds que vous seriez bien fâché d'avoir. Mais examinons un peu vôtre situation envers lui et la sienne envers vous.

Vous l'avez connu, dites-vous, l'homme du monde le plus aimable par les qualités du coeur, mais toujours un extérieur froid. Cela est en lui; il ne faut donc pas exiger de démonstrations d'un homme qui n'en sait point avoir. Vous l'avez aimé comme cela pendant trois ans et vous convenez que c'est l'homme du monde que vous avez aimé le plus tendrement; au bout de trois ans votre situation vous ayant rempli l'ame d'amertume vous lui avez vû des torts. Des torts? Mais je ne sais ce qu'on veut dire, lorsqu'on s'écrie; il a bien des torts avec moi! Là il a manqué de confiance ... ici il a preféré telle chose à une attention qu'il me devoit... il m'auroit dû faire tel sacrifice... et puis vient une bouderie qui ne seroit rien encore si elle étoit suivie d'une explication. Eh laissons ce commerce de miséres à tous ces coeurs vides de sentimens et à ces têtes sans idées. Cela ne va qu'à ces petits amans vulgaires qui n'ont que les sens agités, et qui, au lieu de cette confiance et de ces délicieux épanchemens, lesquels dans les ames honnêtes et fortes, telle qu'est la vôtre, augmentent les sentimens par la vertu et par la philosophie même : mettent à la place de petites querelles qui rétrecissent l'esprit, aigrissent le coeur et rendent les moeurs plates quand elles ne les rendent pas vicieuses. Voudriez-vous que vôtre humeur l'em-

portât sur vos sentimens et vôtre raison, et vous fit courir la même carriére que ces devots foibles et bornés qui mettent aussi de petites pratiques superstitieuses à la place du véritable amour de Dieu ?

Tous les faits vrais que vous avez à articuler contre lui ne portent pourtant que sur des miséres de cette espéce que vôtre noir a pris soin d'accumuler. Quant au grand grief, je n'en parle point ; il n'existe pas, il ne peut exister ; cela est démontré dès le commencement de l'autre page, et cela l'étoit bien auparavant dans vôtre coeur et dans le mien. Mais tout chimérique qu'il est ce grief, il a été articulé par vous, et à bien d'autres qu'à lui, ou pour mieux dire, à tous vos amis pendant quatre mois excepté à lui. Il est donc offensé, et il l'est d'autant plus que vous n'avez rien fait depuis deux ans pour réparer cette offense, au contraire. Voyez, mon ami, les sentimens de vôtre coeur à part, si vous avez le choix sur ce que vous avez à faire ! Oh combien cet acte de justice doit-il, non seulement ne vous pas coûter, mais vous être doux, puisqu'il doit vous réunir à un ami que vous aimez, qui vous aime, et qui n'attend que la plus légére marque de ce qu'il est en droit d'éxiger pour resserrer une amitié qui vous est chére et précieuse à tous deux. Songez surtout que dans l'impossibilité où est une ame tendre comme la vôtre de s'isoler et ne tenir à rien, la seule consolation qui lui reste dans vôtre affreuse situation est de multiplier ses appuis ou du moins de jouir de tous ceux qu'elle s'est choisis ; je ne dirai donc pas trop quand je dirai que l'honneur, vôtre coeur, et par consequent vôtre amour propre, vous oblige à ce que je vous engage de faire. Je cite l'amour-propre, parce qu'il a necessairement un grand rolle à jouer dans tout ceci. Il ne peut que vous y porter s'il est bien entendu, il vous en empêcheroit s'il était mal : mais commencez par voir les choses de sens froid, et je ne suis pas en peine du parti que vous lui laisserez prendre.

Voyons actuellement ce qui le concerne. Son ame est vraie et droite ; un peu resserrée naturellement et l'a été encore davantage par les différens malheurs qu'il a éprouvés. Il est

extrémement sensible quoique tranquille : il est né mélancolique, ce qui lui donne un extérieur indifférent, auquel il n'y a cependant que ceux dont il n'est pas connu qui se puissent méprendre. Vous le connoissez incapable de feindre un sentiment ni même une opinion. Vous le voyez fuir soigneusement tous les gens qu'il n'aime point, ou garder le silence s'il est forcé de rester où il lui déplait d'être. Il est au contraire à son aise avec les gens qu'il aime ; il y apporte la franchise la liberté et tout ce qui prouve qu'il est content. Voila les seules demonstrations extérieures qu'il faut attendre de lui dans le courant de la vie. Qu'il se présente ensuite quelque occasion où l'on ait besoin de lui ; si ce ne sont que des gens qui lui sont indifférens, sa bienfaisance et son aménité naturelles pourront bien lui faire desirer de les obliger, mais sa paresse l'empêchera souvent d'y réussir. S'il est au contraire question de ceux qu'il aime, sa paresse se change en une activité qui lui fait tout prévoir, tout faire, et qui ne laisse rien à desirer. Comme c'est moins son portrait que je prétends faire que d'établir vôtre position à tous deux, cette ébauche suffit pour vous montrer sa conduite claire envers vous, et loin que par celle qu'il a tenue l'amitié se trouve offensée, vous voyez comme il est en droit de se plaindre de l'offense que vous lui avez faite. Ses sentimens pour vous ne sont point sortis de son coeur. Je lui ai oui dire vingt fois que s'il eut pu croire un instant tenir aussi fortement à vous il auroit évité de vous connoitre, tant vôtre situation l'affectoit. Ce ne sont point là les sentimens d'un homme indifférent : vingt fois même depuis que vous ne vous voyez plus, il s'est de lui-même entretenu avec moi des moyens qu'on pourroit trouver de vous rendre vôtre état supportable, par les dédomagemens que l'amitié peut offrir, soit en cherchant à vous procurer un établissement qui tint le milieu entre vôtre retraite actuelle, où vos amis l'hiver ne peuvent aborder, et Paris que vous fuyez ; soit par d'autres soins que je n'aurois pas sitôt détaillés, et qui prouvent un coeur occupé de vous.

Je m'aquitte en ceci de ce que mon amitié vous doit à tous

deux. Comme c'est mon coeur qui me dicte, je n'ai pas pris garde aux termes dont je me suis servie. En tout cas, vous connoissez assez mon ame et ma façon de penser pour être sur que je ne veux ni vous offenser ni vous ménager. Je me crois obligée à vous dire encore, mon cher ami, que je crois fort vôtre devoir et votre bien être engagés à tout cela, que c'est pour vous beaucoup plus que pour lui et pour moi que je vous parle. Vous avez tort, et s'il est dans l'humanité la plus parfaite d'en avoir, il est indigne d'un homme comme vous de ne pas les réparer. C'est déroger à vôtre caractére; et moi qui vous aime pour vous et de toute mon ame, j'agirois contre mon coeur et contre mes principes, si je ne vous y engageois de tout mon pouvoir; c'est assez vous dire, mon ami, que je me croirois en droit de l'éxiger de vous, si je n'aimois mieux vous en laisser le mérite. Mérite que vous ne manquerez pas d'avoir si vous voulez être un instant de sens-froid, et éloigner ces malheureux sophismes qui seroient en effet fort comodes s'ils pouvoient prendre toujours la place de la vérité : mais leur régne n'est jamais de longue durée.

Oui, je vous suivrai dans vôtre rêverie jusqu'à la moindre de vos pensées. Vous m'entendrez vous crier d'accord avec vôtre conscience; je m'en impose! Elle a raison; et puis vous direz; mais que veut-elle de moi? Que je me réconcilie avec un ami que j'ai offensé, et qui, malgré cela, attend, les bras ouverts que je retourne à lui! Cette idée seule vous attendrira, et vous direz malgré vous; elle a raison; mon coeur me le dit. D'ailleurs, envisagerez-vous indifferemment aussi la douce l'inépuisable satisfaction d'avoir rempli un devoir et dont la récompense est dans les jours heureux et tranquilles que nous passerons tous ici? Songez-vous au bonheur qui doit suivre necessairement cette démarche? Je suppose un instant que vous ne retrouviez pas d'abord l'un pour l'autre cette même tendresse que vous avez eue : comptez-vous pour rien d'avoir détruit cette gêne qui vous met tous trois mal à l'aise? Mais vous n'en serez pas pour ce seul avantage; je vous en suis garant.

Voila, mon cher ami, ce que la rapidité de la conversation et l'attendrissement que j'éprouve souvent en parlant de choses qui me tiennent fortement au coeur, m'ont empêchée de vous dire de suite. D'ailleurs je remplis mieux mon projet en vous écrivant : Puisque je veux être toujours comme une ombre heureuse autour de vous qui vous entraîne au bonheur malgré vous.

N° 362.

A MADAME
MADAME D'EPINAY[1].

Ce Dim : matin [10 avril 1757].

Je receus vôtre Lettre, Madame, qui me fit un sensible plaisir, je n'y répondis pas parce qu'elle étoit elle-même une réponse, que je ne voulois pas vous donner occasion de vous fatiguer par trop écrire, et que j'étois paresseux moi-même. Comme j'espére vous aller voir dans la semaine, j'aurai bientôt la consolation d'achever avec vous cet entretien. Au reste, vous savez que le Philosophe[2] m'est venu voir. Autant en a fait hier au soir Monsieur d'Epinay. Voici deux copies du Salve dont l'une est pour lui et l'autre pour vous. Je vous les envoye avant qu'elles soient davantage enfumées; ne m'en envoyés pas l'argent attendu que vous avez oublié de faire la déduction du Caffé sur les manchettes, et que ceci fera, je pense, a peu près l'equivalent.

Vous prenez continuellement les eaux, il me semble qu'il seroit bientot tems de changer de régime pour reprendre un peu de forces : mais

Je ne suis qu'un soldat et je n'ai que du zéle

et je sens bien que mes ordonnances de medecine ne doivent pas avoir plus d'autorité que mes livres de morale. Adieu, Madame, aimez un peu vôtre pauvre ours qui sait mieux ce qu'il sent que ce qu'il dit.

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]
2. Diderot. Voyez la note 2 de la page 58. [P.-P. P.]

N° 363.

LETTRE DE MAD^e D'EPINAY[1].

Ce mardi 12 avril [1757][2].

Je suis encore bien souffrante, mon cher ami ; mais j'ai du moins la tête un peu plus libre, et j'en profitte pour vous dire que je compte avoir incessamment le plaisir de vous embrasser. S'il fait beau, j'irai jeudi m'établir pour huit jours à Epinay pour achever de là de meubler la Chevrette. S'il fait vilain, je ne ferai point d'établissement à Epinay, et je partirai de Paris vendredi de bonne heure pour aller passer toute la journée à la Chevrette, où je vous attendrai à diner. Vous pouvez vous arranger sur cela, parce que, s'il me survenoit quelque empêchement je vous enverrois un exprès. Bon jour, mon bon et cher ami, je vous embrasse.

Je suppose pour vendredi qu'il ne fera pas une tempête telle qu'au moment où je vous écris.

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel 7885, p. 78).

2. Il y a seulement : « Ce mardi 12 avril ». Dans son copie de lettres, Rousseau a classé ce billet parmi des pièces de l'année 1756, et il a mis en note : « N. B. Le 9 avril (1756) je quittai Paris, et fus m'établir à l'Hermitage, près de Montmorenci ». Mais il a dû se tromper dans son classement, car en 1756, le 12 avril fut un lundi. Le billet doit être de l'année suivante.

N° 364.

A Mme [D'EPINAY][1].

Ce Dim : matin [17 avril 1757 ?].

J'envoye, Madame, savoir si vous étes de retour en bonne santé. Je ne vais point vous voir aujourdui par ce que vous avez ordinairement du monde le dimanche : Mais je vous verrai demain, s'il fait beau et que vous me fassiez dire que vous n'aurez personne. in tanto mi raccommando alle sue grazie.

1. *INEDIT*. Transcrit, le 15 novembre 1924, de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau, 1 p. in-8°, verso blanc. [P.-P. P]

N° 365.

A Mme [d'Epinay][1].

Ce jeudi [21 avril 1757?].

Je comptois, Madame, vous aller voir au commencement de cette semaine, mais le mauvais tems et le doute si vous ne seriez point retournée à Paris m'ont retenu, outre que l'ours ne quite pas volontiers les bois. J'irai demain vendredi diner avec vous s'il ne pleut pas dans l'intervalle et que vous me fassiez dire que vous y serez et que vous n'aurez point d'étrangers. Bon jour, ma bonne amie, je vous aime dans ma solitude où je n'ai que cela à faire, et où tout m'avertit que c'est bien fait. Mais vous au milieu de tant de distractions, songez vous un peu à moi?

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse appartenant à M. le Marquis de Rochambeau, 1 page petit in-8°, le verso blanc. [P.-P. P.]

N° 366.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
À PARIS[1].

De l'hermitage, ce je ne sais pas quantiéme. [avril (?) 1757].

Je voudrois bien, ma bonne amie, que vous eussiez été quite de vôtre fluxion aussi facilement que moi de mon rhume ; il prenoit un train assés vif, mais il s'en est allé tout d'un coup sans que je sache ce qu'il est devenu. Que Dieu donne une bonne fois le même caprice à vos migraines.

Je vous remercie ; je ne me souviens pas bien de quoi. Ah, du Dinde, dont je ne vous en (*sic*) remercie pourtant pas, puis qu'il n'étoit pas pour moi, mais dont j'ai mangé ou mangerai comme si c'étoit à moi d'en remercier.

Ce que vous me recommandez étoit tout à fait superflu. Les Ecos de mes bois sont discrets, j'ai pour l'ordinaire peu de choses à leur dire et de ce peu je ne leur en dis rien du tout. Le nom de Julie et le vôtre sont les seules choses qu'ils sachent repéter.

Je vous recommande vôtre santé vôtre gaité et vos comedies. Je vous prie de faire ma cour à la parfaite[2], d'embrasser pour moi toute vôtre famille, et même les ours embrassables, je m'imagine qu'ils le sont tous hors moi. J'assure en particulier Sa Tirannie[3] de mes respects.

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]
2. La fille de Mme d'Epinay.
3. Grimm.

N° 367.

A Mme [d'Epinay][1].
(Fragment).

[avril 1757?].

... Je fais mon compliment à mon ancien ami Grimm; mais la faveur des grands entraina toujours des inconvéniens. Apparemment qu'il a bien combiné ce qui lui convient. Je le plains plus que vous, Madame...

1. L'original n'est pas connu; transcrit de l'imprimé, dans les *Mémoires de Mme d'Epinay,* édition Boiteau, t. II, p. 211-212. Ce fragment est précédé par Mme d'Epinay de la phrase que voici : « En rentrant chez moi, j'ai trouvé une lettre de Rousseau; je lui avois annoncé le départ de M. Grimm. » Grimm est parti pour l'armée comme secrétaire du maréchal d'Estrées, en avril 1757, au début de la Guerre de 7 ans.

N° 368.

A MADAME
MADAME D'EPINAY[1].

Ce samedi [avril 1757 ?][2].

Bon jour, Madame, comment vous portez-vous ; vos accidens sont-ils cessez ; étes vous consolée de vôtre fille ; comment se porte l'ami Grimm ; je le crois maintenant à S[t] Cloud. Il y a aujourdui un an que vous dinâtes tous deux à l'hermitage. Quand ces époques seroient moins rares je ne m'en souviendrois pas moins. Pour moi, je ne vais pas vous voir et ne vous parle point de ma santé ; c'est vous dire asses comment je me porte.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 15 novembre 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, la 2e et la 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. Cette date est proposée à cause de l'anniversaire évoqué d'un dîner avec Grimm, dîner qui eut lieu au plus tôt aux premiers temps de l'installation de Rousseau à l'Ermitage (9 avril 1756). Il me semble d'autre part que le billet ne doit pas être postérieur au mois d'avril, moment où Grimm se disposait à partir pour l'armée (voyez la note de la page précédente). [P.-P. P.]

N° 369.

De Mad[e] de Houdetot [1].

Si vous n'avez rien de mieux à faire, mon cher Citoyen, vous devriez venir diner mardi avec moi ; je serai exactement seule, ma belle-soeur [2] même ayant affaire ce jour-là à Paris. J'avois l'intention de vous proposer de nous rassembler chez Mad[e] d'Epinay ou de l'engager à venir chez moi, mais elle ne sera pas de retour ce jour-là. J'espére que vous aurez appris une route plus courte. Je vous montrerai les environs. Si M. Deleyre est chez vous et qu'il veuille venir, vous me ferez plaisir de l'amener. Adieu, mon cher Citoyen.

Ce Dimanche [mars ou avril 1757] [3].

1. Transcrit de la copie de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 128).

2. M[me] de Blainville.

3. Rousseau écrit seulement « Ce Dimanche ». Dans son copie de lettres, il place ce billet parmi les lettres de mars 1757 ; cela pourrait être aussi avril. *Cf.* Eug. Ritter, *J.-J. Rousseau et M[me] d'Houdetot,* Genève, 1906, p 30.

N° 370.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
A PARIS[1].

Ce 4 May [1757][2].

Bon jour, Ma bonne Amie, on dit que vous vous portez bien, et comme je pense que si cela n'étoit pas, vous m'en auriez fait dire quelque chose, je me fie à cette bonne nouvelle. On dit aussi que j'aurai bientot le plaisir de vous revoir et c'est alors que les beaux jours seront tout à fait revenus surtout s'il est vrai, comme j'ai lieu de l'espérer, que vous viendrez en[3] goûter quelques uns de ceux de l'hermitage. Bon jour derechef. M. Cahouët pressé de repartir me presse et je finis.

Apportez de l'eau de vie et une bouteille qui ait le goulot un peu large pour y passer des noix.

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in 8°, les 2e et 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. Comme date, sur l'original, il y a seulement « Ce 4 may ». Le billet pourrait aussi être de 1756. [P.-P. P.]

3. *Sic,* sur l'original autographe. Les précédents éditeurs impriment : « que vous viendrez *ici* goûter quelques uns... »

N° 371.

Lettre de Mad^e la Comtesse de Houdetot[1].

J'ai eu des nouvelles du 10 may[2], cher Citoyen, et je vous en fais part. On[3] se portoit fort bien à Mahon. Je n'en avois point depuis le 23 mars et j'étois à plaindre et point à gronder. Il y a apparence que les postes ne sont pas réguliéres, car les lettres que j'ai en supposent d'autres que je n'ai point. Adieu, mon cher Citoyen. Vous devriez aller Mardi diner à Epinay ; je tâcherai d'y aller si je suis libre ; il y a un tems infini que je ne vous ai vu.

Ce Dimanche [23 ou 30 mai 1757][4].

Comme je venois de fermer mon billet, j'apprens qu'il me vient du monde lundi, et je ne sais s'il ne restera pas le mardi, ce qui m'empêcheroit de diner à Epinay ; j'en serois bien fâchée : il y a plusieurs jours que je n'ai pu y aller et j'aurois fort desiré vous y voir.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, dans le recueil 7885, p. 152, à Neuchâtel.

2. J. Richard note que, sur sa copie, J.-J. a mis « 10 juin », mais qu'il y a « 10 may » sur l'original authographe de Mme d'Houdetot, de même que, plus loin, Rousseau a écrit « 23 may », alors que Mme d'Houdetot a écrit « 23 mars ».

3. Saint-Lambert.

4. Rousseau, dans le recueil, a classé la lettre parmi celles de juillet 1757. M. Eug. Ritter (*R. et Mme d'H.*, p. 29) pense qu'il faut lire 23 ou 30 mai, et, pour ma part, à cause des nouvelles reçues de Mahon, je pense que le billet a peut-être été écrit en 1756. (*Cf.* l'Index, au mot Saint-Lambert). [P.-P. P.]

N° 372.

LETTRE DE M. ROUSTAN [1].

A Genève le 27 may 1757.

Monsieur,

En vérité vous devez être bien aise de la complaisance que vous avez eue de m'écrire; car je ne crois pas avoir eu dans ma vie de moment plus délicieux que celui où je receus vôtre chére lettre. O Monsieur, que vous êtes bon et modeste! que vous faites rougir ceux qui ne le sont pas, et d'autant plus qu'on voit bien que ce n'est pas ce que vous cherchez. Vous desirez connoitre l'auteur du Poeme; vous avez de la disposition à l'aimer, vous lui dites la vérité, parce que c'est ainsi que vous prenez possession de vos amis. Oh, c'en est trop, je suis tout à vous, et je n'ose ou je ne puis vous l'exprimer comme je voudrois. Je vous vénére, je vous aime, pardonnez-moi le terme, je vous chéris de toute mon ame.

Je vous livre le petit poeme par les pieds et par la tête; il a rempli plus que je n'espérois, il m'a procuré vôtre connoissance. Taillez, retranchez, rognez, je l'abandonne tout entier à vôtre coupelle, ou à celle de quiconque vous voudrez bien en charger.

J'ai été aussi un peu hermite pendant les derniéres vendanges, et dans le loisir dont vous savez qu'ils jouissent, je fis un petit saut du Morija sur l'Helicon. Voila la naissance du voyage; je l'ai fait aussi bon qu'il m'a été possible, mais je suis bien persuadé que s'il est agréable de savoir faire quelques vers, il est dangereux d'en faire métier. Je crois même que les meilleurs ouvrages de Poesie ne peuvent faire le même bien que ceux en prose. Dans les prémiers l'Auteur est trop voyant, pour ainsi dire; il excite trop l'admiration; on peut mieux se faire oublier en prose, et c'est, je présume, la raison

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

pourquoi un Ecrivain fait d'ordinaire plus de bruit après sa mort que durant sa vie. J'espére, par exemple, pour l'honneur du Siécle à venir qu'on vous y entendra, et que vous ne serez plus barbare. Mais à ce sujet, puisqu'il est défendu de vous parler de vous-même, et que je ne puis me resoudre à finir ma lettre, permettez que je vous fasse l'histoire de ma conversion.

Emporté loin de moi-même par quelque succés que j'avois eus (*sic*) au collége, je lus vos ouvrages en faisant mes humanités, et je ne pus croire d'abord que vous parliez sérieusement. Cependant je haïssois le luxe, et j'aimois la liberté. Deux Citoyens tels que vous avez dépeint Monsieur vôtre pere, me firent appercevoir la rélation intime & sourde que les sciences et les arts avoient avec ces deux choses, comment ils produisoient le prémier et noyoient l'autre. Tacite, l'histoire & l'Evangile même vinrent à l'appui de vôtre these et je me rendis à l'évidence. Depuis lors je me suis érigé, trop peut-être, en champion pour la soutenir, et j'ai eu quelquefois l'honneur de me faire traiter de fou. Cependant j'ai eu le bonheur de faire retracter quelques personnes : en particulier vous avez quatre disciples dans nôtre cotterie, quatre autres sont près de le devenir et quatre autres n'y ont jamais pensé.

Quant à moi je n'ai jamais mieux senti mon incapacité et ma foiblesse, que lorsque vous me faites espérer de venir prendre un jour de mes leç... je rougirois d'achever. Surement je serois un Prédicateur bien tremblant et humilié devant un auditoire de Rousseaux ; je dirois bien plustot, mes Peres, que, mes Freres. Ce sont les vices des hommes qui enhardissent. Je languis extrémement de pouvoir m'instruire à vos pieds des moyens de corriger les miens, et quelques-uns de ceux de mes semblables. M. Vernes est pour moi et vous prie instamment d'en hâter le tems. Je suis toujours avec la plus tendre estime et la plus vive gratitude,

Monsieur,

Votre très humble et très zèlé
Disciple
A. Jacq. Roustan

N° 373.

A M[me] [d'Epinay][1].

Ce dim : matin [29 mai 1757][2].

Voila, Madame, les prémices de vôtre hermitage, à ce que dit le Jardinier. Faites-moi dire, je vous supplie, des nouvelles de vôtre santé et de vos affaires, en attendant que les fêtes se passent, que les chemins s'essuyent et me permettent de vous aller voir. Je fus, mardi, diner à Aubonne, et pris en revenant de la pluye et d'un derangement qui l'un et l'autre n'ont pas cessé jusqu'ici. Bon jour, Madame, aimez-moi hermite comme vous m'aimiez Ours; autrement je quite mon froc et je reprends ma peau[3].

1. Transcrit, le 18 février 1924 de l'original autographe, non signé, appartenant à M. le marquis de Rochambeau. 2 p. in-8°, la 2e blanche. [P.-P. P.]

2. Date proposée parce que les fêtes dont il est question ne peuvent pas être celles de Pâques (10 avril, en 1757). Le 10 avril, en effet, Mme d'Epinay était encore à Paris, et le billet sous-entend qu'elle est à la Chevrette (« que les chemins s'essuyent et me permettent de vous aller voir » : il s'agit d'une visite dans le voisinage). Rousseau écrit un dimanche ; il faut donc que ce soit le dimanche de Pentecôte (29 mai). [P.-P. P.]

3. Une minute autographe qui a été communiquée à Th. Dufour et dont il a pris copie, présente quelques variantes : « Voila, Madame, les prémices de vôtre hermitage. faites moi dire je vous supplie, des nouvelles de vôtre santé et de vos affaires en attendant que les chemins s'essuyent et me permettent de vous aller voir. J'ai été malade cette semaine et le suis encore, mais je souffre moins et n'en ferois pas moins mes exercices ordinaires si le tems et la boüe me permettoient de sortir. Je fus pourtant mardi soir diner [à] Aubonne, Mais la pluye et mon derangement me prirent au retour et je ne suis pas sorti depuis. Bon jour, Madame, aimez-moi hermite autant que vous m'aimiez ours. »

N° 374.

A SOPHIE (Mme D'HOUDETOT)[1].

[printemps 1757].

Je commence à ressentir l'effet des agitations terribles que vous m'avez si longtems fait éprouver; elles ont épuisé mon coeur, mes sens, tout mon être, et, dans le supplice des privations les plus cruelles, j'éprouve l'accablement qui suit l'excés des plus doux plaisirs. Je sens à la fois le besoin de tous les biens, les douleurs de tous les maux; je suis malheureux, malade et triste; vôtre vue ne m'anime plus, le mal et le chagrin me consument. Hé bien, dans cet état d'anéantissement, mon coeur pense à vous encore, et ne peut penser qu'à vous. Il faut que je vous écrive, mais ma lettre se sentira de mes langueurs.

Vous souvient-il de m'avoir une fois reproché des *cruautés bien rafinées?* Ah! si j'en juge par l'impression fatale que ces mots n'ont cessé de faire sur moi, c'est bien à vous qu'il faut reprocher ces cruautés. Je me garderai pour mon repos, de rechercher avec trop de soin le sens qu'ils purent avoir dans la circonstance où vous les prononçâtes; mais quelque signification qu'ils eussent, ils peuvent me rendre coupable, ils ne me rendront jamais séducteur.

Que je vous dise une fois ce que vous devez attendre, sur ce point difficile, de vôtre trop tendre et trop foible ami. Mes promesses n'ont jamais trompé personne: ce n'est pas par vous qu'elles commenceront. Vous avez assés vu de ma force à les tenir, vous m'avez assés vu me débattre dans leurs chaînes pour ne pas craindre que je puisse les briser. Ma passion funeste, vous la connoissez, il n'en fut jamais d'égale; je n'ai

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885 p. 155).

rien senti de pareil à la fleur de mes ans; elle peut me faire oublier tout, et mon devoir même, excepté le vôtre. Cent fois elle m'eut déja rendu méprisable, si je pouvois l'être par elle sans que vous le devinssiez aussi. Non, je le sens, la vertu même, prés de vous, ne m'est pas assés sacrée, pour me faire respecter, dans mes égaremens, le dépôt d'un ami. Mais vous êtes à lui... Si vous êtes à moi, je perds, en vous possédant, celle que j'honore, ou je vous ôte à celui que vous aimez. Non, Sophie; je puis mourir de mes fureurs, mais je ne vous rendrai point vile. Si vous êtes foible, et que je le voye, je succombe à l'instant même : tant que vous demeurerez à mes yeux ce que vous êtes, je n'en trahirai pas moins mon ami dans mon coeur, mais je lui rendrai son dépôt aussi pur que je l'ai receu. Le crime est déja cent fois commis par ma volonté. S'il l'est dans la vôtre, je le consomme, et je suis le plus traître et le plus heureux des hommes; mais je ne puis corrompre celle que j'idolâtre. Qu'elle reste fidelle, et que je meure, ou qu'elle me laisse voir dans ses yeux qu'elle est coupable, je n'aurai plus rien à ménager.

[Les cinq numéros qui suivent ont été écrits le même jour, qui était un mercredi de l'été 1757. La date précise n'en est pas connue, et M. Eugène Ritter a proposé d'adopter celle du 29 juin, qui est vraisemblable. L'original autographe du second billet (de la main de Rousseau) porte, d'une autre main, semblant être celle de Mme d'Epinay, la date « 24 Aoust 1757 », qui est impossible. Le 24 Août, en effet, Mme d'Epinay était à Paris depuis plusieurs jours (elle y était du moins encore le 23, voy. n° 392), et l'on voit dans le premier billet que Mme d'Epinay attendait Rousseau à la Chevrette depuis « huit jours ». Il faut donc s'en tenir à la date du 29 juin, proposée par M. Eugène Ritter. Les trois billets de Mme d'Epinay sont transcrits du manuscrit autographe des *Confessions*. Le texte en est conforme aux originaux, conservés à Neuchâtel, mais très différent de celui que Mme d'Epinay a donné dans son roman épistolaire. Quant aux deux billets de Rousseau, ils sont transcrits des originaux autographes ne présentant que quelques petites variantes insignifiantes avec le texte des *Confessions*. — P.-P. P.]

N° 375.

Billet de Mme d'Epinay [1].

[mercredi matin (29 juin?) 1757].

Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami? Je suis inquiéte de vous. Vous m'aviez tant promis de ne faire qu'aller et venir de l'Hermitage ici. Sur cela, je vous ai laissé libre; et point du tout, vous laissez passer huit jours. Si l'on ne m'avoit pas dit que vous étiez en bonne santé, je vous croirois malade. Je vous attendois avant-hier ou hier, et je ne vous vois point arriver. Mon Dieu! qu'avez-vous donc? Vous n'avez point d'affaires: vous n'avez pas non plus de chagrins,

1. Transcrit de la copie de Rousseau dans le manuscrit des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève, texte conforme, dit M. E. Ritter, à l'autographe original, conservé à Neuchâtel (*Nouvelles Recherches sur les Confessions et la Correspondance,* Oppeln et Leipzig, 1880, in-8°, p. 326).

car je me flatte que vous seriez venu sur-le-champ me les confier. Vous êtes donc malade! tirez-moi d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, mon cher ami; que cet adieu me donne un bon jour de vous[1].

N° 376.

A Madame
Madame d'Epinay
a la Chevrette[2].

Ce mercredi [24 Aoust 1757] (29 juin?)[3].

Je ne puis rien vous dire encore; j'attends d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. En attendant soyez sure que l'innocence outragée[4] trouvera un deffenseur assés ardent, pour donner quelque repentir aux Calomniateurs, quels qu'ils soient.

N° 377.

Second billet de la même [Mme d'Epinay][5].

[mercredi (29 juin?) 1757].

Savez-vous que vôtre lettre m'effraie? qu'est-ce qu'elle veut

1. Dans ses prétendus *Mémoires* (éd. Boiteau, T. II, p. 321), Mme d'Epinay donne de ce billet le texte suivant : « Je suis en peine de vous, mon ours, vous m'aviez promis, il y a cinq jours, que je vous verrais le lendemain : vous n'êtes point venu, et vous ne m'avez rien fait dire; vous n'êtes point accoutumé à me manquer de parole. Vous n'avez sûrement pas d'affaires; si vous aviez du chagrin, mon amitié s'offenseroit que vous m'en fissiez mystère. Vous êtes donc malade? Tirez-moi de mon inquiétude, mon bon ami; elle est proportionnée aux sentiments que vous me connoissez pour vous. »

2. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, la 2e et la 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

3. Rousseau n'a écrit que « Ce mercredi »; les mots « 24 Aoust 1757 » sont d'une main étrangère, qui semble être celle de Mme d'Epinay. Cette date est impossible. [P.-P. P.]

4. *Sic,* sur l'original autographe. Le texte des *Confessions* porte « accusée », au lieu de « outragée. » [P.-P. P.]

5. Transcrit de la copie de Rousseau, dans le manuscrit autographe des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève.

donc dire? Je l'ai relue plus de vingt-cinq fois. En vérité, je n'y comprends rien. J'y vois seulement que vous êtes inquiet et tourmenté, et que vous attendez que vous ne le soyez plus pour m'en parler. Mon cher ami, est-ce là ce dont nous étions convenus? Qu'est donc devenue cette amitié, cette confiance? et comment l'ai-je perdue? Est-ce contre moi, ou pour moi, que vous êtes fâché? Quoi qu'il en soit, venez dès ce soir, je vous en conjure; souvenez-vous que vous m'avez promis, il n'y a pas huit jours, de ne rien garder sur le coeur, et de me parler sur-le-champ. Mon cher ami, je vis dans cette confiance... Tenez, je viens encore de lire vôtre lettre: je n'y conçois pas davantage; mais elle me fait trembler. Il me semble que vous êtes cruellement agité. Je voudrois vous calmer; mais comme j'ignore le sujet de vos inquiétudes, je ne sais que vous dire, sinon que me voilà tout aussi malheureuse que vous, jusqu'à ce que je vous aie vu. Si vous n'êtes pas ici ce soir à six heures, je pars demain pour l'Hermitage, quelque tems qu'il fasse et dans quelque état que je sois; car je ne saurois tenir à cette inquiétude. Bon jour, mon cher bon ami. A tout hasard, je risque de vous dire, sans savoir si vous en avez besoin ou non, de tâcher de prendre garde et d'arrêter les progrès que fait l'inquiétude dans la solitude. Une mouche devient un monstre, je l'ai souvent éprouvé[1].

1. Mme d'Epinay, dans ses prétendus *Mémoires,* donne de cette lettre un texte tout différent ; après avoir cité le billet précédent de J.-J., elle dit :

« Je répondis à Rousseau par ces trois mots-ci :

« C'est de vos nouvelles, que je demande ; votre billet ne m'en apprend pas : « il est une énigme à laquelle je ne comprends rien. J'attends de la confiance et de « l'amitié un langage plus clair et plus conforme à mes sentimens pour vous. Vous « savez si vous pouvez disposer de moi : au premier mot, je suis à vous. » (*Mémoires de Mme d'Epinay,* éd. Boiteau, t. II, p. 322.)

N° 378.

A Madame
Madame d'Epinay
a la Chevrette[1].

Ce Mercredi au soir [(29 juin?) 1757].

Je ne puis ni vous aller voir, ni recevoir vôtre visitte tant que durera l'inquietude où je suis. La confiance dont vous parlez n'est plus, et il ne vous sera pas aisé de la recouvrer; je ne vois à présent dans vôtre empressement que le désir de tirer des aveux d'autrui des avantages qui conviennent à vos vües, et mon coeur, si prompt à s'épancher dans un coeur qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finesse. Je reconnois vôtre addresse ordinaire dans la difficulté que vous trouvez à comprendre mon billet; me croyez-vous assés dupe pour penser que vous ne l'ayez pas compris? Non, mais je saurai combattre et[2] vaincre vos subtilitez à force de franchise, je vais m'expliquer[3] plus clairement afin que vous m'entendiez encore moins.

Deux amans bien unis et dignes de s'aimer me sont chers; je m'attends bien que vous ne saurez pas qui je veux dire, à moins que je ne vous les nomme. Je présume qu'on a tenté de les desunir et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un d'eux. Le choix n'est pas fort adroit, mais il a paru le plus[4] commode à la méchanceté et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. J'espére que ceci

1. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. *Sic*, dans l'original autographe; les mots « combattre et » manquent dans le texte des *Confessions*, qui reproduit le brouillon de Rousseau.

3. *Sic*, dans l'original autographe; le texte des *Confessions* dit : « vous parler », au lieu de « m'expliquer ».

4. *Sic*, dans l'original autographe. Les mots « le plus » manquent dans le texte des *Confessions*.

devient plus clair. Ainsi donc, la femme du monde pour laquelle j'ai le plus d'estime[1] et de respect auroit de mon sceu l'infamie de partager son coeur et sa personne entre deux amans, et moi dont le coeur n'est ni sans délicatesse ni sans fierté, celle d'être paisiblement l'un de ces deux lâches. Si je savois qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu avoir d'elle et de moi une pensée si basse, je vous haïrois jusqu'à la mort. Mais c'est seulement de l'avoir dit et non de l'avoir cru, que je vous taxe. Je ne comprends pas en pareil cas auquel des trois vous aviez voulu nuire, mais si vous aimez le repos, craignez d'avoir eu le malheur de reussir. Je n'ai caché ni à vous ni à elle tout le mal que je pense de certaines liaisons, mais je veux qu'elles finissent par un moyen aussi honnête que sa cause, et qu'un amour illégitime se change en une éternelle amitié. Moi qui ne fis jamais de mal à personne servirois-je innocemment à en faire à mes amis? Non, je ne vous le pardonnerois jamais; je deviendrois même vôtre irréconciliable ennemi. Vos secrets seuls seroient toujours respectés; car je ne serai jamais un homme sans foi.

Je n'imagine pas que les perplexités où je vis depuis plusieurs jours puissent durer bien longtems encore. Je ne tarderai pas, sans doute a savoir si je me suis trompé. Alors j'aurai peut être de grands torts à réparer et je n'aurai rien fait de ma vie de si bon coeur. Mais savez-vous comment je racheterai mes fautes durant le peu de tems qui me reste à passer près de vous? En faisant ce que nul autre ne fera après moi. En vous disant sincérement ce qu'on pense de vous dans le monde et les bréches que vous avez à réparer dans vôtre réputation. Malgré tous les prétendus amis qui vous entourent, quand vous m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à la Verité; vous ne trouverez plus personne qui vous la dise.

1. *Sic,* dans l'original autographe. Dans les *Confessions,* on lit : « la femme que j'estime le plus ».

N° 379.

TROISIÈME BILLET DE LA MÊME [Mme D'EPINAY][1].

[mercredi soir (29 juin?) 1757][2].

Je n'entendois pas vôtre lettre de ce matin : je vous l'ai dit, parce que cela étoit. J'entends celle de ce soir ; n'ayez pas peur que j'y réponde jamais : je suis trop pressée de l'oublier ; et quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'ame. Moi ! user de ruses, de finesses avec vous ! Moi ! accusée de la plus noire des infamies ! Adieu ; je regrette que vous ayez la... Adieu : je ne sais ce que je dis... adieu : je serai bien pressée de vous pardonner. Vous viendrez quand vous voudrez ; vous serez mieux receu que ne l'exigeroient vos soupçons. Dispensez-vous seulement de vous mettre en peine de ma réputation. Peu m'importe celle qu'on me donne. Ma conduite est bonne, et cela me suffit. Au surplus, j'ignorois absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous[2]...

1. Transcrit de la copie de Rousseau dans le manuscrit autographe des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève.

2. Dans les prétendus *Mémoires* de Mme d'Epinay (p. 324, 325), ce billet est, encore plus que les deux autres, différent de l'original :

« Sans doute vous avez des preuves incontestables de ce que vous osez écrire, car il ne suffit pas du soupçon pour accuser une amie de dix ans. Vous me faites pitié, Rousseau. Si je ne vous croyois pas fou ou sur le point de l'être, je vous jure que je ne me donnerois pas la peine de vous répondre, et je ne vous reverrois de ma vie.

« Vous voyez bien que votre lettre ne peut pas m'offenser : elle ne sauroit me convenir, elle ne m'approche seulement pas. Il ne vous faudra pas de grands efforts pour vous avouer que vous ne pensez pas un mot de toutes ces infamies. Je suis cependant bien aise de vous dire que cette extravagance ne vous réussira pas avec moi. Si vous êtes d'humeur à changer de ton et à réparer l'injure que vous me faites, vous pouvez revenir à cette condition ; mais ce n'est qu'avec elle que je vous recevrai. Gardez-vous de me parler de ma prétendue réputation. Loin de me donner par là ce que vous appelez une marque d'amitié, donnez-m'en une du respect et de l'estime que vous me devez, en ne me tenant que des propos que je puisse me permettre d'entendre. Sachez, au reste, que peu m'importe la répu-

[Cette dernière lettre me tira d'un terrible embarras, et me replongea dans un autre qui n'étoit guére moindre... par les insultes les plus ouvertes et les plus atroces, j'allois achever de porter la rage dans le cœur d'une femme qui n'y étoit déjà que trop disposée. Je ne devois naturellement attendre, de sa part, qu'une réponse si fiére, si dédaigneuse, si méprisante, que je n'aurois pu, sans la plus insigne lâcheté, m'abstenir de quitter sa maison sur-le-champ. Heureusement, plus adroite encore que je n'étois emporté, elle évita, par le tour de sa réponse, de me réduire à cette extrémité. Mais il falloit, ou sortir, ou l'aller voir sur-le-champ; l'alternative étoit inévitable. Je pris le dernier parti, fort embarrassé de ma contenance, dans l'explication que je prévoyois. Car comment m'en tirer, sans compromettre ni Mad^e^ d'Houdetot, ni Thérèse... Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avois redoutée... A mon abord, Mad^e^ d'Epinay me sauta au cou, en fondant en larmes. Cet accueil inattendu, et de la part d'une ancienne amie, m'émut extrêmement, je pleurai beaucoup aussi. Je lui dis quelques mots qui n'avoient pas grand sens; elle m'en dit quelques-uns qui en avoient encore moins, et tout finit là. On avoit servi; nous allâmes à table... » *Confessions,* livre IX.]

tation qu'on me donne : ma conduite est bonne et cela me suffit. Je vous délierai quand il vous plaira sur mes secrets, pour peu qu'ils vous coûtent à garder; vous savez mieux que personne que je n'en ai point qui ne me fissent honneur à divulguer. »

N° 380.

A Sophie [Mme d'Houdetot][1].

[1757.]

Viens, Sophie, que j'afflige ton coeur injuste; que je sois, à mon tour, sans pitié comme toi. Pourquoi t'épargnerois-je tandis que tu m'ôtes la raison, l'honneur, et la vie? Pourquoi te laisserois-je couler de paisibles jours à toi, qui me rends les miens insupportables? Ah! combien tu m'aurois été moins cruelle, si tu m'avois plongé dans le coeur un poignard au lieu du trait fatal qui me tue! Vois ce que j'étois et ce que je suis devenu: vois à quel point tu m'avois élevé et jusqu'où tu m'as avili. Quand tu daignois m'écouter, j'étois plus qu'un homme; depuis que tu me rebutes, je suis le dernier des mortels: j'ai perdu le sens, l'esprit, et le courage; d'un mot tu m'as tout ôté. Comment peux-tu te résoudre à détruire ainsi ton propre ouvrage? Comment oses-tu rendre indigne de ton estime celui qui fut honoré de tes bontés? Ah! Sophie, je t'en conjure, ne te fais point rougir de l'ami que tu as cherché. C'est pour ta propre gloire que je te demande compte de moi. Ne suis-je pas ton bien? N'en as-tu pas pris possession? tu ne peux plus t'en dédire, et, puisque je t'appartiens, malgré moi-même et malgré toi, laisse-moi du moins mériter de t'appartenir. Rappelle-toi ces tems de félicité qui, pour mon tourment, ne sortiront jamais de ma mémoire. Cette flamme invisible, dont je receus une seconde vie plus précieuse que la prémiére, rendoit à mon ame, ainsi qu'à mes sens, toute la vigueur de la jeunesse. L'ardeur de mes sentimens m'élevoit jusqu'à toi. Combien de fois ton coeur, plein d'un autre amour, fut-il ému des transports du mien! Combien de fois m'as-tu dit dans le bos-

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7885, p. 173-178). Cette lettre ne fut pas envoyée. (*Cf.* la note de Rousseau, à la fin.)

quet de la cascade: *Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée: non, jamais homme n'aima comme vous!* Quel triomphe pour moi que cet aveu dans ta bouche! assurément il n'étoit pas suspect; il étoit digne des feux dont je brûlois de t'y rendre sensible en dépit des tiens, et de t'arracher une pitié que tu te reprochois si vivement. Eh! pourquoi te la reprocher? En quoi donc étois-tu coupable? En quoi la fidélité étoit-elle offensée par des bontés qui laissoient ton coeur et tes sens tranquilles? Si j'eusse été plus aimable et plus jeune, l'épreuve eût été plus dangereuse: mais, puisque tu l'as soutenue, pourquoi t'en repentir? Pourquoi changer de conduite avec tant de raisons d'être contente de toi? Ah! que ton amant même seroit fier de ta constance s'il savoit ce qu'elle a surmonté! Si ton coeur et moi sommes seuls témoins de ta force, c'est à moi seul à m'en humilier. Etois-je digne de t'inspirer des desirs? Mais quelquefois ils s'éveillent malgré qu'on en ait, et tu sus toujours triompher des tiens. Où est le crime d'écouter un autre amour, si ce n'est le danger de le partager? Loin d'éteindre tes prémiers feux, les miens sembloient les irriter encore. Ah! si jamais tu fus tendre et fidéle, n'est-ce pas dans ces momens délicieux où mes pleurs t'en arrachoient quelquefois; où les épanchemens de nos coeurs s'excitoient mutuellement; où, sans se répondre, ils savoient s'entendre; où ton amour s'animoit aux expressions du mien, et où l'amant qui t'est cher recueilloit au fond de ton ame tous les transports exprimés par celui qui t'adore? L'amour a tout perdu par ce changement bizarre que tu couvres de si vains prétextes. Il a perdu ce divin enthousiasme qui t'élevoit à mes yeux au-dessus de toi-même; qui te montroit à-la-fois charmante par tes faveurs, sublime par ta résistance, et redoubloit par tes bontés mon respect et mes adorations. Il a perdu, chez toi, cette confiance aimable qui te faisoit verser dans ce coeur qui t'aime tous les sentimens du tien. Nos conversations étoient touchantes: un attendrissement continuel les remplissoit de son charme. Mes transports, que tu ne pouvois partager, ne laissoient pas de te plaire, et j'aimois à t'entendre exprimer les

tiens pour un autre objet qui leur étoit cher, tant l'épanchement et la sensibilité ont de prix, même sans celui du retour! Non, quand j'aurois été aimé, à peine aurois-je pu vivre dans un état plus doux, et je te défie de jamais dire, à ton amant même, rien de plus touchant que ce que tu me disois de lui mille fois le jour. Qu'est devenu ce tems, cet heureux tems? La sécheresse et la géne, la tristesse ou le silence, remplissent désormais nos entretiens. Deux ennemis, deux indifférens, vivroient entre eux avec moins de réserve que ne font deux coeurs faits pour s'aimer. Le mien, resserré par la crainte, n'ose plus donner l'essor aux feux dont il est dévoré. Mon ame intimidée se concentre et s'affaisse sur elle-même; tous mes sentimens sont comprimés par la douleur. Cette lettre, que j'arrose de froides larmes, n'a plus rien de ce feu sacré qui couloit de ma plume en de plus doux instans. Si nous sommes un moment sans témoins, à peine ma bouche ose-t-elle exprimer un sentiment qui m'oppresse, qu'un air triste et mécontent le resserre au fond de mon coeur. Le vôtre, à son tour, n'a plus rien à me dire. Helas! n'est-ce pas me dire assez combien vous vous déplaisez avec moi, que ne me plus parler de ce que vous aimez? Ah! parlez-moi de lui sans cesse, afin que ma présence ne soit pas pour vous sans plaisir.

Il vous est plus aisé de changer, ô Sophie! que de cacher ce changement à mes yeux. N'alléguez plus de fausses excuses qui ne peuvent m'en imposer. Les événemens ont pu vous forcer à une circonspection dont je ne me suis jamais plaint: mais tant que le coeur ne change pas, les circonstances ont beau changer, son langage est toujours le même; et si la prudence vous force à me voir plus rarement, qui vous force de perdre avec moi le langage du sentiment pour prendre celui de l'indifférence? Ah! Sophie, Sophie! ose me dire que ton amant t'est plus cher aujourdui que quand tu daignois m'écouter et me plaindre, et que tu m'attendrissois à mon tour, aux expressions de ta passion pour lui! Tu l'adorois et te laissois adorer; tu soupirois pour un autre, mais ma bouche et mon coeur recueilloient tes soupirs. Tu ne te faisois point un vain

scrupule de lui cacher des entretiens qui tournoient au profit de ton amour. Le charme de cet amour croissoit sous celui de l'amitié ; ta fidélité s'honoroit du sacrifice des plaisirs non partagés. Tes refus, tes scrupules, étoient moins pour lui que pour moi. Quand les transports de la plus violente passion qui fut jamais t'excitoient à la pitié, tes yeux inquiets cherchoient dans les miens si cette pitié ne t'ôteroit point mon estime ; et la seule condition que tu mettois aux preuves de ton amitié étoit que je ne cesserois point d'être ton ami.

Cesser d'être ton ami ! chère et charmante Sophie, vivre et ne plus t'aimer est-il, pour mon ame, un état possible ? Eh ! comment mon coeur se fût-il détaché de toi, quand aux chaînes de l'amour tu joignois les doux noeuds de la reconnoissance ? J'en appelle à ta sincérité. Toi qui vis, qui causas ce délire, ces pleurs, ces ravissemens, ces extases, ces transports qui n'étoient pas faits pour un mortel, dis, ai-je goûté tes faveurs de maniére à mériter de les perdre ? Ah ! non ; tu t'es barbarement prévalue, pour me les ôter, des tendres craintes qu'elles m'ont inspirées. J'en suis devenu plus épris mille fois, il est vrai ; mais plus respectueux, plus soumis, plus attentif à ne jamais t'offenser. Comment ton bon coeur a-t-il pu se résoudre, en me voyant tremblant devant toi, à s'armer de ma passion contre moi-même, et à me rendre misérable, pour avoir mérité d'être heureux ?

Le prémier prix de tes bontés fut de m'apprendre à vaincre mon amour par lui-même, de sacrifier mes plus ardens desirs à celle qui les faisoit naître, et mon bonheur à ton repos. Je ne rappellerai point ce qui s'est passé ni dans ton parc, ni dans ta chambre ; mais, pour sentir jusqu'où l'impression de tes charmes inspire à mes sens l'ardeur de te posséder, ressouviens-toi du Mont Olympe, ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sur un chêne. J'aurois pu les tracer du plus pur de mon sang, et je ne saurois te voir ni penser à toi qu'il ne s'épuise et ne renaisse sans cesse. Depuis ces momens délicieux où tu m'as fait éprouver tout ce qu'un amour plaint, et non partagé, peut donner de plaisir au monde, tu m'es devenue si

chére que je n'ai plus osé desirer d'être heureux à tes dépends, et qu'un seul refus de ta part eût fait taire un délire insensé. Je m'en serois livré plus innocemment aux douceurs de l'état où tu m'avois mis; l'épreuve de ta force m'eût rendu plus circonspect à t'exposer à des combats que j'avois trop peu su te rendre pénibles. J'avois tant de titres pour mériter que tes faveurs et ta pitié même ne me fussent point ôtées; hélas! que faut-il que je me dise pour me consoler de les avoir perdues, si ce n'est que j'aimai trop pour les savoir conserver? J'ai tout fait pour remplir les dures conditions que tu m'avois imposées; je leur ai conformé toutes mes actions, et, si je n'ai pu contenir de même mes discours, mes regards, mes ardens desirs, de quoi peux-tu m'accuser, si ce n'est de m'être engagé, pour te plaire, à plus que la force humaine ne peut tenir? Sophie! j'aimai trente ans la vertu, ah! crois-tu que j'aye déjà le coeur endurci au crime? Non; mes remords égalent mes transports; c'est tout dire : mais pourquoi ce coeur se livroit-il aux légéres faveurs que tu daignois m'accorder, tandis que son murmure effrayant me détournoit si fortement d'un attentat plus téméraire? Tu le sais, toi qui vis mes égaremens, si, même alors, ta personne me fut sacrée! Jamais mes ardens desirs, jamais mes tendres supplications, n'osèrent un instant solliciter le bonheur suprême que je ne me sentisse arrêté par les cris intérieurs d'une ame épouvantée. Cette voix terrible qui ne trompe point me faisoit frémir à la seule idée de souiller de parjure et d'infidélité celle que j'aime, celle que je voudrois voir aussi parfaite que l'image que j'en porte au fond de mon coeur; celle qui doit m'être inviolable à tant de titres. J'aurois donné l'univers pour un moment de félicité; mais t'avilir, Sophie! ah! non, il n'est pas possible, et, quand j'en serois le maître, je t'aime trop pour te posséder jamais.

Rends donc à celui qui n'est pas moins jaloux que toi de ta propre gloire, des bontés qui ne sauroient la blesser. Je ne prétends m'excuser ni envers toi, ni envers moi-même : je me reproche tout ce que tu me fais desirer. S'il n'eût fallu triompher que de moi, peut-être l'honneur de vaincre m'en eût-il

donné le pouvoir; mais devoir au dégoût de ce qu'on aime des privations qu'on eût dû s'imposer, ah! c'est ce qu'un coeur sensible ne peut supporter sans désespoir. Tout le prix de la victoire est perdu dès qu'elle n'est pas volontaire. Si ton coeur ne m'ôtoit rien, qu'il seroit digne du mien de tout refuser! si jamais je puis me guérir, ce sera quand je n'aurai que ma passion seule à combattre. Je suis coupable, je le sens trop, mais je m'en console en songeant que tu ne l'es pas. Une complaisance insipide à ton coeur, qu'est-elle pour toi, qu'un acte de pitié dangereux à la prémiére épreuve, indifférent pour qui l'a pu supporter une fois? O Sophie! après des momens si doux, l'idée d'une éternelle privation est trop affreuse à celui qui gémit de ne pouvoir s'identifier avec toi. Quoi! tes yeux attendris ne se baisseroient plus avec cette douce pudeur qui m'enivre de volupté? Quoi! mes lévres brûlantes ne déposeroient plus sur ton coeur mon ame avec mes baisers? Quoi! je n'éprouverois plus ce frémissement céleste, ce feu rapide et dévorant qui, plus prompt que l'éclair..... moment! moment inexprimable! quel coeur, quel homme, quel dieu, peut t'avoir ressenti et renoncer à toi?

Souvenirs amers et délicieux! laisserez-vous jamais mes sens et mon coeur en paix? et toutefois les plaisirs que vous me rappelez ne sont point ceux qu'il regrette le plus. Ah! non, Sophie, il en fut pour moi de plus doux encore et dont ceux-là tirent leur plus grand prix, parcequ'ils en étoient le gage. Il fut, il fut un tems où mon amitié t'étoit chère et où tu savois me le témoigner. Ne m'eusses-tu rien dit, ne m'eusses-tu fait aucune caresse, un sentiment plus touchant et plus sur m'avertissoit que j'étois bien avec toi. Mon coeur te cherchoit et le tien ne me repoussoit pas. L'expression du plus tendre amour qui fut jamais n'avoit rien de rebutant pour toi. On eût dit à ton empressement à me voir que je te manquois quand tu ne m'avois pas vu : tes yeux ne fuyoient pas les miens, et leurs regards n'étoient pas ceux de la froideur; tu cherchois mon bras à la promenade, tu n'étois pas si soigneuse à me dérober l'aspect de tes charmes, et quand ma bouche osoit

presser la tienne, quelquefois au moins je la sentois résister. Tu ne m'aimois pas, Sophie, mais tu te laissois aimer, et j'étois heureux. Tout est fini ; je ne suis plus rien, et, me sentant étranger, à charge, importun près de toi, je ne suis pas moins misérable de mon bonheur passé que de mes peines présentes. Ah ! si je ne t'avois jamais vue attendrie, je me consolerois de ton indifférence et me contenterois de t'adorer en secret ; mais me voir déchirer le coeur par la main qui me rendit heureux et être oublié de celle qui m'appeloit son doux ami ! ô toi qui peux tout sur mon être, apprends-moi à supporter cet état affreux, ou le change, ou me fais mourir ! Je voyois les douleurs que m'apprêtoit la fortune et je m'en consolois en y voyant tes plaisirs ; j'ai appris à braver les outrages du sort, mais les tiens ! qui me les fera supporter ? La vallée que tu fuis pour me fuir, le prochain retour de ton amant, les intrigues de ton indigne soeur, l'hiver qui nous sépare, mes maux qui s'accroissent, ma jeunesse qui fuit de plus en plus, tandis que la tienne est dans sa fleur, tout se réunit pour m'ôter tout espoir ; mais rien n'est au-dessus de mon courage que tes mépris. Avec la consolation du coeur, je dédaignerois les plaisirs des sens, je m'en passerois au moins : si tu me plaignois, je ne serois plus à plaindre. Aide-moi, de grace, à m'abuser moi-même : mon coeur affligé ne demande pas mieux ; je cherche moi-même sans cesse à te supposer pour moi le tendre intérest que tu n'as plus. Je force tout ce que tu me dis pour l'interpréter en ma faveur : je m'applaudis de mes propres douleurs quand elles semblent t'avoir touchée : dans l'impossibilité de tirer de toi de vrais signes d'attachement, un rien suffit pour m'en créer de chimériques. A notre dernière entrevue, où tu déployois de nouveaux charmes, pour m'enflammer de nouveaux feux, deux fois tu me regardas en dansant. Tous tes mouvemens s'imprimoient au fond de mon ame ; mes avides regards traçoient tous tes pas : pas un de tes gestes n'échappoit à mon coeur, et, dans l'éclat de ton triomphe, ce foible coeur avoit la simplicité de croire que tu daignois t'occuper de moi. Cruelle, rends-moi l'amitié qui

m'est si chère; tu me l'as offerte; je l'ai receue; tu n'as plus droit de me l'ôter. Ah! si jamais je te voyois un vrai signe de pitié; que ma douleur ne te fût point importune; qu'un regard attendri se tournât sur moi; que ton bras se jetât autour de mon cou; qu'il me pressât contre ton sein; que ta douce voix me dît avec un soupir, *Infortuné! que je te plains!* oui, tu m'aurois consolé de tout : mon ame reprendroit sa vigueur, et je redeviendrois digne encore d'avoir été bien voulu de toi... [1]

1. Rousseau a fait suivre le texte de cet original autographe (Neuchâtel, 7885, p. 178) de la note suivante : « N. B. Cette lettre n'a point été envoyée, et je l'oterois de ce recueil, si je connoissois moins les gens entre les mains desquels il tombera vraisemblablement et qui se garderoient bien de vouloir supposer ni croire que trois feuillets déchirés ne continssent qu'une lettre d'amour. »

N° 381.

Lettre de M. DeLeyre[1].

A Paris le 2. Juillet 1757.

Je viens de courir un mois après la fortune, cher citoyen, mais elle a des ailes, et je n'ai que des jambes. Eh! que n'en ai-je quatre pour être dispensé de la suivre? Deux voyages à Versailles pour avoir une chaîne au pied avec une rame à la main, et ne pouvoir rien obtenir : avouez que c'est bien humiliant. Je voulois ramasser vos débris et peut-être me rompre le col dans le chemin raboteux dont vous étes sorti. On m'appelle, on m'amuse, et l'on me renvoye à deux mois encore. C'est me supposer bien de la constance. Mais laissons la Cour et parlons de l'Hermitage : car c'est ici que sont les vrais plaisirs. J'irai me delasser avec vous de toutes ces poursuites de l'ambition ou de la nécessité. Je vous dirai mes projets, mes espérances et mes desirs. Comment va la santé parmi ces chaleurs? Mangerons-nous de bon foin cette année? Les abricots sont-ils bien avancés? Les cerfs viennent-ils encore dans les semailles? Que la Lune devoit être belle hier soir dans vos bois! que Julie et son ami doivent s'y plaire! Je veux y aller chercher de quoi faire le pendant de la belle matinée de M. Zacharie. Je ne trouve qu'un inconvenient dans vôtre campagne; c'est qu'on y oublie entiérement les amis de la Ville.

A propos d'amis, avez vous vu *celui des hommes?*[2] que pensez-vous de cet ouvrage singulier? J'y ai découvert mille traits qui vous plairont. Vous l'avez lu, sans doute; car il est aussi *l'ami des Ours,* j'entends des Ours de l'Hermitage, à cela près

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).
2. *L'Ami des hommes, ou traité de la Population,* par le Marquis de Mirabeau. Paris, 1756, in-4°, ou 6 parties en 8 vol. in-12.

qu'il ne veut pas courir les bois crainte des loups, comme si les Ours les craignoient; surtout les Ours qui savent lancer des pierres ou tirer au fusil.

Verrons-nous Julie cet hiver? Après vous, je suis son prémier Amant. Ne la gardez pas si longtems. Nos yeux ne sont point des yeux profanes, et je puis la contempler aussi. Auriez-vous conceu quelque nouvelle amourette, ou réalisez-vous cet été la chimére de l'an passé. Je vous pardonne en ce cas d'oublier le monde et de vouloir en être oublié. Cependant, j'irai souffler chez vous un peu de cet air que j'ai respiré dans les bosquets et dans la gallerie de Versailles, afin de me venger. Vos arbres en sécheront, vos fleurs en pâliront et peut-être la mémoire de Julie en périra. Non, mon cher Citoyen, je vous aime encore trop, malgré vôtre indifférence et vos réserves; jouissez de vos trésors que le tems renouvelle à mesure qu'il vous les dérobe. Mais vôtre coeur renait-il avec la belle saison, et sentez-vous réparer ces chaleurs que la raison éteint? Mauvais présent que la raison pour une ame sensible. Oui, j'aime encore mieux vous écrire ces folies que de dresser un plan de négociation; à moins que ce ne fut pour ramener la paix; car tous les plaisirs la suivent, et j'en aurois ma part; et puis la raison, vous le savez, a moins de part aux traittés que la force. Mais je vous ramène dans la prison d'où je sors. Je ne puis faire deux tours dans la même allée; mon esprit erre toujours à travers champs. Rappellez-moi, cher Citoyen, dans vôtre retraite, sur vos bancs de gazon, au pied du grand escalier à six marches qui s'éléve devant vôtre porte. Oh la jolie porte, faite, comme celle de vôtre coeur, pour de vrais amis, et où l'on ne peut entrer deux à la fois! Quand y serai-je admis pour n'en plus sortir? Adieu, cher Citoyen, jusqu'à Mercredi [1] au soir, à moins que vous n'ayez à faire ce jour-là; vous me le marqueriez, sans doute. Mille complimens à Mad^e^ et Mlle Le Vasseur. Tout-à-vous. Celui qui seroit vôtre ami, fut-il Roi.

1. C'est-à-dire mercredi 6 juillet, la présente lettre étant du 2 juillet (samedi).

N° 382.

A Madame
Madame la Comtesse de Houdetot
en son Hôtel rüe de l'Vniversité
A Paris[1].

A la Chevrette ce Mardi matin [Juillet 1757 ?].

Voici, Madame, les papiers que vous m'avez demandez. Je crains que vous ne puissiez rien debrouiller aux ratures des Lettres. Si vous pouvez en déchiffrer quelques unes, je vous prie de vouloir bien m'indiquer les autres afin que je les copie lisiblement. Quant au Cathechisme, j'y ai fait plusieurs changemens en le récrivant; c'est pourquoi je vous prie d'en garder la copie que je vous envoye, afin que je puisse sur elle collationner la mienne.

Je pars à l'instant pour Paris; je compte remettre en passant ce pacquet à vôtre porte; aller diner chez mon Ami Diderot, y passer, demain mercredi, la journée entiére, et en repartir jeudi de grand matin pour revenir diner ici sans être sorti de chez lui pour aller ailleurs; pas même chez vous. Mais vous savez, Madame, quel desir j'aurois d'embrasser M. de St Lambert. Si vous pouviez l'engager à passer demain chez Diderot une fois dans la journée, il m'y trouveroit infailliblement et j'aurois un plaisir sensible à le voir. Du moins comme Mad^e D'Epinay se flatte de l'avoir à diner avant son départ, je voudrois bien être instruit du jour, afin de m'y

1. Transcrit le 2 mai 1892 de l'original autographe non signé, qui a passé en vente à Paris le 8 mai et m'avait été communiqué précédemment par M. Eugène Charavay. 4 p. in-4°; 23 lignes sur la 1re, plus la date, 24 lignes sur la seconde, la 3e blanche et l'adresse sur la 4e. Cachet de cire rouge avec armoirie : de vair, au chef chargé d'un animal issant. Pas de couronne, un casque ; support, deux animaux. — Cette lettre a été publiée avec quelques fautes de lecture, reproduites par les éditeurs suivants, dans *Voyages aux environs de Paris,* par J. Delort, Paris, 1821, 2 vol. in-8°, tome I, p. 33-35. [Th. D.]

trouver aussi ; et quoiqu'il arrive, j'espére que vous voudrez bien me faire donner de vos nouvelles et des siennes durant mon séjour à Paris.

J'ai appris avec peine que le soir de vôtre arrivée vous n'aviez point dormi et que vous vous étiez mal portée le lendemain ; le mal de tête que vous aviez la veille augmente mon inquiétude ; vous étiez sortie par la chaleur, et la maniére dont vous vous trouviez affectée ressemble à l'effet d'un coup de soleil. Vous aviez parlé de vous faire saigner, c'étoit en pareil cas ce qu'il y avoit de mieux à faire et vous savez qu'il ne faut point user en cela de remise. Voila mon principal sujet d'inquiétude sur lequel je vous supplie de me tranquilliser.

Vn autre qui n'est guéres moindre est vôtre prochain voyage, dont on m'a parlé comme d'une chose assurée. Ah Madame, que deviendront ces promenades charmantes où nous nous entretenions de tout ce qui pouvoit interesser des coeurs honnêtes et sensibles, et où je trouvois si doux de penser avec vous que j'en ai perdu l'habitude de penser seul ? On ne se proméne point à la Chevrette comme à Aubonne, et l'hermitage même me paroit une solitude depuis que vous n'y venez plus.

Hier, à Deuil, je vis Mlle vôtre fille, qui dormoit de tout son coeur, et paroissoit se porter à merveille. J'espére qu'il en est de même de celle qui est à Aubonne, et je me console en regardant le séjour qu'elle y fait comme un gage de vôtre prochain retour.

Bon jour, Madame, recevez, s'il vous plait, les assurances de mon respect, et les faites aggréer aussi à Madame de Blainville. J'attends avec impatience de meilleures nouvelles de vôtre santé, et j'espére en recevoir à vôtre porte en y portant cette Lettre.

N° 383.

A SOPHIE[1].
(M[me] D'HOUDETOT.)

Le 13 juillet 1757.

Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guére imitée[2] : mais, votre coeur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne seroit qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles. C'est une fausseté méprisable de substituer des procédés à la place des sentimens, et de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paroitre toujours ce qu'il est deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractére de parade. Si je vous pardonne de n'avoir plus d'amitié pour moi, c'est parce que vous ne m'en montrez plus. Je vous aime cent fois mieux ainsi qu'avec ces lettres froides qui vouloient être obligeantes, et montroient, malgré vous, que vous songiez à autre chose en les écrivant. De la franchise, ô Sophie! il n'y a qu'elle qui élève l'ame, et soutienne, par l'estime de soi-même, le droit à celle d'autrui.

Mon dessein n'est pas de vous ennuyer de fréquentes et longues lettres. Je n'espére pas même, avec toute ma discrétion, que vous lisiez toutes celles que je vous écrirai; mais du moins aurai-je eu le plaisir de les écrire, et peut-être est-il bon, pour vous et pour moi, que vous ayez la complaisance

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau. Neuchâtel, 7886, p. 12, 13. M. Eugène Ritter (*Annales J.-J. R.*, t. II, p. 87) émet l'hypothèse que cette lettre n'a peut-être pas été envoyée à son adresse. Th. Dufour objecte qu'il n'y a aucune note à ce sujet dans le copie de lettres, et il en conclut qu'elle a dû être envoyée.

2. A noter ce début, qui est à peu près semblable à celui des *Confessions :* « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. » [P.-P. P.]

de les recevoir. Je vous crois un bon naturel; c'est cette opinion qui m'attache encore à vous : mais une grande fortune sans adversité a du vous endurcir l'ame; vous avez trop peu connu de maux pour être fort sensible à ceux des autres. Ainsi les douceurs de la commisération vous sont encore inconnues. N'ayant su partager les peines d'autrui, vous serez moins en état d'en supporter vous-même, si jamais il en vient; et il est toujours à craindre qu'il n'en vienne, car vous n'ignorez pas que la fortune même n'en garantit pas toujours; et, quand elles nous attaquent au milieu de ses faveurs, quelles ressources lui reste-t-il pour les guérir?

Non fidarti della sorte,
Ancor a me già fù grata,
E tu ancor abandonata
Sospirar potresti un dì.

Veuille le ciel tromper ma prévoyance! en ce cas, mes soins n'auront été qu'inutiles, et il n'y aura point de mal au moins à les avoir pris : mais si jamais votre coeur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres maniéres de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi, si je vis encore, et vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si je ne vis plus, relisez mes lettres; peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines ; peut-être trouverez-vous dans mes maximes des consolations que vous n'imaginez pas aujourdui.

N° 384.

LETTRE DE M. DELEYRE[1].

A Paris le 22 Juillet 1757[2].

Dites-moi, je vous prie, cher Citoyen, quand est-ce que l'Hermite aura fini ses courses. Je veux le consulter sur l'avenir. On dit qu'il erre de Châteaux en Châteaux chez toutes les fées de son voisinage. Je rirois bien de le voir pris à quelqu'un de leurs charmes, lui qui me donnoit jadis de si beaux préservatifs contre l'enchantement. Si j'étois l'Arioste, je voudrois chanter Jaques l'Hermite mieux que le Tasse n'a chanté Pierre, et je ferois retentir la vallée de Montmorency du nom des Herminies et des Bradamantes nouvelles; Aubonne et la Chevrette auroient mes plus beaux vers; le Thabor fourniroit un Temple aux oracles; je ne manquerois point de forets enchantées; le parc de l'Hermite seroit un rendez-vous pour le conseil des Diables; car il n'y a qu'eux qui aient pu le découvrir. Mais je placerois les Anges et les Vierges dans ce bosquet naturel qui couvre la porte de l'Hermitage. La source qui descend du côteau du Moulin pour baigner l'enclos du petit jardin seroit mon Hypocrène: c'est sous les six Peupliers qui la défendent du Soleil que j'irois m'enivrer de l'esprit prophetique qui fait révéler ce qui n'est pas et ne sera jamais. Au seul aspect de la grote de l'Hermite je deviendrai le plus agréable menteur du monde. Voila mon plan bien avancé; j'irai l'achever Lundi ou Mardi si je ne reçois un contre avis de vôtre part. Vous redresserez cette ébauche et me dicterez le reste. Si vous avez de la santé je ne suis point en peine de vôtre belle humeur.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).
2. Le 22 juillet 1757 était un vendredi.

Le feu prit avant hier à la rue Taranne [1], et brula plusieurs maisons. Ne vous allarmez pas; ce fut dans la petite rue Taranne, et le philosophe en fut quitte pour la peur. Il saura peindre un incendie, car il a vu celui-là de près. J'allai l'autre jour à l'Hôtel de Hollande, où j'assistai à la priére et au sermon : nous en parlerons. Bon jour; je voudrois continuer; j'ai besoin de finir. Je receus le jour même que je vous quittai deux de vos Lettres : L'une datée du mois d'Avril et l'autre de deux jours. Mon addresse est, rue Neuve des Petits Champs, vis-à-vis la Bibliothéque Royalle, maison de M. Despert perruquier. Deux nuits aprés que je vous eus embrassé, je rêvai que je vous embrassois encore, mais à la Bastille où vous étiez enfermé pour vos vertus. Ce que j'ai retenu de mon songe, c'est que je pleurois, et que vous aviez un air riant. Ce tableau nous caractérisoit assez, ce me semble; vôtre fierté stoïque et la tendresse de mon amitié s'y trouvent peintes. Je vous entretiens de rêveries...? Mon cher Citoyen, ce n'est point un rêve que cela. Adieu jusqu'au revoir.

Mille complimens aux hôtesses de l'Hermitage.

1. Diderot habitait rue Taranne, qui a disparu lors de la création du Boulevard St-Germain. Elle était en face de la rue St-Benoît, là où s'élève aujourd'hui la statue de Diderot, et faisait, dans le sens du Boulevard St-Germain actuel, le côté nord d'un îlot en forme de trapèze, dont la « Petite rue Taranne » faisait le côté sud, les deux autres côtés étant, à l'est, la rue de l'Egoût, à l'ouest, la rue du Sépulchre. [P.-P. P.]

N° 385.

A MADAME
MADAME D'EPINAY[1].

J'apprends que vous continuez de souffrir, et j'ai à ressentir vos maux et les miens. Si je sors aujourdui, je crains de ne le pouvoir pas demain, faites-moi donc dire si cela est necessaire car Baré ne s'est pas bien expliqué. Je comptois toujours aller diner avec vous demain comme vous me l'avez ordonné, et mon projet est d'y aller avant tout le monde. Que si vous avez quelque chose de pressé à me dire, j'irai vous voir aujourdui sur les quatre heures, ou bien si cela peut se communiquer vous pouvez me le faire dire par Mlle le Vasseur. Faites moi donner en même tems des nouvelles de Mademoiselle d'Epinay. Bon jour, Madame, nous souffrons tous deux et je suis triste. Avec tout cela, je sens en pensant à vous combien c'est une consolation douce[2] d'avoir un véritable ami, il n'y a plus que cela qui m'attache à la vie.

Ce Vendredi [1757 ?][3].

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé et sans marque postale, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau, 4 p. petit in-8°, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. Sur l'adresse, Rousseau a écrit « D'Epinay ». Généralement, il écrit « d'Epinay ». [P.-P. P.]

2. Les précédents éditeurs impriment « douce consolation », au lieu de « consolation douce », qu'on lit sur l'original autographe.

3. Sur l'original autographe, Rousseau a écrit seulement : « Ce Vendredi ». Une autre main, qui me semble être celle de Mme d'Epinay, a mis « 1757 », et c'est pourquoi le présent billet est placé ici ; mais il pourrait être aussi bien de 1755 ou 1756, et avoir été écrit de Paris et non de l'Ermitage. [P.-P. P.]

N° 386.

BILLET DE MAD^e D'EPINAY[1].

[août 1757].

Voila mon Carrosse, mon cher ami, je desire bien que vous en puissiez profiter. M. de St. Lambert me charge de mille amitiés pour vous, et de vous demander si vous n'apporterez pas ce que vous avez promis de lui lire. J'imagine que c'est de Julie qu'il est question. Il compte être obligé de repartir dans une quinzaine de jours.

Bon jour, je vous embrasse.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

N° 387.

BILLET DE MADe D'EPINAY[1].

[août 1757].

Je vous avertis, mon cher Ours, que tous vos confréres dinent ici aujourdui et vous attendent, mais pas avec plus d'impatience que moi. Je ne veux point de vous demain, parce que vous ne voudriez point de nous; nous aurons des femmes. Je ne sais où M. d'Epinay a pris que je devois aller diner avec vous.

N° 388.

A Mme [D'EPINAY][2].

Ce Mercredi [août 1757].

Quoique je ne craigne pas la chaleur, elle est si terrible aujourdui que je n'ai pas le courage d'entreprendre le voyage au fort du soleil. Je n'ai fait que me promener à l'ombre autour de la maison et je suis tout en nage. Ainsi je vous prie de témoigner mon regret à mes prétendus confréres, et comme depuis qu'ils sont Ours je me suis fait galant, trouvez bon que je vous baise trés respectueusement la main. Puisqu'on ne peut vous voir demain, ce sera pour vendredi s'il fait beau, et je partirai de bonne heure.

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel 7885).
2. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 1 p. petit in-8°. [P.-P. P.]

N° 389.

Lettre de Mme d'Epinay[1].

Ce 11. Aoust 1757[2].

Je vous ai laissé trop souffrant pour n'être pas fort inquiette de vôtre état; donnez-moi de vos nouvelles, mon cher ami; car je ne sais au juste quand j'irai vous retrouver; je crois que la Baronne[3] n'ira pas à quatre ou cinq jours au plus sans accoucher. Tout le monde se porte bien et moi aussi, si vous en exceptez le mal de tête que m'a donné l'air fou et ivre de Paris à mon arrivée. M. de Buchelay m'a fait prier de vous écrire pour vous demander si vous voudriez vous charger de copier un Livre de politique manuscrit. Il faudroit le copier à présent. J'ai dit que je ne croyois pas que vous vous en pussiez charger dans ce moment-ci: mais on veut vôtre réponse et non la mienne.

J'ai envoyé votre Lettre à M. de la Tour: il n'a point répondu; mais il a dit à mon Laquais de vous dire qu'il iroit dans une quinzaine de jours vous porter à l'Hermitage la copie que vous lui demandés[4]. Voyez si vous voulez l'accepter; nous pourrions lui faire un petit présent qui passeroit par vos mains: c'est à vous à décider. Je crois qu'à la rigueur vous le pourriez sans scrupule.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

2. Le 11 août était un jeudi.

3. Mme d'Holbach.

4. La copie du portrait que le pastelliste M.-Q. de La Tour avait fait de Rousseau et exposé au salon de 1753. La Tour a donné à Rousseau deux copies de ce pastel : en 1757, celle dont il est question ici et que J.-J. ne donna pas à Mme d'Epinay, mais au maréchal de Luxembourg, et, en octobre 1764, celle qui fut envoyée, par l'entremise de Lenieps, à Motiers. Le frontispice du présent tome reproduit la réplique (peut-être même le tableau original, exposé en 1753) qui s'est retrouvée dans l'atelier du peintre, à sa mort, et qui fait partie de la collection de Saint-Quentin.

N° 390.

A Madame
Madame d'Epinay
rue St honoré, vis-a-vis
les Capucins
à Paris [1].

A l'hermitage ce Vendredi [12 août 1757].

Je suis, ma chére Amie, toujours malade et chagrin; on dit que la philosophie guérit ce dernier [mal], pour moi je sens que c'est elle qui le donne, et je n'avois pas besoin de cette découverte pour la mépriser. Quant aux maux, on les supporte avec de la patience, mais je n'en ai qu'en me promenant, et malheureusement, voila le tems tout à fait à la pluye. Sans le souvenir des amis je ne connoitrois plus de remede à rien; c'est vôtre billet qui m'a rappelé celui-ci; de sorte que les biens qui me viennent de vous sont à peu près les seuls qui me restent. Je voudrois bien que Made d'Holback fut promptement et heureusement accouchée, afin qu'elle, son mari, vous et tous ses amis fussions tirés d'inquiétude, et qu'on vous revit bientôt a la Chevrette.

Je serai bien aise de voir le théologien la Tour, mais il n'y a que vous qui m'avez tant fait accepter de choses, qui puissiez accepter mon portrait pour l'échanger avec le vôtre, comme étant de la main d'un peintre par forme de compensation.

Prenez bien vite le Livre de M. de Buchelai [2], pourvu cependant que vu ma lenteur, il me laisse un tems raisonnable pour le copier; mais il faut le prier d'envoyer aussi du papier, car je n'en ai pas ici. Je serai trop heureux d'avoir à copier dans un tems où je ne saurois faire autre chose.

Bon jour, Madame, revenez vite à la Chevrette sitôt que

1. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, la 3e blanche, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. Sur M. de Buchelay, voyez plus loin, pp. 205 et 323, note.

vous aurez[1] fait ce petit garçon ; c'est une chose terrible que depuis que les femmes se mêlent de faire des enfans, elles ne sachent pas encore accoucher toutes seules.

N° 391.

A Madame
Madame d'Epinay
à Paris[2].

Ce mardi 16 [août 1757].

Voila, Madame, de la Musique de Malade, c'est tout dire. Je vous prie de donner le plustôt qu'il se pourra cette partition à M. d'Epinay afin que je me sois acquité au moins de ce qui a dépendu de moi.

Vous m'aviez dit que vous reviendriez le lendemain de la Notre Dame, c'est-à-dire aujourdui : mais je me suis bien douté que vous seriez forcée à différer vôtre retour. Donnez moi des nouvelles de Mad[e] d'Holback et des vôtres, et dites-moi quand vous comptez être à la Chevrette. Au pis aller vous ne sauriez tarder plus longtems que de demain en huit, dussiez vous ensuite retourner à Paris. Je ne voudrois vous parler que de moi, mais je suis aussi ennuyé de vous en dire toujours la même chose que vous devez l'être de l'entendre. Je ne suis pas si heureux que le pauvre Waldstoerchel, et même en faisant de la musique, je brûle encore de l'huile de navette[3]. J'étois pourtant mieux depuis quelques jours ; mais je me suis échauffé hier pour éviter l'orage, et mes douleurs m'ont repris aujourdui. Bon jour la Mére aux ours, vous avez grand tort de n'être pas ici, car j'ai le museau tout frais tondu.

1. C'est-à-dire : « sitôt que M[me] d'Holbach aura... »

2. Transcrit le 6 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°. La 3[e] blanche, l'adresse sur la 4[e]. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

3. Allusion à un passage du *Petit prophète de Boemischbroda* (par Grimm, 1752) : « Car je brûle de la chandelle, quand je fais de la musique, car je suis gai ; et je brûle de l'huile de navette, quand je fais de la Philosophie, car je suis triste ». (Chapitre II.) Waldstoerchel est le nom du personnage de Grimm. [P.-P. P.]

N° 392.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
RUE St. HONORÉ VIS A VIS
LES CAPUCINS
A PARIS[1],

à l'hermitage ce 23 [août 1757].

On m'avoit assuré, Madame, que vous reviendriez Lundi ; voici le mardi au soir et je n'entends parler de rien. Je suis en peine de Madame vôtre Mére, de vous, de Made d'Holback[2] ; rassurez moi sur tout cela, je vous en prie ; et donnez moi de vos nouvelles le plus promptement qu'il vous sera possible ; car je suis véritablement inquiet.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 15 novembre 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. in-8°, les 2e et 3e blanches, le texte sur la 1re et l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. Sur la page de l'adresse, en marge, Mme d'Épinay a écrit au crayon : « 10 £ au pauvre de Deuil ». [P.-P. P.]
2. Mme d'Holbach venait d'accoucher d'un enfant, baptisé le 22 août.

N° 393.

Lettre de M. DeLeyre[1].

A Paris le 23 aoust 1757.

J'ai receu vos deux lettres, mon trés cher Citoyen. L'une et l'autre pleines de raison et d'amitié. Je sentois fort bien en vous demandant conseil quelle seroit vôtre réponse : mais pardonnez à l'embarras où je me trouve les tristes expédiens que j'imagine. Cependant quand j'implorois vôtre crédit ce n'étoit point dans la vue d'obtenir de l'argent. Si je formois une entreprise telle que je vous la proposois, je trouverois des secours pour faire les avances dont j'aurois besoin afin de mettre les choses en train. Les rélations particuliéres que j'ai avec des protecteurs de Bordeaux me mettroi[en]t à même de suivre un projet qui pourroit les flatter : car l'esprit de proselytisme régne dans toutes les réligions persecutées, et je suis persuadé que j'en tirerois parti dans l'occasion. Mais sans parler des inconveniens qu'il peut y avoir à s'expatrier, je sens que je serois peut-être aussi gêné pour écrire à Genève qu'à Paris. Je reviens donc au Dante, cher Citoyen : mais quelle mine à fouiller, à épurer, et à mettre en oeuvre ! L'incertitude du succés aprés beaucoup de travail me désole et m'arrête à chaque pas. Je suis d'une impatience et d'une irrésolution qui me tuent. Il me faut encore prés d'un an avant de rien donner. *Interim quid fiet*? Car pour Bordeaux n'en parlons pas. J'ai trop à me plaindre de mon pére ; je ne veux pas aller chercher prés de lui de nouveaux motifs de le quitter. Entre vous et moi, mon pére aime ses enfans autant qu'ils ne lui coûtent rien ; mais l'argent lui tient plus au coeur que nôtre vie ; il vient de m'en donner tout fraîchement des preuves. Enfin son

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel 7885). Les deux lettres dont il est question au début sont inconnues.

humeur et la mienne sont incompatibles, et nous sommes faits l'un et l'autre pour vivre étrangers plustôt qu'à lui, et je ne ferai plus aucune avance vers lui que lorsque je pourrai lui être utile.

Me voila donc dans une étrange position; mais vôtre exemple me console, ou plustôt en m'affligeant il m'apprend à supporter mon malheur; vous en méritez bien moins que moi, cher Citoyen; cependant vous manquez du bien le plus necessaire au bonheur. Il me reste assez de santé pour travailler et pour goûter le fruit de mon travail: je sens l'injustice de mes plaintes, et ce n'est pas devant vous que je dois [faire des reproches] à la providence et à la fortune. Mais cher ami, c'est que je ne me sens pas une ame comme la vôtre à l'epreuve du besoin et de l'adversité. J'ai déja été obligé de faire un travail qui ne me convenoit pas. Je voudrois plaire aux hommes [;] je crains de les flatter. Qu'il est difficile d'être complaisant sans s'avilir! Je crois une chose; c'est qu'il ne faut jamais se jetter dans les situations opposées à son caractére. Vne démarche trop éclatante nous coute des peines continuelles. Vn mot nous ferme pour toujours les portes de la fortune. Je serois tenté de croire avec quelqu'un qui me suggere cette idée que mon article fanatisme m'a fait manquer le poste qu'on m'offrit à Versailles. Si cela est, je le regrette moins et je m'applaudis d'avoir dit ce que je pensois. Mais pour soutenir ce qu'on écrit il faut une conduite, et pour cela de l'indépendance. Si l'on sait que je suis à l'abri des libraires, j'aurai beau prêcher la vertu, mon indigence deshonorera ma morale. Voila pourquoi je m'allarme si facilement sur l'avenir. Plaidez, me direz-vous; ignorez-vous, cher Citoyen, que ce grand orateur M. Cochin[1], étoit un fripon, et qu'au Barreau comme ailleurs on ne fait fortune et l'on n'a de réputation qu'aux dépends de la probité? Mais parlons d'autre chose.

M. Duclos est enfin quitte de sa fiévre depuis trois jours. Je

1. Henri Cochin, célèbre avocat au Parlement de Paris, né à Paris en 1687, mort en 1747. Ses *Œuvres* (plaidoyers, factums et mémoires) ont paru en 6 volumes in-8°, Paris, 1751-1759.

le vis hier au soir. Il me parut pénétré des témoignages de vôtre amitié que je lui ai répétés plus d'une fois. Il espére aller à l'Academie jeudi ; c'est tout vous dire. Cependant il a le sommeil encore très délicat, et l'appetit peu ouvert. Beaucoup de faiblesse augmentée par une Diarrhée qui a succédé à la fiévre ; ce qui paroit indiquer que son mal vient de sa bile. Heureusement son Medecin ne croit pas à la Médecine. Ainsi j'espére que le rétablissement sera solide cette fois-ci. M. Diderot est de retour depuis sept à huit jours ; entiérement veuf, car sa femme et sa fille sont à Langres. Vous le verrez infailliblement au premier jour. Tâchez de lui faire gouter vôtre conseil, qui est de ne répondre aux critiques que par une piéce encore meilleure et de ne parler ici ni de ses ennemis ni de lui. Je lui promets à ce prix un triomphe complet. Le déchainement est tous les jours plus terrible. Mad^e de Grafigny[1] fait courir le bruit que vous avez rompu avec vôtre ami, depuis qu'on le traite si mal. C'est bien peu vous connoitre ; il auroit tort maintenant que vous ne l'abandonneriez pas. Laissons ces tracasseries de femme et de bel-esprit aux gens qui ne savent que faire. Le silence a tant d'avantage sur les plus beaux discours que je ne comprends pas comment on peut tant écrire et tant parler. Adieu donc, cher Citoyen, j'abrége et je finis, en vous assurant que je vous aime plus que jamais, quoiqu'il m'en coûte chaque jour davantage par la peine que j'ai de vous savoir malade.

1. Françoise d'Issembourg d'Happoncourt, dame de Graffigny, née à Nancy en 1695, morte à Paris en 1758. Auteur des *Lettres d'une Péruvienne* (1738), qui connurent une certaine vogue. Elle était la tante de Mme Helvétius, et la petite-nièce du graveur Jacques Callot. [P.-P. P.]

N° 394.

A Madame
Madame d'Epinay
à la Chevrette[1].

Ce mardi [7bre 1757][2].

Je vous remercie de vôtre souvenir. Je ne souffris jamais tant de mes maux que je fais depuis quelques jours. Tout le monde à commencer par moi-même, m'est insupportable ; Je porte dans le corps toutes les douleurs qu'on peut sentir, et dans l'ame les angoisses de la mort. J'allai hier à Aubonne espérant quelque soulagement de la marche et quelque plaisir de la gayeté de Mad^e^ d'Houdetot, je l'ai trouvée malade, et j'en suis revenu encore plus malade moi même que je n'étois allé. Il faut absolument que je me sequestre de la societé et vive seul jusqu'à ce que ceci finisse de maniére ou d'autre. Soyez sure qu'au prémier jour de tréve je ne manquerai pas de vous aller voir. Mille respects, s'il vous plait, à Mad^e^ Des Clavelles et amitiés à ces Messieurs. Je vous conjure tous de me pardonner mes maussaderies ; croyez qu'à ma place chacun de vous seroit dans son lit et penseroit n'en point relever.

1. Transcrit, le 26 février 1924, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, la 3e blanche et l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. « Ce mardi. » est de la main de Rousseau. Une autre main, qui me semble celle de Mme d'Epinay, a ajouté « 7bre 1757 », ce qui ne concorde pas avec la chronologie des *Mémoires de Mme d'Epinay*, où le texte de cette lettre est placé à côté de faits datant de juillet. [P.-P. P.]

N° 395.

Lettre de M. DeLeyre[1].

Paris le 11. 7bre 1757 (dimanche).

Mercredi ou Jeudi, cher Citoyen, j'espére vous embrasser et s'il est possible, vous amener M. Diderot. N'y comptez pas, cependant, quoi qu'il en ait déja fait la partie. Il en a tant rompu de cette espéce, au point que je ne comprends pas comment vous qui étes esclave de vos résolutions, vous avez pu lui pardonner cette inconstance. Mais il a tant d'autres qualités pour rachetter ce défaut ! Aprés tout, je vois maintenant que s'il y a du tort de part et d'autre, il a été bien réparé de vôtre côté. Vous qui croyez à la vertu, consolez-vous de tout le mal que vous n'aurez pas fait. Accoutumé à la douleur, habituez-vous aux miséres du coeur humain. M. Duclos est parfaitement rétabli, aprés bien de petites rechutes que j'attribue à la mauvaise saison; car presque tout le monde en a souffert des atteintes. Les jours sont-ils plus beaux à l'Hermitage qu'ici? Que dit-on dans vos bois? Rien : oh cela vaut mieux que nos mensonges. Car ceux-ci ne m'amusent guéres, je vous assure, et je ne sais pourquoi je ne m'y fais point malgré l'habitude. Avez-vous vû les complimens académiques du Roy à son Parlement. C'est cela qui est merveilleux, et non pas les réponses incorrectes de Henri IV. Bon jour, cher Citoyen; bâtissez-nous quelque beau sistême que nous ne puissions ni suivre ni réfuter. M. de Chamousset vient de publier en deux volumes les projets dont sa tête est remplie pour le soulagement des hommes[2].

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

2. Charles-Humbert Piarron de Chamousset (1717-1773), philanthrope, a consacré sa fortune à soulager la misère des classes pauvres. Il était intendant général des hôpitaux militaires. [P.-P. P.]

N° 396.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
À LA CHEVRETTE[1].

Ce Jeudi matin [15 sept. 1757].

Je suis en si mauvais état que je ne me sentois pas le courage de vous aller voir aujourdui et la pluye de cette nuit m'en avoit tout à fait ôté l'idée. Cependant puisque nôtre ami est avec vous et que je ne sais combien de tems il y demeurera, si le tems se ressuye dans la journée et laisse un peu sécher les chemins je vous irai voir ce soir ; car je suis trop foible ce matin et les chemins sont trop mauvais pour tenter l'avanture après une aussi mauvaise nuit. A ce soir, donc, Ma chére amie, vous connoissez trop mon coeur pour me soupçonner d'être en reste envers ceux qui m'aiment et qu'il m'est si naturel d'aimer.

1. Transcrit le 6 avril 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, l'adresse sur la 4e. Cachet oriental sur oublie. [P.-P. P.]

N° 397.

A M. de Saint-Lambert[1].

[5 septembre 1757][2].

En commençant de vous connoitre, je desirai de vous aimer. Je n'ai rien vu de vous qui n'augmentât ce desir. Au moment où j'étois abandonné de tout ce qui me fut cher, je vous dus une amie[3] qui me consoloit de tout, et à laquelle je m'attachois à mesure qu'elle me parloit de vous. Voyez, mon cher Saint-Lambert, si j'ai de quoi vous aimer tous deux, et croyez que mon coeur n'est pas de ceux qui demeurent en reste. Pourquoi faut-il donc que vous m'ayez affligé l'un et l'autre ? Laissez-moi promptement délivrer mon ame du poids de vos torts. Comme je me suis plaint de vous à elle, je viens me plaindre d'elle à vous. Elle m'a bien entendu : j'espére que vous m'entendrez de même ; et peut-être une explication dictée par l'estime et la confiance produira-t-elle entre de nouveaux amis l'effet de l'habitude et des ans.

Je songeois à vous sans songer guére à elle, quand elle est venue me voir et qu'elle a commencé de me rechercher. Connoissant mon penchant à m'attacher, et les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaisons nouvelles ; et il y avoit quatre ans qu'elle m'offroit l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je n'ai pu la fuir ; je l'ai vue ; j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étais solitaire et triste ; mon coeur affligé ne cherchoit que des consolations ; je les trouvois auprés d'elle ; elle en avoit besoin à son tour ; elle

1. Transcrit par J. Richard de la copie autographe dans le recueil 7885 de la Bibliothèque de Neuchâtel, p. 162-165.

2. L'original fut peut-être daté du 5 septembre et non du 4, comme l'impriment les éditeurs précédents. Saint-Lambert, dans sa réponse, semble dire 5 septembre. [Th. D.] (Voyez la note de la page 144).

3. Mme d'Houdetot.

trouvoit un ami sensible à ses peines. Nous parlions de vous, du bon et trop facile Diderot, de l'ingrat Grimm, et d'autres encore. Les jours se passoient dans cet épanchement mutuel. Je m'attachois en solitaire, en homme affligé : elle conçut aussi de l'amitié pour moi ; elle m'en promit du moins. Nous faisions des projets pour le tems où nous pourrions lier entre nous trois une société charmante, dans laquelle j'osois attendre de vous, il est vrai, du respect pour elle et des égards pour moi.

Tout est changé, hormis mon coeur. Depuis votre départ elle me reçoit froidement ; elle me parle à peine, même de vous ; elle trouve cent prétextes pour m'éviter ; un homme dont on veut se défaire n'est pas autrement traitté que je le suis d'elle ; du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de personne. Je ne sais ce que signifie ce changement. Si je l'ai mérité, qu'on me le dise, et je me tiens pour chassé ; si c'est légéreté, qu'on me le dise encore ; je me retire aujourdui, et serai consolé demain. Mais, après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une société qui m'est devenue nécessaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à celle qui m'étoit offerte ; je crois, par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards ; et, quand je vous demande compte de l'amie que vous m'aviez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité.

Oui, c'est à vous que je demande compte d'elle. N'est-ce pas de vous que lui viennent tous ses sentimens ? Qui le sait mieux que moi ? Je le sais mieux que vous, peut-être, et je puis bien lui reprocher ce que je reprochois avec moins de justice à feu Made d'Holback*, qu'elle ne m'aime que par l'impulsion de celui qu'elle aime. Dites-moi donc d'où vient son refroidissement. Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à vous nuire auprés d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendit perfide et trompeur ? L'article d'une de vos lettres, qui

* « Quand j'écrivois cette lettre, M. d'Holback avoit déjà sa seconde femme sœur de la prémiére ». (*Note de J.-J. Rousseau sur sa copie, Neuchâtel, 7885, p. 163.*)

me regarde, m'a fait naitre ce soupçon. Non, non, Saint Lambert, la poitrine de Jean Jaques Rousseau n'enferma jamais le coeur d'un traitre, et je me mépriserois bien plus que vous ne pensez, si jamais j'avois essayé de vous ôter le sien.

Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons : j'y vois l'honnêteté de vôtre ame, et non vôtre justification. Je blame vos liens : vous ne sauriez les approuver vous-même ; et tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans vôtre état. Mais un amour tel que le vôtre mérite aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable. Après avoir connu tout ce qu'elle sent pour vous, pourrois-je vouloir vous rendre malheureux l'un par l'autre ! Non, je me sens du respect pour une union si tendre, et ne la puis mener à la vertu par le chemin du desespoir. Un mot surtout qu'elle me dit il y a deux mois, et que je vous rapporterai quelque jour, m'a touché au point que, de confident de sa passion, j'en suis presque devenu le complice ; et il est certain que, si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurois m'empêcher de vous mépriser. Je me suis abstenu d'attaquer vos raisons, que je pouvois mettre en poudre ; j'ai laissé gouter à son tendre coeur le charme de s'y complaire ; et sans lui cacher mon sentiment, j'ai laissé le voile sur cette égide redoutable, dont ses yeux et les vôtres se seroient détournés. Je le répéte, je ne veux point vous ôter l'un à l'autre. Bien loin de là, si jamais, entre vous deux j'ai le bonheur de faire parler la vérité sans vous déplaire, et d'adoucir sa voix dans la bouche d'un ami, je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour, en vous unissant d'un lien plus durable, à l'épreuve du ravage des ans, dont vous puissiez tous deux vous honorer à la face des hommes, et qui vous soit doux encore au dernier moment de la vie. Mais soyez sur que je ne tiendrai jamais ces discours à aucun des deux séparément.

Un excés de délicatesse vous auroit-il fait croire aussi que l'amitié fait tort à l'amour, et que les sentimens que j'obtiendrois nuiroient à ceux qui vous sont dus ? Mais, dites-moi,

qui est-ce qui sait aimer, si ce n'est un coeur sensible? Les coeurs sensibles ne le sont-ils pas à toutes les sortes d'affections, et peut-il naitre un seul sentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine? Où est l'amant qui n'en devient pas plus tendre en parlant de celle qu'il aime à son ami? Où est le coeur, plein d'un sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin, dans l'absence, d'un autre coeur pour s'épancher? Je fus jeune une fois, et je connus l'ame la plus aimante qui ait existé. Tous les attachemens imaginables étoient réunis dans cette ame tendre ; chacun n'en étoit que plus délicieux par le concours de tous les autres, et celui qui l'emportoit tiroit de tous un nouveau prix. Quoi ! ne vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve un être sensible à qui vôtre amie aime à parler de vous, et qui se plaise à l'entendre? Je suis persuadé que vous gouteriez ce plaisir aujourdui, si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez venu recevoir à l'Hermitage l'effusion d'un coeur dont surement le vôtre eût été content.

Il est fait, j'en suis sur, pour m'entendre et répondre au mien. Consultèz-le; il vous redemandera pour moi l'amie que je tiens de vous, qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai point mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites-lui ce qu'il convient; s'il vient de vous, dites-le à vous-même. Sachez au moins que, de quelque maniére que vous en usiez, vous serez, elle ou vous, mes derniers attachemens. Mes maux me gagnent et m'éloignent chaque jour davantage de la société. La vôtre étoit la seule de mon gout qui restat à ma portée. Si vous cherchez tous deux à vous éloigner de moi, je retirerai mon ame au dedans d'elle-même; je mourrai seul et abandonné dans ma solitude, et vous ne penserez jamais à moi sans regret. Si vous vous rapprochez, vous trouverez un coeur qui ne laisse jamais faire la moitié du chemin à ceux qui lui conviennent[1].

1. Rousseau attendit plus d'un mois la réponse de St Lambert (Voy. n° 407, p. 143).

N° 398.

DE MAD[e] LA COMTESSE DE HOUDETOT[1].

Paris ce jeudi [29 septembre 1757].

Vous n'étiez pas en assez bon état, mon cher Citoyen, quand je vous ai quitté, pour que je ne sois pas en peine de vous, et que je ne vous demande pas de vos nouvelles. Croyez, cher Citoyen, que je ne puis cesser de desirer vôtre bien être et de m'y interesser. Ce sentiment est aussi vrai dans mon coeur que ma sincere amitié pour vous.

Vous allez donc, mon cher Citoyen, vous réunir à Grimm; je ne puis trop vous exprimer ma joye de vous voir rentrer au sein de vos amis. Vous n'étiez pas fait pour en être séparé. Ils sont dignes de vous, vous l'étes d'eux. Je vous vois avec plaisir reprendre ces chaines qui font qu'on aime la vie, et par lesquelles seules elle est douce. Vôtre coeur est également fait pour l'amitié et pour la vertu; qu'elles embélissent toutes deux jusqu'à vos derniers jours; le bonheur n'est placé pour vous qu'auprès d'elles : mais en vous retrouvant auprès de vos amis, ressouvenez-vous que j'essayai la prémiére, à vous réunir à eux; que c'est la prémiére marque que vous reçûtes de mon amitié, et qu'elle dut m'assurer la vôtre pour toujours. J'ose me placer dans votre coeur auprés de vos amis[2]. Si la vivacité d'un sentiment que vous connoissez et qui m'unit à un être dont je suis inséparable dérobe quelque chose dans mon coeur, à la perfection de l'amitié, il en reste une pour vous dans mon coeur assez douce et assez tendre encore pour que

1. Transcrit le 22 mai 1905 de l'original autographe et collationné sur la copie de J.-J. Rousseau, tous deux conservés à la Bibl. de Neuchâtel. Streckeisen-Moultou a imprimé cette lettre en 1865, dans *Amis et Ennemis,* avec son inexactitude habituelle.

2. Cette phrase : « J'ose me placer dans votre coeur auprès de vos amis », a été omise par Rousseau dans sa copie.

vous me donniez[1] quelque retour pour les sentimens que je puis vous donner, et que vous ne me fassiez point de reproche de ceux dont je ne puis disposer. Si l'amour et l'amitié réunis dans mon coeur[2] pour un seul objet depuis cinq ans et pour toute ma vie, occupent la partie la plus sensible de mon ame, ils ne me laissent point sans sentimens pour le mérite et la vertu, et pour un coeur sensible qui m'a promis de l'amitié et pour qui je conserverai toute ma vie toute celle dont je puis être encore susceptible. Croyez que la vôtre m'est précieuse, que je la desire pour moi, que je la veux pour l'objet qui m'attache; j'en connois trop le prix; c'est un bien que je veux encore partager avec lui. Aimez, mon cher Citoyen, deux coeurs honnétes qui se réuniront encore pour vous aimer; respectés et ne condamnez pas une passion à laquelle nous avons su joindre tant d'honnêteté, et dans le rang sublime où la vertu doit vous mettre et où vous pouvez atteindre, excusez deux coeurs que l'amour de la vertu n'abandonnera jamais. Voila comme vous devez être, voila comme je desire que vous soyez, voila comme je vous verrai toujours pour conserver pour vous dans mon coeur les sentimens qui y sont et qu'il m'est doux d'y avoir.

Made d'Epinay m'a confié ce qu'elle avoit fait pour vous raccomoder avec Grimm. J'aurois voulu le faire si elle ne l'eut pas fait. Cette action doit effacer les torts que vous lui connoissez avec vous. Sachons gré aux hommes de leurs bonnes actions; tâchons d'oublier les mauvaises, du moins autant que la prudence peut le permettre : il est si dur de mal penser de quelqu'un. Je ne puis vous exprimer à quel point le tableau de vôtre union avec ces quatre amis me touche. St-Lambert, Grimm, Diderot et vous. Ah! vous devez être tous amis; il vous sied trop bien de l'être pour que vous puissiez rester séparés. J'avoue que cette idée répand quelque chose de doux dans mon ame : rien n'est plus touchant pour elle que l'union

1. Dans sa copie, Rousseau a mis « deviez », après avoir d'abord lu « donniez », qu'il a biffé. L'original autographe porte « donniez ».
2. Dans sa copie, Rousseau a oublié le mot « coeur », qui est sur l'original.

des coeurs les plus vertueux et les plus sensibles que nôtre siècle ait produits. Quel seroit pour moi le jour où je pourrois vous voir tous rassemblés! Non, toute la nature ne pourroit m'offrir un spectacle plus touchant.

Je suis malade et triste, mon cher Citoyen; sans nouvelles de tout ce qui m'est cher, sans savoir s'il a les miennes, très-incertaine de son retour, inquiette même de sa santé : mon ame ne sait où repandre sa tristesse et ses peines, et je ne trouve point de coeurs qui m'entendent. Par malheur je ne pourrai vous voir d'ici à quelques jours. Made d'Epinay vient passer quelques jours à Paris, et je ne pourrai aller à la Chevrette que la surveille de la fête; je ne puis vous voir chez moi, où je ne séjournerai pas; mais j'espére vous voir à la Chevrette. Adieu, mon cher Citoyen; de vos nouvelles, répondez-moi ici [1], qu'elles soient telles que je les desire. Ne dites pas à Made d'Epinay que je vous ai parlé de Grimm; je ne lui ai pas dit que vous m'en aviez parlé, parce que vous m'aviez dit de n'en rien faire. Made d'Epinay m'a engagée à lui faire compagnie encore deux jours; je n'ai fait qu'un tour chez moi.

A propos, je voulois vous demander à relire cette lettre que vous avez écrite à Voltaire sur le Poeme de Lisbonne. Copiez donc vîte vos lettres de Julie; vous savez ce que j'attens après. Ayez donc soin de votre santé, mon cher Citoyen; vous vous devez à présent à tous vos amis que vous avez recouvrés et auxquels je me joins.

N° 399.

A Mme [d'Houdetot][2].

À l'hermitage le pr 8bre [1757].

Vôtre Lettre m'a fait un sensible plaisir, et vous savez bien

1. Dans sa copie, Rousseau a omis : « répondez-moi ici ».

2. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (imprimé par M. H. Buffenoir, dans *La Comtesse d'Houdetot,* Paris, 1905, in-4°, p. 145). 4 p. petit in-8°, sans adresse. [P.-P. P.]

que les marques de vôtre souvenir n'auroient pas besoin d'être rares pour m'être chères. Je n'ai plus rien à vous dire de ma santé; toutes les idées qui s'y rapportent ne m'offrent que de tristes objets. L'hiver approche; je m'affoiblis, je vais cesser de vous voir, et je n'espére plus revoir ni le printems ni ma patrie. Pour vous, Madame, qui étes faites (*sic*) pour vous bien porter, on diroit que vous détruisez vôtre santé comme à plaisir. Les inquietudes que vous vous faites sur celle de vôtre ami, la vie sedentaire que vous menez, sans cesse occupée à écrire ou peut être à pleurer font déja sur vous un effet sensible et cet effet est assés prompt, ou je vous vois assés rarement pour vous trouver maigrie à chaque fois. On dit que vous étes à la campagne fort loin d'ici, je souhaite extrémement que vous y trouviez quelqu'un dont la compagnie vous soit moins fastidieuse, et qui puisse vous rendre le goût de la promenade que j'ai eu le malheur de vous faire perdre.

Je suis bien aise que Mad^e d'Epinay vous ait parlé de mon prochain racomodement avec Grimm; me rendre un ami, c'est effacer bien des torts; mais le plus sur moyen pour elle de me faire oublier tous les siens, c'est de n'en plus avoir avec vous, et de vous traitter desormais comme sa soeur et son amie. A l'égard du Tableau des quatre amis qui vous flate, il me flateroit encore plus, si je ne savois que tous mes attachemens sont pour moi des sources de peine. J'éxige autant que je donne, et ne trouvant personne qui me le rende je rentre en moi-même avec la douleur de ne point trouver de coeur qui réponde au mien. Celui qui devoit m'aimer comme je sais aimer est encore à naître, et moi je suis prét à finir.

Diderot n'est point venu; J'ai écrit à vôtre ami depuis trois semaines et ne reçois aucune réponse; J'ignore encore comment je serai receu de Grimm; Vous savez trop ce que je dois penser de Mad^e d'Epinay; et quant à vous, je n'ignore pas que vous ne me donnez à d'autres amis que pour vous débarrasser de moi. Ne me dites point tant que vous ne sejournerez point à Eaubonne. Des l'instant que je m'y sentis importun, j'en ai oublié le chemin. Helas, avec un coeur sensible, sur ce tableau

de mon sort, ai-je besoin d'étre malade pour être à plaindre?

Je vais coucher ce soir à la Chevrette. Demain à Clichi chez Mad[e] de Chenonceaux; jeudi je compte retourner à la Chevrette et y rester jusqu'à la fête. J'espére vous y voir plus tranquille et apprendre des nouvelles de vôtre ami. Adieu, Madame.

Je vous porterai à la Chevrette ma Lettre à Voltaire[1]. Des que j'aurai fini ma copie des Lettres de Julie, je commencerai la vôtre; Mais je vous prie d'apporter pour cela du papier d'une forme qui vous convienne, car je n'en ai plus ici d'aucune espéce.

1. *Cf.* n[os] 401, 444, 445, 446.

N° 400.

Lettre de M. DeLeyre[1].

À Paris le 1. 8bre 1757.

Je rêvois de vous et de vôtre ami, cher Citoyen, il y a deux nuits, quoique je n'aye pas plus de foi que vous aux songes. Cependant j'augure bien de moi quand je songe à vous. Comme je n'ai pu vous parler ni vous voir la derniére fois que j'allai chez vous, permettez que j'aille me dédomager un jour de la semaine prochaine. Préparez-moi, je vous prie un panier de vendangeur pour mercredi ou jeudi. Il y a si longtems que je n'ai coupé de raisins !

Vous savez que les Anglais ont pris l'Isle d'Aix au bout de cinq quarts d'heure. Cependant vous y avions soixante à quatre vingt piéces de Canon ; mais la maçonnerie du Fort étoit encore toute fraîche et n'étoit pas même remblayée. Ils devoient tenter une descente vers Rochefort mardi dernier[2], où les marées étoient les plus belles de l'année ; mais le bruit se répand à Paris qu'ils y ont échoué. Leur escadre est de 80 voiles et selon d'autre de 130. Nous avons sur les côtés où ils peuvent se porter le plus aisément seize mille hommes ; mais la pluspart de Gardes-Côtes, Troupes qui n'ont jamais vu le feu, et qui n'ont pas une République à garder. Je ne sais pourquoi je vous parle de toutes ces affaires qui ne vous intéressent point ; sans doute c'est parce que le feu est à vingt-cinq lieues de chez moi ; mais je crains encore plus la famine à Paris que les ennemis à Bordeaux. Mon plus grand ennemi, c'est un peu d'amour-propre et le défaut d'intrigue. Nous causerons de tout

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel).

2. Le 1er octobre 1757, date de la lettre, étant un samedi, ce « mardi dernier » est le 27 septembre.

cela. Je veux savoir pourquoi vous me dites la derniére fois que si j'étois à Genéve vous pourriez bientôt m'y joindre. Est-ce que vous songeriez à faire un voyage dans la Patrie? Craignez que je ne vous y poursuive. Adieu, cher Citoyen je n'ose plus rien desirer pour moi, depuis que je ne vous trouve point heureux. Vous ai-je dit qu'on avoit joué le fils naturel deux fois à St Germain, et pas mal? J'allai à la prémiére réprésentation où je pleurais beaucoup, quoique sans dessein. J'ai dit à nôtre ami toutes mes observations qu'il m'a paru recevoir avec la même cordialité qui me les avoit dictées. Mais j'attends le Pere de famille qui sera plus à la portée du public ordinaire: car ce Dorval est un homme trop singulier pour faire la même impression sur tout le monde.

Bon jour, très cher Citoyen, avez-vous encore senti les approches de l'hiver? Munissez de bonne heure vos côtes de peur que l'ennemi ne vous surprenne. A dieu, je me lasserois moins d'écrire que vous de lire. Accordez-moi vôtre amitié; ce sera peut être un moyen de m'engager à m'en rendre digne.

N° 401.

A Madame
Madame la Comtesse de
Houdetot, rue de Baune, vis a
vis de la rüe de l'Université
A Paris[1].

A l'Hermitage le 14 8bre 1757.

Vous voulez que je vous donne des nouvelles de ma santé. Me voici dans ma retraitte, le seul lieu ou je puisse me souffrir; je sens que j'y suis seul, oublié de tout ce qui m'est cher. J'ai cessé de vivre, et je respire encore. C'est vous dire assés comment je me porte.

Vous attendez le prochain retour de vôtre ami, je prens part à vôtre joye. Puisqu'il n'a pas daigné me répondre[2], je n'attends plus aucune marque de son souvenir, et ne lui en donnerai plus du mien; mais cela ne m'empêche pas de prendre à lui le plus tendre interest, et vous m'obligerez de me donner avis de son heureuse arrivée.

La Copie de ma Lettre à Voltaire n'est pas encore achevée; d'ailleurs le pacquet sera bien gros pour être envoyé par la poste. Si je suis instruit du tems où vous viendrez à la Chevrette, j'aurai soin de vous l'y faire tenir. Quant à moi, je ne me sens pas en état d'y aller; mes maux et la saison vont me confiner ici jusqu'au printems, où je prendrai mon parti, si je vis encore; j'ai déja écrit pour cela.

Vôtre santé m'inquiete et m'inquieteroit davantage encore,

1. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé, appartenant au Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, *loc. cit.*, p. 148). 4 p. in-4°, la 3e bl., l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie avec le cachet oriental. La lettre à laquelle Rousseau répond ici n'est pas connue. [P.-P. P.]

2. Rousseau n'avait pas encore reçu et ne devait recevoir que quelques jours plus tard la lettre de St Lambert du 11 octobre (n° 407).

si je n'avois lieu d'espérer qu'elle se rétablira bientôt d'elle même. On vous trouve sensiblement maigrie: vous ne mangez point; vous essayez de tout, et renvoyez vôtre assiéte; le même dégout vous suit partout, les mets et les amis ont le même sort. Croyez moi, veillez sur vôtre estomac et sur vôtre coeur, ils ne sont pas en bon état, et c'est vôtre faute; car ils sont faits pour être excellens tous deux. Adieu, Madame.

N° 402.

DE MADᵉ DE HOUDETOT[1].

À Paris le 15 Octobre [1757].

Je vous conjure, mon cher Citoyen, ne vous livrez pas à la noire mélancolie qui vous obsede : c'est la prémière prière de mon amitié et c'est la plus pressante. Ne vous croyez point seul sur la terre puisque vous y avez des amis, et ne leur faites point l'injure de penser qu'ils puissent vous oublier ou vous abandonner. Ne m'affligez plus par vôtre tristesse et ne m'outragez plus par vôtre inquietude. Rendez-moi justice et soyez raisonnable ; nous serons contents l'un de l'autre. Il semble que vôtre coeur aigri se plaise à nourrir et augmenter le sentiment qui l'afflige ; c'est sans doute l'effet de vos maux et de la saison. Quelle qu'en soit la cause, je vous plains; je suis plus en état de plaindre mes amis que de les consoler : D'ailleurs, il est souvent plus doux d'être plaint que d'entendre des consolations que le coeur ne reçoit pas toujours. Puisse la part que je prends à vos maux les adoucir ; vous savez, mon cher Citoyen, si elle est sincére ; Vous n'en pouvez pas plus douter que de mon amitié. Je vous remercie de celle que vous prenez aux miens ; ma santé est la même, pas meilleure. Helas ! je suis bien loin de la joye que vous me supposez sur le retour de mon ami : J'ai trop lieu de craindre à

1. Transcrit de la copie de Rousseau [Bibl. de Neuchatel].

présent qu'il ne revienne pas. Vous me connaissez assez pour savoir ce que je souffrirois si je perdois l'espoir de le voir cet hiver. Toujours errant depuis cinq semaines, il n'a receu qu'une seule fois de mes Lettres, qu'on lui a envoyées à Embdem. Les autres lui ont été gardées au quartier général où il n'a du arriver que le neuf de ce mois, et la vôtre, mon cher Citoyen, est sans doute du nombre ainsi que toutes les miennes depuis le 25 d'Aoust, date des derniéres qu'il a recues à Embdem les premiers jours de septembre. Voyez par ce détail combien vous étes injuste pour lui : corrigez-vous de cela, mon cher Citoyen ; il est cruel pour lui et dur pour ses amis qu'ils soient si prompts à le soupçonner de froideur et de négligence. Ni lui ni moi n'aurons jamais de reproches à nous faire pour vous. Je mets ensemble deux ames qui ne peuvent être séparées, et qui se réuniront encore pour vous aimer. Oui, mon cher Citoyen, nous respecterons toujours en vous cet amour pour la vertu qui ne vous abandonnera jamais ; nous admirerons cet esprit supérieur et ces rares talens, et nous aimerons surtout cette ame sensible qui vous rend si propre à l'amitié que vous devez pourtant soupçonner moins légérement. Je compte aller vendredi[1] à la Chevrette et je désire fort vous y voir ; je vous en prie même, si vous le pouvez sans vous incomoder. N'écoutez pas le noir sentiment qui vous éloigne de vos amis et de ceux qui vous aiment. Vous ne trouverez que de la douceur auprès d'eux quand vous y apporterez plus de raison et moins de mélancolie, et surtout la confiance que vous devez à leur amitié principalement à la mienne. Souffrez aussi que je vous exhorte à vous distraire en vous occupant des ouvrages que vous avez commencés et que vous m'avez montrés. Il y en a un surtout qui doit être pour vous satisfaisant à faire. Enfin ménagez vôtre santé et dissipez-vous. La saison s'avance ; profitons de ces derniers instans, et venez, mon cher Citoyen, voir à la Chevrette, une amie qui vous est bien attachée.

1. Le 21 octobre, la présente lettre étant datée du 15, qui était un samedi.

N° 403.

De Mad^e de Houdetot[1].

Ce mercredi [19 octobre 1757][2].

Vous savez, sans doute, par Mad^e d'Epinay, mon cher Citoyen, l'état du pauvre St Lambert; vous me plaignez, j'en crois l'amitié que vous avez pour moi. Ce seroit par les consolations de l'amitié que je voudrois adoucir ma peine, si de telles douleurs peuvent s'adoucir : mais, helas ! dans ce moment, je ne suis en état de rien que de souffrir.

J'ai receu votre pacquet et vous en remercie; vous savez bien que toutes les preuves d'amitié et de confiance me sont bien chéres de votre part. Bon soir, cher Citoyen, je compte vous voir vendredy à la Chevrette, si vous y étes encore et si je puis me traîner.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau dans le recueil 7885, p. 183 (Neuchâtel).

2. La lettre est certainement d'octobre 1757. M. Eugène Ritter pense qu'elle est du 19 (*J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot*, p. 60), ce qui concorde avec le passage de la lettre précédente : « Je compte aller vendredi à la Chevrette et je desire fort vous y voir ».



Librairie Armand Colin, Paris.

DENIS DIDEROT

Eau-forte anonyme.

Cabinet des Estampes, Paris.

N° 404.

BILLET DE DIDEROT[1].

[vers le 18 octobre 1757][2].

Je suis fait pour vous aimer et pour vous donner du chagrin. J'apprends que Mad^e^ d'Epinay va à Genève, et je n'entends point dire que vous l'accompagniez. Mon ami, content de Mad^e^ d'Epinay, il faut partir avec elle : mécontent, il faut partir beaucoup plus vite. Etes-vous surchargé du poids des obligations que vous lui avez ; voila une occasion de vous aquitter en partie et de vous soulager. Trouverez-vous une autre occasion dans votre vie de lui temoigner votre reconnoissance ? Elle va dans un pays où elle sera comme tombée des nues. Elle est malade : elle aura besoin d'amusemens et de distraction. L'hiver ! voyez, mon ami. L'objection de votre santé peut être beaucoup plus forte que je ne le crois. Mais êtes-vous plus mal aujourdui que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez au commencement du printems ? Ferez-vous dans trois mois d'ici le voyage plus comodement qu'aujourdui ? Pour moi je vous avoue que si je ne pouvois supporter la chaise, je prendrois un baton et je la suivrois. Et puis, ne craignez-vous point qu'on ne mésinterprète vôtre conduite ? On vous soupçonnera ou d'ingratitude ou d'un autre motif secret. Je sais bien que quoi que vous fassiez, vous aurez pour vous le témoignage de votre conscience : mais ce témoignage suffira-t-il seul, et est-il permis de négliger jusqu'à certain point celui des autres hommes. Au reste, mon ami, c'est pour

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le manuscrit autographe des *Confessions* conservé à la Bibliothèque publique de Genève, II, p. 67 (livre IX).

2. Je propose cette date et celle du 19 octobre pour la réponse de Rousseau, à cause de l'allusion, dans la lettre à Grimm datée du 19, que je crois avoir été écrite après la réception de la présente, à la phrase : « je prendrais un baton et je la suivrois ». [P.-P. P.]

m'aquitter avec vous et avec moi que je vous écris ce billet. S'il vous déplait, jettez-le au feu, et qu'il n'en soit non plus question que s'il n'eut jamais été écrit. Je vous salue, vous aime et vous embrasse.

[« Le tremblement de colère, l'éblouissement qui me gagnoient en lisant ce billet, et qui me permirent à peine de l'achever, ne m'empècherent pas d'y remarquer l'adresse avec laquelle Diderot y affectoit un ton plus doux, plus caressant, plus honnête, que dans toutes ses autres lettres, dans lesquelles il me traitoit tout au plus de mon cher, sans daigner m'y donner le nom d'ami....... Quand le premier transport de mon indignation me permit d'écrire, je lui traçai précipitamment la réponse suivante, que je portai sur-le-champ, de l'Hermitage, où j'étois pour lors, à la Chevrette, pour la montrer à Mad[e] d'Epinay, à qui dans mon aveugle colére, je la voulus lire moi-même, ainsi que le billet de Diderot...

« ... En entrant dans la chambre de Mad[e] d'Epinay, je trouvai Grimm avec elle, et j'en fus charmé. Je leur lus, à haute et claire voix, mes deux lettres avec une intrépidité dont je ne me serois pas cru capable, et j'y ajoutai en finissant, quelques discours qui ne la démentoient pas. A cette audace inattendue dans un homme ordinairement si craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot ; je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards : mais, dans le même instant, au fond de son coeur, il juroit ma perte, et je suis sûr qu'ils la concertèrent avant de se séparer. » *Confessions,* livre IX.]

N° 405.

[Réponse de Rousseau à Diderot][1].

[Vers le 19 octobre 1757][2].

Mon cher ami, vous ne pouvez savoir ni la force des obligations que je puis avoir à Mad[e] d'Epinay, ni jusqu'à quel point elles me lient, ni si elle a réellement besoin de moi dans son

1. Transcrit de la copie autographe de Rousseau dans le manuscrit des *Confessions,* livre IX, t. II, p. 67, conservé à la Bibliothèque publique de Genève.

2. Voyez la note 2 de la page précédente.

voyage, ni si elle desire que je l'accompagne, ni s'il m'est possible de le faire, ni les raisons que je puis avoir de m'en abstenir. Je ne refuse pas de discuter avec vous tous ces points ; mais, en attendant, convenez que me prescrire si affirmativement ce que je dois faire, sans vous être mis en état d'en juger, c'est, mon cher philosophe, opiner en franc étourdi. Ce que je vois de pis à cela est que votre avis ne vient pas de vous. Outre que je suis peu d'humeur à me laisser mener sous vôtre nom par le tiers et le quart, je trouve à ces ricochets certains détours qui ne vont pas à vôtre franchise, et dont vous ferez bien pour vous et pour moi, de vous abstenir desormais.

Vous craignez qu'on n'interprete mal ma conduite ; mais je défie un coeur comme le vôtre d'oser mal penser du mien. D'autres, peut être parleroient mieux de moi si je leur ressemblois davantage. Que Dieu me préserve de me faire aprouver d'eux. Que les méchans m'épient et m'interpretent : Rousseau n'est pas fait pour les craindre, ni Diderot pour les écouter.

Si votre billet m'a déplu, vous voulez que je le jette au feu, et qu'il n'en soit plus question. Pensez-vous qu'on oublie ainsi ce qui vient de vous. Mon cher, vous faites aussi bon marché de mes larmes dans les peines que vous me donnez que de ma vie et de ma santé dans les soins que vous m'exhortez à prendre. Si vous pouviez vous corriger de cela, votre amitié m'en seroit plus douce, et j'en deviendrois moins à plaindre

N° 406.

A M. Grimm[1].

Le 19 octobre [1757] (mercredi)[2].

Dites-moi*, Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre madame d'Épinay? Ai-je tort, ou seroient-ils tous séduits? auroient-ils tous cette basse partialité toujours prête à prononcer en faveur du riche, et à surcharger la misère de cent devoirs inutiles qui la rendent plus inévitable et plus dure? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous

1. Transcrit de la copie de Rousseau. Bibl. de Neuchâtel [7885, p. 189-193]. La note de Rousseau précède la copie, p. 188.

2. Les *Mémoires de Mme d'Epinay*, édition Boiteau, t. II, p. 377, donnent pour date à cette lettre: « le lundi 29 octobre ». M. Eugène Ritter (*Annales J.-J. R.*, t. II, p. 64) observe : « Le 29 octobre était un samedi, et déjà, la veille, vendredi 28, Rousseau disait : *J'ai écrit à Grimm une longue lettre, jusqu'ici, je n'ai point de réponse.* Il faut donc que cette lettre soit du mercredi 26 octobre. » Or, la copie de Rousseau ne parle pas de lundi, mais dit seulement : « Le 19 octobre », date plus probable. Le 19 octobre 1757 était un mercredi. D'ailleurs, dans les *Confessions*, livre IX, Rousseau dit : « La réponse de M. Grimm se fit attendre ». Et il ne reçut cette réponse que le 29 octobre (Voyez plus loin, n° 414). Peut-être faut-il voir dans cette erreur de date manifeste des *Mémoires de Mme d'Epinay* une supercherie de Grimm lui-même, qui a retouché ces prétendus *Mémoires* après la publication des *Confessions*. D'autre part, voyez page 156, note 1, où est cité un autographe de Rousseau répétant pour cette lettre la date du 19 octobre. [P.-P. P.]

* « Notez, sur la lettre suivante, que le secret de ce voyage de Made d'Epinay, qu'elle me croyoit bien caché, m'étoit bien connu, de même qu'à toute sa maison ; mais, comme il ne me convenoit pas d'en paroître instruit, j'étois forcé de motiver mon refus sur d'autres causes : et ce fut par là que je donnai si beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus injuste. Je savois les secrets de Made d'Epinay, sans qu'elle me les eût dits, et sans avoir pris le moindre soin pour les apprendre. Jamais je n'en ai révélé aucun, même après ma rupture avec elle. Elle et d'autres savoient les miens par ma pleine et libre confiance, parceque la réserve avec les amis me paroît un crime, et qu'on ne doit pas vouloir passer à leurs yeux pour meilleur qu'on n'est. C'est de ces aveux, faits d'une manière qui devoit les leur rendre si sacrés, qu'ils ont tiré contre moi le parti que chacun sait. Quel honnête homme n'aimeroit pas cent fois mieux être coupable de mes fautes que de leurs trahisons? » (*Note de J.-J. Rousseau qui, par* « la lettre suivante », *entend parler de la présente lettre.*)

crois assez équitable pour vous mettre à ma place, et pour juger de mes vrais devoirs. Écoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre; car quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre Mad^e^ d'Épinay? L'amitié, la reconnoissance, l'utilité qu'elle peut retirer de moi? Examinons tous ces points.

Si Mad^e^ d'Épinay m'a témoigné de l'amitié; je lui en ai témoigné davantage. Les soins ont été mutuels, et du moins aussi grands de ma part que de la sienne. Tous deux malades, je ne lui dois plus qu'elle ne me doit qu'au cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre. Parce que mes maux sont sans reméde, est-ce une raison de les compter pour rien? je n'ajouterai qu'un mot: elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, moins pressés de leur tems, et qui lui sont du moins aussi chers que moi. Je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul, qui suis le moins en état de le remplir? Si Mad^e^ d'Épinay m'étoit chére au point de renoncer à moi pour l'amuser, comment lui serois-je assez peu cher moi-même pour qu'elle achetât aux dépens de ma santé, de ma vie, de ma peine, de mon repos, et de toutes mes ressources, les soins d'un complaisant aussi maladroit? Je ne sais si je devois offrir de la suivre; mais je sais bien qu'à moins d'avoir cette dureté d'ame que donne l'opulence, et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devoit jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits, prémiérement je ne les aime point, je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force. J'ai dit cela nettement à Mad^e^ d'Épinay avant d'en recevoir aucun d'elle; ce n'est pas que je n'aime à me laisser entraîner comme un autre à des liens si chers, quand l'amitié les forme; mais dès qu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt, et je suis libre. Qu'a fait pour moi Mad^e^ d'Épinay? Vous le savez mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous: elle a fait bâtir à mon occasion

une petite maison à l'Hermitage, m'a engagé d'y loger, et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sure.

Qu'ai-je fait de mon côté pour Mad^e d'Épinay? Dans le tems que j'étois prêt à me retirer dans ma patrie, que je le desirois vivement, et que je l'aurois dû, elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations, et même d'intrigues, elle vainquit ma longue résistance: mes voeux, mon goût, mon penchant, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon coeur à la voix de l'amitié; je me laissai conduire à l'Hermitage. Dès ce moment j'ai toujours senti que j'étois chez autrui, et cet instant de complaisance m'a déjà donné de cuisans repentirs. Mes tendres amis, attentifs à m'y désoler sans relache, ne m'ont pas laissé un moment de paix, et m'ont fait souvent pleurer de douleur de n'être pas à cinq cents lieues d'eux. Cependant, loin de me livrer aux charmes de la solitude, seule consolation d'un infortuné accablé de maux, et que tout le monde cherche à tourmenter, je vis que je n'étois plus à moi. Mad^e d'Épinay, souvent seule à la campagne, souhaitoit que je lui tinsse compagnie: c'étoit pour cela qu'elle m'avoit retenu. Après avoir fait un sacrifice à l'amitié, il en fallut faire un autre à la reconnoissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne, et avoir mon ame, pour savoir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne, assujetti sans relache avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques, et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions, et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez aussi qu'il m'est impossible de travailler à de certaines heures, qu'il me faut la solitude, les bois et le recueillement; mais je ne parle point du tems perdu, j'en serai quitte pour mourir de faim quelques mois plus tôt. Cependant cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du tems d'un homme; comparez les bienfaits de Mad^e d'Épinay avec mon païs sacrifié et deux ans d'esclavage, et dites-moi qui d'elle ou de moi a le plus d'obligations à l'autre.

Venons à l'article de l'utilité. Mad[e] d'Épinay part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du gouverneur de son fils, et de cinq ou six domestiques. Elle va dans une ville peuplée et pleine de société, où elle n'aura que l'embarras du choix; elle va chez M. Tronchin, son médecin, homme d'esprit, homme considéré, recherché; elle va dans une famille pleine de mérite, où elle trouvera des ressources de toute espèce pour sa santé, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, mon goût, ma maniére de vivre, plus forte désormais que les hommes et la raison même; voyez, je vous prie, en quoi je puis servir Mad[e] d'Épinay dans ce voyage, et quelles peines il faut que je souffre sans lui être jamais bon à rien. Soutiendrai-je une chaise de poste? Puis-je espérer d'achever si rapidement une si longue route sans accidens? Ferai-je à chaque instant arrêter pour descendre, ou accélérerai-je mes tourmens et ma dernière heure pour m'être contraint? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma vie et de ma santé; mon état est connu, les célébres chirurgiens de Paris peuvent l'attester; et soyez sur qu'avec tout ce que je souffre, je ne suis guéres moins ennuyé que les autres de me voir vivre si long-tems. Mad[e] d'Épinay doit donc s'attendre à de continuels désagrémens, à un spectacle assez triste, et peut-être à quelques malheurs dans la route. Elle n'ignore pas qu'en pareil cas j'irois plutôt expirer secrétement au coin d'un buisson que de causer les moindres fraix et retenir un seul domestique; et moi je connois trop son bon coeur pour ignorer combien il lui seroit pénible de me laisser dans cet état. Je pourrois suivre la voiture à pied, comme le veut Diderot; mais la boue, la pluie, la neige, me retarderont beaucoup dans cette saison. Quelque fort que je coure, comment faire vingt-cinq lieues par jour; et si je laisse aller la chaise, de quelle utilité serai-je à la personne qui va dedans? Arrivé à Genève, je passerai les jours enfermé avec Mad[e] d'Épinay; mais, quelque zéle que j'aye pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si casanière et si contraire à mon tempérament

n'achéve de m'ôter la santé, et ne me plonge au moins dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître.

Quoi qu'on fasse, un malade n'est guère propre à en garder un autre, et celui qui n'accepte aucun soin, quand il souffre, est dispensé d'en rendre aux dépends de sa santé. Quand nous sommes seuls et contens, Mad^e d'Épinay ne parle point, ni moi non plus ; que sera-ce quand je serai triste et gêné? je ne vois point encore là beaucoup d'amusement pour elle. Si elle tombe des nues à Genève, j'y en tomberai beaucoup plus ; car avec de l'argent on est bien partout, mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connoissances que j'y ai ne peuvent lui convenir ; celles qu'elle y fera me conviendront encore moins. J'aurai des devoirs à remplir qui m'éloigneront d'elle, ou bien l'on me demandera quels soins si pressants me les font négliger et me retiennent sans cesse dans sa maison ; mieux mis, j'y pourrois passer pour son valet de chambre. Quoi donc ! un malheureux accablé de maux qui se voit à peine des souliers à ses pieds, sans habits, sans argent, sans ressources, qui ne demande à ses chers amis que de le laisser misérable et libre, seroit nécessaire à Mad^e d'Épinay, environnée de toutes les comodités de la vie, et qui traîne des personnes après elle ! Fortune ! vile et méprisable fortune ! si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possédent, car je puis me passer d'eux.

Ah ! me direz-vous, c'est qu'elle vous aime ; elle ne peut se passer de son ami. Mais, mon cher Grimm, elle se passera bien de vous, à qui je ne serai surement pas préféré. Oh ! que je connois bien tous les sens de ce mot d'amitié ! C'est un beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude ; mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant. J'aimerois toujours à servir mon ami pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi : s'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même ; car son pain est tout gagné, et il a plus de tems à donner à ses plaisirs.

Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui m'appellent à la suite de Mad^e d'Épinay, n'en est-il point

de plus indispensables qui me retiennent; et ne dois-je rien qu'à la seule Mad^e d'Épinay sur la terre? Assurez-vous qu'à peine serois-je en route, que Diderot, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera bien plus mauvais que je sois parti, et y sera beaucoup mieux fondé. Il suit, dira-t-il, une femme riche, bien accompagnée, qui n'a pas le moindre besoin de lui, et à laquelle, après tout, il doit peu de chose, pour laisser ici dans la misére et l'abandon des personnes qui ont passé leur vie à son service, et que son départ met au désespoir. Si je me laisse défrayer par Mad^e d'Épinay, Diderot m'en fera aussitôt une nouvelle obligation qui m'enchaînera pour le reste de mes jours. Si jamais j'ose un moment disposer de moi : Voyez cet ingrat, dira-t-on ; elle a eu la bonté de le conduire dans son pays, et puis il l'a quittée. Tout ce que je ferai pour m'acquiter avec elle augmentera la reconnoissance que je lui devrai, tant c'est une belle chose d'être riche pour dominer et changer en bienfaits les fers qu'on nous donne. Si, comme je le dois, je paye une part des fraix, d'où rassembler si promptement tant d'argent? à qui vendre le peu d'effets et le peu de livres qui me restent? Il ne s'agit plus de m'envelopper tout l'hyver dans une vieille robe de chambre. Toutes mes hardes sont usées ; il faut le tems de les raccomoder ou d'en racheter d'autres : mais quand on a dix habits de rechange, on ne songe guéres à cela. Pendant ce voyage, dont je ne sais pas la durée, je laisserai ici un ménage qu'il faut entretenir. Si je laisse ces femmes à l'Hermitage, il faut, outre les gages du jardinier, payer un homme qui les garde, car il n'y a pas d'humanité à les laisser seules au milieu des bois. Si je les emméne à Paris, il leur faut un logement; et que deviendront les meubles et papiers que je laisse ici? Il me faut, à moi, de l'argent dans ma poche ; car qu'est-ce que c'est que d'être défrayé dans la maison d'autrui, où tout va toujours bien pourvu que les maîtres soient servis? c'est dépenser beaucoup plus que chez soi pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on desire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, et se trouver ensuite fort obligé à ceux chez qui l'on a mangé son

argent. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, dans l'usage de tout laisser traîner et à ne rien perdre, à trouver autour de lui ses besoins, ses comodités sans les demander, et dont l'équipage, la fortune et le silence invitent également à le négliger. Si le voyage est long et que mon argent s'épuise, mes souliers s'usent, mes bas se percent; s'il faut blanchir son linge, se faire la barbe, accomoder sa perruque, &c., &c., il est triste d'être sans un sou; et s'il faut que j'en demande à Mad^e d'Épinay à mesure que j'en aurai besoin, mon parti est pris; qu'elle garde bien ses meubles, car, pour moi, je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant.

Je crois voir d'où viennent tous les bizarres devoirs qu'on m'impose; c'est parce que j'ai des sociétés hors de mon état; c'est parce que tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, et veulent qu'un homme qui n'a rien vive comme s'il avoit six mille livres de rente et du loisir de reste.

Personne ne sait se mettre à ma place, et ne veut voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs régles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est pas pour respecter son dédomagement, qui est la liberté, mais pour m'en rendre le poids plus insupportable. C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au coin d'un bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse vingt-cinq lieues par jour, en hiver, à pied, dans les boues, pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout courir et se crotter est le métier d'un pauvre. Mais, en vérité, Mad^e d'Épinay, quoique riche, mérite bien que Jean Jaques Rousseau ne lui fasse pas un pareil affront. Ne pensez pas que le philosophe Diderot, quoi qu'il en dise, s'il ne pouvoit supporter la chaise, courût de sa vie après celle de personne; cependant il y auroit du moins cette différence qu'il auroit de bons bas drapés, de bons souliers, une bonne camisole, qu'il auroit bien soupé la veille; et se seroit bien chauffé en partant, au moyen de quoi l'on est plus fort pour

courir que celui qui n'a pas de quoi payer ni le souper, ni la fourrure, ni les fagots. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle est bonne.

Pesez mes raisons, mon cher ami, et dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir ; mais, dans l'état où je suis, qu'ose-t-on exiger de plus ? Si vous jugez que je doive partir, prévenez-en Mad^e d'Épinay, puis envoyez-moi un exprès, et soyez sur que sans balancer, je pars à l'instant pour Paris en recevant vôtre réponse.

Quant au séjour de l'Hermitage, je sens fort bien que je n'y dois plus demeurer, même en continuant de payer le jardinier, car ce n'est pas un loyer suffisant ; mais je crois devoir à Mad^e d'Épinay de ne pas quitter l'Hermitage d'un air de mécontentement, qui supposeroit de la brouillerie entre nous. J'avoue qu'il me seroit dur de déloger aussi dans cette saison, qui me fait déja sentir aussi cruellement ses approches ; il vaut mieux attendre au printems, où mon départ sera plus naturel, et où je suis résolu d'aller chercher une retraite inconnue à tous ces barbares tyrans qu'on appelle amis[1].

[« Ce fut à peu près dans ce tems-là que je receus enfin pour Mad^e d'Houdetot la réponse de St Lambert datée de Wolfembuttel, peu de jours après son accident, à ma letre [n° 398], qui avait tardé longtemps en route »... (*Confessions*, livre IX.)]

N° 407.

[Lettre de M. de St-Lambert][2].

À Wolfembuttel le 11. octobre 1757.

Je ne reçois que le 10 de ce mois, mon cher Ami, vôtre

1. La réponse de Grimm (n° 414) ne parvint à Rousseau que le 29 octobre (*Cf.*, plus loin, n° 416, cinquième alinéa).

2. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, conservée à Neuchâtel, 7885, p. 184-185. Cette lettre, reçue par Rousseau vers le 20 octobre, répond au n° 397 ; voyez plus haut, p. 118.

Lettre du 5 septembre[1], et j'ai le malheur d'avoir un tort avec vous bien plus longtems que je ne l'aurois eu si j'avois receu plus tôt votre lettre. N'accusez nôtre amie ni de légéreté ni de refroidissement; elle n'est capable ni de l'un ni de l'autre. Elle aime toujours, et de plus en plus, ce qu'elle a aimé, et ce ne seroit pas pour un ami tel que vous qu'elle commenceroit à connoitre l'inconstance. C'est moi seul qu'il faut accuser de sa conduite; son coeur n'est point changé pour vous, elle vous aime, elle vous honore, mais elle vous a moins vu parce qu'elle a voulu m'éviter des peines que vous n'auriez pas du me faire, mais que vous ne m'aviez pas moins faites, et par ma faute. C'est moi qui ai cherché à vous lier l'un à l'autre, et ce n'est assurément pas cela que je me reproche. Il y a dans mon coeur un desir continu d'unir et de rassembler ce que j'aime et ce que j'estime le plus, et je me suis toujours fait une image charmante de la maniére dont je passerois ma vie à Aubonne, entre elle et vous, si nous pouvions vous engager à vivre chez elle. Voici d'où vient tout le mal, voici mes sottises. Je crus à mon dernier voyage voir en elle quelque changement, je l'aime trop pour rien perdre dans son coeur sans m'en appercevoir d'abord et sans le sentir cruellement. Je vous avoue que je vous crus la cause de ce que je crus avoir perdu. Ne pensez pas, mon cher ami, que je vous crusse ni perfide, ni traître; mais je connoissois l'austérité de vos principes. On m'en avoit parlé, elle m'en parloit elle-même avec un respect dont ne s'accomodoit pas l'amour. Il ne m'en a pas fallu davantage pour être allarmé d'une intimité que j'avois si fort desirée, et vous sentez bien qu'une fois inquiet, il a du passer par ma tête toutes les fausses délicatesses et toutes les bêtises possibles. J'ai fait trois malheureux; je suis le seul à qui il reste des peines, puisque je suis le seul qui puisse avoir des remords.

Il y a déja du tems que je cherche à réparer mes injustices

1. Il semble qu'il y a ici 5 septembre et non 4 septembre, comme imprime Streckeisen-Moultou, qui a publié cette lettre dans *Amis et Ennemis*, t. I, p. 415-417. [Th. D.]

pour elle; je veux réparer mes injustices pour vous. Nous n'avons ni l'un ni l'autre cessé de vous estimer ni de vous aimer. Pardonnez-nous et aimez-nous; nous méritons vôtre coeur et vous serez content des nôtres. Je retiens cependant la parole que vous me donnez de ne lui parler jamais contre nos liens; croyez que ce ne sont point ces liens seuls qui m'attachent à elle, et quand il n'y auroit entre elle et moi rien de ce que vous condannez, elle seroit encore ce que j'aimerois le plus. J'avois imaginé des coeurs comme le sien, mais je n'ai trouvé que lui de son espéce, et il suffit bien de connoitre son caractére pour l'aimer toute la vie.

L'état déplorable où est ma santé me force d'aller aux Eaux d'Aix-la-Chapelle; je suis paralytique d'un bras et d'une jambe, et mes foibles nerfs ont succombé aux fatigues de cette Campagne. Donnez-moi de vos nouvelles à Aix-la-Chapelle; parlez-moi de vôtre santé et de vos occupations: dites-moi que vous me pardonnez et que vous m'aimez. Je ne sais ce qu'il y a entre Grimm et vous: mais je vous dois de vous dire qu'il m'a parlé de vous comme d'un homme qu'il respectoit, qu'il aimoit, mais dont l'injustice faisoit son malheur. Regardez-moi et traitez-moi comme vôtre ami, et soyez sur que cette amitié fera un des plus grands charmes de ma vie.

[... « Cette réponse m'apporta des consolations, dont j'avois grand besoin dans ce moment-là, par les témoignages d'estime et d'amitié dont elle étoit pleine, et qui me donnerait le courage et la force de les mériter. Dès ce moment, je fis mon devoir, mais il est constant que si S[t] Lambert se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête homme, j'étois perdu sans retour. » (*Confessions*, livre IX.)]

N° 408.

De M. DeLeyre[1].

A Paris le 20. 8bre 1757 (jeudi).

Etes-vous revenu de vos caravanes, cher Citoyen? Me voici de retour de la mienne, plus impatient de vous voir qu'auparavant. Les jours sont beaux; je partirai peut être samedi pour l'Hermitage; sinon je remets la partie à mardi prochain, pourvu toutefois que cela ne dérange rien à vos projets. Je vis avant-hier M. Diderot, qui ne m'annonça que des maladies. Il avoit eu lui-même trois ou quatre accés de fiévre, et il alloit chez M. d'Holback malade aussi, mais qui doit aller mieux, puisque je le vis hier au soir se promener aux Tuileries. J'appris aussi que M. de St. Lambert avoit eu une attaque de paralysie. Je le plains comme si j'avois l'avantage d'être de ses amis: à son âge, c'est bien triste, et avec son mérite c'est un grand domage pour la société. Mais je m'accoutume à ne voir pas un honnête homme prospérer. Son accident me donne presque toute la mélancolie qu'il avoit lui-même. Si vous en savez de meilleures nouvelles ne me les laissez pas ignorer, je vous prie. Il y a trop longtems que je ne m'informe plus de vôtre santé, mais quand elle va bien, vous devriez me le dire. Je crois que j'eus la fiévre hier au soir, mais je ne m'en ressens plus. Fut-ce mon grand mal, et tous les vôtres aussi fussent-ils empacquetés dans celui-là. Bon jour, cher Citoyen d'un monde qui ne vous mérite guéres; mais restez-y encore un peu pour l'exemple de la vertu infortunée, et pour vos amis. Je vous félicite du retour de M. Grimm.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchàtel).

N° 409.

A M. [Deleyre ?] [1].

(Fragments).

[1757] ?

... J'apprends des merveilles de ce qui se dit de moi chez M. d'Holback, on m'en a tant rapporté que j'ai peine à le croire. N'est-il pas plaisant que ces gens qui sont si bons se donnent tant de tourment pour nuire à un pauvre solitaire infirme, fort méchant sans doute, mais qui ne fit jamais le moindre mal à personne. Je trouve tous ces doux philosophes presque aussi bienfaisans que le Bourreau de Dom Carlos. Paix, Monseigneur, lui disoit-il en l'étranglant, tout ce qu'on en fait n'est que pour votre bien [2]...

... Quoi, ces gens si bons si honnêtes ; la bonté consiste donc à faire du mal aux gens dont on n'en a point reçeu, à ses anciens amis dont on n'a point été offensé ? Certes je ne m'étonne plus d'être si méchant et commence à m'en consoler...

1. Transcrit de deux fragments de minute autographe, au dos de la lettre de De Leyre du 20 octobre 1757. Il n'est pas certain que ces deux fragments, qui ont d'ailleurs été écrits à deux instants différents, avec des encres différentes, soient ceux d'une lettre à De Leyre, mais c'est possible. [Th. D.]

2. Rousseau a repris cette idée dans la 4e *Lettre de la Montagne* (1764) : « Ainsi plaisantoit, dit Brantôme, l'exécuteur de l'infortuné don Carlos, infant d'Espagne. Comme le prince crioit et vouloit se débattre : Paix, Monseigneur, lui disoit-il en l'étranglant, tout ce qu'on en fait n'est que pour votre bien. » [Th. D.]

N° 410.

A Monsieur
Monsieur Rousseau,
à la Chevrette[1].
(lettre de Mme d'Houdetot).

[22 ou 23 octobre 1757].

J'irai mardi[2] au lieu de jeudi, mon cher Citoyen, faire mes adieux à la vallée. Outre que je crois que le tems sera plus sur, je pourrois n'être pas libre d'y aller le jeudi. Je vous attendrai donc mardi, si vous pouvez venir sans incomodité. Si la pluie étoit à verse, je n'irois pas ; mais, à moins de l'excés de la pluie, j'irai surement. Vous me ferez plaisir, si vous pouvez, d'exécuter, avant ce jour-là, la commission dont je vous ai chargé pour M. Grimm. Comme mon projet n'est pas de renouer une société dont il s'éloigne, j'aime mieux ce parti que de lui écrire ; il suffit que je sois éclaircie ; je ne veux point avoir de tort aux yeux de ceux que j'estime. Adieu, cher Citoyen, j'aurai du plaisir à vous assurer mardi de ma sincère amitié ; vous n'en pouvez douter sans injustice et sans me faire beaucoup de peine.

N° 411.

A Mme [d'Houdetot][3].

[La Chevrette, lundi 24 octobre 1757].

Made d'Epinay ne part que demain dans la matinée : cela

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe non signé (Neuchâtel). Ce billet a été également copié par J.-J. dans son recueil 7885, p. 183.
2. « Mardi » : le 25 octobre 1757.
3. Transcrit de la copie autographe dans le recueil 7885, p. 185. La date du 24 octobre est proposée par M. Eug. Ritter.

m'empêchera, chére Comtesse, de pouvoir me rendre de bonne heure à Aubonne, à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer vôtre carrosse entre onse heures et midi, m'attendre à la Croix de Deuil. Quoi qu'il en soit, j'irai diner avec vous ; je vous porterai un coeur tout nouveau, dont vous serez contente ; j'ai dans ma poche une égide invincible qui me garantira de vous. Il n'en falloit pas moins pour me rendre à moi-même ; mais j'y suis rendu ; cela est sur ; ou plustôt je suis tout à l'amitié que vous me devez, que vous m'avez jurée, et dont je suis digne de ce moment-ci.

[Cf. *Confessions,* livre IX : « J'avois la lettre de Saint-Lambert[1] dans ma poche ; je la relus plusieurs fois en marchant. Cette lettre me servit *d'égide* contre ma foiblesse ».]

N° 412.

De Mad^e de Houdetot[2].

Ce mercredi 26 Octobre [1757].

Je me flatte, mon cher Citoyen, de ne vous avoir laissé en vous quittant aucun doute sur ma sincére amitié pour vous, et j'ai eu du moins en me séparant de vous pour longtems la consolation de penser que je ne laissois plus au fond de vôtre coeur aucun des nuages qui ont pu vous en faire douter. Mais comment vous exprimerai-je l'effet que m'a fait tout ce que j'ai vu en vous de touchant et d'honnête dans nos derniers entretiens ? Le sentiment ne s'en effacera jamais de mon coeur ; non, il n'est pas possible. Je vous verrai toujours tel que je vous ai vu ce jour-là, réunissant tout ce qui peut être de bien dans une ame aussi vertueuse que sensible, et tout vous assure à jamais dans mon coeur cette amitié cette tendre reconnois-

1. La lettre de St-Lambert à Rousseau du 11 octobre 1757, n° 407.
2. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le recueil 7885 de Neuchâtel, p. 186-188.

sance de la vôtre qui n'inquiette plus ce que j'aime et dont l'innocence et la candeur sera éternellement chère à tous trois. Oui, mon ami, soyez toujours tel que vous avez paru à mes yeux, et comptez à jamais sur deux coeurs qui doivent vous être chers tous deux et qui mériteront toujours vôtre amitié, au moins par leurs sentimens pour vous : vous avez vu comme nous savons aimer, et nôtre amitié n'est point indigne de vous. Croyez mon ami, que rien n'est échapé de ce qui étoit en vous à ce coeur si sensible aux vertus et aux sentimens tendres et honnêtes. Il est aussi incapable de manquer à l'amitié qu'à l'amour ; la vôtre ajoûte au bonheur de ma vie que l'amour faisoit déja. Je jouis du plaisir de les voir réunis pour me faire goûter toute la félicité dont une ame sensible peut être susceptible ; si j'avois pu former encore quelque désir, c'auroit été, sans doute, après un amant tel que lui d'avoir un ami tel que vous, à qui j'en pusse parler, qui sut m'entendre, qui l'aimât, qui sentit tout ce qu'il vaut, et à qui je pusse faire comprendre que l'amour tel qu'il est dans mon ame, loin de la dégrader n'est capable que d'ajoûter à ses vertus. Convenez, mon ami, qu'il est bien digne de tout celui que j'ai pour lui. C'est ce que j'ai toujours trouvé dans vôtre bouche, car vous m'avez toujours donné des raisons de vous aimer. Ne méprisons pas, mon ami, un sentiment qui éléve autant l'ame que fait l'amour, et qui sait donner tant d'activité aux vertus. L'amour, tel que nous en avons l'idée ne peut subsister dans une ame médiocre ni jamais avilir celle qu'il occupe, ni lui inspirer rien dont elle ait à rougir. Mais le desir de justifier le mien à vos yeux m'emporte trop loin, peut-être ; excusez et respectez des sentimens dont la confiance et l'amitié vous ont fait le dépositaire. N'oubliez pas ce à quoi cette confiance et amitié vous engagent autant de sa part que la mienne. Toutes les vertus sont faites pour être dans vôtre coeur, et l'une ne fera point de tort à l'autre ; vous en trouverez le prix dans le charme que vous aurez à les suivre. Que tout votre bonheur soit désormais placé en elle et dans les douceurs d'une tendre amitié qui ne peut jamais vous échaper et que vous avez cru

nécessaire à vôtre coeur. J'avois besoin, mon ami, de vous parler de l'attendrissement que m'a donné nôtre derniére entrevue ; le souvenir n'en sortira jamais de mon coeur. Après l'objet dont vous connoissez sur moi tout l'empire, vous m'avez paru ce qui étoit le plus digne de toute mon amitié. Croyez que je ne prodigue point ce mot respectable, et il est pour moi, après l'amour, le plus délicieux des sentimens : ne croyez donc pas que je le prodigue ou que je le profane ; et comme après lui vous êtes de mes amis le plus sensible, vous étes aussi celui que j'aimerai le plus. Mon coeur est satisfait du bien qu'il a reçu. Après un amant tel que lui et un ami tel que vous, il n'y a plus rien à chercher[1] ; mais je puis dire aussi que le ciel a prodigué ses biens au coeur qui étoit le plus fait pour les sentir.

Conservés cette lettre, mon ami, et qu'elle soit à jamais le gage des sentimens que je conserverai toujours pour vous, et d'une amitié à laquelle ce que j'aime applaudit, où il m'invite lui-même, qu'il veut partager et dont je n'apprendrai qu'à être plus digne de tous deux. Je me souviendrai toute ma vie, mon cher Citoyen, d'avoir entendu de votre bouche sortir ces mots d'un air pénétré, *que mon amour pour lui étoit désormais une de mes vertus*. Ah n'oubliez jamais ce mot qui m'attache à vous d'un noeud nouveau et qu'il me fut si doux d'entendre de vous.

J'attends avec impatience des nouvelles sur votre voyage, soit qu'il se fasse ou non. Je souhaite vivement qu'on ne vous trouve point de tort et je suis bien sure que vous ne vous en trouverez point dans le parti que vous prendrez : mais, mon ami, tous mes voeux sont que personne ne vous en trouve point, et que vos amis vous jugent aussi irréprochable que je crois que vous le serez en effet. Vous m'avez promis d'expliquer à mon ami le parti que vous prendriez et les raisons qui vous détermineroient ; comme il est ce que j'ai de plus cher,

1. Dans la copie de Rousseau, ces deux dernières phrases : « Mon coeur... chercher » sont devenues : « Mon coeur est satisfait par l'amour et par l'amitié, et il ne lui manque plus rien ; mais... »

c'est aussi celui que je desire qui vous rende plus de justice, et qui juge mieux de vos raisons. Vous avez approuvé, mon ami, le parti qu'il sera convenu de prendre pour écarter de vos amis ou des personnes malintentionnées le soupçon que j'aurois pu contribuer par mes conseils à celui que vous pourriez prendre de rester. Vous avez partagé mes craintes et approuvé mes précautions. C'est une preuve de plus que vous m'avez donnée de vôtre attachement et de vôtre honnêteté. Je suis sure qu'il vous en coûtera autant qu'à moi d'être privés (*sic*) pendant quelque tems d'une société qui est plus douce que jamais pour tous les deux.

A dieu mon cher Citoyen. Songez à moi dans vôtre solitude : écartez la mélancolie; que le souvenir de vos amis et le mien ne vous donnent que des plaisirs. Vous étes fait pour trouver des coeurs qui répondent aux vôtres, et vous en avez trouvé deux, au moins, dont je puis vous répondre. En répondant à mon ami dites-lui que vous avez été content de moi ; c'est une peine que vous lui ôterez. J'attends quelquefois de vos nouvelles, et je vous en demande. Interrompez quelquefois vos occupations pour vous livrer à l'amitié. Je vous exhorte fort à finir les ouvrages que vous avez commencés. Quand vous aurez besoin de papier, vous n'avez qu'à m'en avertir ; je compte encore vous en envoyer bientôt.

Comme je n'entends point parler de vous, mon cher Citoyen, je vous envoye ma lettre. Dites-moi donc ce qui a été décidé sur vôtre voyage, et ce que vos amis vous en ont dit. Vous savez bien que je prends un trés-vif intérest à tout ce qui peut vous regarder et que cela surtout m'a paru important.

N° 413.

A M. [de Saint-Lambert][1].

A l'Hermitage, le 28 octobre 1757 (vendredi).

Que de joie et de tristesse me viennent de vous, mon cher ami! A peine l'amitié est-elle commencée entre nous, que vous m'en faites sentir en même tems tous les tourmens et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a faite la nouvelle de vôtre accident. Mad[e] d'Epinay en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de nôtre amie; vôtre coeur est fait pour les imaginer : et moi, la voyant hors d'elle-même, j'avois à-la-fois le sentiment de vôtre état et le spectacle du sien; jugez de celui de vôtre ami. On voit bien à vos lettres que vous êtes de nous tous le moins sensible à vos maux. Mais, pour exciter le zèle et les soins que vous devez à vôtre guérison, songez, je vous en conjure, que vous avez en dépôt l'espoir de tout ce qui vous est cher. Au reste, quel que soit l'effet des eaux, dont j'attends tout, le bonheur ne réside point dans le sentiment d'une jambe et d'un bras. Tant que vôtre coeur sera sensible, soyez sur, mon cher et digne ami, qu'il pourra faire des heureux et l'être.

Nôtre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée; j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos coeurs vous plaçoient entre eux, et nos yeux n'étoient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous étoit désormais une vertu; elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je vous l'écrivisse, et je lui obéis volontiers. Oui, mes enfants, soyez à jamais unis; il n'est plus d'ame comme les vôtres, et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau. Il m'est doux d'être en tiers dans une amitié si tendre. Je vous remercie du coeur que vous m'avez rendu, et dont le mien n'est pas indigne.

1. Transcrit le 18 avril 1924 de l'original autographe, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne. S[t] Lambert répondit le 21 novembre (n° 438). — [P.-P. P.]

L'estime que vous lui devez, et celle dont elle m'honore, vous feront sentir toute vôtre vie l'injustice de vos soupçons.

Vous savez mon raccomodement avec Grimm : j'ai cette obligation de plus à Madᵉ d'Epinay, et l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, et j'eus cette obligation à nôtre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raison, je trouve qu'il est toujours doux de revenir à son ami; et le plaisir d'aimer me semble plus cher à un coeur sensible que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous savez aussi le prochain départ de Madᵉ d'Epinay pour Genève. Elle m'a proposé de l'accompagner, sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, la voyant escortée de son mari, du gouverneur de son fils, de cinq ou six domestiques, aller chez son medecin et son ami, et par conséquent mon cortège lui étant fort inutile, sentant d'ailleurs qu'il me seroit impossible de supporter, avec mon mal, et dans la saison où nous entrons, une chaise de poste jusqu'à Genève, et, joignant aux obstacles tirés de ma situation présente la géne insurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus Diderot m'écrit un billet extravagant dans lequel, me disant *surchargé du poids des obligations que j'ai à Madᵉ d'Epinay*, il me représente ce voyage comme indispensable, en quelque état que soit ma santé, jusqu'à vouloir que je suive plutôt à pied la chaise de poste. Mais ce qui m'a surtout percé le coeur, c'est de voir que vôtre amie est du même avis, et m'ose donner les conseils de la servitude. On diroit qu'il y a une ligue entre tous mes amis, pour abuser de mon état précaire et me livrer à la merci de Madᵉ d'Epinay. Laissant ici des gens qu'il faut entretenir, partant sans argent, sans habits, sans linge, je serai forcé de tout recevoir d'elle, et peut-être de lui tout demander. L'amitié peut confondre les biens ainsi que les coeurs; mais dès qu'il sera question de devoirs et d'obligations, étant encore à ses gages, je ne serai plus chez elle comme son ami, mais comme son valet; et, quoi qu'il arrive, je ne veux pas l'être, ni m'aller étaler, dans mon

païs, à la suite d'une fermière générale. Cependant j'ai écrit à Grimm une longue lettre, dans laquelle je lui dis mes raisons, et le laisse maître de décider si je dois partir ou non, résolu de suivre à l'instant son avis; mais j'espère qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive; et j'apprends que Mad[e] d'Epinay part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le feroit indiscrétement prolonger; il faut finir. Mon ami, que n'êtes-vous ici! Je verserois mes peines dans vôtre ame; elle entendroit la mienne, et ne donneroit point à ma juste fierté le vil nom d'ingratitude. Quoi qu'il en soit, on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits; je m'en suis toujours défendu; je méprise l'argent; je ne sais point mettre à prix ma liberté; et, si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, et j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de nôtre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie; son estomac va mal; elle ne digére point, elle n'a plus d'appétit; et ce qu'il y a de pis est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses malsaines. Elle étoit déjà changée avant vôtre accident : jugez de ce qu'elle est, et de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé : on lui a conseillé les eaux de Passy; mais ce qui importe beaucoup plus à lui conseiller est le choix d'un medecin qui sache l'examiner et la conduire, et d'un régime qui n'augmente pas le désordre de son estomac. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai pu, mais inutilement. C'est à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuse à mon amitié. C'est surtout par le soin que vous prendrez de vous que vous l'engagerez à en prendre d'elle. Adieu, mon ami.

N° 414.

[Grimm à Rousseau][1].

[vers le 28 octobre 1757][2].

Le départ de Mad[e] d'Epinay est reculé ; son fils est malade, il faut attendre qu'il soit rétabli. Je rêverai à vôtre Lettre. Tenez-vous tranquille à vôtre hermitage. Je vous ferai passer un avis à tems. Comme elle ne partira surement pas de quelques jours, rien ne presse. En attendant, si vous le jugez à propos, vous pouvez lui faire vos offres, quoique cela me paroisse encore assez égal. Car connoissant votre position aussi bien que vous-même, je ne doute point qu'elle ne réponde à vos offres comme elle doit, et tout ce je vois à gagner à cela, c'est que vous pourrez dire à ceux qui vous pressent que si vous n'avez pas été, ce n'est pas faute de vous être offert. Au reste, je ne vois pas pourquoi vous voulez absolument que le philosophe soit le porte-voix de tout le monde, et parceque son avis est que vous partiez, pourquoi vous imaginez que tous vos amis prétendent la même chose. Si vous écrivez à Mad[e] d'Epinay, sa réponse peut vous servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il vous tient tant au coeur de leur répliquer. Adieu, je salue Mad[e] le Vasseur et le Criminel*.

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le manuscrit autographe des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève, livre IX, 2[e] partie, p. 69. [P.-P. P.] Cette lettre est la réponse au n° 406. Sur le copie de lettres de Rousseau, le billet est intitulé par lui : « Réponse à la Lettre à M. Grimm portant cette date : à l'hermitage le 19. 8[bre] 1757, et commencant par ces mots : Dites-moi, mon cher Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre Mad[e] d'Epinay ?. » A la suite de ce titre, et avant le texte du billet, Rousseau a écrit, en parlant de Grimm : « Il paroit qu'à toute précaution, il avoit pris de M. Diderot celle de ne point dater les lettres qu'il m'écrivoit, contre son usage. »

2. Rousseau reçut cette lettre le 29 octobre 1757 (*cf.* la lettre de ce jour-là à M[me] d'Houdetot (n° 416), où il dit : « Je reçois à l'instant la réponse de Grimm. »).

* « M. le Vasseur appeloit sa femme le lieutenant criminel, et le S[r] Grimm avoit par plaisanterie donné le même nom à la fille. » (*Note de J.-J. Rousseau, sur sa*

N° 415.

A Mme [d'Epinay][1].

A l'hermitage le 29 8bre 1757[2].

J'apprends, Madame, que vôtre voyage[3] est différé et vôtre fils malade. Je vous prie de me donner de ses nouvelles et des vôtres. Je voudrois bien que vôtre voyage fut rompu, mais par le rétablissement de vôtre santé et non par le derangement de la sienne.

Made d'Houdetot me parla mardi beaucoup de ce voyage, et m'exhorta à vous accompagner presque aussi vivement qu'avoit fait Diderot. Cet empressement à me faire partir[4], sans considération pour mon état, me fit soupçonner une espéce de ligue dont vous étiez le mobile. Je n'ai ni l'art ni la patience de vérifier les choses et ne suis pas sur les lieux, mais j'ai le tact assés sur, et je suis très certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Je ne disconviens pas que ce desir de m'avoir avec vous ne soit obligeant et ne m'honore, mais outre que vous m'aviez témoigné ce desir avec si peu de chaleur que vos arrangemens de voiture étoient déja pris, je

copie). En reprenant cette note dans les *Confessions,* J.-J. l'a modifiée comme suit : « M. le Vasseur, *que sa femme menoit un peu rudement,* l'appeloit le lieutenant criminel, et le Sr Grimm *donnoit* par plaisanterie le même nom à la fille, *et, pour abréger, il lui plut ensuite d'en retrancher le premier mot.* »

1. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 2 p. petit in-4°. Le dernier tiers de la 2e page est blanc. Le texte de l'original autographe s'arrête avec le 2e alinéa, aux mots : « Vous m'aurez toujours pour ami ». [P.-P. P.]

2. Cette date est de la main de Rousseau sur l'original : ce qui confirme encore l'opinion de M. Eug. Ritter relativement à la date de la réception de la lettre précédente (*Cf.,* la première ligne). [P.-P. P.]

3. Les précédents éditeurs impriment « départ », au lieu de « voyage », qu'on lit sur l'original autographe.

4. « ...à me faire partir, qui devroit être si peu naturel à ceux qui ont de l'humanité et qui connoissent mon état, me fit... » (variante de la minute autographe, conservée à Neuchâtel).

ne puis souffrir qu'une amie employe l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eut mieux obtenu qu'elle; je trouve a tout cela un air de Tyrannie et d'intrigue qui m'a donné de l'humeur[1], et je ne l'ai peut être que trop exhalée mais seulement avec vôtre ami et le mien. Je n'ai pas oublié ma promesse; mais on n'est pas le maître de ses pensées, et tout ce que je puis faire est de vous dire la mienne en cette occasion pour être désabusé si j'ai tort. Soyez sure qu'au lieu de tous ces détours[2], si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le desiriez fort et que je vous serois utile, j'aurois passé par dessus toute autre considération, et je serois parti. J'ignore comment tout ceci finira, mais quoi qu'il arrive, soyez sure que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi et que quand vous ne voudrez plus m'avoir pour esclave[3], vous m'aurez toujours pour ami[4].

Toutes mes inégalités viennent de ce que j'étois fait pour vous aimer du fond de mon coeur; qu'ensuite, ayant eu pour suspect votre caractére, et jugeant qu'insensiblement vous cherchiez à me réduire en servitude, ou à m'employer selon vos secrètes vues, je flotte depuis long-tems entre mon penchant pour vous et les soupçons qui le contrarient. Les indiscrétions de Diderot, son ton impérieux et pédagogue avec un homme plus âge que lui, tout cela a changé le trouble de mon ame en une indignation qu'heureusement je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami avant de savoir quels en seront les effets et les suites. Je me hâte de vous déclarer que le plus ardent de mes voeux est de pouvoir vous honorer toute ma vie et continuer à nourrir pour vous autant d'amitié que je vous dois de reconnoissance[5].

1. Variante de la minute autographe : « qui m'a donné une indignation contre vous que je n'ai peut-être que trop... »

2. Variante de la minute autographe : « de tous ces mensonges détournés ».

3. Variante de la minute autographe : « voudrez pas m'avoir pour valet, vous ».

4. Ici, s'arrête, aux 2/3 de la 2e page, le texte de l'original autographe. [P.-P. P.]

5. Ce dernier paragraphe en italiques est transcrit de la minute autographe de Rousseau, qui l'a supprimé en transcrivant l'original.

N° 416.

A Mme [d'Houdetot][1].

A l'Hermitage le 29 8bre 1757 [samedi][2].

Que la journée de Mardi me fut douce et charmante! la sérénité suspendit les agitations de mon ame, et j'y pris dans le sein d'une pure et tendre amitié des forces pour supporter les tourmens que me donne une amitié Tyrannique. Qu'ils sont cruels, ces amis! toujours prets d'attenter à ma liberté avec un acharnement proportionné à mon amour pour elle, ils semblent avoir pris à tâche de faire du plus doux sentiment de mon coeur l'éternel fléau de ma vie. Mais s'ils abusent de ma pauvreté pour m'avilir et me reduire insensiblement en servitude, ils sont loin de leur compte assurément; je leur ferai voir qu'ils ont mal évalué la liberté d'un homme, et que la mienne n'est point à vendre. Ne les imitez pas, mon aimable amie, je vous en conjure; Laissez-moi être ce que m'a fait la nature, et non pas ce que tous ces gens-là veulent que je sois, Vn ours de parade que l'on méne en lasse (*sic*), un petit parasite, un vil complaisant. Si Mad^{e} d'Epinay a besoin de cortége, elle ne manque pas d'amis à leur aise qui peuvent lui en servir, pour moi je ne suis pas assés riche pour l'accompagner à mes fraix et je ne veux pas la suivre aux siens.

J'ai écrit à Grimm dans la chaleur de l'indignation et la seule précaution que j'aye prise en ce moment suspect étoit de m'addresser au plus discret de mes amis; car j'avoüe que vous voyant appuyer si décidément l'avis de Diderot j'ai vu dans

1. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Imp. par H. Buffenoir, *La Comtesse d'Houdetot,* Paris, 1905, in-4°, p. 150). 4 p. petit in-8°. [P.-P. P.]

2. Rousseau ne devait recevoir que le lendemain, dimanche, la lettre de Mme d'Houdetot du 26 octobre (*Cf.* le n° suivant, dernier alinéa).

ce concours un certain air de ligue qui a ranimé mon emportement contre lui. Cette Lettre est pleine de choses que mon coeur commence à desavoüer, et d'autres qui sont des vérités frapantes tirées de mon caractére et de ma situation. Je me tranquillise en ce que la Lettre est dans les mains d'un ami qui, ayant receu cette marque de ma confiance, n'en fera qu'un usage convenable. Si malheureusement cette Lettre venoit à me brouiller avec mes amis, j'en serois vivement affligé, sans doute, mais j'en tirerois du moins ce profit que, ne se mêlant plus de me gouverner, je les en aimerois dix fois davantage.

Quoiqu'il en soit, voici le tems, ma chére et digne amie, de montrer que vôtre attachement pour vos amis ne dépend point des changemens qui surviennent dans les leurs. Si vous et nôtre ami me restés, je puis me consoler de leurs injustices, et peut être les ramener. Pour moi, je vous ai donné mon amitié que vous m'avez demandée et ne la retirerai jamais. Peut être un jour sachant mon aversion pour vôtre état et pour vôtre fortune, ne dira-t-on point sans quelque éloge; *elle étoit riche et de qualité, et pourtant il l'aima jusqu'au tombeau.*

Donnez moi, je vous supplie, des nouvelles de nôtre ami; vous savez si elles me sont intéressantes; je le crois maintenant à Aix-la-Chapelle, et peut-être déja guéri. Oui, nous le reverrons; nous l'embrasserons sain et gay, comme l'hiver dernier, ses maux et les nôtres seront oubliés, ou nous n'en parlerons que pour nous aimer tous davantage. Le voyage de Mad[e] d'Epinay est retardé et son fils malade; je vous prie aussi de m'en donner des nouvelles ainsi que de M. de La Live.

Je reçois à l'instant la réponse de Grimm; Elle n'est que provisionnelle; je n'en suis point content du tout. Si je l'estimois moins, je croirois qu'il m'y tend un piége, mais mon ame troublée n'est plus en état de juger de rien; je vous l'envoye afin que vous en jugiez vous-même; quoiqu'il en soit, j'ai répliqué comme il convenoit[1]. Adieu, ma chére et bonne

1. Cette réplique à la lettre « provisionnelle » de Grimm reçue le 29 novembre n'est pas connue.

Amie. Hélas, sans vous, je n'aurois plus de consolations sur la terre.

Je vous prie instamment de bien examiner la Lettre de Grimm, et si vous trouvez que ce soit un effet celle d'un ami, d'un homme franc et bien intentionné, de me le marquer au plus vîte.

N° 417.

A Madame
Madame la Comtesse de
Houdetot, en son Hôtel, rue
de l'Vniversité vis-a-vis la
rüe de Baune A Paris[1].

A l'hermitage le 31. 8bre 1757 [lundi].

Ah ! si je la garderai[2] ! si vous me serez chers l'un et l'autre ! Si je me souviendrai du plus pur et du plus doux de mes jours ! Il est donc deux coeurs auxquels je suis cher, et ce sont précisément ceux que j'aurois choisi (*sic*) dans tout le monde. Cette assurance peut me consoler de tout, et me rendre à la fin de ma trop longue carriére les plus beaux jours de ma vie. Quoi, je ne vous verrai plus cet hiver ! Que le printems est éloigné ! puis-je espérer de le revoir, et vous reverrai-je encore ?... Mais vous m'aimez, je ne suis donc plus à plaindre.

En vous voyant en tout de l'avis de Diderot sur mon départ, j'ai regardé ce concours comme une espéce de ligue entre mes amis pour me faire partir, et je n'ai pas douté que Made d'Epinay n'en fût le mobile. Cela m'a fait écrire à Grimm une

1. Transcrit le 16 avril 1924, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, 1905, p. 156). 4 p. petit in-8°, l'adresse sur la 4e. Cachet oriental sur cire rouge. [P.-P. P.]

2. *Cf.*, dans la lettre de Mme d'Houdetot, du 26 octobre, n° 412, le passage : « Conservez cette lettre, mon ami, et qu'elle soit à jamais le gage des sentimens que je conserverai toujours pour vous... »

lettre longue et chagrine, j'ai écrit aussi à Mad^e d'Epinay, et je n'ai point caché à l'un et à l'autre ce qui avoit achevé de me donner de l'aigreur. Vous avez vu dans ma précédente la réponse provisionnelle de Grimm, je n'en ai point jusqu'ici receu d'autre, et comme je m'en suis remis à lui du parti que j'avois à prendre, je ne sais point encore si je dois partir ou rester; vous concevez bien qu'une si longue incertitude ne me fait pas faire de bon sang. Je ferai certainement ce qui aura été décidé, mais je suis en tel état depuis deux jours, que je serois mieux dans mon lit qu'en route.

Vous ne m'avez point donné des nouvelles de S. L. ni des vôtres. Il semble que tout le monde s'est donné le mot pour me laisser dans toutes les perplexités qui peuvent m'être sensibles, reparez cette négligence, je vous en prie; car je serai fort inquiet jusqu'à ce que je le sache arrivé à Aix la Chapelle, et l'état où vous étiez en partant d'Aubonne ne me laisse pas tranquille sur ses suites. Dites moi du moins si vous avez commencé les eaux de Passi.

Quoique malade et triste, ma vie n'est pas ici sans plaisir. J'y suis à l'abri des importuns, je fais de la morale et je pense à vous. J'y sens plus que jamais que la vertu sublime et la sainte amitié sont le souverain bien des hommes auquel il faut tâcher d'atteindre pour être heureux. Vous m'avez rendu l'une et l'autre encore plus chére (*sic*) par le désir de mériter les sentimens dont vous m'honorez, et je sens exciter mon zéle en songeant que tout ce que je fais pour me rendre meilleur sont autant de soins que je vous consacre.

Si tôt que je saurai mon sort, je comme[ncerai] [1] vôtre copie, et puisque vous voulez m'envoy[er] [2] encore du papier, je vous prie, si vous voyez M. Grimm, de lui dire qu'il n'en fasse pas l'emplette dont je l'avois chargé, car je savois que ce que vous m'aviez remis ne seroit pas suffisant. Je dois vous avertir que vôtre Lettre dattée du mercredi [3] ne m'est parvenue

1, 2. Trous du cachet.

3 « Du mercredi [26 octobre]... que le dimanche [30 octobre]. »

que le dimanche. Quand vous n'envoyez pas vos Lettres le même jour qu'elles sont écrites, il faudroit ne les dater que de celui où vous les faites partir. J'espére que vous aurez eu soin d'envoyer la mienne à sa destination et d'y ajoûter quelque chose pour moi dans les vôtres. Adieu, ma chére et digne amie, faites moi supporter par vôtre amitié les peines que vôtre absence me donne.

N° 418.

A MADAME
MADAME D'EPINAY
À LA CHEVRETTE[1].

Ce Lundi 31 8bre 1757[2].

Soyez sure que, sans le tems qu'il a fait vous m'auriez vu dés hier. Je suis sur vôtre état dans des inquietudes mortelles. Au reste je juge que vous prenez le bon parti. Adieu, ma chére amie, quoique je me porte fort mal moi même vous me verrez demain matin au plus tard.

1. Transcrit, le 26 février 1924, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. 4 p. petit in-8°, la 2e et la 3e blanches, l'adresse sur la 4e. Cacheté d'une oublie. [P.-P. P.]

2. Sur l'original autographe, toute la date, y compris le millésime, est de la main de Rousseau.

N° 419.

LETTRE DE MADᵉ DE HOUDETOT[1].

Ce pʳ. Novembre 1757[2].

J'attendois, mon cher Citoyen, de vos nouvelles avec impatience. Comme je vous savois dans ce moment fort agité, elles me devenoient plus nécessaires, mais je ne les ai pas attendues pour vous parler de l'attendrissement que m'a donné notre derniére entrevue et le redoublement d'estime et d'amitié que j'en ai conçu pour vous. Comptez à jamais sur moi, mon ami, et puisque cette amitié vous est chére, croyez que je ne suis pas plus capable d'y manquer qu'à l'amour, Je vous l'ai déja dit et toute ma vie vous le prouvera; croyez aussi que mes sentimens sont très-indépendans de ceux de vos autres amis s'ils pouvoient jamais vous manquer, et je puis vous répondre pour toujours de deux ames que vous [vous] étes attachées par tout ce qui est en vous et de tendre et de vertueux. Vn ami tel que vous ajoûtera toujours à l'estime que nous faisons de nous-mêmes et à nôtre bonheur.

Madᵉ d'Epinay est partie, mon cher Citoyen ; il ne s'agit plus que de vous tranquilliser l'esprit sur ce que vous avez fait. J'étois fort persuadée de la force des raisons que vous avez eue de ne la pas suivre : mais je desirois que vos amis en fussent aussi convaincus que moi, parce que je trouve qu'il est dur que nos amis nous soupçonnent d'un tort, mais quel que soit ce qu'ils pensent, il faut toujours se consoler quand on n'en a point : la seule peine qu'on ne pourroit s'ôter seroit d'en avoir eu. Mais il faut que je prenne un moment le parti de vôtre ami, mon cher Citoyen, et que je vous parle avec la

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885.

2. Le premier novembre 1757 était un mardi; Rousseau ne reçut cette lettre que le vendredi 4. *Cf.* le deuxième alinéa du nº 427. [P.-P. P.]

sincérité digne de tous deux et de nôtre amitié. Vous avez mal jugé, je crois, du motif qui l'a engagé à vous presser de suivre Mad[e] d'Epinay : il est simple que votre ami ait craint pour vous le tort de vous voir manquer dans une occasion essentielle à une amie et qu'il vous en ait parlé avec la chaleur de l'amitié. Il s'est trompé dans ce qu'il regardait comme une obligation pour vous; son zéle dans ce cas n'en étoit pas moins une preuve de son attachement; ce qu'il y avoit à faire étoit de lui expliquer paisiblement vos raisons avec autant de tranquillité qu'il y mettoit de vivacité. Elles suffisoient à lui répondre puisqu'elles étoient bonnes, et dans peu d'instans vous auriez ramené vos amis à les aprouver et à vous rendre la justice qu'ils vous devoient. C'est l'objet que vous remplissiez dans ce que je vous conseillois d'écrire à M. Grimm. Peut-être avez vous mis trop d'emportement à vôtre réponse, il faut se défier des prémiers momens. Je vous l'ai dit, mon ami, il faut tâcher toujours de mettre un intervalle entre la chaleur de la passion et les réponses que vous faites. Sans cela vous étes exposé à dire bien des choses dont vous vous repentez après. Ne croyez pas non plus, mon ami, qu'on ait voulu exercer sur vous un empire tyrannique. Soyez libre, vous étes fait pour l'être ; mais vous êtes fait aussi pour excuser, pour être reconnoissant même des conseils libres de l'amitié, dont le chagrin le plus sensible seroit de vous voir faire une faute, il vous suffit de lui montrer que vous n'étes point capable d'en faire; vous contentez par là la fierté de vôtre caractére sans manquer à l'amitié. Oui, mon cher Citoyen, quand votre ami et moi vous avons dit notre avis sur cette affaire, le même intérest pour vous nous a rassemblés sans nous être entendus. La douce, la tendre amitié connoit-elle l'empire que vous lui supposez? Non, mon ami; elle s'allarme pour ceux qu'elle aime, leur parle avec chaleur pour prévenir leurs torts et ne leur en voir que le moins qu'il est possible. On lui doit, je crois d'excuser une vivacité qui a un motif si doux et si tendre, et de lui donner, quand on le peut le plaisir de sa justification Voila ce qui m'a fait vous réprésenter d'abord ce que vous

deviez au zéle de votre ami et vous exhorter ensuite à lui exposer vos raisons, et cet espéce d'abandon que vous faisiez ensuite de votre avis aux conseils de l'amitié êtoit la chose la plus propre à le forcer à l'attention sur le parti, qu'il vous auroit conseillé et par conséquent le ramener à vos raisons ; car croyez que c'étoit comme vôtre ami, et non comme celui de Madᵉ d'Epinay, qu'il vous conseilloit de la suivre, et que ce n'étoit point, ni une fermière generale ni même une bienfaitrice que lui et moi pensions que vous deviez suivre : C'étoit une amie qui pouvoit avoir besoin de vous. A cela vous aviez des raisons à répondre ; il les falloit dire comme vous avez fait avec moi, et tout étoit fini.

De tout ceci, mon ami, voici ce qu'il y a à conclure ; prémiérement c'est que loin de savoir mauvais gré à Diderot de ce qu'il a fait, vous n'y devez voir qu'une preuve de plus de son amitié ; secondement, il ne faut pas accuser de tyrannie des amis qui ne veulent point vous contraindre, mais qui vous aiment trop pour ne pas s'allarmer quand ils craindront de vous voir un tort ; même en ne leur cédant pas, vous de[ve]z respecter leurs motifs : enfin, vous n'avez point ce tort, vous le leur prouvez. Après cela, il ne vous reste qu'à vous tenir tranquille et à être content d'eux et de vous. Si vous devez excuser la vivacité qu'ils ont mise dans leurs réprésentations, ils doivent à leur tour excuser celle que vous avez mise peut-être de trop dans vos réponses. Après ces considérations, voyez, mon cher citoyen, qu'il ne restera plus au fond de vos coeurs que cette tendre amitié qui n'a péché que par la chaleur, et que vous avez plus de raison que jamais de rester uni à vos amis et de les aimer. Quant au billet de Grimm, je n'y vois rien de ce que vous semblez y craindre : il me paroit seulement qu'il n'a pas mis autant d'importance à vôtre départ que Diderot et moi, et qu'il ne pense pas que vous deviez mettre autant de vivacité à vous justifier d'une chose où il ne vous voit point de tort. Sans doute il vous écrira encore, et ce qu'il pense vous sera plus dévoilé. Attendez sa lettre, et surtout songez, cher Citoyen, combien on doit hesiter à soupçonner et de perfidie

et de fausseté tout ce qu'on a jugé digne de son estime et de son amitié. Voyez ici, mon cher Citoyen, l'illusion de la mienne qui me persuade que je puis vous donner des avis sur des choses que vous trouvez au fond de votre coeur bien mieux encore que je ne puis vous les dire, et qu'il ne faut que calmer un instant vôtre prémiére vivacité pour vous les faire sentir. Pardonnez-moi à mon tour et commencez à faire usage de la régle que je vous donne en excusant ce zéle de mon amitié, dont vous vous passeriez bien, mais qui servira du moins à vous prouver combien elle est vraie et sincére. A charge de revanche, mon ami, vous en aurez plus d'une occasion; cela établi, je ne vous ferai plus d'excuse. Peut-on en devoir de ce que fait faire l'amitié. Dites-moi des nouvelles de la suite de tout cela, et de Diderot et de Grimm, et pour finir toute ma morale, promettez-moi de modérer toujours, avant de vous expliquer, cette vivacité qui vous fait dire souvent des choses que vous vous reprochez; puisque vous n'étes pas toujours maître de vous, songez[1] que les autres aussi peuvent ne pas l'être, il faut donc tâcher de se retenir soi-même dans un mouvement de passion; on y trouve un double avantage; c'est qu'on ne court pas le risque d'exciter celle des autres, car on ne manque guéres d'attirer un tort de la part d'autrui, quand on a commencé à en avoir un soi-même; ils se multiplient, les liens se relâchent et se rompent. Si l'on pouvoit obtenir de soi de modérer son premier mouvement ou de se porter à l'indulgence de part et d'autre, à avouer de bonne foi sa vivacité quand on s'est échappé, les amitiés seroient éternelles et n'éprouveroient pas d'altération. Pardon encore, mon ami, j'ai fini.

Je vous remercie de votre lettre à notre ami; je vais la lui envoyer : mon coeur me répond du plaisir qu'elle lui fera. Vous l'inquiétez trop sur ma santé. Je n'ai point consulté de

1. Il y a bien « songez », sur l'original autographe. Rousseau, dans sa copie, met « maitre de vous corriger », ce qui ne veut rien dire. Il n'a pas toujours su bien déchiffrer l'écriture de Mme d'Houdetot, ou, en la copiant, il a eu des distractions. [Th. D.]

quidam[1], mais mon Médecin ordinaire pour prendre les eaux. Je n'en sens pas encore beaucoup l'effet et mon estomac est toujours dérangé. Quant à celui de la santé duquel la mienne dépend plus que de moi-même, il recommençoit à retrouver un peu de sentiment dans les parties malades. J'ai toujours son état devant les yeux; je suis triste et malade; je n'ai point pour soutenir ses maux la même philosophie que lui; mon frère est convalescent et voit du monde. Adieu mon ami, songez à vôtre amie dans vôtre solitude. Je vous exhorte encore aux occupations que vous avez projettées : dites-moi où vous en étes. Songez à mes copies, envoyez-moi vôtre petit air pathétique et distrayez[2]-vous quelquefois de vos sérieuses et utiles occupations, pour vous souvenir de deux coeurs qui vous aiment et qui ne sont point indignes du vôtre.

N° 420.

A M. [Grimm][3].

[1 novembre 1757].

Je me refusois à ma juste défiance : j'achéve trop tard de vous connoître. Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer ; je vous la renvoie, elle n'est pas pour moi. Vous pouvez montrer la mienne à toute la terre et me haïr ouvertement ; ce sera de votre part une fausseté de moins.

[« Après des siècles d'attente dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avoit plongé, j'appris, au bout de huit ou dix jours, que Mad[e] d'Epinay étoit partie, où je receus de lui une seconde lettre. Elle n'étoit que de sept ou huit lignes, que je n'achevai pas de lire... C'étoit une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale

1. *Cf.* Lettre de Rousseau à S[t] Lambert, du 28 octobre (n° 413), dernier alinéa : « Elle (M[me] d'Houdetot) confie à des quidams la direction de sa santé ».
2. *Sic,* dans l'original ; Rousseau, dans sa copie, écrit « distraisez ». [Th. D.]
3. Transcrit du manuscrit autographe des *Confessions* (Livre IX) conservé à la Bibliothèque de Genève.

haine les peut dicter, et qui même devenoient bêtes à force de vouloir être offensans. Il me défendoit sa présence comme il m'auroit défendu ses états. Il ne manquoit à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en achever la lecture, je la lui renvoyai sur le champ, avec celle-ci. » (*Confessions*, livre IX.) *Les mémoires de Mme d'Epinay*, édition Boiteau, t. II, p. 386, donnent le texte d'une lettre de Grimm à Rousseau qui est manifestement « arrangée », attendu qu'elle ne concorde pas avec ce que dit ici Rousseau. Elle est présentée comme suit :

N° 421.

« Réponse de M. Grimm à M. Rousseau [1].
(Lettre fausse.)

« Samedi 3 novembre [1757] [2].

« J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter de répondre positivement à l'horrible apologie que vous m'avez adressée. Vous me pressez; je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même et ce que je dois à mes amis, que vous outragez.

« Je n'ai jamais cru que vous dussiez faire le voyage de Genève avec madame d'Epinay : quand le premier sentiment vous auroit engagé à vous offrir, elle, de son côté, devoit vous en empêcher en vous rappelant ce que vous devez à votre situation, à votre santé et à ces femmes que vous avez entraînées dans votre retraite : voilà mon opinion. Vous n'avez pas eu le premier sentiment, et je n'en ai point été scandalisé. Il est vrai qu'ayant appris, à mon retour de l'armée, que, malgré toutes mes représentations, vous aviez voulu partir pour Genève, il y a quelque temps, je n'ai plus été étonné de la surprise de mes amis de vous voir rester, lorsque vous aviez une occasion si

1. (A la lettre n° 406.) Transcrit de l'imprimé dans les *Mémoires de Mme d'Epinay*, éd. Boiteau, t. II, p. 386-387.

2. La première ligne, celle de la date, montre déjà que la lettre est fabriquée après coup : il est certain que la lettre de Grimm a été reçue par Rousseau le *1 novembre* (*cf.* le début du n° 422, qui suit, transcrit de l'original autographe) ; elle n'a donc pas été écrite deux jours après. En datant du 3 novembre ce texte qu'il a fait figurer dans le roman de Mme d'Epinay, Grimm s'est trahi ; il s'est trahi d'autant plus qu'il a eu la maladresse d'ajouter « samedi », en prenant au hasard un nom de jour de la semaine, sans se donner la peine d'une supputation facile, qui lui aurait appris que le 3 novembre 1757 était un jeudi et non un samedi. Il me semble que ce simple fait montre que la lettre a été fabriquée longtemps après, c'est-à-dire après la publication des *Confessions*. [P.-P. P.]



Librairie Armand Colin, Paris.

MELCHIOR GRIMM

Gravé par Le Cerf d'après un dessin de Carmontelle.

Cabinet des Estampes, Paris.

naturelle et si honnête pour partir. Je ne connoissois pas alors votre monstrueux système; il m'a fait frémir d'indignation; j'y vois des principes si odieux, tant de noirceur et de duplicité! Vous osez me parler de votre esclavage, à moi qui, depuis plus de deux ans, suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous avez reçues de cette femme! Si je pouvois vous pardonner, je me croirois indigne d'avoir un ami. Je ne vous reverrai de ma vie, et je me croirai heureux si je puis bannir de mon esprit le souvenir de vos procédés : je vous prie de m'oublier et de ne plus troubler mon âme. Si la justice de cette demande ne vous touche pas, songez que j'ai entre les mains votre lettre qui justifiera, aux yeux de tous les gens de bien, l'honnêteté de ma conduite. »]

N° 422.

A MADAME
MADAME LA COMTESSE DE
HOUDETOT RUE DE L'VNIVERSITÉ,
VIS A VIS LA RUE DE BAUNE
À PARIS[1].

A l'hermitage, le p^{r} 9bre 1757.

Je viens de recevoir de Grimm une Lettre qui m'a fait frémir et que je me suis hâté de lui renvoyer, de peur de la lire une seconde fois. Madame, tous ceux que j'aimois me haïssent, et vous connoissez mon coeur; c'est vous en dire assés. Tout ce que j'avois appris de Mad^{e} d'Epinay n'est que trop vrai, et j'en sais davantage encore; je ne trouve de toutes parts que des sujets de désespoir. Il me reste une seule espérance; elle peut me consoler de tout et me rendre le courage. C'est à vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une amie et un ami? Un mot, un seul mot, et je puis vivre.

Je vais déloger de l'hermitage. Mon dessein est de chercher un azile éloigné et inconnu; mais il faut passer l'hiver, et les ordres que vous m'avez prescrits m'empêchent de l'aller pas-

1. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne. 4 p. in-8°, la 3e bl., l'adresse sur la 4e. Cachet oriental sur oublie. [P.-P. P.]

ser à Paris, quand j'en serois tenté. Je vais donc m'établir à Montmorenci comme je pourrai en attendant le retour du Printems. Ma respectable amie, je ne vous reverrai jamais; je le sens à la tristesse qui me serre le coeur; Mais je m'occuperai de vous dans ma retraitte; Je songerai que j'ai deux amis au monde, et j'oublierai que j'y suis seul.

Un mot de réponse, je vous conjure.

N° 423.

LETTRE DE MAD[e] DE HOUDETOT [1].

Vous me feriez frémir à mon tour, si je ne connoissois la vivacité de vos prémiers mouvemens. Quelle est donc cette Lettre de Grimm? Tâchez de me l'expliquer; mais surtout calmez-vous; ne prenez un parti sur rien que vous ne soyez de sang-froid et n'écrivez à personne. Voila ce que je vous recommande au nom de l'amitié. Dites-moi mieux ce que contient la Lettre de Grimm : vous savez que vous pouvez vous fier à moi. Voila tout ce que je puis vous dire étant aussi peu éclaircie. En attendant ne vous tourmentez pas et comptez sur mon ami et sur moi. Ces deux coeurs tels que soient les autres ne peuvent vous manquer tant que vous serez honnête et vertueux... J'attends de vos nouvelles avec impatience.

Ce 2. 9[bre] [1757] en recevant votre lettre du 31 et celle du 1[r] à la fois [2].

Et Diderot? Quels sont donc vos griefs contre vos amis. Pardonnez, mon ami, je ne puis être si prompte à les condanner que vous, surtout étant aussi peu eclaircie. Suis-je mêlée à tout cela? Je vous ai vu soupçonner Mad[e] d'Epinay d'une étrange méchanceté! Y a-t-il quelque vérité à cela?

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 245). Streckeisen a fait de cette lettre et de son post-scriptum 2 billets différents (*Amis et ennemis*, p. 381 et 362).

2. Le 2 novembre était un mercredi.

N° 424.

A Mme [d'Houdetot] [1].

Ce 2e 9bre jour de deuil et d'affliction 1757.

Voici la 4e lettre que je vous écris sans réponse [2]. Ah ! si vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendüe. Songez à l'état où je suis, et consultez votre coeur. Je puis être abandonné de tout le monde et le supporter ; mais vous !.. — Vous, me haïr ! — Vous me mépriser, vous qui connoissés mon coeur ! Grand Dieu ! Suis-je un scélérat ? Vn scélérat ! moi ! Je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tout les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette belle découverte et qui la publie. Hélas, il est l'honnête homme, et moi l'ingrat, il jouit des honneurs de la vertu pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre et pourquoi ? Pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étois forcé de haïr.

Mais il faut se taire et se laisser mépriser. Providence, Providence ! et l'ame ne seroit pas immortelle ! Je suis un méchant, moi ? quoi ! Cette indignation de l'honneur outragé, ces élancemens de douleur, ces sanglots qui me suffoquent seroient la syndérése [3] du Crime ! Ah ! si je suis un méchant, que tout le genre humain est vil ! Qu'on me montre un homme meilleur que moi ! qu'on me montre une ame plus aimante, plus sen-

1. Transcrit, le 14 avril 1924, de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (H. Buffenoir, p. 163). [P.-P. P.]

2. La lettre du samedi 29 octobre, celle du lundi 31, celle du 1er novembre et celle-ci, du 2, quatrième.

3. M. H. Buffenoir imprime « Synérèse ». Sur l'original autographe, il y a bien « Syndérése », comme l'avait supposé M. Eug. Ritter (*Annales de la Soc. J.-J. R.* II, p. 71), qui explique le mot *syndérèse* par : « reproche adressé à la conscience », tandis que *synérèse* est un terme de grammaire. [P.-P. P.]

sible, plus éprise des charmes de l'amitié, plus touchée de l'honnête et du beau, qu'on me la montre, et je me tais.

Vous qui m'avez connu, dites-moi : tu es un méchant, et je me punis. L'agitation m'oppresse, je ne puis respirer. Ah ! mon amie, ah, St Lambert, falloit-il céder aux séductions de la fausseté, et faire mourir de douleur celui qui ne vivoit que pour vous aimer ? Cruelle, je ne supporterai pas longtems mon opprobre. J'espére que la nature ne tardera pas à vous délivrer de moi, et à me venger de vous, en vous laissant quelque regret de mon sort, et de votre injustice. Adieu, je ne vous parlerai plus de moi, mais si je ne puis vous oublier, je vous défie d'oublier à votre tour ce coeur ami de la vertu, ce coeur que vous méprisez, ni d'en trouver jamais un semblable.

Je veux écrire à St Lambert, j'en ai besoin pour la paix de mon ame surchargée d'ennuis. Je vous prie de me faire dire si vous permettez que je vous addresse la lettre, ou de m'apprendre s'il est à Aix-la-Chapelle, et si c'est là qu'il faut lui écrire. Vn mot que vous chargeriez votre laquais de m'écrire suffit pour cela. Il me seroit bien doux d'apprendre en même tems comment il se porte.

N° 425.

De Mad^e de Houdetot[1].

Paris ce 3 novembre [1757].

J'ai différé d'un jour à vous répondre, mon cher Citoyen, parce que je vous savois plus tranquille et que j'étois malade. J'ai été enfin forcée de me purger avec une vraie medecine qui m'a fait beaucoup de bien. A voir l'effet qu'elle m'a fait, je dois juger que je n'aurois pas beaucoup tardé à tomber malade sérieusement si je l'avois retardée plus longtems. Je me sens dégagée ; je suis mieux et suis même sortie aujourdui :

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 203 205).

Ainsi soyez tranquille sur ma santé. Vous venez d'essuyer un violent orage, mon ami : voyez que la promptitude de vôtre imagination et vôtre extréme vivacité quand elle ne vous fait pas faire des fautes, vous fait au moins vous grossir vos malheurs. Travaillez, mon ami, à calmer cette impétuosité qui vous est si contraire : cela est aussi nécessaire à vôtre repos qu'à vôtre bonheur. Je vous connois ; vous n'aurez jamais rien à vous reprocher de sang froid, mais si l'amitié cherche à prevenir les fautes ou les malheurs de ses amis, elle ne sait plus que les consoler quand ils sont arrivés. Ecoutez-moi donc, mon ami, je ne sais si dans tout ceci vous avez eu quelque reproche à vous faire : si vous n'en avez pas, tout est dit, la consolation est sure quand on n'a rien à se reprocher. Si, au contraire, vous avez quelque chose à vous reprocher, il ne faut pas hesiter, il faut réparer ; il ne faut pas craindre de trop mettre du sien pour rappeler ses amis, fussent-ils injustement éloignés, et vous avez dit vous-même à mon ami, qu'il est toujours doux de retrouver ses amis à quelque prix que ce soit. Je vous parle ici de celui qui touche le plus vôtre coeur, de ce Diderot qui vous manqueroit toujours. Eclaircissez-vous des dispositions où il est pour vous ; ramenez-le à vous à quelque prix que ce soit ; je suis sure que c'est le voeu le plus ardent de vôtre coeur. Je n'ai point vu la Lettre que vous avez écrite à Grimm [1] et qui a pu être montrée à Diderot ; j'ai bien peur que vous n'y ayez pas suivi cette modération qu'il étoit si nécessaire et même si honnête d'y mettre. Réparez cette faute si vous vous étes échappé. Votre ami n'est pas fait pour vous faire un grand crime d'un prémier mouvement de vivacité. Je ne sais jusqu'où vont les plaintes que vous avez pu faire de Mad[e] d'Epinay ; mais je sais bien que vous ne deviez pas vous permettre rien qui put la blesser surtout en parlant à son intime ami, quelque raison que vous crussiez avoir de vous en plaindre, je crois vos raisons bonnes de ne l'avoir pas suivie : votre seul emportement, en vous defendant

1. Du 19 octobre 1757.

vis-à-vis de vos amis qui ne vous en parloient que par l'excés du zèle de l'amitié étoit un tort réel ; mais il ne faut jamais songer au passé que pour le réparer et s'en corriger. Ecrivez à Diderot dans la tendresse et dans l'effusion de votre coeur ; faites-lui oublier vos torts si vous en avez. Consultez-le toujours quand vous n'en auriez pas ; il entendra un ami, son coeur n'est pas fait pour repousser le vôtre et pour ne pas l'aimer quand il le reconnoitra.

Quant à votre depart, je le trouve, mon ami, bien précipité. Avez-vous donné en dernier lieu de nouvelles raisons à Mad^e d'Epinay d'être piquée contre vous ? Si vous ne quitez sa maison que par rapport à vous, c'est une injure réelle que vous lui faites. Considérez que dans cette occasion-ci vous n'avez rien eu à lui reprocher que de n'avoir pas répondu à un billet peut-être trop vif que vous lui aviez écrit ; elle s'étoit contentée de vos raisons et ne vous pressoit point de la suivre. C'est le zéle trop ardent de vos amis qui a seul causé tout ce trouble ; ils n'ont pas eu pour votre caractére malheureusement impétueux le ménagement qu'ils devoient avoir en le connoissant, mais ils n'ont pas été plus excités par Mad^e d'Epinay que moi qui vous ai parlé comme eux : ainsi, mon ami, il se peut faire que dans ceci vous ayez plus de tort avec Mad^e d'Epinay qu'elle n'en a avec vous, et ce seroit lui faire une nouvelle injure que de sortir de chez elle dans ces circonstances-cy. Si vous lui avez écrit quelque chose qui ait pu la choquer, écrivez-lui un mot qui répare, vous le devez et tout sera fini si elle y répond comme elle le doit ; si elle ne le faisoit pas, ce seroit alors que cette circonstance constatant sa colére, vous pourriez sortir de chez elle, sans lui reprocher rien. Croyez, mon ami, que ce que je vous dis là ne nous passera pas, mais l'amitié doit être sincére, et je vous dis tout ce que je pense. Toute la grâce que je vous demande, c'est de réfléchir et de peser toutes ces raisons avant de prendre un parti, et de ne pas hesiter à retourner à l'Hermitage si vous les trouvez bonnes, quand même vous en seriez parti. Il est sur que vous n'en pouvez sortir sans afficher une rupture avec Mad^e d'Epi-

nay, et il ne faut pas qu'on dise que vous vous étes brouillés parce que vos amis vous avoient conseillé de la suivre et que vous vous étes tous expliqués trop vivement.

Voila, mon cher Citoyen, ce qui vous régarde, passons à ce qui me touche. Mon cher coeur a commencé les bains; il faut en attendre le succés. Il a quelque sentiment dans les parties malades, mais leur usage est nul encore. J'ai receu aujourdhui une lettre de lui où il y a mille choses touchantes pour vous. Il se reproche encore ce dont il vous a parlé; il vous aime, il m'engage à vous montrer toute mon amitié pour vous. Que ne puis-je vous rendre tout ce qu'il me dit pour vous! vous vous en croiriez plus obligé à l'aimer. Si vous m'en croyez, vous lui écrirez et lui confierez toute cette affaire de Mad^e d'Epinay et vos vivacités et vos raisons. Je voudrois que ce que j'aime pensât sur vous comme moi; au moins je vous puis répondre de son amitié comme de la mienne. Vous mériterez toujours et la confiance et l'amitié de nos coeurs; vous ne les tromperez point. Tout ce que mon amitié vous demande, c'est de ne combattre point et de respecter toujours dans l'un et dans l'autre le tendre amour qui nous unit, ou de ne le condanner que par votre silence.

Adieu, mon ami, donnez-moi de vos nouvelles; dites-moi si vous en avez de Diderot, enfin, si vous esperez quelque tranquillité. L'innocente et pure amitié qui nous unit me rend interessant tout ce qui vous regarde. Soyez assuré que vous ne perdrez jamais ni mon estime ni mon amitié, tant que votre ame ne cessera point d'être honnête. Aimez ce que j'aime; je vous réponds de lui; nous ne faisons tous deux qu'un coeur dont je vous réponds. Je n'ai point l'inquietude que vous m'avez supposée, je ne l'aurai jamais, ne parlons jamais de tout cela. Dites-moi quand vous aurez besoin de papier surtout, ne quitez pas l'hermitage; revenez-y plus tôt et pesez mes raisons. Adieu, de rechef. J'ai une grace à vous demander : ne brulez point mes lettres; que je puisse les faire lire à mon ami, s'il en est besoin. Nôtre amitié est sous ses yeux, et vous n'avez pas plus à vous defier de lui que de moi-même.

N° 426.

Lettre de Mad^e de Houdetot[1].

Ce jeudi 3 Novembre [1757].

Je reçois votre troisiéme lettre. J'ai répondu à deux; je réponds à la troisiéme. Vous me faites trembler, d'autant plus que vous ne m'avez pas expliqué les causes de l'égarement où je vous vois. Votre avant derniére lettre me parle d'une Lettre de Grimm qui vous irrite, sans me dire ce qu'elle contient: Je vous ai prié par la poste de me l'expliquer. Je vous conjure de vous calmer et surtout de n'écrire à personne dans l'état où vous étes. Confiez-moi toutes vos peines et tout ce qu'il vous dit d'affligeant, et surtout n'écrivez à personne, pas même à mon ami. Je vous le répette encore, comptez sur deux coeurs qui ne peuvent vous manquer[2], le mien et celui de mon ami. Calmez-vous, je vous en conjure, je vous réponds de deux amis, et surtout ne prenez aucun parti et n'écrivez à personne dans le trouble où je vous vois; je serai toujours la même et ne puis pas plus trahir l'amitié que l'amour. Je vous ai écrit une longue lettre en réponse à celle qui étoit jointe à ce que vous écriviez à mon ami, et puis un billet qui répondoit à l'avant dernière et celle-ci qui répond à celle du deux que je reçois à l'instant. J'envoye un exprès pour vous la porter: renvoyez-le demain au matin et donnez-moi l'explication que je vous demande. Surtout n'écrivez à personne et ne prenez aucun parti dans l'état violent où vous étes. Adieu. Renvoyez mon commissionnaire le plustôt que vous pourrez; car vous m'inquiétez cruellement.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau, conservée à Neuchâtel (7885, p. 202).

2. Ce qui suit: « le mien et.... trahir l'amitié que l'amour, » n'est pas dans la copie de Rousseau, mais dans l'original autographe (Neuchâtel).

Calmez-vous, au nom de l'amitié, et expliquez-moi tout. Croyez que mon amant[1] ni moi ne vous manquerons jamais: Mais n'écrivez à personne que vous ne soyez plus de sang-froid. Expliquez-moi vos griefs contre Grimm et contre tous ceux dont vous croyez avoir à vous plaindre, et dites-moi si je suis mêlée à tout cela.

N° 427.

A Mme [d'Houdetot][2].

À l'Hermitage le 4 9bre 1757.

Réponse à la lettre remise à la poste, qu'il faut lire en second lieu[3].

Elle arrive enfin, cette lettre si mortellement attendue, je la tiens, je l'ouvre avec un tremblement convulsif. *Mon cher Citoyen,* ai-je bien lu? ma vue se trouble, il faut relire: *Cher Citoyen.* Ah! respirons! On ne renait que peu à peu; hélas la sérénité ne rentre pas dans l'ame aussi promptement que la douleur. La lettre de Grimm, ses outrages indignes contre lesquels la vertu ne s'arma jamais; votre long silence, celui de Diderot, tout allumoit mon incorrigible imagination à un point dont vous avez pu juger par ma dernière lettre; vous en jugerez mieux encore par celle que j'écrivois quand la vôtre est arrivée et que je destinois à vous être portée par Mlle le Vasseur.

Ma chère amie, gardez ce fragment aussi, je vous en conjure, il montre une ame qui vous appartient, dans une situation qui lui étoit nouvelle; je sais à présent comment il faut peindre les tourmens de l'enfer; C'est un homme de bien dans l'ignominie et méprisé par ce qu'il aime.

1. *Sic,* sur la copie de Richard.

2. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (H. Buffenoir, p. 165). [P.-P. P.]

3. Cette phrase a été ajoutée après coup, en tête du premier alinéa.

C'est en vain que je veux lire posément vôtre lettre; mes yeux ont peine à se fixer, des battemens de coeur m'arrêtent à chaque instant. Chaque ligne efface le souvenir de celle qui l'a précédée, l'orage est appaisé, mais la mer mugit encore. Il faut penser à vous, il faut vous écrire, et remettre ma lecture au premier moment où j'aurai l'esprit libre.

Cher Citoyen. Ah ce mot écrase toute vôtre morale; Cependant point de nouvelles de Diderot; je lui ai écrit des injures, mais nous sommes accoutumés à nous en dire, et à nous aimer: il sait que je rachéterois de mon sang les chagrins que je lui donne; je sais qu'il a lu mon billet et qu'il s'en est dépité, et j'ignore si Grimm ne lui a point communiqué la lettre sur laquelle il me regarde comme un monstre et qu'il appelle mon horrible sistême. Comme si un homme toujours livré à l'emportement de ses passions, qui heureusement ne sont pas d'un méchant pouvoit jamais avoir de sistême.

Je ne me souviens pas du quart de ce qui est dans cette lettre, et je ne sais si elle donnera à Diderot autant d'indignation qu'en a conceue M. Grimm, après trois jours de méditation; mais il me semble qu'il doit mieux me connoitre par une amitié de seize ans que par une colère d'un jour. Je lui écris par cet ordinaire de maniére à le désarmer.

Vous pouvez voir par le fragment ci-joint si je suis bien fier avec mes amis irrités. Mais il me vient une pensée sur laquelle il faut que je vous consulte. Si vous lui parliez dans un petit billet de mes allarmes, et que pour lui donner une idée des agitations où elles me mettent sur le compte de tous mes amis, vous lui envoyassiez ma précédente lettre, avec priére de vous la renvoyer sur le champ, je pense qu'il auroit quelque pitié d'un coeur si tourmenté et se laisseroit désarmer plus aisément. Je ne sais si cela seroit bien ou mal, car je ne suis en état à présent de juger de rien, mais j'avoue que pour être parfaitement heureux, je voudrois que tous mes biens me vinssent de vous: il me semble aussi que ce seroit peut être un moyen de faire connoissance avec lui, et j'aurois autant

d'empressement à voir le philosophe auprès de vous que de répugnance à y voir M. Grimm.

Adieu mon aimable et chère amie, ma plume ose donc écrire ce mot! ma bouche et mon coeur l'osent prononcer encore! O Joie, o fierté! Oh mon Diderot, que ne vous sais-je tout à fait appaisé! Ah, St Lambert, que ne vous sais-je tout à fait guéri! Je serois le plus heureux des hommes.

Je vais être quelques jours sans vous écrire, il faut respirer, me tranquilliser, recouvrer mes esprits éperdus. La blessure est encore trop fraîche, il faut y laisser le même appareil. Il faut aussi traîner à Montmorenci ma paillasse au milieu des choses, dans le trou que j'ai pris pour y passer l'hiver. Cependant, songez qu'aller et venir empêche d'écrire, mais point de lire.

En y mieux pensant, je ne trouve point à propos que vous écriviez à Diderot, et surtout que vous lui envoyiez ma lettre, et je vous dis cela aprés y avoir bien réfléchi.

N° 428.

Lettre de Mad^e d'Houdetot[1].

Mon cher Citoyen, soyez sur de tout ce que vous désirez de moi. Jamais mon amitié ne refusera les éclaircissemens que vous me demandez. Croyez aussi que je sais excuser en vous les prémiers momens d'une vivacité que vous avez peine à combattre. Soyez donc tranquille sur mon amitié ; je ne crois pas que nous ayons jamais querelle ; mais si nous en avions, soyez assuré que je ne comporterai comme vous le demandez ; vous attestez mon amitié par un nom trop cher pour qu'elle ne vous soit pas doublement assurée. Tout ce que nous exigeons de la vôtre, à laquelle la nôtre s'attache, c'est de ne jamais troubler un amour qui fait tout le charme de notre vie ; soyez sur à ce prix que vous ne pouvez jamais cesser de m'être cher, ni à lui non plus, et que cette vertu dont vous me donnez des preuves, même par la maniére dont je vous vois revenir des fautes que vous avez pu faire, vous assure à jamais de tous les sentimens d'estime et d'amitié que vous me demandez et que vous méritez. L'ami me dit mille choses tendres pour vous ; il ne sera pas plus severe que moi ; il vous aime tendrement, et comme son ami et comme le mien. Promettez-moi, mon cher Citoyen, que vous répondrez toujours à son amitié. J'ai une grace à mon tour à vous demander : ne quittez point encore l'Hermitage de quelque tems et pesez les raisons que j'ai commencé à vous dire pour y rester. Si mon avis a quelque empire sur vous, vous ne ferez point cette démarche légérement. Adieu, mon ami ; vous n'avez point de meilleures leçons à recevoir que de vos propres réflexions, quand vous pourrez obtenir de vôtre vivacité qu'elle vous permette d'en faire : Le

1. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

fond de votre coeur est bien bon, l'honneur et la vertu, la probité et l'amitié y régneront toujours, c'est à lui que je promets et l'estime et l'amitié que je veux avoir pour vous toute ma vie, et je puis vous répondre que mon Coeur partagera toujours ces sentimens là avec moi. Adieu, il faut que j'expédie Cahouët. Prenez soin de vôtre santé, calmez-vous, surtout et rêvez bien au parti que vous voulez prendre en quittant l'Hermitage. Ne le quittez pas, s'il se peut, sans vous être bien convaincu de la bonté de vos raisons et même sans les avoir fait gouter à l'amitié, qui est plus de sang-froid que vous. L'ami est toujours à peu prés dans le même état. Je suis un peu mieux depuis ma Medecine ; quant à la Chambre louée, je trouverai qui la reprendra.

Ce 7 novembre [1757].

N° 429.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ Mrs THELUSSON, NECKER ET COMP^e^
RUE MICHEL LE COMTE
A PARIS[1].

A l'hermitage le 7. 9bre 1757[2].

Je suis, Monsieur, dans les embarras du démenagement. Je vais à la hâte m'établir à Montmorenci pour y passer l'hyver dans un grenier où je ne serai guere en etat de recevoir des visittes. Cependant si je me trouve rangé assés à tems pour recevoir la vôtre, je ne manquerai pas de vous en avertir. Je

1. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibl. de Genève (ms. fr. 203, n° 7). Cacheté d'une oublie.
2. Il faut lire probablement « décembre », et non « novembre ». C'est le 15 décembre que Rousseau a quitté l'Ermitage pour s'installer à Mont-Louis.

vous prie de remercier M. et Mad^e^ Vernet[1] de leur souvenir, et je vous embrasse Monsieur de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

N° 430.

A Mme [d'Houdetot][2].

A l'hermitage le 10. 9bre 1757.

Je ne vois rien de vous, mon aimable et chére amie, qui n'augmente mon estime et mon attachement pour vous et c'est ce qui m'arrive encore dans ce que vous exigez de moi vis-à-vis de Mad^e^ d'Epinay. Cependant le bien même est quelquefois sujet à l'excès ; et vous ne voudriez pas, pour quelques vains ménagemens compromettre l'honneur de vôtre ami. Or pour bien juger du cas présent, trouvez bon que je vous rappelle ou que je vous expose exactement les faits.

Vous avez vu l'étroite amitié qui a régné entre Mad^e^ d'Epinay et moi durant plusieurs années ; vous avez vu tout ce que cette amitié lui a suggéré de zéle et de bontés pour moi ; tout ce qu'elle a fait pour me rapprocher d'elle et me rendre mon sort agréable autant qu'il étoit possible. Vous connoissez trop bien mon coeur pour que j'aye besoin de vous dire l'effet que toutes les avances du sien y produisirent, il suffit que vous vous rappelliez ces conversations que nous avons eues autrefois à Epinay vous et moi sur son compte. Insensiblement elle jetta sur son ami les liens de l'assujetissement ; non contente des tems où le desir de la voir m'atti-

1. Isaac Vernet (1700-1773), banquier génevois installé à Paris, rue Michel-Le-Comte, et sa femme, née Marie-Catherine Labhard, chez qui demeurait Coindet.

2. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne. (Buffenoir, p. 174-179.) 4 p. in-4°, écriture serrée. [P.-P. P.]

roit auprés d'elle, il falloit s'y rendre toutes les fois qu'elle étoit seule, tous mes jours m'étoient prescrits, sans consulter ni mon amour pour ma retraitte, ni le besoin où j'étois de travailler pour vivre, ni mes maux, ni ma répugnance à vivre dans la maison d'autrui, je n'osois presque plus sortir de la sienne ; mais le joug de l'amitié me fut toujours doux, et je le portois sans murmure. L'eté dernier, vous m'avez recherché ; pouvois-je moins faire que de répondre à vos avances ? Le moyen de vous connoitre sans vous aimer ; insensiblement je me suis attaché à vous, et mes voyages d'Aubonne ne m'ont point été pardonnés. Mad[e] d'Epinay n'a pu souffrir qu'ayant accoutumé de disposer de moi tout entier, vous lui dérobassiez une partie de mes soins ; ce n'est point un mouvement de vanité qui me donne cette idée, c'est le desir de trouver au moins quelque motif à son inconcevable conduite, et de ne pas l'attribuer à la seule méchanceté. Elle jura de nous desunir ; elle s'en vanta ; et ses propres termes furent *Cela finira de manière ou d'autre*. Incredule à l'honneur, à l'amour, à la foi, à l'amitié sacrée ; elle osa ternir par ses calomnies ce qu'il y a de plus respecté des hommes, et jetter d'indignes soupçons sur les deux personnes à qui elle devoit le plus d'estime. Sa soeur ! son ami !... Elle s'efforça de jetter le trouble et la discorde dans mon petit menage où la paix est le seul dédomagement de la pauvreté. Elle osa solliciter une personne qui m'est attachée à me quitter avec éclat, et se réfugier chez elle... Je sens la colère et l'indignation se reveiller dans mon coeur à tant de souvenirs horribles. Achevons rapidement. Je sûs tout. Le témoin qui me l'avoit rapporté ne voulut point être compromis[1], Je donnai ma foi, il a fallu la tenir, et ç'a été mon plus cruel supplice d'être forcé de dissimuler et de cacher à une amie perfide le mépris qu'elle m'avoit inspiré. Mais le mépris se cache-t-il ; elle a trop vu le mien. Dans la crainte qu'elle n'eut fait pis que je n'en savois encore, je lui témoignai mes soupçons avec la hauteur et le dedain que les

1. C'était Thérèse Le Vasseur. (Cf. *Confessions*, livre IX.)

siens avoient mérités. Les larmes, les étreintes de l'amitié, les protestations furent sa justification, je la crus justifiée au moins sur ce point et pensai qu'on m'avoit grossi le reste, quoique dans ce tems même vôtre visible refroidissement ne dut que trop me rendre tous mes ombrages. Je pris le parti qui convenoit à ma franchise, j'écrivis à vôtre ami, j'ai l'ame trop haute et je pense trop bien de la sienne, pour daigner relever de basses calomnies. Je n'ai point été trompé dans mon attente, ni lui dans son estime, ni vous dans vôtre amitié, nos trois coeurs sont faits pour s'aimer et s'honorer, non pour se mépriser ni pour se craindre. Cependant les maneges[1] de Mad^e d'Epinay ont continué jusqu'au moment de son départ. Vous ne m'avez pas écrit un billet qu'on n'ait accusé, nous n'avons pas fait une promenade dans son parc qu'on n'ait critiquée. Le bonheur a voulu qu'on s'est addressé pour cela au plus sur témoin de vôtre conduite et de la mienne, et mon repos n'en a point été troublé. Instruit de tout, chaque jour j'étois prêt d'éclater ; je me suis contenu avec peine jusqu'au moment de son départ. Voilà, Madame, indépendamment de tout autre motif, la personne qu'on m'obligeoit à accompagner à Genêve.

Mes amis ont pris sur moi un tel empire que je ne puis plus faire un pas sans leur rendre compte de mes raisons. Il faut desormais que ma vie se passe en apologies. Vous avez vu l'indiscret billet de Diderot. Il falloit y répondre. Je choisis le meilleur ami de Mad^e d'Epinay, et, à ce que je pensois le plus discret des miens pour lui exposer celles de mes raisons que je pouvois dire. Vous pouvez croire qu'avec ma raison secrette, et l'humeur que Diderot m'avoit donnée, cette Lettre n'étoit pas bien tendre ; cependant je défie que dans toute sa secheresse on y trouve un seul mot offensant pour Mad^e d'Epinay. On y voit seulement que je n'ai pas pour elle une amitié bien vive et que je ne me crois pas obligé à une grande reconnois-

1. Il avait d'abord écrit « discours », qu'il a biffé pour le remplacer par « maneges ».

sance ; quant aux emportements puériles qui y règnent, ils regardent seulement la gêne de ma situation et ma répugnance à la servitude. Rien d'applicable à Madᵉ d'Epinay.

On me répond là-dessus un billet provisionnel équivoque et loûche, qui ressemble fort au Stile d'un méchant homme qui médite sourdément un mauvais coup; puis, après le départ vient une seconde Lettre... Non, le plus scelerat des hommes n'en receut jamais de semblable. He bien, Madame, c'est à moi qu'elle est addressée.

Pour savoir maintenant si je dois demeurer à l'hermitage ou non ; voici ce qu'il faut considerer : D'abord, j'y suis dans la maison d'une femme que je ne puis ni aimer ni estimer et qui m'a voulu perdre. Il me semble que tout est déjà dit. Mais poursuivons. L'auteur de la Lettre en question me disoit il y a quelque tems. *Il me semble que si vous étiez mécontent de Madᵉ d'Epinay, vous ne resteriez pas à l'hermitage.* Son avis à lui-même est donc parfaitement conforme au mien. Or jugez si depuis le départ de Madᵉ d'Epinay j'ai lieu d'être plus content d'elle. Prémiérement, elle m'avoit promis de m'écrire de Paris elle n'en a rien fait. Je lui ai, de plus écrit un billet qui n'a rien d'offensant ; elle n'y a point répondu ; je lui ai demandé des nouvelles de son fils, elle ne m'en a point donné. Elle est dans mon pays, et ne me donne pas la moindre nouvelle, ni de son voyage ni de son arrivée. J'ai encore un autre indice que l'infame Lettre qui m'a été écrite a été concertée avec elle et que la mienne lui a été montrée, en ce que je demandois si continuant de payer le Jardinier, je ferois bien de passer l'hiver à l'hermitage, pour ne point afficher une rupture. Pour toute réponse, on est venu de la part de M. d'Epinay m'offrir le remboursement des gages du jardinier. Assurément, si après tout cela j'attends un congé en meilleure forme, c'est sans doute qu'on me vienne mettre dehors à coups de bâton.

Vne ancienne amitié, même éteinte, a des droits que je respecterai toujours. J'ai resolu de garder un éternel silence sur l'odieuse conduite de Madᵉ d'Epinay avec moi. Mes griefs

contre elle resteront concentrés entre moi et mes intimes amis dont je veux conserver l'estime. Je sais donc bien que tout le monde me blâmera mais qu'importe. Il n'est pas question de ce qu'on dira, mais de ce que je dois faire. Je ne sais comment vous pouvez me conseiller de rester, quand la voix intérieure qui ne trompe jamais, me crie que chaque jour que je reste à l'hermitage est une bassesse qu'il faut me reprocher. Vous voulez que j'écrive à Mad^e d'Epinay! Et que lui écrirai-je? Dictez-moi donc ma Lettre; je vous en prie.

N'abusez point de vôtre pouvoir jusqu'à me forcer de choisir entre mon honneur et vôtre volonté. Voici pourtant ce que le desir de vous complaire me fait accorder en murmurant et contre le cri de ma conscience. J'ai fait écrire à Mad^e d'Ep: par Cahouët pour avoir ses ordres au sujet des meubles qu'il ne faut pas laisser ici exposes aux voleurs, et j'ai promis de rester jusqu'au tems necessaire pour que la réponse arrive. Si avec cette réponse il vient pour moi une Lettre honnête de Mad^e d'Epinay pour m'engager à passer ici l'hiver, je consens d'y rester. Je consens d'y rester encore, même sans Lettre de sa part, pourvu que vous lui écriviez très-positivement que vous l'avez exigé sous peine de disgrace, que j'y reste à contre coeur, et par seule déférence pour vous. Alors en faisant un voyage au printems, je sortirai d'ici sans éclat. Choisissez entre ces deux conditions, ou laissez-moi partir, comme je devrois déja avoir fait.

Au reste, je dois vous avertir que loin qu'il me reste ni agitation ni colére, je me sens d'une foiblesse, d'un accablement qui m'ôte la force de penser, d'agir, et qui me fait trembler à la seule idée d'un délogement. Ainsi, croyez que je n'ai point actuellement à me défier de mes résolutions, et qu'au contraire si je me sens encore la force de les tenir, c'est parceque l'honneur est la derniére chose qui s'éteint chez un honnête homme.

Je n'ai point de nouvelles de Diderot. Prompt à quereller ses amis, il les laisse au milieu de leurs peines boire à loisir la coupe de l'affliction. Je ne puis plus supporter l'état où il me

tient, et je lui enverrai samedi M[lle] le Vasseur. Elle ira aussi savoir de vos nouvelles et prendre vôtre réponse. Adieu, ma chère amie et mon unique consolatrice.

N° 431.

De Mad[e] de Houdetot [1].

Paris ce 10. novembre [1757] [2].

Je reçois à l'instant vôtre lettre, mon cher Citoyen ; ne quittez pas l'Hermitage, du moins dans ce moment : Vous n'étes pas en état de changer de place, et en supposant même que vous le dussiez, vous n'avez qu'une trop bonne excuse de rester dans ce moment-cy. Je prends tout sur moi et j'écrirai à Mad[e] d'Epinay. Votre ami va vous voir ; je vous vois plus tranquille : attendez encore ; je répondrai à mon aise à votre lettre. Adieu, ayez soin de votre santé et comptez sur ma sincére amitié ; mais menagez-vous, et tranquillisez-vous, au nom de tout ce que vous avez d'amis.

Je suis un peu mieux, l'état de mon ami est toujours le même.

N° 432.

De Mad[e] de Houdetot [3].

Paris ce Dimanche [13 novembre 1757].

Votre lettre, mon cher Citoyen que j'ai lue et relue ne m'a point fait changer de sentiment sur le conseil que je vous ai donné de rester à l'hermitage. Sans juger des sujets

1. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).
2. Jeudi.
3. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

de plainte que vous croyez avoir de Mad^e^ d'Epinay, vous convenez au moins qu'il est plus honnête que vous les teniez cachés. Donc en prenant ce parti, vous ne pouvez alléguer pour votre départ les raisons qui vous déterminent, et vous devez vous conduire comme si elles n'existoient pas. Cela posé, il ne reste plus entre vous et Mad^e^ d'Epinay que les expressions trop vives que vous avez employées peut-être dans les raisons que vous avez données pour ne point la suivre à Genève, et cette vivacité, mon cher Citoyen, vous la condamneriez peut-être vous-même, si des raisons secretes ne vous indisposoient déja contre elle. Voici donc ce que je pense à ce sujet. Il n'est pas douteux que l'on ne doit point, autant que l'on peut rester obligé à ceux dont on n'a pas lieu d'être content : mais l'honnêteté vous faisant une loi de ne recevoir de Bienfaits et de n'être redevable qu'à l'amitié vous persuadant que vous n'étes plus dans ce cas avec Mad^e^ d'Epinay, et vous prescrivant en même tems le silence sur les raisons que vous avez de croire n'y être plus, je crois, mon cher Citoyen, que si vous avez à vous retirer, ce doit être sans bruit et non dans un moment où vôtre départ auroit un air de rupture et de mecontentement vis-à-vis d'une femme qui n'a jamais paru être pour vous qu'une amie empressée et prévenante. Retirez-vous en silence et content d'être justifié à vos propres yeux et des amis que vous estimez ne donnez point prise aux autres qui ne peuvent point vous juger. Laissez dans ce moment-cy les choses dans l'état où elles sont, rien ne vous presse vis-à-vis de Mad^e^ d'Epinay ; vous êtes censés l'un et l'autre ignorer ce qui s'est passé. Dans les lettres que vous avez écrites et dans les réponses qui vous ont été faites, tenez-vous vis-à-vis d'elle à l'état où vous étiez quand vous l'avez quittée, et si vos ressentimens subsistent au printems, retirez-vous sans bruit ; il vous sera aisé d'en trouver un prétexte spécieux, et vous serez quitte avec elle pour une lettre honnête sur les anciennes marques d'amitié que vous avez receues d'elle. Je vous dis là, mon cher Citoyen, ce que je pense et ce que je ferois si j'étois à vôtre place. Il me semble qu'en prenant ce parti toutes les

régles de l'honnêteté sont remplies de toutes manières et que tout se passeroit sans éclat. Voila, mon cher Citoyen, tout ce que je puis vous dire à ce sujet. Je dois vous croire d'autant plus disposé à prendre ce parti, qu'il est un de ceux que vous avez proposés vous même. Si vous en parlez à Diderot, je ne doute point que ce ne soit aussi celui qu'il vous conseille. Si vous vous retiriez chez lui, ce seroit encore, je crois, un moyen honnête de sortir d'où vous étes sans qu'on pût vous blâmer; c'est à quoi vous réfléchirez : mais je vous ai dit sincérement ce que je pense.

Avez-vous vu votre ami?[1] sachant le besoin que vous en aviez, et l'embarras où il pourroit être pour une voiture, je lui avois fait proposer de le conduire à l'Hermitage, comptant vous y laisser ensemble et aller faire un tour chez moi. Cette proposition l'a effarouché; mais assurez-le bien, quand vous le verrez, que mon intention n'a été que de rendre service à deux amis qui avoient besoin de se voir, et non de le forcer à me connoître et à m'avoir quelque obligation. Vous qui me connoissez, dites lui que n'ayant point un assez grand crédit pour espérer de lui être utile, et les amis que j'ai ne me laissant pas le besoin d'en avoir d'autres, j'ai toujours respecté l'éloignement que je lui connois pour les nouvelles connoissances, personne ne seroit plus charmée de la sienne que moi, assurément. J'admire son génie et son mérite me touche; je le connois trop par ses amis pour ne pas penser ainsi, mais je n'ai pas le besoin de le connoitre davantage. Je l'estime trop, cependant pour, ne pas desirer qu'il ait de moi une idée avantageuse et qu'il ne me soupçonne de rien d'indigne des amis que j'ai; mais c'est à ces amis qui me connoissent à lui montrer l'opinion qu'il doit avoir de moi; je suis bien entre leurs mains. Vous pouvez lui lire cet article de ma lettre si vous le voyez, et lui dire que, s'il veut, je le ferai avertir si je suis dans le cas d'aller à Eaubonne et le menerai à l'Hermitage sans que cela tire à la moindre consequence

1. Diderot.

et sans que cela lui doive donner le moindre embarras. Je ne lui dirai plustot pas une parole dans le chemin. Assurez-le bien, de plus, qu'il peut regarder cette proposition comme nulle, sans que je lui en sache le moindre mauvais gré.

Adieu, mon cher Citoyen ; Je digère un peu mieux ; J'ai aussi d'un peu meilleures nouvelles d'Aix, mais seulement d'aujourdui. Je sais que vous vous intéressez à tout cela, je connois votre amitié et j'y compte : vous pouvez compter sur la mienne ; je suis bien sure que votre ame ne cessera jamais de la mériter. Vous avez déjà fait plusieurs copies pour moi, que je vous dois. Il faut me dire combien ; cela est juste. Songez à mes lettres de Julie, quand vous le pourrez.

N° 433.

De Made de Houdetot [1].

Tachez, mon ami, de n'être pas si impatient ; vous ne ferez jamais que des fautes et vous serez toujours injuste pour vos amis. Vous verrez surement Diderot le plustôt qu'il pourra, et il en a autant de besoin que vous, à ce qu'il me paroit par ce qu'il m'a mandé lui-même. Je vous ai écrit Dimanche au soir une lettre que j'ai fait mettre à la poste hier. Or entre Dimanche et le jour qu'on m'a remis vôtre lettre il n'y a que deux jours, et je vous mandois que je vous écrirois à mon aise. C'est folie d'envoyer un exprés. En attendant, je vous avertis que je le fais payer. Aprenez donc enfin à rester tranquille, et à ne plus douter ni de l'amitié ni des soins des gens qui vous aiment. Il faut avoir d'eux meilleure opinion, et vous auriez fait un très-mauvais arrangement de vous établir loin d'eux pour en être toujours inquiet. A dieu, mon cher Citoyen. Je me porte un peu mieux ; il en est de même d'Aix-la-Chappelle, d'où l'on me parle toujours de vous avec une grande

1. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

amitié. Il n'écrit encore qu'à moi et me dit qu'il a eu envie de vous faire écrire, mais qu'il avoit peur que cela ne vous fit peine et qu'il attendroit qu'il le put lui-même : Il me charge de mille choses pour vous. Les eaux l'ont fort affoibli. Il m'écrit trés peu à moi-même et pour ce qui est indispensable. Travaillez donc, mon cher Citoyen, et songez qu'il est juste que vous me disiez ce que je vous dois pour ce que vous avez déjà copié pour moi. J'ai fait affranchir ma lettre et vous devez l'avoir.

Ce mardi [15 novembre 1757].

Aprenez donc à ne plus vous croire abandonné quand on ne répond pas dans l'instant aux lettres où l'on a déja répondu un mot et où l'on prévient qu'on prendra son tems pour répondre. Tenez-vous tranquille et occupez-vous de quelque chose. Votre imagination se dévore elle-même et vous tourmente. Je vous ai dit ce que je pense ; je l'ai dit à un ami que vous aimez. Il n'a pas tenu à moi que vous n'ayez vû Diderot : mais soyez sur qu'il ira et qu'il a envie de vous voir.

N° 434.

De M. [Diderot][1].

[vers le 14 novembre 1757].

Il est certain qu'il ne vous reste d'ami que moi ; mais il est certain que je vous reste. Je l'ai dit sans déguisement à tous ceux qui ont voulu l'entendre ; et voici ma comparaison ; c'est une maîtresse dont je connois bien tous les torts, mais dont mon coeur ne peut se détacher. Vne bonne fois pour toutes, mon ami, que je vous parle à coeur ouvert. Vous avez supposé un complot entre tous vos amis pour vous envoyer à Genève, et la supposition est fausse. Chacun a parlé de ce voyage selon sa façon de penser et de voir. Vous avez cru que j'avois pris sur moi le soin de vous instruire de leurs sentimens, et cela n'est pas. J'ai cru vous devoir un conseil, et j'ai mieux aimé risquer de vous en donner un que vous ne suivriez pas, que de manquer à vous en donner un que vous devriez suivre. Je vous ai ecrit, homme prudent, une lettre qui n'étoit que pour vous, et que vous communiquez à Grimm et à Madame d'Epinay ; et des embarras, des reticences équivalentes à de petits mensonges, des équivoques, des questions adroites, des réponses détournées ont été les suites de cette indiscrétion ; car après tout, il falloit garder le silence que vous m'aviez imposé, et tous vos torts avec moi ne pouvoient me dispenser de la parole que je vous avois donnée. Autre inadvertance ; vous me faites une réponse et vous la lisez à Mad^e d'Epinay, et vous ne vous appercevez pas qu'elle contient des traits offensans pour elle, qu'elle montre une ame mécontente, que ses services y sont appréciés et réduits, et que sais-je encore ? Et qu'est-ce par rapport à moi que cette réponse ? Vne ironie amére, une leçon aigre et méprisante, la leçon d'un Precepteur

1. Transcrit par Joseph Richard de la copie, de la main de Rousseau. (Bibl. de Neuchâtel, 7885.)

dur à son élève; et voila le coup d'oeil sous lequel vous ne craignez pas de nous faire voir l'un et l'autre à une femme que vous avez jugée. J'ignorois, sans doute, beaucoup de choses que peut-être il auroit fallu savoir pour vous conseiller; mais il y en avoit de très importantes dont vous m'aviez instruit vous même, et je n'ai rien entendu des autres que je ne susse comme eux. Pour Dieu, mon ami, permettez à votre coeur de conduire votre tête, et vous ferez toujours le mieux qu'il est possible de faire; mais ne souffrez pas que votre tête fasse des sophismes à votre coeur. Toutes les fois que ceci vous arrivera, vous aurez une conduite plus étrange que juste et vous ne contenterez ni les autres ni vous même. Que deviendrois-je avec vous si l'âpreté avec laquelle vous m'avez écrit m'avoit déterminé à ne plus vous parler de vos affaires que quand vous me consulteriez. Mais tenez, mon ami; je m'ennuye déja de toutes ces tracasseries. J'y vois tant de petitesse et de misére, que je ne conçois pas comment elles peuvent naitre, et moins encore durer entre des gens qui ont un peu de sens de fermeté et d'élevation. Pourquoi délogez-vous de l'Hermitage? Si c'est impossibilité d'y subsister, je n'ai rien à dire. Mais toute autre raison d'en déloger est mauvaise, excepté celle encore du danger que vous y pourriez courir dans la saison où nous allons entrer. Songez à ce que je vous dis là. Votre séjour à Montmorency aura mauvaise grace. Eh bien! quand je me mêlerois encore ici de vos affaires sans les connoitre assez, qu'est-ce que cela signifieroit? Rien. Ne suis-je pas votre ami? N'ai-je pas le droit de vous dire tout ce qui me vient en pensée? N'ai-je pas celui de me tromper? Vous communiquer ce que je croirai qu'il est honnête de faire, n'est-ce pas mon devoir? Adieu, mon ami. Je vous ai aimé il y a longtems; je vous aime toujours. Si vos pensées sont attachées à quelque incertitude sur mes sentimens; n'en ayez plus. Ils sont les mêmes.

[Rousseau a fait suivre sa copie des réflexions suivantes:

« Il y a quelque chose de bien singulier dans cette lettre. Diderot déclare qu'il me reste, dans le moment même où son intime ami Grimm,

après m'avoir tenu le bec dans l'eau jusqu'à la dernière extrémité vient tout d'un coup rompre avec moi non comme on rompt avec un ami qui cesse de vous convenir, mais comme on rompt avec un scelerat abominable qu'on vient de découvrir pour tel. Diderot et Grimm concertoient ensemble toutes les démarches de chacun des deux avec moi, et le prémier savoit parfaitement comment l'autre venoit de me traiter. Cela se voit assez par sa lettre même. Or Diderot déclarant qu'il continuoit d'être mon ami vouloit donc être l'ami d'un coquin s'il croyoit que Grimm eut raison de me traiter comme tel, ou me laissoit outrager et noircir par son ami sans me defendre ni m'instruire; dans la premiére supposition il étoit un lache et un misérable, dans la seconde il étoit un fourbe et un traitre. Dans toute supposition possible il n'étoit pour moi qu'un faux ami qui loin de remplir avec moi les devoirs qu'impose l'amitié ne faisoit qu'en garder le masque pour me tromper. Sa subtile comparaison des torts d'une maitresse étoit tout à fait hors de propos dans un cas ou de ses deux amis Grimm et Rousseau, il falloit necessairement que l'un fut un vil scelerat ou l'autre un imposteur indigne. Cependant il les garde tous deux, et se contente de parler de mes torts. Si c'est là de la droiture j'avoue que je n'y connois rien. Notez qu'il veut que je reste à l'hermitage; au point où j'en étois avec Made d'Epinay il me conseille la plus insigne des lâchetés. »]



LA COMTESSE D'HOUDETOT

Miniature anonyme.

Communiqué par M. H. Buffenoir.

Librairie Armand Colin, Paris.

N° 435.

A Mme [d'Houdetot] [1].

A l'hermitage ce jeudi 17 9bre 1757.

J'ai bien pressenti que je me rendrois importun, mais j'espérois, je vous l'avoüe, que cela n'arriveroit pas sitôt. Désormais je serai plus discret; cependant permettez moi de vous representer que l'état de crise où je suis comportoit de ma part un peu plus d'inquiétude que dans un autre tems. Sans parler des peines les plus sensibles, prêt à déloger en hiver, je prends un logement à Montmorenci, vous m'engagez à rester à l'hermitage, je vous expose mes raisons, et vous remets en depot l'honneur de vôtre ami ; vous m'écrivez un mot provisionnellement, vous me promettez une plus longue réponse à vôtre aise ; j'attends six jours mal à mon aise moi-même, entre deux logemens, sans savoir auquel me fixer ; je vous sais incomodée ; je crains que vous ne soyez malade. Au bout de six jours je vous écris non par un Exprès, comme vous le prétendez, mais par le messager de Montmorenci qui va trois fois la semaine à Paris faire les commissions et porter les Lettres du tiers et du quart, et qu'on préfére à la poste, parce qu'il n'en coûte pas plus pour les ports de Lettre et qu'on a la reponse le même jour. Quand j'aurois été le plus tranquille du monde, il me semble que j'aurois fait tout cela de même. A présent que je sais vos intentions je tâcherai de m'y mieux conformer ; quand je serai inquiet sur votre santé, je me laisserai dévorer par mes inquiétudes ; je mettrai plus de six jours d'intervalle entre vos Lettres et mes

1. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne. (Cette lettre a été imprimée pour la première fois par M. H. Buffenoir, dans *La Comtesse d'Houdetot, sa famille et ses amis,* Paris, 1905, in-4°, p. 181.) 4 p. in-4°, écriture serrée. [P.-P. P.]

réponses, et je ne me servirai plus du messager de montmorenci, pour ne vous pas constituer en fraix.

La Lettre que vous m'avez écrite dimanche, et fait mettre à la poste lundi, ne pouvoit pas me tranquilliser mardi, puisqu'aujourd'hui jeudi elle ne m'est point encore parvenüe. En la faisant affranchir vous avez trouvé un excellent moyen pour la faire perdre, et quand elle me parviendroit, j'aurai eu huit jours de tourmens et cinq sols d'épargne ; me préserve le ciel de beaucoup de pareilles économies. Le tems, le tems ! Madame ; voila le bien qu'il faut épargner ; et celui qu'on passe avec contentement est la véritable richesse de l'homme. Je n'en suis pas réduit au point qu'un port de lettre inflüe sur ma situation, et quand il y influeroit, je saurois bien m'en dédomager par d'autres privations moins sensibles. Si vous continuez d'affranchir vos Lettres, ne doutez pas que je n'affranchisse aussi les miennes ; La moitié s'en égarera, le reste arrivera beaucoup plus lentement, et cela fera un commerce fort agréable !

J'avois besoin per rasserenar il mesto ciglio de recevoir de meilleures nouvelles de vôtre santé et de celle de nôtre Ami ; Ah, ce cher et digne ami ! que n'est-il ici jouissant de sa prémiére santé, et se livrant avec ceux qui l'aiment à tous les attachemens de son coeur, le mien, surchargé d'ennuis s'épancheroit avec lui, je lui écrirois sans contrainte, et j'attendrois pour devenir plus réservé qu'il me donnât à son tour des leçons de discretion. Je voudrois bien que vous profitassiez du meilleur état de vôtre santé pour achever de la rétablir, en faisant tout ce qu'il faut et vous prescrivant surtout un regîme égal et modéré. Vne chose que je dois vous dire, c'est que vous veillez trop tard, et que l'habitude d'écrire longtems, avant de vous coucher, doit vous bruler le sang à la longue. C'est en vain que vous croyez réparer le matin la perte du sommeil dans la nuit ; En rien l'on ne trouble impunement l'ordre de la nature, et la raison même nous dit que l'air ému par les rayons du soleil peut donner un sommeil moins salutaire que durant la fraicheur de la nuit. Mais

vous avez l'habitude à vaincre, et c'est un combat où rarement la raison triomphe. Au moins le coeur devroit-il vous dire que vous ne devez pas compte de vôtre vie et de vôtre santé à vous seule.

Vous me parlez toujours de travailler. Donnez moi donc une ame tranquille? Tantôt dans l'agitation, tantôt dans l'accablement, quand trouverai-je le calme necessaire à la liberté d'esprit? Que n'ai-je payé vingt ports de Lettres de plus ; j'en vivrois plus content, et j'en deviendrois plus riche. A chaque Lettre, je me propose de vous parler de mon travail et de vos copies, mais il se trouve tant dequoi la remplir, qu'il faut toujours renvoyer ces articles. A l'égard de ce que je vous ai envoyé et dont vous m'avez offert le payement : Expliquons-nous. Je tiens à honneur d'être vôtre copiste, je sais mieux que personne que chacun doit vivre de son métier, et dans les copies que vous m'avez commandées, vous ne m'offririez pas le payement que je serois le prémier à vous le demander. Mais je suis aussi vôtre ami ; du moins, vous m'avez honoré de ce titre, et il me semble de le meriter. Tout travail a besoin de recreation, et je n'en connois pas de plus douce que les soins de l'amitié. Quand je voudrois recevoir le payement des bagatelles que je vous envoye, ma conscience m'en empêcheroit, parce que trop occupé des choses je n'ai pas mis à la copie le soin que je donne à celles que j'ai dessein de me faire payer, et que ce seroit voler vôtre argent. Ne parlons donc plus de cela je vous en prie, et préparez vous seulement à bien payer Monsieur le Copiste, quand il aura travaillé pour vous, et qu'il vous portera son mémoire. S'il vous reste là-dessus quelque scrupule, tenez mon payement pour deduit sur ce que vous avez donné de trop à l'exprès prétendu auquel il ne faloit que six sols.

Enfin, je reçois vôtre Lettre de Dimanche, au moment où j'écris celle-ci. Vous le voulez, j'obéirai, je resterai jusqu'au printems à l'hermitage, à moins qu'on ne m'en chasse avant ce tems-là; dequoi je ne voudrois nullement répondre. Ce-

pendant j'atteste vôtre bonne foi ; souvenez vous des conditions que j'ai mises à ce délai ; songez que mon honneur seroit compromis, et quel devoir c'est pour vous de les remplir. Je vous declare que j'agis en ceci contre la voix de ma conscience et que ce sera la derniére fois de ma vie.

Des qu'on me dit que vous aviez écrit à Diderot, je vis que vous aviez tout gâté. On ne sauroit plus mal s'y prendre, si vous m'aviez laissé faire j'esperois en moins de quinse jours vous le livrer pieds et poings liés ; mais c'en est fait ou du moins je le crains bien. C'est un homme qu'il faut enlever de force, ou bien aller à lui comme au rivage, en tournant le dos. Au reste, je ne sais ce qu'il a pu vous écrire mais je suis bien trompé s'il y a une femme au monde qu'il estime et honore autant que vous. S'il vient me voir, je lui montrerai vôtre Lettre et lui dirai ce qu'il faut.

Pardonnez moi, Madame, une si prompte réponse ; ce sera la derniére fois que j'enfreindrai la régle que je me suis prescritte, et qu'il falloit, sans doute, m'imposer plus tôt ; je ne vous écrirai plus que par intervalles bien rares, bien compassez, bien réglés. Mais nous aurons beau faire l'un et l'autre, ce que je ne pourrai jamais asservir à la mesure, c'est mon amitié pour vous.

J'aurois bien voulu vous écrire après-demain samedi ; vous en verrez la raison dans l'almanach[1], mais il me semble que mon silence vous en dira bien autant qu'une Lettre et vous aurez l'importunité de moins.

1. « Rousseau fait allusion à la fête de Sainte Elisabeth, un des prénoms de Mme d'Houdetot. » (*Note de M. H. Buffenoir.*)

N° 436.

Lettre de Mad[e] de Houdetot[1].

Ce samedi 18 [*lisez 19*] novembre [1757].

Vous étes encore une fois injuste pour moi, mon cher Citoyen. J'ai prétendu vous reprocher, non vos lettres, mais l'inquietude qui vous les fait rendre si fréquentes et qui est offensante pour vos amis. Quittez donc le ton que vous avez pris dans vôtre derniére lettre je ne le meriterai jamais. Je crois, mon cher Citoyen, que vous avez pris le bon parti, et je vous ai conseillé suivant ce que je pensois moi-même. Vous pourrez executer au printems vos resolutions si elles sont toujours les mêmes, et vous éviterez par là un éclat qui auroit toujours été fâcheux. Maintenant que vous n'avez plus qu'à vous tranquilliser, ne me reprochez point de vous exhorter au travail : outre qu'il vous est necessaire, il achevera de dissiper les traces de tristesse qui peuvent être restées dans votre ame, et il peut être aussi utile pour elle qu'il est necessaire à votre situation. J'apprendrai avec plaisir que vous vous occupez d'ouvrages qui ne peuvent que relever votre ame et lui donner du courage en vous rappelant tout ce qu'elle vous a fait dire et penser. Je renonce dès à présent à ce que vous pensez que je ne vous dois point. Vous pensez bien mon cher Citoyen, que mon intention ne fut jamais de vous blesser, mais de vous répresenter une chose que je croyois juste, ayant d'ailleurs usé sans ménagement de vôtre tems. Je vais trés fort à présent vous presser pour mes copies : cependant qu'elles ne vous empêchent point de travailler d'ailleurs ; je ne demande que la préférence sur les copies que vous voudrez faire. Je n'eus jamais d'autre intention, mon cher Citoyen, en proposant à Diderot de venir à l'Hermitage que celle de vous l'amener

1. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 211-212). [Streckeisen-Moultou, I, p. 385-387].

plustôt, parce que vous en aviez besoin. Quel qu'ait été le succés de ce soin et quelle qu'en soit la suite, je ne me repends pas d'un projet que m'auroit dicté la seule amitié. Je vous répéte ce que je vous ai dit pour lui : mes amis ne me laissent pas le besoin d'en avoir d'autres. Personne ne sent mieux que moi ce que vaut vôtre ami et ne seroit plus aise de le connoitre ; mais croyez aussi que je ne l'importunerai jamais sur ce point ; j'en saisirai l'occasion avec joye, mais je ne mettrai nulle importunité à la chercher ; vous l'en pouvez assurer. Vous me connoissez, vous savez combien Diderot me plait. Ainsi il n'entre point d'humeur dans ce propos que je tiens, c'est simplement ma façon de penser : je desire seulement qu'il m'estime, et ce que mes amis lui diront de moi me satisfera sur ce point. Adieu, mon cher Citoyen donnez-moi des nouvelles de votre santé, après tant d'agitations. Croyez que ma tendre amitié ne peut cesser de s'interesser à tout ce qui vous regarde. J'ai mille choses tendres à vous dire de nôtre ami. Helas ! il ne vient point ici pour les Eaux ; il m'annonce une lettre pour vous. Cette nouvelle absence ne contribuera pas au rétablissement de ma santé ; elle alloit mieux depuis quelques jours et l'Opiate me faisoit un bien ordinaire. Adieu, encore une fois ; j'ai voulu vous répondre avant la lettre de notre ami que j'attends d'ici à quelques jours, pour vous mieux prouver toutes vos injustices pour moi. Je ne ferai plus, non plus, affranchir mes lettres puisque cela vous déplait : mais, mon ami, apprenez qu'il ne faudroit pas que l'amitié se blessât ainsi pour des riens. Ah je vous pardonnerois tout cela, si je voyois que la vôtre au moins me donnât ce plaisir que j'attends d'elle et qui me prouveroit si bien sa sincérité. Vous m'entendez, mon ami, il me semble que vous devez compte à mon amitié des moindres besoins que vous lui tairiez et qu'elle se croiroit si heureuse de vous épargner.

N° 437.

A M[me] [d'Houdetot][1].

[23 novembre 1757][2].

Quoi, ma chère Amie, il ne viendra point cet hiver? ah, croyez que vous n'en étes point la seule affligée, et que mon amitié pour lui n'est pas la seule raison de mon chagrin. Que je vous plains! Vous allez rester seule, livrée à vos ennuis, ou qui pis est aux vains amusemens du monde qui dedomagent si mal un coeur sensible des privations qui lui coûtent, mais dont, au sein de la tristesse, on ne laisse pas quelquefois de goûter insensiblement les vaines consolations et les trompeuses maximes. Vous n'avez ni vôtre Epoux ni vôtre amant pour occuper vôtre coeur et vos soins, ni vôtre ami pour épancher et nourrir les sentimens qui vous sont chers. Helas! qu'allez-vous devenir! Vous serez environnée à la fois des ennuis de la solitude, et des dangers qui la rendent desirable. Si jeune encore, de combien d'erreurs ce coeur honnête et tendre, mais simple et facile ne peut-il pas être la victime? Sujette à l'enthousiasme du mérite et des talens, vive et sensible à ce qui vous paroit digne d'attachement, combien il est aisé que l'apparence vous abuse et que vous soyez trompée par vôtre goût même pour tout ce qu'il faut estimer. Songez que sous un faux air de sentiment et de zéle il ne faut qu'un malhonnête homme adroit, qu'une femme d'esprit sans principes pour perdre l'innocence même avant qu'elle s'en soit

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy (Buffenoir, p. 186). 4 p. in-4° sans adresse. [P.-P. P.]

2. L'original autographe n'est pas daté et le précédent éditeur ne propose aucune date ; mais, à la dernière phrase, Rousseau dit : « Je viens de recevoir un billet de Mad[e] d'Epinay, je vous enverrai le billet et ma réponse. » Il s'agit évidemment du billet de M[me] d'Epinay du 12 novembre, reçu par Rousseau vers le 23 et auquel il a répondu le 23 novembre. La présente lettre à M[me] d'Houdetot doit être de ce même jour. [P.-P. P.]

apperçüe. Songez que les fautes que l'amour fait commettre laissent encore du ressort à l'ame, mais qu'un pas de plus l'avilit, la degrade, l'aneantit, et qu'en perdant une fois le goût des vertus, on perd à jamais celui des vrais charmes de la vie. Ne me dites pas, ma chére amie, que ces discours sont superflus ; je le sens ; qui sait mieux que moi combien l'amitié, la fidélité et tout ce que le plus tendre amour souffré et nourrit de sentimens honnêtes, sont chers et sacrés à vôtre coeur ? C'est pour cela même qu'il faut n'épargner aucun soin pour tant de qualités estimables, et qu'il vaut mieux prendre mille précautions inutiles pour les conserver, que d'en négliger une seule qui nous exposât à pleurer leur perte. Sophie, ma chère Sophie (permettez-moi de vous donner quelquefois un nom de si bon augure ; ce n'est pas d'aujourdui que je sais qu'il vous appartient) j'ai l'ame attristée, je viens de perdre une amie que j'avois espéré conserver jusqu'à la fin de mes jours ; il m'en reste une selon mon coeur, c'est la seule et ce sera la dernière. Ah si jamais je la perdois, je ne résisterois pas à ce desespoir !

Dites à nôtre ami qu'il ne m'écrive point dans l'état où il est ; c'est de peur de l'y engager que je ne lui écris pas moi-même ; il suffit qu'il vous parle de moi quelquefois. Je pense trop à lui pour craindre qu'il m'oublie ; son coeur n'est pas fait pour demeurer en reste, ni le mien pour le laisser attiedir. Soyez donc toujours nôtre aimable mediatrice. C'est à lui que j'ai dû vôtre amitié, que je vous doive à présent la conservation de la sienne, afin que de nouvelles raisons justifient de jour en jour mon attachement pour tous deux.

Je n'ai point encore vu Diderot, mais je ne crains plus rien, j'ai l'ame tranquille, et je recommence à me trouver heureux depuis que je ne suis plus que malade. Je voudrois travailler, mais on ne commande pas au genie et il ne vient point. Je commence cinquante choses, mais si mal que le dégout me prend, et je n'en peux poursuivre aucune. J'ai formé depuis quelques jours une nouvelle entreprise à laquelle je tâcherai de me mieux tenir, et dont je vous parlerai quand mon parti

sera pris d'y travailler tout de bon. Parlons à présent des copies. J'ai déja réglé le papier, et commencerai ce soir celle de Julie quoique je n'aye pas achevé le livre de M. Buchelet[1] qui avoit datte avant vous. Mais je partagerai le tems, car je voudrois que vous eussiez de bonne heure la Julie et elle en prendra beaucoup, dequoi je suis bien aise de vous avertir, pour vous donner d'avance le plaisir de savoir que vous me donnerez beaucoup d'argent. Ma foi, j'ai bien peur que la copie ne vaille plus que l'ouvrage. Au reste, je commencerai par la seconde partie, parce que vous ne l'avez pas eüe entre les mains et que vous la connoissez moins. J'ai encore pour cela une autre raison, c'est qu'ayant le brouillon de la prémiére et non pas des autres, je suis bien aise qu'elles soient les prémiéres copiées car je me tranquillise sur toutes les choses de moi qui sont entre vos mains, sachant que si je venois à perdre les originaux, elles se retrouveroient toujours. Ainsi, à moins que vous n'en ordonniez autrement, la prémiére partie de Julie sera la derniére copiée. J'ai bien encore une autre copie[2] à vous faire, mais l'original est encore trop peu avancé, et, comme qu'on fasse, il est impossible de poursuivre à la fois tant de choses, et de bien faire.

Mon Libraire d'Hollande est venu me voir et j'ai été en pourparler avec lui sur la Julie. Je lui ai proposé des figures, et comme il ne s'en est pas éloigné, j'ai fait l'ordonnance de huit estampes pour accompagner l'ouvrage. Si cela peut vous amuser à lire, je vous l'enverrai, et je serois bien aise aussi que vous vissiez si les idées sont bien prises et pittoresques, et s'il y a quelque chose à corriger.

Adieu, ma bonne et chère Amie, continuez vôtre opiate, puisqu'il vous fait du bien, et ne vous livrez pas à des regrets inutiles qui en détruiroient l'effet.

M. D'Epinay est de retour. Je n'ai jamais eu que des sujets de me loüer de lui, et il me suffit qu'il soit vôtre frére, pour

1. *Cf.* plus haut, pp. 108, 109 et plus loin, p. 323, note.

2. Il s'agit sans doute des « Lettres morales », qui ont dû être achevées vers mars 1758. Voyez plus loin, p. 269, note 1, et Appendice I.

que la reconnoissance que je lui dois ne coûte jamais à mon coeur.

Je viens de recevoir un billet de Mad^e d'Epinay; je vous enverrai le billet et ma réponse.

N° 438.

De M. de Saint-Lambert[1].

Aix-la-Chapelle 21. novembre 1757.

Il m'en coute encore un peu d'écrire, mon cher ami, et j'ai à vous dire des choses que je ne veux point dicter. Je ne veux cependant pas différer davantage de vous écrire : je sais que vous êtes malheureux; vôtre imagination est noircie, et peut être ne soupçonneriez-vous d'une négligence que je n'aurai jamais, du moins pour vous. Nôtre amie vous a sans doute appris qu'il y avoit du mieux dans ma santé, mais de ce mieux qui n'annonce pas encore un prompt rétablissement; cependant je suis tranquille, et pourvu qu'on me laisse continuer de l'être, je ne me trouve point trop à plaindre. Le calme et l'espérance sont les jouissances des malades, et je les ai.

J'ai appris avec plaisir vôtre raccomodement avec Grimm : Quand il m'a parlé de vous, il ne m'a paru qu'un ami tendre et piqué, et je ne veux pas croire qu'il m'ait trompé. Dans ce moment vous ne me paroissez pas bien ensemble, et j'espère que vous vous raccomoderez encore; je féliciterai celui qui fera les avances.

Je trouve tout simple et tres honnête que vous n'ayez point suivi Mad^e d'Epinay. Vous en aviez de très bonnes raisons et ce qui les rend encore meilleures, c'est qu'elle même les a trouvé bonnes et qu'elle n'a point du tout été offensée que vous soyez resté à Paris, qu'elle n'a point pensé que vous ayez tort de ne pas l'accompagner.

1 Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 214-216). Cette lettre répond au n° 413.

Au reste, mon cher ami, si vous étiez parti avec elle, je ne vous aurois point vu *faisant partie du cortège d'une Fermière générale, étalant dans vôtre pays vôtre misére et vôtre esclavage.* Je vous aurois vu auprès de vôtre amie malade, ou bien suivant auprès de vôtre bienfaitrice le doux sentiment de la reconnoissance, ou du moins, mettant les procedés, qu'on a quand on le veut, à la place du sentiment auquel on ne commande pas. Si d'autres avoient vu en vous un vil complaisant parasite &c. est-ce du jugement de ces gens-là dont vous faites quelques cas ?

Je vous repéte encore que je trouve vôtre conduite trés honnête et irréprochable : ce sont vos principes dont je ne conviens pas. Il y en a encore un dans votre lettre que je n'aime pas ; vous avez dites-vous plus d'horreur de la foiblesse que de l'ingratitude. Je ne vous dirai qu'une chose. On n'est pas le maitre d'être fort ou foible, on l'est de n'être pas injuste, et il y a de l'injustice dans l'ingratitude, il y a même de la foiblesse : on n'a pas la force de sacrifier l'intérest de quelque passion à ses devoirs. Ces principes-là, mon cher ami, sont ceux de vôtre colére et ne sont pas les vôtres. Que votre esprit juste et étendu ne soit point circonscrit par votre caractére. Ne le renfermez pas dans le cercle de quelque petite passion d'un moment. Vous verrez le vrai dans la morale. Je ne vous demande qu'une grace : ne mettez point de passion entre lui et vous.

Permettez-moi de trouver vos amis très-peu sensés et trés injustes. N'est-il pas misérable qu'aprés le départ de Mad[e] d'Epinay, cette belle question, *devoit-il, ne devoit-il pas la suivre ?* vous ait attiré des reproches amers, des lettres qui vous ont mis et ont dû vous mettre hors de vous. Que penser surtout de Grimm à la décision duquel vous soumettez votre conduite, qui vous écrit d'abord une lettre par laquelle vous devez entendre que vous ne devez point partir, et qui lorsqu'il n'est plus tems de faire ce qu'il lui plaît d'appeler votre devoir, vous accable de la vue de ce devoir et le met sous vos yeux dans tout son éclat, je n'entens pas cela ; disons qu'il y

a de la folie. Il y en a certainement dans ce que vous me copiez de la lettre de Diderot.

Mais où il y en a le plus, mon cher ami, c'est dans ce que vous avez fait depuis qu'a commencé ce commerce épistolaire. Permettez moi de vous le dire; vous étes le plus fou de tous, mais vous étes le moins coupable et vos amis doivent trés aisément vous pardonner ; Ils vous ont donné la fiévre, et ce n'est point à eux à vous reprocher ce que vous avez fait dans le transport. Il y auroit aussi trop d'amour propre à vous à vouloir justifier ce délire, à vouloir le conserver, ou à vouloir executer de sang froid les projets formés dans le délire. Ne rompez point avec Mad^e d'Epinay ; elle a de l'amitié pour vous, j'en suis sur. Elle a peut-être eu des torts, ayez le plaisir de les lui pardonner. Je ne veux pas vous parler de ses bienfaits comme bienfaits ; mais comme des témoignages de son amitié, comme des preuves de son amitié ; les attentions se comptent pour beaucoup entre amis ; pourquoi les services ne se compteroient-ils pas ? croyez-moi, ils sont des preuves plus essencielles d'attachement que vous ne le pensez. Songez combien les gens les plus opulens sont avares et Mad^e d'Epinay n'est pas riche. Tout ce que vous avez dit contre elle depuis votre colére n'est point sorti du petit cercle de vos amis ; ils se tairont, et vous repարerez. Il y a six ans que Mad^e d'Epinay a de l'amitié pour moi, et que j'en ai pour elle ; j'ai toujours eu à m'en louer ; si nous avions vécu plus intimément, peut être aurions-nous eu des torts ; je ne l'assure cependant pas. Mais si vous pensez qu'elle ne mérite pas de vous les mêmes sentimens que vous avez eu pour elle autrefois ; moderez et ne détruisez pas. Vne suite de torts mutuels est l'histoire de presque toutes les intimités. Qui est sage, ne les multiplie pas ; et dans celles dont on n'est pas content il faut relâcher la chaîne sans la rompre ; exceptez celle de l'amour, je crois que vous devez rester l'ami de Mad^e d'Epinay. Il faudroit être le dernier des misérables pour lui rendre une des choses qui vous sont échapées contre elle dans la colére. Elle doit ignorer vos fautes et elle n'aura point de raison de



Librairie Armand Colin, Paris.

FRANÇOIS DE SAINT-LAMBERT

Peinture anonyme.

Communiqué par M. H. Buffenoir.

s'éloigner de vous. Ne vous separez pas d'elle : ne vous en séparez jamais, et si cela étoit nécessaire, le moment étoit mal choisi. Elle est malade; vous n'auriez que des raisons de la deserter, que vous lui 'en devriez encore des consolations. Ce seroit là le payement des bienfaits. Ce que vous dites de l'argent qu'il n'est que de la boue, est fort beau. Cela est vrai de celui qui vient de nôtre travail et de nos biens ; mais celui qui vient des autres est un métal précieux dont ils se sont privés pour nous. Je voudrois que vous vissiez notre amie. Faites un petit voyage à Paris ; sa douceur, sa tendresse pour vous, son honnêteté feront du bien à votre ame. Elle pense comme moi, excepté que j'insiste encore plus qu'elle sur la nécessité que vous restiez l'ami de Mad^e^ d'Epinay.

Je reprends encore une feuille malgré la foiblesse de mes yeux. Ne soyez point humilié, mon cher ami, du petit avantage de raison que j'ai sur vous dans ce moment-ci ; il n'est que du moment et de la circonstance. Hors d'interest, il m'est aisé de voir le vrai ; je n'ai de mérite que celui de le dire, et l'estime que j'ai pour vous, ce que je pense de vous rend ce mérite-là bien facile. Vous aurez à prendre vôtre revanche dans la suite. Vos fautes ne vous font perdre rien de mon amitié ni de mon estime, et je vous demande d'avance la même indulgence. Je vois avec plaisir que vous tenez tous de bien près à vos foiblesses et je vous en aime davantage. Donnez-moi de vos nouvelles et de ce que vous faites. On vous tracasse ; il faudroit vous encourager. Le malheur d'être né trop sensible à ce qui se passe autour de nous tue les talens ou les rend inutiles. Si vous voyez notre amie, comme je vous en conjure, parlez-moi de sa santé et de son régime. O philosophes dignes des étriviéres, je vous honore et vous aime tous, et suis fort aise de vous trouver des hommes !

N° 439.

De Mad^e D'Epinay[1].

A Genève le 12 novembre [1757].

Je n'ai receu vôtre Lettre du 29[2] qu'à mon arrivée ici, c'est à dire le 9[3]. J'ai eu peine à croire qu'elle fut de vous et qu'elle fut pour moi. Elle n'est pas d'un homme qui, la veille de mon départ me juroit qu'il n'auroit pas assez de sa vie pour réparer les outrages qu'il m'avoit faits. Cette maniére de réparer est toute nouvelle ; je n'ai point de réponse à y faire. Vous me faites pitié. Si vous étes de sens froid, vôtre conduite m'effraye pour vous, car je ne la trouve pas nette. Il n'est pas naturel de passer sa vie à soupçonner et à injurier ses amis. Il y a dans tout cela des choses incomprehensibles. Ce que je puis vous dire encor, c'est que vous abusez de la patience que m'a donnée jusqu'à présent mon amitié pour vous.

N° 440.

A Mme [d'Epinay][4].

A l'Hermitage, le 23 9bre 1757.

Si l'on mouroit de douleur, je ne serois pas en vie. Mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, Madame ; mais celle qui n'est plus garde encore des droits

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885). Rousseau reçut cette lettre le 23 novembre.
2. Du samedi 29 octobre.
3. Le mercredi 9 novembre.
4. Transcrit du manuscrit autographe des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève, livre IX, 2e partie, p. 170. Une copie autographe est conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7885, p. 218), et présente quelques variantes. La réponse à ce billet est datée du 1er décembre 1757. Voir n° 449.

que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi, et vous pouvez compter de ma part sur toute la reconnoissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. Toute autre explication seroit inutile : j'ai pour moi ma conscience et vous renvoye à la vôtre.

J'ai voulu quitter l'Hermitage, et je le devois. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printems, et puisque mes amis le veulent, j'y resterai si vous y consentez.

N° 441.

Lettre de Mad^e de Houdetot[1].

27. novembre [1757].

Je vous envoye, mon cher Citoyen, une Lettre de notre ami[2]. Il est plus raisonnable pour vous que pour moi. Il m'en a écrit une qui m'a fort affligée. Vous qui connoissez mon coeur, quand vous lui répondrez vous pouvez lui dire, que vous le connoissez bien et qu'il n'y peut entrer même aucun sentiment d'amitié que pour ce qu'il a lui-même jugé digne d'être de ses amis, et s'il s'interesse à ma santé qu'il craigne d'affliger mon coeur. Vous n'entrez pour rien dans ce chagrin qu'il me fait; il vous voit bien, mon cher Citoyen, ce que vous étes, et il vous aime en consequence. J'ai receu de vous une lettre charmante où tout ce que la vertu et l'amitié ont de plus touchant et de plus sensible est exprimé. N'apprehendez point, mon ami, j'ai au fond de mon coeur dequoi me garantir des dangers que vous craignez : Ma raison même ne peut pas être séduite. Je crois que je démèlerois aisément les personnages dont vous parlez et qu'ils ne seroient pas dangereux pour moi. D'ailleurs, mon coeur est fermé desormais à l'amitié comme à l'amour; ce que j'aime me suffit. Ah ! si notre ami, si vous aussi me connoissiez bien, vous n'auriez jamais d'allarmes, lui pour mon coeur, vous pour les dangers que vous craignez pour moi. Disposez, mon cher Citoyen, de vos copies comme vous voudrez : Vous savez bien que j'en suis impatiente. Me pourriez-vous envoyer le commencement de ce que vous avez déja copié? Voyez et hâtez-vous. Songez à estimer ce que vaut le tems que vous donnerez à ces copies et qu'elles doivent en employer beaucoup. Adieu, mon cher Citoyen; je ne vous

1. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).
2. La lettre n° 438.

conseille pas de parler à notre ami des sujets de plainte que vous avez contre Mad[e] d'Epinay qui me regardent; vous voyez qu'il pense comme moi, pour éviter l'éclat d'une rupture si par hasard on vous en avoit imposé sur ce qui la regarde. Mon cher Citoyen, je suis plus compromise que vous dans ce qu'elle a fait et je doute. Adieu, mon ami; je ne puis aujourdui vous écrire davantage; j'allois un peu mieux, cette mauditte lettre a tout derangé. Je me flate que cet orage passera comme les autres : on est bien fort, mon cher Citoyen, lorsqu'on a pour soi sa conscience et son coeur; il faut toujours les mettre de son côté, c'est le vrai moyen de se tirer de tous les embarras de la vie.

N° 442.

A M[me] [D'HOUDETOT][1].

À l'hermitage le 30 9[bre] 1757.

Vous tourmenterez-vous sans cesse pour des chiméres, et n'apprendrez-vous point une fois à être contente avec tant de sujet de l'être? Vôtre ami vous aime, que lui demandez-vous de plus? S'il est inquiet quelques fois, peut on bien aimer sans l'être, et s'il se chagrine volontiers en santé, jugez de ce qu'il doit faire étant malade? Cherchez-vous un homme parfait; où le trouverez-vous? et quel défaut doit moins vous déplaire dans vôtre amant, que celui qui marque au moins qu'il s'occupe de vous sans cesse? Vous avez trouvé vous même la raison de vous consoler de ses injustices; cette raison est solide et douce, et vous convient mieux qu'à personne. Vôtre coeur vous justifie et le mien vous honore, tout cela n'auroit point lieu si ses reproches étoient fondés, mais ils sont trop injustes pour être durables, une ame comme la

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 191-193). 4 p. in-8° pleines. [P.-P. P.]

sienne peut elle se fermer à la voix de l'innocence et à celle de l'amour réunies. Tranquillisez-vous donc je vous en conjure, continuez à mériter vôtre propre estime, et je vous réponds que vous ne perdrez jamais la sienne.

Voila, ma chére Amie, le billet de Mad^e d'Epinay et ma réponse[1]. Je donnerois tout au monde pour en être encore à douter, comme vous; mais malheureusement cela m'est impossible. D'ailleurs ma lettre lui a été montrée, l'infame réponse qui m'a été faite a été concertée avec elle; elle avoit receu avant son départ le billet qu'elle prétend n'avoir receu qu'à Genève, elle s'est donné le tems de méditer sa réponse, et a demeuré trois jours à Genève avant de la faire, j'ignore à quel dessein. En parlant des réparations que j'ai dit lui devoir, elle ne dit pas que j'ai toujours ajoûté; *en cas que mes soupçons fussent mal fondés*, et ils ne sont que trop justifiés. En un mot, quand il n'y auroit aucun fondement à mes principaux griefs contre elle; elle a des manoeuvres trop cachées, trop d'adresse, d'astuce et de ruse dans toute sa conduite, pour que son caractére et le mien puissent s'accorder. Moi qui passe ma vie à faire des étourderies, je ne veux point d'amis si prudens; j'ai toujours eu de l'aversion pour les gens qui ne font jamais de fautes.

Nôtre ami m'invite à vous aller voir, et je n'en fais rien. Que dites-vous de cela, mon aimable amie, ne voila-t-il pas bien de la tiédeur pour un homme qui se pique d'un si tendre attachement? Je ne sais, mais il me semble que je n'ai pas peur que vous disiez cela, ni que vous le pensiez.

Voici ma réponse pour nôtre ami. Quelque plaisir que me fassent ses lettres, je vous prie derechef de l'engager à ne pas m'écrire, jusqu'à ce qu'il se sente mieux en état.

Je suis charmé que vous soyez contente de ma précédente Lettre; c'est une marque assurée que les avis qu'elle contient sont superflus: ils seroient difficilement aussi bien receus, s'ils étoient plus nécessaires. Mais je connois trop bien vôtre

1. Les n°s 439 et 440.

coeur pour vous rien dire qui vous offense, et vous trop bien le mien pour vous offenser de rien de ce que je vous dis. Je voudrois savoir comment vous passez vôtre tems ; je voudrois avoir un détail de vos occupations, de vos amusemens, de vos sociétés, et de tout ce que vous faites. Daignez satisfaire là-dessus mon empressement, autant qu'il ne sera pas indiscret. Pour tromper les ennuis de ma solitude, je voudrois, à chaque heure du jour imaginer ce que font mes amis, et pour cela il faudroit savoir à peu près ce qu'ils ont accoutumé de faire.

Vous m'effrayez en me demandant déja ce que j'ai fait de vos copies. Eh mon Dieu, à peine sont elles commencées ; mais me voila tancé de ma paresse, et je m'en vais m'y mettre tout de bon pendant un mois ou six semaines sans faire autre chose afin de pouvoir un peu les avancer. C'est d'ailleurs une occupation oiseuse qui laissera à mon esprit le tems de se remettre, et aux idées effarouchées le tems de revenir s'il y a moyen. J'aurois voulu que vous n'eussiez lû que le tout ensemble ; mais vôtre empressement est trop obligeant pour n'y pas répondre, et je vous enverrai chaque partie à mesure qu'elle sera faite. Adieu, mon unique Amie ; Je vous recommande par dessus tout d'achever de rétablir vôtre santé ; qu'avez vous de mieux à faire qu'à donner à cela tout l'hiver, afin d'en joüir ensuite plus agréablement de la société de vos amis, quand vous leur serez rendüe ; au moins si jamais... ô avenir!

N° 443.

DE MADᵉ DE HOUDETOT[1].

Paris 2. Decembre [1757].

J'ai receu, mon cher Citoyen, votre lettre du 30 et j'ai envoyé celle qui étoit pour notre ami. Je vous remercie mille fois de la maniére dont vous étes entré dans ma peine et de ce que vous m'avez dit pour la diminuer. Je sens bien vivement, mon cher Citoyen, tout ce que je dois dans cette occasion à votre amitié pour moi. Je suis à présent aussi contente que je peux l'être de notre ami, et je puis avec cela tout supporter. Il m'a fait approuver ses raisons pour ne point se rendre à Paris dans ce moment et son coeur me donne toutes les consolations qui peuvent me rendre cette privation supportable. Cependant vous croyez bien que je la sens encore assez pour être fort à plaindre jusqu'au tems où je pourrai le voir. C'est là le cas de faire usage de sa philosophie et de sa raison. On peut l'appliquer aux peines qui ne nous viennent que du sort, et c'est ce que je tâcherai de faire ; on est bien fort quand on n'a point à se plaindre de ce qu'on aime. Mais c'est assez vous parler de moi, mon cher Citoyen. Je vois avec chagrin que vous avez écrit à Madᵉ d'Epinay une lettre où vous paroissez déterminé à rompre avec elle. Si vous m'eussiez consultée auparavant de l'écrire, je ne vous l'eusse point conseillé ; il étoit trés-aisé de vous en éloigner peu à peu si vous conserviez de justes ressentimens contre elle sans afficher la rupture. De plus, cher Citoyen, si, comme cela n'est pas impossible et comme j'aime à le croire on vous en avoit imposé sur les rapports que l'on vous a faits d'elle, les raisons tirées de son caractère dont vous me parlez ne sont pas suffisantes pour

1. Transcrit par G. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

vous brouiller tout à coup avec une amie de dix ans, dont vous avez du connoitre et dont vous avez sans doute supporté le caractére pendant tout ce tems. Je vous parle toujours, mon cher Citoyen, avec toute la franchise que l'amitié doit donner; vous me l'avez permis, et je ne dois point déguiser à mes amis ce que je pense. Au reste, mon cher Citoyen, trouvez bon que je ne vous donne plus de conseil dans une affaire où vous paroissez déterminé à agir contre ce que vos amis ont pu vous dire. Je me bornerai seulement à vous dire, si vous le voulez, ce que je pense sur ce que vous voulez faire, et d'après cela je vous répéte que je crois que vous faites très bien de rester à l'Hermitage. Je crois que vous avez très mal fait d'écrire à Mad^e d'Epinay comme vous avez fait. Je vous conseillois de rester à l'Hermitage dans la vue d'éviter un éclat qui me paroit toujours fâcheux et de vous empêcher d'afficher une rupture; parce que cela vous mettoit dans le cas ou de revenir à votre amie, si vous aviez vu d'ici au printems qu'on avoit tort de l'avoir accusée ou de vous retirer alors sans bruit si vos griefs continuoient. Or d'après ce plan, la lettre que vous avez écrite est absolument déplacée, et vous pouviez répondre au billet de Mad^e d'Epinay sans afficher, comme vous faites votre rupture avec elle. Je ne vous en parlerai plus, mon cher Citoyen ; vous aurez le tems pendant tout l'hiver de faire des réfléxions, et vous vous conduirez toujours bien quand vous n'agirez pas d'après quelque passion.

Je n'ai rien à vous dire, mon cher Citoyen, sur le parti que vous prenez de ne point venir à Paris ; je ne vous soupçonne pas de le prendre par indifférence. Je joindrois mes priéres à celles de notre ami pour vous engager à venir si je pensois que vous le pussiez sans inconvénient; vous savez bien tout le plaisir que j'aurois à vous voir: j'en verrai arriver le moment avec bien du plaisir, mon amitié vous en répond. Je m'occupe beaucoup de ma santé, mon cher Citoyen ; elle est trop chére à tout ce à quoi mon coeur s'attache pour n'y pas donner tous mes soins ; c'est pour eux que j'aime la vie, et c'est pour eux que je la veux conserver. O amour ! ô amitié ! tant

que vous existérez pour moi, vous embellirez mes jours et vous me les rendrez chers.

Ne me demandez pas quelle est ma vie; je remplis indifféremment les devoirs de la société, auxquels je ne fais que me prêter; je vois mes deux amies pour ma satisfaction particulière; je vais aux spectacles pour mon amusement et ma dissipation, mais mon occupation la plus chére la plus continue la plus délicieuse est de me livrer aux sentimens de mon coeur, de les méditer, de m'en nourrir, de les exprimer à ce qui me les donne, voila ce qui compose ma véritable vie et qui me fait sentir le plaisir d'exister. Tous mes jours sont uniformes d'après ce tableau et vous en pouvez juger; voila ce qui m'occupe après mes devoirs dans ma maison et pour mes enfans que j'aime et pour lesquels mes soins sont si doux.

Je vous exhorte, mon cher Citoyen, à presser vos copies. Ce n'est point en personne pressée d'un ouvrage commandé que je vous en prie; c'est en amie pressée de jouir de ce qui vient de vous, d'un ouvrage où je trouverai mille choses qui fortifieront mon ame et la rendront meilleure; c'est un bien qu'il me sera doux de devoir à l'amitié. Vous m'avez promis, mon cher Citoyen, la description de vos estampes : je vous prie de me l'envoyer; je crois qu'elles ne pourront qu'ajoûter à l'intérest de l'ouvage. Vous ne me dites point si vous avez fait quelque accommodement avec vôtre Libraire. A dieu, mon cher Citoyen, j'ai grande envie de voir la Julie, qui ne peut qu'entretenir en moi tout ce qu'il peut y avoir de bien et que vous m'exhortez à conserver d'une manière si charmante dans votre avant derniére lettre. Je la relirai souvent, cette lettre. Si elle ne sert point de préservatif contre des dangers qui n'existent pas pour moi, elle est au moins une preuve bien douce de l'intérest que vous prenez à moi par les sentimens les plus vertueux. Elle ajoûteroit encore, s'il étoit possible, quelque chose au charme de tous les sentimens qui sont en moi et dont mon coeur sent tout le bonheur et la volupté.

N° 444.

A Mme [d'Houdetot] [1].

Ce 5e. X^bre^ 1757.

Qu'un coeur sensible est sujet à l'injustice, et qu'il lui est doux d'avoir à se la reprocher ! Vn triste pressentiment me faisoit craindre de recevoir de vos nouvelles plus tard qu'à l'ordinaire. D'abord, me disois-je, elle m'écrivoit deux ou trois fois la semaine, et puis une seule, bientôt elle ne m'écrira que tous les quinse jours, et enfin elle ne m'écrira plus. Tandis que je faisois en gémissant ces arrangemens iniques, au lieu de recevoir une Lettre de vous le Lundi comme à l'ordinaire, je l'ai receue le dimanche et je ne sache pas d'avoir eu de ma vie une surprise aussi douce ni de m'être voulu du mal avec tant de plaisir. Ma chére amie, je n'ai plus de commerce au monde que par vous seule ; je ne tiens plus qu'à vous sur la terre ; tant qu'un état si charmant durera, il sera le plus heureux tems de ma vie.

Enfin, vous étes tranquille, profitez de ce tems pour vous rétablir entiérement et me rendre aussi content de vôtre santé que je le suis de vôtre coeur. Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu me dire sur l'emploi de vôtre tems, et je n'en attendois pas un moins bon usage. Me permettez-vous de vous demander encore si vous voyez quelquefois l'homme de confiance de Mad^e^ d'Ep: Ce n'est pas assurement que je vous en susse mauvais gré. Je voudrois seulement que vous prissiez pour vôtre repos toutes les précautions dont vôtre franchise ne sait guére user avec des ames doubles et des coeurs faux. Mon devoir est de vous avertir. Le reste vous regarde.

1. Transcrit le 29 mars 1912, à Londres, de l'original autographe non signé, faisant alors partie de la collection A. Morrison. Petit in-4°, 4 p. pleines, sans adresse ni cachet.

Vos copies vont, quoique lentement : mais je vois, en voulant me presser, que je vais, de peu plus vîte, et de beaucoup plus mal ; et je voudrois qu'elles fussent au moins correctes. Je vous enverrai chaque partie à mesure qu'elle sera faite, et malheureusement ce ne sera pas sitôt. En attendant, songez au papier, afin que je ne reste pas court. Quelquefois pour faire diversion, je songe à nos principes de morale [1] et j'en jette quelques mots sur le papier, ainsi j'ai le plaisir de m'occuper de vous toute la journée.

Je n'ai rien fait avec le Libraire ; il n'avoit point d'argent ; je n'ai pas voulu lui confier mon manuscrit ; d'autant moins qu'il a fait quelques villenies ici à Montmorenci pour sa voiture, qui ne me donnent pas une grande opinion de lui. Heureusement cela n'est point pressé, et ce n'est qu'avec une sorte de répugnance que je donne cet ouvrage au public. Quand même je terminerois avec le libraire, c'est toujours moi qui me chargerai de l'execution des estampes comme j'ai fait à mes autres écrits afin qu'elles soient mieux. J'ai pensé à un service que vous pourriez me rendre ; ce seroit de consulter M. De Lalive, sur un artiste qui sut ou voulut en exécuter le dessein avec intelligence et le moins cherement qu'il se pourroit. Le libraire a parlé à M. Cochin, mais il est trop occupé ; je pense à M. Boucher, mais il est bien maniéré, et peut-être ni l'un ni l'autre ne voudroit-il entreprendre ces bagatelles. Si vous jugez à propos de consulter M. de La Live ; je vous prie de l'engager au secret sur l'ouvrage et l'auteur, et aussi de ne pas lui laisser le prospectus ci-joint ; car je n'en ai aucune copie, et comme vous savez, M^rs^ vos fréres n'ont pas la réputation d'être aussi soigneux qu'obligeans et officieux.

On me dit qu'il paroit une Lettre à M. de Voltaire, et qu'on me l'attribue. Je vous prie de me marquer si vous n'avez communiqué à personne celle que je vous ai envoyée ; il m'importe d'en être bien sur, afin que si cette Lettre est publique et qu'elle ne soit point sortie de vos mains, je sache

1. Voyez les « Lettres morales », à l'Appendice.

à qui m'en prendre. Il y auroit un fort petit mal à l'avoir prétée, mais il y en auroit un plus grand encore à m'en faire mistére ; car dans la nécessité où je me trouverois de remonter à la source, vous vous trouveriez compromise malgré moi. En tout et partout avec de la franchise, on n'a jamais de grands torts envers ses amis.

A dieu, ma chére et charmante amie, donnez-moi toujours des nouvelles de nôtre ami et ne me trompez plus dans mon attente, car la crainte est entiérement bannie, et je n'attends plus de vous qu'une constante amitié.

M. Cahouet vient de recevoir en réponse une Lettre de Mad^e d'Epinay par laquelle elle lui marque ce qu'il doit faire des meubles de l'hermitage aussitot que j'en serai parti[1] ; je vous laisse à juger vous même quel personnage j'y fais desormais. Au reste ; vos doutes sont naturels et dignes de vôtre bon coeur. Mais quand je connoitrois moins la personne de qui je tiens ce que j'ai appris[2] ; comment auroit-elle appris elle même des circonstances également ignorées de vous d'elle et de moi et que Mad^e d'Epinay seule a pu savoir? Il me semble qu'il ne faut pas d'autre demonstration.

N° 445.

[De Mad^e de Houdetot][3].

Ce mardi 6 X^bre [1757].

Vous aurez toujours tort, mon cher Citoyen, quand vous soupconnerez mon amitié pour vous. Vous devez me connoitre et être sur que je suis aussi ferme sur l'amitié que sur l'amour. Demandez-le à mon ami ; il vous dira qu'il n'a jamais été malheureux que quand il en a douté, et il a toujours eu tort d'en douter. Je montrerai votre prospectus à mon frére

1. Voyez plus loin, n° 456.
2. C'est de Thérèse Levasseur que Rousseau entend parler.
3. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

sans le lui laisser. Je puis vous jurer que votre lettre à Voltaire n'est point sortie de mes mains ; mais, en ces sortes de choses, j'ai à vous dire que je ne réponds jamais que de ce que vous n'avez confié qu'à moi. Si j'avois eu la foiblesse de la confier, j'aurois eu le courage de vous le dire, mais n'ayez point là dessus d'indigne soupçon, et croyez-moi sincère ou ne me confiez rien.

Adieu, mon cher Citoyen. L'ami est toujours à Aix. Les eaux lui font du bien. Les progrès sont lents ; mais ce sont toujours des progrès. Je suis un peu mieux moi-même, mais toujours triste. Ma tristesse est douce, je ne m'en plains plus, je n'ai qu'à me louer de lui ; elle est devenue même un plaisir pour moi, je m'y complais. Je vous enverrai du papier. Adieu encore, cher Citoyen ; comptez sur votre amie, et sans calculer l'amitié sur l'intervalle des lettres. Soyez bien assuré que la mienne ne peut changer pour vous, soit que je vous en assure un jour plustot ou un jour plus tard.

Ne quittez pas l'Hermitage encore une fois dans ce moment. Je crois que vous feriez fort mal.

N° 446.

A Mme [d'Houdetot][1].

[vers le 7 ou le 8 décembre 1757].

Je suis, Madame, tellement accablé d'Exprés, de visittes, de

1. *INÉDIT*. Transcrit, le 12 mai 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. Louis Barthou. Ce billet se trouve en tête d'un manuscrit autographe passablement raturé de 110 feuillets aux rectos desquels est transcrit le texte des lettres I à XXVI de la troisième partie de la *Nouvelle Héloïse*. Un grand nombre de versos portent des notes et des variantes. Je pense que le présent billet est adressé à Mme d'Houdetot, et non, comme on l'a cru, à Mme de Luxembourg, 1° à cause de l'allusion à la « Lettre à M. de Voltaire », que Rousseau n'avait communiquée qu'à trois personnes : « Made de Chenonceaux, belle-fille de Made Dupin, Made la comtesse d'Houdetot, et un Allemand, nommé M. Grimm ». (*Cf.* lettre à Voltaire du 17 juin 1760) ; 2° parce que le billet d'envoi de la 3e partie de la

Lettres et de pacquets qu'il m'est quant à présent impossible de vous répondre. Voila la troisiéme et la quatriéme partie. Vous pouvez lire la lettre à M. de Voltaire à qui il vous plaira; mais il importe qu'elle ne sorte pas de vos mains.

N° 447.

A Mme [D'HOUDETOT] [1].

A l'hermitage, le 10 Xbre 1757. (Samedi.)

Au même instant que je receus vôtre dernier billet où vous me marquez que je ferois fort mal de quitter l'hermitage, je receus aussi une Lettre de Made d'Epinay en réponse à celle ou je lui marquois que je resterois ici jusqu'à Paque, si elle y consentoit; au lieu de ce consentement voici ce qu'elle me marque :

Puisque vous vouliez quitter l'hermitage, et que vous le deviez ; je suis étonnée que vos amis vous aient retenu; pour moï je ne consulte jamais les miens sur mes devoirs et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. Assurément jamais personne au monde n'aura plus de déférence que moi pour vos conseils et vos volontés, et je m'y étois tellement conformé que j'ai rendu le logement que j'avois pris à Montmorenci. Mais dans cette occasion l'avis de Made d'Epinay me paroit

Nouvelle Héloïse à Mme de Luxembourg est tout autre ; on le verra à sa date, 2 juin 1760. — Cependant, comme on voit plus loin (nos 470, 471, 473) que Rousseau semble n'avoir commencé qu'en février à livrer à Mme d'Houdetot sa copie de « la Julie », peut-être s'est-il borné, le 7 ou le 8 décembre 1757, à écrire son billet et à le placer en tête du ms. original, sans donner suite, ce jour-là, à son projet de communication. Cela expliquerait pourquoi, dans ses lettres de décembre, Mme d'Houdetot reste muette sur le manuscrit des 3e et 4e parties, et, dans ce cas, le billet sera demeuré en tête du cahier. — Voyez la note qui suit le n° 449, p. 227 et la note 2 de la page 280, à la fin du n° 471. [P.-P. P.]

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 199). 4 p. in-8°, la 4e blanche, et la 3e occupée seulement par cinq lignes, soit le dernier alinéa. [P.-P. P.]

préférable au vôtre, vous ne me persuaderez jamais que je doive rester dans sa maison malgré elle, et vous devez voir que dans le moment présent ne pas m'accorder le consentement que je lui demande, c'est bien clairement le refuser.

Madame, vous étes mon amie, vous me l'avez dit, vous me l'avez prouvé, je dois le croire ; et sur cette assurance je sens que vous devez souffrir à chaque quart d'heure que vôtre ami passe dans une maison dont on le chasse. Enfin mon honneur veut que j'en sorte et quand il parle je dois n'écouter que lui. J'ai pris un autre logement à Montmorenci. Sans le mauvais tems j'y serois déja ; mais quoi qu'il arrive, dans huit jours je ne serai plus à l'hermitage.

A dieu, mon aimable amie, puisque le parti que je prens est un devoir indispensable, je vous prie de me dire, pour mon repos, que vous ne me savez pas mauvais gré de l'avoir pris.

Je suis dans des embarras qui ne me permettront pas de vous écrire de quelques jours, mais vous avec un ami à rassurer, et n'avez point de déménagement à faire.

N° 448.

De Mad^e de Houdetot [1].

A Paris ce mercredi 15 [*lisez* 14] décembre [1757].

Je n'ai plus rien à vous dire, mon cher Citoyen, sur un parti que vous avez déja pris et sur lequel desormais les conseils sont inutiles. La Lettre de Mad^e d'Epinay me paroit une suite de tout ce qui s'est passé et qu'on pouvoit éviter peut-être en se conduisant plus modérément. J'ai tout adouci autant que je l'ai pu, mes intentions étoient bonnes ; je ne dispute plus avec vous sur le parti auquel vous vous déterminez : nos idées sont trop différentes sur le fond de la chose. Je vous crois honnête homme, puisque vous étes de mes amis.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885).

En ce cas, vous faites bien de suivre ce que votre conscience vous impose, et si vous vous trompiez même sur vos devoirs je ne puis que vous plaindre et ne vous en aimerai pas moins. Je suis trés-fâchée que les choses soient venues au point où elles sont, mais pour vous dire jusqu'au bout ce que je pense, il me semble qu'il eut mieux vallu vous retirer auprès de votre ami, de Diderot en quittant l'Hermitage; mais il eut fallu le faire sans bruit, et avant d'afficher que vous ne vouliez plus rester dans la maison de Mad^e d'Epinay. Enfin, je n'ai plus rien à vous dire là-dessus, ou tout ce que je pourrois dire ne seroit plus qu'une discussion inutile.

Je n'ai point vu Lalive encore; je l'ai pourtant fait prier de passer chez moi. Sa vie qui est trés dissipée à Paris lui laisse peu de tems à me donner. Quand je lui aurai parlé, je vous rendrai compte de ce qu'il m'aura dit. J'ai lu avec grand plaisir vos projets d'estampes; mais, mon cher Citoyen, il faudroit le génie de l'Auteur des Lettres et des sujets pour pouvoir les rendre comme il faut, et je doute que vous soyez content de quelque Peintre que ce soit. Je tiendrai pour un des plus grands Peintres celui qui pourra parvenir à les rendre. Celui du tableau de la Conversation *, que vous connoissez, à ce que je crois, est le seul à mon sens qui pourroit en rendre quelque chose.

Dites-moi où en sont mes copies. Vous n'étes pas dans ce moment-cy en situation de les avancer beaucoup. Je vous prie de m'envoyer le modelle de la forme du papier qu'il vous faut; j'ai eu la bêtise de n'en point garder. L'ami est toujours à Aix éprouvant un succés bien lent de ses eaux qui lui font du bien, et moi je suis toujours triste ici séparée de lui et n'espérant de plaisir que quand le sort m'en aura rapprochée. Ma santé cependant va mieux depuis quelques jours. Je n'ai point entendu parler de l'épitre dont vous étiez inquiet; tant qu'elle ne sera qu'entre mes mains, vous pouvez être tranquille. Je

* Carle Vanloo (*Note de J.-J. R., sur sa copie*). Sur l'original, Mme d'Houdetot a écrit en marge « Vanloo ».

ne vous en réponds plus si elle passe à une troisiéme personne, fut-ce à Diderot. Adieu, mon cher Citoyen, vous me donnerez de vos nouvelles quand vous en aurez le loisir. Vous ne me dites point si vous avez vu vôtre ami ! Comptez sur mon amitié tant que je vous croirai estimable. Je plaindrai vos fautes que j'aurois voulu prévenir : je n'approuverai point quelquefois des principes qui seront différens des miens ; mais, mon cher Citoyen, vous pouvez toujours compter sur mon tendre attachement, qui tiendra toujours à vos vertus et à vôtre amitié pour moi et pour ce que j'aime.

N° 449

[Mme d'Epinay à Rousseau][1].
(Réponse au n° 440.)

A Genève le pr. decembre 1757.

Après vous avoir donné pendant plusieurs années toutes les marques possibles d'amitié et d'intérest, il ne me reste plus qu'à vous plaindre. Vous étes bien malheureux. Je desire que votre conscience soit aussi tranquille que la mienne. Cela pourroit être necessaire au repos de votre vie.

Puisque vous vouliez quitter l'Hermitage et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. — Pour moi je ne consulte point les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres.

[Cette lettre est arrivée à Rousseau le même jour que le n° 445, billet de Mme d'Houdetot du 6 décembre, c'est-à-dire le mercredi 7 ou le jeudi 8 décembre. « Accablé d'exprès, de visittes, de Lettres et de paquets », il n'a répondu, ce jour-là, à Mme d'Houdetot que par un court billet (n° 446), accompagnant ce qu'il projetait d'envoyer de la *Nouvelle Héloïse,* c'est-à-dire les 3e et 4e parties[2]. Puis, le samedi 10 décembre, il a écrit plus longuement à Mme d'Houdetot, qui lui a répondu le 14. Le jeudi 15, il a quitté l'Ermitage, et ce n'est que deux jours plus tard, le samedi 17 décembre, qu'il a répondu à la lettre de Mme d'Epinay, reçue le 7 ou le 8. — P.-P. P.]

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau, dans le ms. des *Confessions* conservé à la Bibliothèque de Genève, Livre IX, t. II, p. 70-71.

2. Mais a-t-il expédié son billet et son manuscrit ce jour-là ? Cela semble peu certain. Voyez p. 223, la fin de la note au n° 446.

N° 450.

A Mad^e. d'Epinay[1].

(Réponse au n° précédent.)

A Montmorency (*sic*) le 17. Decembre 1757.

Rien n'est si simple et si necessaire, Madame, que de déloger de votre maison quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir à ce que je passasse à l'Hermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le quinze Décembre. Ma destinée étoit d'y entrer malgré moi * et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierois davantage si je l'avois payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me trouver malheureux; personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce.

Votre jardinier est payé jusqu'au p^r Janvier[2].

1. Transcrit de la copie, de la main de Rousseau dans le manuscrit autographe des *Confessions,* conservé à la Bibliothèque publique de Genève, livre IX, 2e partie, p. 71.

* « Après mon voyage à Genève je n'en revins que pour arranger mes affaires à Paris et retourner m'établir à Genève pour le reste de mes jours. Mad^e d'Epinay n'épargna ni sollicitations ni soins ni séductions même auprés de ma Gouvernante pour me faire changer de résolution et m'engager à rester. Enfin me voyant déterminé à ne plus demeurer à Paris, elle fit accomoder l'hermitage, et fit tant qu'elle m'engagea à y aller demeurer. » (*Note de J.-J. Rousseau sur une autre copie autographe, conservée à Neuchâtel*).

2. Ce post-scriptum manque dans la copie des *Confessions.*

N° 451.

A Mme [D'HOUDETOT] [1].

À Montmorenci le 17 Xbre 1757.

Enfin je suis libre; je puis reprendre le caractére de franchise et d'indépendance que m'a donné la nature. Si je l'avois toujours gardé tout le monde seroit content de moi et je le serois davantage. Toute ma faute est d'avoir cédé aux sollicitations d'une feinte et trompeuse amitié. J'ai resisté longtems, il faloit resister toujours. Mais je ne connoissois pas le piége où m'atttiroit cette voix de siréne. Je pouvois, il est vrai, ne pas trouver une amie fausse et perfide, mais j'aurois toujours trouvé des fers, et ne pouvois jamais être qu'un méchant esclave. Il étoit juste qu'aprés m'être laissé entrainer malgré moi dans la maison d'autrui, j'eusse la honte d'en être chassé et la peine d'en sortir au coeur de l'hiver. Ne parlons plus de Made d'Epinay; depuis que je ne dépens plus d'elle, je veux oublier ses torts, et suis pret à supporter le blâme de ses amis et des miens pour m'être comporté avec la droiture et la franchise qui me conviennent et m'être rendu ce que je me devois à moi-même. Si j'avois quelque reproche à me faire, ce seroit d'avoir trop longtems dissimulé ma juste indignation mais je ne m'en estime que davantage d'un menagement que je ne me serois point imposé si l'honneur et la foi m'eussent été moins inviolables.

Vous vouliez que j'allasse sans bruit demeurer chez mon ami. Pourquoi cela? quoi donc, pour avoir logé dix-huit mois dans la maison d'autrui, faut-il errer le reste de mes jours

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appprtenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 204-214). 12 p. in-4° la 12e ne porte que 5 lignes). [P.-P. P.]

d'azile en azile sans oser plus demeurer chez moi? Il ne faloit point afficher une rupture? Eh, l'ai-je fait? M'a-t-on jamais entendu parler de Madᵉ d'Epinay autrement qu'avec éloge, non de ces éloges ironiques et amers qu'elle fait de moi à Genéve; mais ceux qui naissent des vérités qui leur font honneur et de la justice que j'aime à lui rendre. J'ai parlé des incomodités du séjour de l'hermitage durant l'hyver, et j'en ai parlé d'une maniére assés naturelle pour ne point faire soupçonner d'autre motif à ma retraitte. Voila ce qui étoit de mon devoir. Le reste ne me regarde pas. Vous savez que j'avois résolu, non par devoir, mais pour vous complaire, de faire un voyage au printems pour mieux couvrir ma retraitte: Mais Madᵉ d'Epinay n'ayant pas consenti à me laisser jusqu'à ce tems-là dans sa maison, devois-je y rester malgré elle? Me retirer chez mon ami! Il faloit donc dissoudre entiérement mon petit ménage ou le transporter chez lui. Connoissez-vous assez bien ma situation, la sienne, l'humeur de sa femme, pour être sure que cela fut pratiquable, ou ce devoir étoit-il d'une importance à laquelle toute autre considération dut céder? J'ai là-dessus encore un mot à vous dire. Tous ceux que j'ai aimés savent si je les oublie durant leurs adversités; il m'est permis, je crois, d'être un peu moins zélé dans les miennes. On n'a point à craindre d'importuner ses amis, quand ils souffrent, mais quand on souffre soi-même, et qu'ils le savent, il faut être un peu plus discret.

Je vous crois honnête homme puisque vous étes de mes amis. Madame, quelque prix que je mette à vôtre amitié, j'en mets davantage encore à la vertu; elle me fut chére avant vous, et cet amour n'est pas le fruit des sentimens dont vous m'honorez, mais c'est lui qui les a fait naître. Puissent-ils durer autant que leur cause. Vous m'en assurez vous-même; vous promettez de m'aimer autant que vous me croirez estimable; c'est une condition toujours sous-entendüe dans l'amitié des honnêtes gens, mais qu'on exprime rarement sans un motif particulier. Ce motif seroit-il dans la différence que vous supposés entre nos principes? Cela seroit bien étrange, car il me

semble que la probité n'en admet pas de deux sortes, seulement les conséquences peuvent se plier à la diversité des caractéres. Quoi qu'il en soit, voici les miens sur le point dont il s'agit. L'amour de soi-même, ainsi que l'amitié qui n'en est que le partage, n'a point d'autre loi que le sentiment qui l'inspire ; on fait tout pour son ami comme pour soi, non par devoir, mais par délice, tous les services qu'on lui rend sont des biens qu'on se fait à soi-même, toute la reconnoissance qu'inspirent ceux qu'on reçoit de lui, est un doux témoignage que son coeur répond au nôtre. Voila, Madame, ce qui convient à toute amitié. Pour moi, je l'avoüe, je mets à tout cela des distinctions moins communes. Dévoré du bien d'aimer, et d'être aimé, et peu sensible à tous les autres, je ne veux point que mes amis se tourmentent plus que moi de ma pauvreté ; mais qu'ils m'aiment tel que je suis ; je ne veux point qu'ils tournent leur attachement en soins officieux, mais en sentimens ; je veux qu'ils me fassent valoir leur amitié par des signes qui lui soient tellement propres qu'ils ne puissent avoir un autre motif. Voila pourquoi, de tous les témoignages d'amitié les services me sont les moins précieux, car tout honnête homme les rend aux indifférens, et le mérite seul est en droit de les attendre de l'humanité. Voilà pourquoi encore de tous les services ceux qui se tirent de la bourse sont ceux dont je fais le moins de cas, surtout quand ils sont publics. Car de toutes les sortes de sacrifices l'argent est celui qui coute le moins à donner et le plus à recevoir ; Ainsi, entre deux amis celui qui donne est sans contredit fort obligé à celui qui reçoit ; sans amitié, mille vües suspectes peuvent empoisonner la pureté du bienfait ; la vanité, l'ostentation, l'intérest de s'acquérir un esclave à peu de fraix et d'exciter avec de petits bienfaits une grande reconnoissance, tout cela peut joüer son rôle dans cette feinte générosité. Ne s'agit-il donc que de poursuivre l'argent à la main un homme qui ne s'en soucie point et fait plus de cas d'une heure de son tems et de sa liberté que de tous les trésors du monde. Ne s'agit-il que de mettre aux méprisables dons qu'on le contraint d'accepter un

prix qu'il ignore, et qu'on ne lui apprend que quand il n'est plus tems de s'en dédire, comme ces malheureux qui s'y trouvent enrollés, aprés avoir receu leur engagement en pur don? O amitié, sont-ce là tes vrais témoignages: non tu en as de plus doux, de plus sensibles, de moins équivoques, et que la vanité n'imite point! O mon ami, qui que tu sois, s'il est au monde un coeur fait pour l'être et sentir tout ce qu'il peut m'inspirer; laisse là tout cet appareil de bienfaits et m'aime, ne me bâtis point une maison dans tes terres pour ne m'y plus venir voir, en disant en toi-même, celui-là, je le tiens, et n'ai plus besoin de le cultiver. Bâtis m'en une au fond de ton coeur, c'est là que j'établirai mon séjour, c'est là que je veux habiter toute ma vie, sans être plus tenté d'en sortir, que toi de m'en chasser. Recherche moi sans cesse et laisse toi rechercher; que je lise en t'abordant dans tes yeux la joye que ma présence te cause; faisons mille promenades délicieuses où le soleil se couche toujours trop tôt sur une journée passée dans l'innocence et la simplicité. Console moi dans mes peines, verse à ton tour les tiennes dans mon sein, afin que nos chagrins mêmes soient pour nous une source de plaisirs, et que notre commune vie soit un tissu de bienfaits réciproques et de vrais signes d'amitié. Que fait à tout cela la différence de la fortune et des rangs, si ce n'est de rendre plus estimables deux amis qui se font oublier mutuellement leur richesse et leur pauvreté? Leur amitié ne compte point les services, mais les sentimens et celui des deux qui a le plus aimé l'autre en est le vrai Bienfaiteur. Mais direz-vous, quand on est peu sensible aux dons pourquoi souffrir qu'on nous en fasse. Sans doute, il ne le faut point, quand on veut rester libre? Mais quel est le coeur sensible qui n'est jamais foible, et peut toujours résister aux importunités d'un ami mécontent? quand on a hautement déclaré ses sentimens à tout le monde, comme j'ai toujours fait, et nommément à Mad[e] d'Epinay, quand on a bien témoigné qu'on n'avoit nul besoin de dons, ni d'argent mais d'amitié; quand on a ouvertement et franchement rejetté cette morale mercenaire qui multiplie les devoirs d'une

reconnoissance intéressée pour s'attirer de nouveaux bienfaiteurs, si tous ceux qui nous sont chers, et qui ne veulent point nous deshonorer, nous représentent un présent accepté comme un devoir envers un honnête homme qu'affligeroit un refus; je crois que l'honnêteté même nous porte à consentir, et à qui cédera jamais l'amour propre, si ce n'est à la tendre amitié? Voila le cas où je fus, il y a quelque tems vis-à-vis Mr d'Holback. On me força de recevoir de lui le produit d'un livre dont sa fortune ne lui permettoit pas de se prévaloir et dont son libraire auroit seul profité. Ce don ne fut point d'un ami à un ami mais d'un honnête homme aisé à un honnête homme indigent, il en a fait de pareils à des gens qu'il connoissoit à peine; ce fut un prét fait à l'humanité; c'est à l'humanité qu'il le faut rendre. A quoi pensez vous donc que m'engage un pareil Bienfait? Ce n'est point à faire bassement ma cour à Mr d'Holback, c'est à imiter sa conduite, et à rendre à d'autres aux dépends de mon necessaire, ce qu'il a fait pour moi aux dépends de son superflu. Vous, que j'osai quelquefois appeller mon amie; pardonnez un aveu qu'arrachent la justice et la vérité à un honnête homme avili; Je ne fais point ma cour au riche, mais je n'éconduis point les pauvres. Ma porte ne fut jamais fermée aux malheureux, il en est venu de toutes les espéces implorer mon crédit, mes soins, ma bourse, ou mes conseils, aucun ne m'a quitté mécontent. C'est ainsi que je m'efforce d'entretenir, selon mon pouvoir cette circulation de bienfaits qui fait le lien de la Société. Tant que la calomnie ne m'ôtera pas les coeurs de mes vrais amis, je me laisserai publiquement traitter d'ingrat, sans murmure, mais je tâcherai d'être homme et bienfaisant en secret. Je sais qu'il est des bienfaits qui veulent une reconnoissance directe, et jamais coeur ne s'y livra plus vivement que le mien: Mais pourquoi des bienfaits qui ne me sont nullement sensibles exigeroient-ils de moi le même retour que ceux qui me sont si doux? payerai-je des mêmes sentimens l'épargne onéreuse de deux ans de loyer, et les conseils salutaires qui me renvoyent dans les bras de mon ami. Je me trompe, on

voulut aussi me rendre un ami [1]; un ami! le perfide! il n'attendoit que le retour de ma confiance pour mettre le comble à son ingratitude et à ses noirceurs. N'en parlons plus; ils m'ont perdu; ils en perdront d'autres qui ne s'en défient pas, et ce sera le trait le plus sensible de leur fureur contre moi.

Quoiqu'il ne soit pas ici question de savoir si celui qui me sert à sa mode et non pas à la mienne, a en vüe mon intérest ou le sien, ni jusqu'à quel point je dois me tenir engagé en pareil cas, j'ai cru devoir vous exposer mes principes sur ce point, afin que vous puissiez connoitre sur quoi se fonde la différence de mes maximes d'avec celles de la multitude d'ingrats qui préchent par un vil interest la reconnoissance de l'avare, ne connoissent pas même celle de l'homme sensible; pour moi, je ne suis touché que des bienfaits qui portent le vrai caractère de l'amitié; pour qui me rend des services qui me sont chers, je suis le plus reconnoissant des hommes; mais on viendroit m'enchainer avec des millions que mon coeur seroit aussi libre qu'auparavant. Pourquoi devrois-je du retour à ce qui ne me fait pas le moindre plaisir : Je ne sais si ces maximes sont celles de l'ingratitude mais surement elles ne sont pas celles de l'avidité, et je me fais honneur d'avoir un coeur qui n'est point à vendre.

L'amitié qui n'est plus a des droits encore, je le sais [2]. Mais comment une véritable amitié finit-elle? Helas, quand on a eu le malheur de se tromper dans son choix, c'est un second malheur de revenir d'une erreur si douce. Quand on trouve des calomniateurs et des traîtres dans ceux qu'on a cru ses amis, quel sentiment peut-on leur rendre, et quand on n'y trouveroit que des méchans envers autrui, le méchant sait-il aimer quelque chose, et peut-il être aimable aux gens de bien? Comment tiendrois-je à des liens que je trouve déjà rompus. Comment aimerois-je encore ce que je ne puis estimer? Que ferois-je pour satisfaire aux régles des procédés, affecterai-je

1. Grimm.

2. A partir de cette phrase l'écriture est différente. Peut-être J.-J. a-t-il changé de plume. Peut-être aussi la lettre a-t-elle été reprise plus tard.

encore des sentimens que je n'ai plus? Serai-je faux pour être honnête homme, et sacrifierai-je la franchise aux bienséances? Non, Madame, non, je sais qu'on a établi dans le monde des régles à la place des sentimens, mais les miens sont tels qu'ils doivent être et n'ont pas besoin de se déguiser. Je ne sais plus donner des marques d'attachement et d'estime aux gens que je n'aime plus, et que je méprise, et si je leur dois de la reconnoissance, je suis prêt à tout faire pour eux, hors de continuer à leur être redevable, et de leur donner des témoignages d'amitié démentis par mon coeur. Il ne laisse pas d'y avoir de grandes différences dans la conduite que je m'impose envers eux et celle que je dois avoir avec le reste du monde : car la confiance, les épanchemens, la familiarité et tout ce que l'intimité du commerce m'a pu montrer de défauts et de vices dans mon ami, doit, ainsi que les secrets qu'il m'a pu confier, être éternellement caché au public même après nos liaisons rompues, et je ne dois pas même en faire des armes pour ma défense, s'il vient à me calomnier. C'est un devoir de démasquer et poursuivre les méchans en tout et partout; mais je n'ai plus ce droit pour le méchant que j'eus le malheur d'aimer sans le connoitre. La raison de cela est qu'on détruiroit tout le charme de l'amitié, si l'on pouvoit craindre que jamais elle devint nuisible, et comment le plus doux sentiment du monde pourroit-il servir d'instrument à la haine? *Ne trempe point ton couteau dans le lait*, disoit Pithagore ; il me semble que ce précepte mistérieux doit s'appliquer aux amitiés rompües. Quelle ame honnête et sensible pourroit adopter cette horrible maxime de vivre entre amis comme devant être ennemis un jour? Tout au contraire, quand ils sont devenus ennemis, ils doivent se ressouvenir sans cesse de leur ancienne amitié, et c'en est assés pour dispenser les amis de cette prudence affreuse qui porte la défiance et la réserve au sein de l'intimité.

Je ne sais, Madame, si vous comprendrez quelque chose à tout ce verbiage; pour moi je viens de le relire, et je n'y comprends rien. Mais ma tête s'en va, mon ame et ma raison

sont à bout, et je me sens hors d'état de recommencer. Excusez mon désordre, je n'ai pas du prévoir qu'un jour j'en aurois besoin.

Je reviens à vôtre Lettre où vous fondez l'estime que vous paroissez me laisser encore sur ce que je suis *de vos amis*. Non, Madame, ce n'est point *de vos amis* que je dois être, mais *vôtre ami*. Depuis que vous-même m'avez offert ce titre, je crois l'avoir assés bien mérité pour ne devoir plus le perdre. Je dois céder la prémiére place à celui qui vous est cher, vous m'en avez prévenu, j'y ai consenti. Mais, lui seul excepté, la seconde aprés tout autre est indigne de mon coeur et je la refuse. Il m'est impossible d'oublier l'estime que vous me devez et l'attachement que vous m'avez promis. J'ai l'ame trop sensible et je suis trop malheureux pour n'avoir pas de la fierté. Ce n'est point grace que je vous demande, mais justice, et si vous me la refusez, de qui dois-je l'espérer au monde?

Parlons sans détour ; mon amitié vous devient onéreuse, et je m'en apperçois : J'en pénétre aussi la cause, et mes funestes pressentimens seront trop vérifiés. Je savois et je vous l'ai dit, quel sort je me préparois en obeissant à vos ordres ; j'étois sur qu'en vous rendant un ami [1] si peu digne de ce nom, cet ami si sensible et si reconnoissant en useroit avec vous comme avec tout le monde, et continueroit à m'ôter tous ceux que je lui ai donnés, c'est à dire tous les siens ; ils furent autrefois tous les miens : enfin il est content et il ne m'en reste plus. Si j'avois dépensé cent francs pour lui, il seroit un ingrat; mais je lui ai donné des biens d'un prix inestimables (*sic*), je l'ai mis en partage de tout ce qui faisoit le bonheur de ma vie ; pour ma récompense, il m'a tout ôté, il m'a réduit au désespoir, et c'est un fort honnête homme. O gens du monde, dignes estimateurs des vertus, des vices, de la reconnoissance et de l'amitié, si ce sont là vos honnêtes gens, vous méritez de semblables amis.

Revenons à vous, Madame : après vous avoir parlé de lui

1. Grimm.

dans une de mes Lettres, j'augurai de vôtre silence à quoi je devois m'attendre et le ton de vôtre dernière Lettre me l'a parfaitement confirmé. N'employez donc plus avec moi des bienseances et des procedés que je n'employe avec personne ; ne filez point une rupture insensible, mais faites-la sans détour, d'une maniére digne de vôtre franchise, et de l'estime que vous me devez. Vous devez connoitre mon coeur mieux que personne, je viens de vous exposer mes principes; je crois de plus que vous n'ignorez pas que mon attachement pour vous est désormais indépendant de tout retour de vôtre part, et qu'il m'est également impossible de vous haïr et de vous oublier, de quelque maniére que vous en usiez avec moi. Rendez-moi du moins assés de justice pour croire que je saurai supporter mes maux et vôtre indifférence avec le même coeur qui sut goûter son bonheur et vôtre amitié. Sophie je ne vous en dis pas davantage, je puis perdre cette amitié qui me fut si douce, mais je ne saurois cesser d'en être digne.

Considérez encore combien de circonstances vous invitent à vous débarrasser des restes d'une importune liaison. Seul et relégué dans ma retraite, je ne tiens plus au monde que par vous seule, et en m'abandonnant comme les autres, vous ne ferez qu'imiter beaucoup d'honnêtes gens que j'aime, et que j'honore quoique j'en sois abandonné. Mes ennemis répandus, adroits, habiles et moins délicats que moi, sauront faire leur cause bonne à mes dépends; moi, seul, éloigné, sans correspondance, sans autre deffenseur que la vérité cachée, je resterai exposé au blame universel sans le savoir ni m'en soucier. Vous n'êtes pas de ceux qui laissent en leur présence outrager leurs amis sans rien dire. Pourquoi vous feriez-vous inutilement des ennemis en prenant seule ma défense, et vous exposeriez vous sans fruit à partager le blâme au lieu de m'en délivrer ? Ne seroit-ce pas donner une prise nouvelle à la calomnie, et gain de cause à mes accusateurs, en vous efforçant de me justifier.

Joignez à tout cela que mes malheurs m'ont rendu plus difficile et plus fier ; je ne veux point d'ami qui se cache, ou qui

soit généreux à demi ; je veux qu'on s'honore de mon amitié, quoique tout le monde la dédaigne, et je trouve plus honnête de rompre entiérement avec moi que de me soutenir foiblement. Je demande surtout toute l'estime qui m'est düe. Le tems de mon adversité n'est pas celui de mettre des conditions à l'amitié qu'on me témoigne, et dans quelque tems que ce puisse être, mon ami ne doit point supposer que je puisse jamais cesser de mériter son estime. En un mot je crois que les devoirs de l'amitié augmentent avec le péril de les remplir. Pour moi c'est ainsi que j'aime, et quiconque n'a pas le courage de m'aimer de même doit plustot renoncer à moi, il en aura moins de peine, et je m'en plaindrai moins de lui.

Peut être dans l'état où je me trouve est-il bon pour moi-même que tous mes amis m'abandonnent ainsi. C'est par eux seuls que je tenois à la vie, et me sentant si près de la quiter, n'est-il pas tems de renoncer à tout ce qui pouvoit me la rendre chére?

Je conçois qu'il en peut coûter à votre bon coeur de déclarer à l'ami que vous avez recherché qu'il a perdu ce titre. J'ai trouvé le moyen de pourvoir à cela. Gardez le silence pour toute réponse ; j'entendrai ce langage et ne vous importunerai plus. Que, si, contre mon attente et mes conseils, vôtre amitié s'obstine contre mon infortune, la prémiére lettre qui me viendra de vous, m'annoncera mon bonheur, même avant de l'ouvrir, et, après tant de tourmens et d'angoisses, en voyant de vôtre écriture, j'aurai du moins encore un moment de pure joye en ma vie.

Adieu, Sophie ; Adieu, ma chére et digne amie ; faites mes tendres adieux à vôtre ami. Je n'oublierai jamais que vous m'avez appris tous deux à m'estimer moi-même et à valoir tout mon prix. Puissiez-vous goûter à jamais l'un par l'autre les charmes que je trouvois dans vôtre amitié ! Puissiez-vous trouver dans tous vos attachemens des coeurs plus vrais, plus droits, plus sensibles, plus amis de la vertu, ou du moins plus heureux que moi.

N° 452.

A Mme [D'HOUDETOT] [1].

[19 décembre 1757] [2].

Vôtre barbarie est inconcevable ; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. On vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi ! et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant *! Ah Dieu ! si vous le croyez, à qui donc en appellerai-je ?... Mais pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère ? que je sente en moi le coeur d'un homme de bien ? Non : quand je tourne les yeux sur le passé, et que je vois quarante ans d'honneur à côté d'une mauvaise Lettre, je ne puis désespérer de moi.

Je n'affecterai point une fermeté dont je suis bien loin ; je me sens accablé de mes maux. Mon ame est épuisée de douleurs et d'ennuis. Je porte dans un coeur innocent toutes les horreurs du crime ; je ne fuis point des humiliations qui conviennent à mon infortune ; et, si j'espérois vous fléchir, j'irois, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'étre foulé

1. Transcrit de la minute autographe (Bibl. de Neuchâtel).

2. La minute n'est pas datée ; les précédents éditeurs ont mis cette lettre en janvier 1758 ; mais, comme l'a remarqué M. Eugène Ritter (*Annales J.-J. R.*, II, p. 82), celle de Mme d'Houdetot qui suit, du 20 décembre 1757, y répond ; elle doit donc être de la veille.

* « Notez que toutes les horribles noirceurs dont on m'accusoit se réduisoient à n'avoir pas voulu suivre à Genève Made d'Épinay. C'étoit uniquement pour cela que j'étois un monstre d'ingratitude, un homme abominable. Il est vrai qu'on m'accusoit de plus du crime horrible d'être amoureux de Made d'Houdetot, et de ne pouvoir me résoudre à m'éloigner d'elle. Que cela fût ou non, il est certain que j'avois une autre puissante raison pour ne pas suivre Made d'Épinay, qui m'en eût empêché quand je n'aurois eu que celle-là. Je ne pouvois, sans lui manquer, dire cette raison, qui n'avoit de rapport qu'à elle. Ainsi réduit à taire les deux véritables raisons que j'avois pour rester, j'étois forcé, pour m'excuser, de battre la campagne, et de me laisser accuser, par Made d'Épinay et par ses amis, de l'ingratitude la plus noire, précisément parceque je ne voulois pas être ingrat ni la compromettre. » (*Note de J. J. Rousseau.*)

aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus : la pitié n'efface point le mépris ; et, si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

Ah ! méprisez-moi si vous le pouvez ; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais, pour m'avoir ôté vôtre estime, faut-il renoncer à l'humanité ? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir ? Voyez ce que je vous demande ; et, si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus ; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle, et l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes, après St Lambert, le dernier attachement de mon coeur : ni lui, ni vous, n'en sortirez jamais ; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir ; ne parlez plus de moi ; ne m'écrivez plus ; oubliez que vous m'avez honoré du nom de vôtre ami, et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous, ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité, que vous n'entendrez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins que vous daignerez recevoir mes Lettres, qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire, et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une ame noire, je consens qu'avant de les lire vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas par cet honnête homme qui se complaît si fort à faire un scélérat de son ami. Que la prémiére où l'on trouvera la moindre chose à blâmer fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange prière ; il y a si long-tems que j'apprends à aimer sans retour, que mon coeur y est tout accoûtumé.

Nº 453.

De Made de Houdetot[1].

A Paris ce 20 Xbre [1757].

Ce n'est point moi qui peux changer mon amitié pour ceux que j'estime et dont je n'ai point à me plaindre : ce n'est pas moi encore qu'on persuade d'abandonner un ami malheureux. Ainsi ce n'est point à moi que s'addressent les inquietudes et les reproches offensants qui sont dans votre Lettre. Si nous ne différons point dans nos principes qui sont les mêmes pour tout honnête homme, nous différons par leur interprétation. C'est ce qui fait, mon cher Citoyen, que je supprimerai desormais mes conseils. Vous devez être plus éclairé que moi sur vos devoirs; ainsi je n'ai rien de plus à vous dire. Votre lettre me fait connoitre que le fond de vôtre coeur est aussi bon que je l'ai toujours cru, quoique je croye voir quelques erreurs dans l'application de vos principes. J'aime, mon cher Citoyen, la franchise avec laquelle vous vous expliquez avec moi, et je dois y répondre. Vous connoissez mon coeur et à quel point il est occupé. Je vous ai promis et je vous garderai toujours toute l'amitié qui peut exister encore dans une ame remplie comme la mienne; vous ne la verrez jamais se démentir. Vous savez quelle est ma vie : je la passe presque à écrire, et cette occupation, ma seule consolation, est tout ce qui me rend ce que l'absence me fait perdre. Mais ce que mes devoirs éxigent d'ailleurs et ce que mes penchans me demandent, m'occupent et me fatiguent même assez pour ne pouvoir beaucoup étendre d'autres écritures; je vous connois, vous attribueriez à l'indifférence ou à l'oubli ce qui auroit une cause si différente. Je vous explique librement

1. Transcrit par J. Richard de la copie de J.-J. Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 228-229).

aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus : la pitié n'efface point le mépris ; et, si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

Ah ! méprisez-moi si vous le pouvez ; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais, pour m'avoir ôté vôtre estime, faut-il renoncer à l'humanité ? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir ? Voyez ce que je vous demande ; et, si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus ; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle, et l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes, après S[t] Lambert, le dernier attachement de mon coeur : ni lui, ni vous, n'en sortirez jamais ; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir ; ne parlez plus de moi ; ne m'écrivez plus ; oubliez que vous m'avez honoré du nom de vôtre ami, et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous, ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité, que vous n'entendrez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins que vous daignerez recevoir mes Lettres, qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire, et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une ame noire, je consens qu'avant de les lire vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas par cet honnête homme qui se complaît si fort à faire un scélérat de son ami. Que la prémiére où l'on trouvera la moindre chose à blâmer fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange prière ; il y a si long-tems que j'apprends à aimer sans retour, que mon coeur y est tout accoûtumé.

N° 453.

De Mad^e de Houdetot[1].

A Paris ce 20 X^bre [1757].

Ce n'est point moi qui peux changer mon amitié pour ceux que j'estime et dont je n'ai point à me plaindre : ce n'est pas moi encore qu'on persuade d'abandonner un ami malheureux. Ainsi ce n'est point à moi que s'addressent les inquietudes et les reproches offensants qui sont dans votre Lettre. Si nous ne différons point dans nos principes qui sont les mêmes pour tout honnête homme, nous différons par leur interprétation. C'est ce qui fait, mon cher Citoyen, que je supprimerai desormais mes conseils. Vous devez être plus éclairé que moi sur vos devoirs; ainsi je n'ai rien de plus à vous dire. Votre lettre me fait connoitre que le fond de vôtre coeur est aussi bon que je l'ai toujours cru, quoique je croye voir quelques erreurs dans l'application de vos principes. J'aime, mon cher Citoyen, la franchise avec laquelle vous vous expliquez avec moi, et je dois y répondre. Vous connoissez mon coeur et à quel point il est occupé. Je vous ai promis et je vous garderai toujours toute l'amitié qui peut exister encore dans une ame remplie comme la mienne; vous ne la verrez jamais se démentir. Vous savez quelle est ma vie : je la passe presque à écrire, et cette occupation, ma seule consolation, est tout ce qui me rend ce que l'absence me fait perdre. Mais ce que mes devoirs éxigent d'ailleurs et ce que mes penchans me demandent, m'occupent et me fatiguent même assez pour ne pouvoir beaucoup étendre d'autres écritures; je vous connois, vous attribueriez à l'indifférence ou à l'oubli ce qui auroit une cause si différente. Je vous explique librement

1. Transcrit par J. Richard de la copie de J.-J. Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 228-229).

« A madame la Comtesse d'houdetot
« à paris[1].

« Madame,

« Je vois par votre réponse que j'ai fait quelque faute. Je vous en demande pardon. J'ai mal entendu, j'ai mal lu, j'en suis fâché. Vous achevez de me convaincre que je suis l'homme le plus gauche qu'il y ait au monde, puisqu'en voulant répondre à l'offre la plus obligeante, je me suis mis dans le cas d'avoir des excuses à vous faire.

« Je n'ai point l'honneur de vous connaître ; mais croyez, Madame, que personne au monde ne rend plus de justice à votre façon de sentir et de penser. Je suis pressé d'aller à mon ami, mais je suis incertain quand je le pourrai. Je ne suis que depuis quelques jours avec les êtres qui doivent m'être les plus chers. Je les avais perdus de vue depuis trois mois. Je leur dois ces premiers moments. Ceux qui suivront seront pour l'amitié.

« Je suis avec respect,

« Votre très humble et très obeissant serviteur

« Diderot. »]

N° 454.

à Mme [d'Houdetot][2].

A Montmorenci, le 26 Xbre 1757.

Vôtre Lettre m'a rendu la vie, et je devois l'attendre de vôtre bon coeur. Mais vous ne pouviez mal choisir dans cette occasion. Il y auroit peut-être en plus de franchise à prendre le parti que je vous proposois, il y a plus de générosité à celui que vous avez pris. Sans m'abuser sur la diminution de vôtre amitié pour moi, j'accepte ce que vous voulez ou pouvez m'en laisser, avec ce grand motif de consolation de n'avoir

1. Transcrit de l'imprimé en 1905 par M. H. Buffenoir, *loc. cit.,* p. 47.

2. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse, appartenant à M. le Comte Foy (Buffenoir, p. 218). 4 p. in-8° pleines. [P.-P. P.]

pas mérité de perdre le reste. Car quoi que vous disiez de mes fautes, j'espére que vous m'avez trouvé et me trouverez toujours un coeur droit et irréprochable, qui n'est pas indigne d'obtenir les sentimens qu'il donne et dont le plus grand tort est de ne pouvoir ni vouloir se déguiser avec personne. A l'égard de ce que vous trouvez à reprendre dans mes principes, comme vous ne vous êtes point expliquée là dessus, je n'ai rien à répondre ; mais toutes les fois que vous voudrez entrer dans cette discussion je m'y prêterai volontiers. Au reste, je vous demande pour vôtre ami l'explication que je vous ai demandée pour vous. Vous connoissez tous deux mes principes, ils sont ceux dont j'ai toujours fait, et ferai toujours profession, parce que sans eux il me seroit impossible d'être honnête homme. Que le public en pense tout ce qu'il voudra, peu m'importe ; je me soucie fort peu que le public m'estime ou non, mais je ne connois point d'amitié sans estime ; et croire avoir un ami qu'on n'a pas, est le plus cruel tourment du coeur à l'instant qu'on s'en désabuse. Que je sache donc si St Lambert est ou n'est pas mon ami ; je demande une réponse nette et précise. Je ne vous charge pas de la faire pour lui, mais de la lui demander, et de me dire que ce qu'il vous aura dit.

J'ignore comment on peut recouvrer la santé perdüe, mais je conçois comment on la conserve ; c'est avec la sobriété et la règle. L'ame et le corps se maintiennent sains par les mêmes principes, et c'en est dominant sur ses fantaisies qu'on apprend à vaincre ses passions. En voyant vôtre estomac si délabré, je vous crus valétudinaire pour le reste de vôtre vie ; grace au ciel, je me suis trompé, vous voilà rétablie aprenez à vous conserver, songez que la constitution qu'on se fait à vôtre âge est celle qu'on garde jusqu'à la mort, et songez surtout que la morale est la vraie médecine des gens en santé.

Je vois que mes estampes ne pourront avoir lieu, car elles sont difficiles et coûteront fort cher, et mon libraire n'y consentoit qu'autant que l'exécution en seroit facile et à bon marché. Au reste les détails dans lesquels je suis entré ne sont pas faits pour être exécutés à la Lettre. Ce n'est pas ce que le des-

sinateur doit rendre, mais ce qu'il doit savoir afin d'y conformer son ouvrage autant qu'il est possible. Tout ce que j'ai décrit doit être dans sa tête, afin de mettre dans son estampe tout ce qui peut y entrer et de n'y rien mettre de contraire. Dans le fond, ces planches ne sont pas plus chargées que les planches de tous les livres du monde. Mais peut-être faut-il pour ces sortes de dessins des dessinateurs qui en aient l'usage, plutôt que des peintres. Ce fut Pierre qui fit le dessin de la planche qui est à la tête de mon per discours, et il est très mal [1]. Ce fut, je crois, Cochin qui fit celui du dernier, et il est très bien. Vous remarquerez même que cette derniére estampe est aussi chargée et demande autant d'intelligence qu'aucune de celles de la Julie, cependant je ne saurois me plaindre de l'execution, quoiqu'elle soit fort loin de l'idée que j'en avois donnée dans le prospectus. Au reste, comme il n'est point encore question de l'ouvrage, rien n'est moins pressé que tout cela, et si mes descriptions vous ont amusée, j'ai obtenu tout ce que je desirois en vous les envoyant. Je vous prie de faire mes remerciemens à Mr de Lalive. A vôtre égard, je suis bien aise de vous dire que vous passeriez vôtre vie à me rendre des services semblables ou plus essentiels, sans que je songeasse à vous en remercier. Je suis pénétré de reconnoissance, mais c'est pour des bienfaits d'un autre prix.

Voila une feuille de votre papier. Je recommencerai demain vos copies et ne les quitterai plus. Jusqu'ici, j'ai passé mon tems à ranger mes guenilles dans mon petit hermitage, il est moins beau que l'autre, mais en payant, il est mien ; et en vérité je n'étois plus assés riche pour être logé gratuitement. Adieu, ma chére et unique amie, vous avez beau ne plus m'appeler vôtre ami, je ne laisserai pas de l'être toujours.

1. Jean-Baptiste-Marie Pierre, né à Paris en 1713, mort en 1789. Elève de Natoire, il fut nommé premier peintre du duc d'Orléans, après la mort de Coypel (1752), et premier peintre du Roi, après celle de Boucher (1770). Il était directeur des Gobelins. Le dessin qu'il fit pour servir de frontispice au premier *Discours* de Rousseau, a été gravé par Bacquoy. [P.-P. P.]

N° 455.

De Mad^e de Houdetot [1].

A Paris 30 Decembre [1757].

J'ai receu, mon cher Citoyen, votre Lettre du 26. Vous étes encore injuste pour moi : mais je ne m'en mets point en peine ; parce que le tems suffira pour vous prouver votre injustice et l'invariabilité de mes sentimens. Ne soyez point en peine, non plus, de ce que j'ai pu vous dire sur la différence de nos opinions : c'est plustôt dans l'application de nos principes que dans nos principes mêmes que nous pouvons différer. J'avoue que pour moi, mon cher Citoyen, je ne me résoudrai jamais à regarder comme des chaines les bienfaits de l'amitié et que la reconnoissance sera toujours douce à mon coeur ; que je ne me croirai point esclave quand je me reconnoitrai redevable à l'amitié et que je serai dans le cas de le lui marquer par tous les soins qui pourront lui être agréables et qu'on peut rendre. Je ne me ferois pas même une peine de lui sacrifier quelque chose de ma liberté. Ce qui vous paroit une chose basse et un dur esclavage ne seroit pour moi en pareil cas qu'un acte agréable de ma reconnoissance, et quoique je pense comme vous que celui qui donne est obligé à celui qui reçoit, je pense aussi que celui qui a receu quelque bienfait quelconque est engagé à la reconnoissance et qu'elle doit lui paroitre douce. Celui qui donne ne doit jamais l'exiger, mais celui qui reçoit ne doit jamais s'en dispenser.

Mon cher Citoyen, je vous souhaite pour cette année plus de tranquillité s'il est possible, et que vous puissiez être toujours content de vôtre coeur et de celui de vos amis. Mon ami et moi penserons toujours de même pour vous, n'en doutez pas. Je ne lui demanderai pas l'explication dont vous me parlez.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).

Elle est puerile et n'est pas necessaire. Consultez ce que vous avez de lui et ce que vous en avez vu, et vous verrez que vous n'avez besoin de rien de plus pour vous répondre. Adieu, mon cher Citoyen ; je vous ferai porter du papier dans la semaine. Je vous exhorte à mettre quelque assiduité à vos copies ; vous savez combien je suis pressée d'en jouir.

Je continue d'être assez bien. Avec du ménagement j'espére que cela continuera.

N° 456.

Cahoüet à Mme d'Epinay.
(Fragment.)[1]

La Chevrette, 27 décembre 1757.

. . . .

[P. S.] J'ai suivi vos ordres au sujet des meubles de l'Hermitage ; ils sont au Château entre mes mains ; ils ne seront employés aucune chose que suivant les ordres que vous m'en donnerez. Toute la boiserie du rez-de-chaussée est faite. J'ai conduit Madame Le Vasseur chez sa petite-fille à Paris, laquelle vous présente bien ses trés humbles respects et vous font mille remerciemens de toutes vos bontés et en demande toujours la continuation. Elle a été incommodée depuis qu'elle est à Paris et elle vous souhaite une santé des plus parfaites. Ci joint le petit état que vous m'avez fait l'honneur de me demander. Les peintres ont aussi mis les premières couches à la boiserie du rez-de-chaussée de votre pavillon, et tous les appartemens d'en haut sont finis pour cette partie. Le petit Botard se porte au parfait.

1. *INEDIT*. Transcrit le 16 mars 1912 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, nouv. acq. fr. 1184, fol. 35, 36. Le fragment donné ici n'est que le second *post-scriptum* de la lettre de Cahoüet à Mme d'Epinay, lettre de 3 p. in-4°. [Th. D.] (*Cf.* p. 221, dernier alinéa du n° 444.)

N° 457.

À MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE
À MONTMORENCY[1].
(Lettre de Deleyre.)

[3 janvier 1758][2].

Eh bien, cher citoyen, vous êtes dont tout-à-fait chez vous cette fois-ci ? J'en suis charmé, parceque vous en serez plus tranquille. J'irai vous voir avec beaucoup plus de plaisir, et je compte aller faire les rois à votre nouvelle solitude. Quelles sont vos pensées dans cet étroit séjour? étroit, non, puisque c'est celui de la liberté. Je remarque, mon cher, qu'elle se réfugie toujours en de petits coins, car plus on est au large, moins on est à son aise. Pardon des ratures ; c'est une affaire de mes rats, mauvaise plaisanterie ; mais je suis au coin de mon feu, tout seul, après souper ; Tout ce qui vient à l'esprit doit passer. Mes lettres ne sont pas faites pour le grand jour, comme celles de Julie. Je n'ai de plaisir qu'à songer à cette beauté divine ; car tout ce que je vois, tout ce que je lis, me flétrit le coeur. Nos philosophes sont attaqués de cent façons ; ils ne vivent pas trop bien ensemble. Enfin, n'en parlons plus. Je connois bien l'homme à présent, et je sais qu'il a autre chose que la voix et la plume, c'est-à-dire que nous avons tous des sens, des besoins, des envies de toute espèce, et que nos écrits ne sont qu'un moment de notre vie et le meilleur moment. Ainsi, cher

1. Transcrit par J. Richard de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. « Cette lettre, qui est de Deleyre, paraît lui avoir été renvoyée par la poste parce qu'elle portait *à Mont-Louis ;* ce nom fut rayé et remplacé par celui de *Montmorency,* au bas duquel la poste a mis en plus gros caractères *A Montmorency* ». [Note de J. Richard.]

2. Cette date est de la main de Rousseau sur la copie qu'il a faite de la lettre, copie également conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

citoyen, ne renoncez pas à l'impression. Vous êtes trop bon original pour vous amuser toujours à la copie. Cependant je goûte fort cette double branche d'industrie que vous avez prise pour le fond de votre subsistance. Si je vivais de votre métier je recopierais ma lettre par exemple ; ce n'est pas qu'elle en vaille la peine ; mais je sais ce que je vous dois. Après tout, comme vous devez être excellent déchiffreur, je vous livre ce griffonage. Voici donc l'article du journal encyclopédique où vous êtes cité. Genève. « Les oeuvres de l'abbé de St Pierre « réduites en 2 vol. par M. Rousseau de Genève. La célébrité « du nom de ces deux auteurs dans la république des Lettres « ne peut rendre que très-intéressant cet ouvrage ; il n'échap- « pera pas à nos soins. » Que dites vous de ce mensonge ? ce n'est pas tout. On a répandu dans tout Paris que vous en étiez en effet l'auteur, et l'on m'a dit que tous les exemplaires qui devaient en passer à Paris étaient déjà achetés d'avance. Quelle sera votre réponse ? je l'attends pour la faire insérer. Vous ne feriez pas mal d'ajouter votre projet et votre plan sur l'abbé de St Pierre, afin que personne n'entreprenne le même ouvrage à son préjudice et à celui du public.

Votre niche ou votre grotte est-elle chaude ? vos pigeons, vos poules, vos chats, vos chiens, où loge tout ce monde ? Il me tarde de vous voir attroupés ensemble. Pardonnez-moi ces folies, je ne sais trop si elles vous amusent. Mais je ris beaucoup, l'autre jour, d'entendre dire que vous aviez refusé cent louis de M. le prince de Clermont, tandis que vous ne payiez pas votre blanchisseuse. Je suis sûr que vous n'auriez pas eu moins de plaisir que moi. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le prince eût peut-être été dans le cas de vous faire cette générosité aux dépens de quelque créancier. Car voilà comme va le monde, et celle qui vous envoya les cinquante louis auroit beaucoup mieux fait de ne les avoir pas volés au peuple [1]. Cependant, n'en ayez point de remords, ils vous étaient dus à

1. Allusion à Mme de Pompadour, qui avait envoyé cinquante louis à Rousseau après la représentation à Bellevue du *Devin du Village*. (*Cf.* T II, p. 41-42).

cent titres. Bon soir, mon cher citoyen ; dormez bien le jour que vous recevrez ma lettre, et le lendemain ; mais envoyez-moi promptement de vos chères nouvelles. Je pense à vous avec autant de plaisir que j'eus de regret à vous laisser l'autre jour dans la peine et l'inquiétude. C'est notre élément, nous y mourrons. Je ne puis ravoir votre volume, ce *Père de famille*[1] absorbe tous les moments : on ne peut voir l'auteur ; il promet toujours ; enfin, vous le connaissez. J'irai pourtant le harceler encore demain ou après demain, et voir Mme Le Vasseur, que je n'ai pas eu le loisir d'aller visiter encore, quoique j'aie pris son adresse depuis huit jours. Mes compliments à mademoiselle sa fille. Elle doit trouver du soulagement à Montmorency. Bon soir, j'ai beau vouloir finir, je ne puis jamais me résoudre à vous donner le dernier adieu.

1. *Le Père de Famille,* par Diderot.

N° 458.

De Mad^e de Houdetot [1].

3. Janvier 1758.

Je reçois à l'instant vôtre lettre du 31 [2] et j'apprends que vous étes malade. Je suis inquiete de vous de toutes les maniéres. Au nom de Dieu, mon cher Citoyen, moderez-vous sur toutes choses, et ne vous abandonnez à rien comme vous faites. Rappelez votre raison pour soutenir vos chagrins ou pour prévenir des fautes. Songez que tout peut nous égarer sans elle. Menagez-vous, la nature et l'amitié vous engagent à prendre soin de vous. Je vous envoye votre papier, mais je vous prie de vous modérer sur vos copies comme sur tout le reste : soyez raisonnable et vous serez content de vous et de tout le monde ; faites moi donner de vos nouvelles si vous ne pouvez écrire : ménagez-vous là-dessus. Adieu, mon cher Citoyen ; soyez tranquille sur ma santé et sur mon amitié : l'une ne peut vous manquer et l'autre va mieux.

Il a paru ici un Livre d'horreurs sur l'Encyclopédie. Je crois que votre ami va quitter. J'en suis fâchée d'abord, et puis je ne les approuve point. Il ne faut, ce me semble, répondre à ce qu'on dit contre nos moeurs qu'en en ayant d'irréprochables, et à ce qu'on dit contre nos ouvrages qu'en continuant à en faire de bons, qui peuvent tendre au bien, et avec la sagesse que demande le pays où l'on vit.

Adieu, mon cher Citoyen, au lieu de toutes les protestations d'amitié que je reçois avec plaisir de votre part mais dont je ne doute point, ayez soin de vôtre raison et de votre santé, et si votre état demande quelques secours que vous ne pouvez avoir là-bas, addressez-vous à votre amie. C'est là la maniére de l'honorer et de lui donner les plus véritables satisfactions.

J'ai répondu à votre précedente Lettre.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 218).
2. Cette lettre de Rousseau du 31 décembre n'est pas connue.

N° 459.

A Mme [d'Houdetot][1].

Ce 5 Janvier 1758.

Je continuois vos copies, Madame, quand j'ai été arrêté par une réfléxion qu'il faut que je vous communique.

Je commencerai par vous dire que le stile équivoque et loûche de vos dernières Lettres ne m'a point échapé. J'ai tout fait pour vous donner occasion de vous expliquer, je vous ai demandé des éclaircissemens ; je vous ai priée d'en demander à vôtre Ami. Vous avez tout éludé. La franchise de vous autres gens du monde est de ne jamais dire ce que vous pensez qu'avec précautions, réserves, poliment à double entente, à demi mot. Ma puerile franchise à moi, comme vous l'appellez vous-même, est d'interpreter tout cela dans mon langage rustique, et de répondre sans détour à tout ce qu'on me fait entendre adroitement. Puis donc qu'au lieu de vous honorer de mon amitié, vous en avez honte ; je la retire, pour ne vous en pas laisser rougir plus longtems. Méprisez-moi désormais si vous pouvez ; je ne m'en offenserai plus. Je vous déclare que, dès cet instant, je ne vois plus en vous que Madame la Comtesse, ni en lui avec tout son génie, que M. le Marquis ; et c'est être plus descendus que vous ne pensez.

Ce n'est pas que j'aye oublié ce que je vous dois, ni les bienfaits que j'ai receus de vous. Ces bienfaits ne sont ni de l'or, ni de l'argent, dont je vous aurois su peu de gré, et dont je ne me souviendrois plus aujourdui. Mais quand mon coeur gonflé d'ennuis trouvoit des consolations près de vous ; quand vous me renvoyiez dans le sein de mon ami ; quand vous me parliez avec tant de plaisir du vôtre dans d'aimables pro-

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 282). 4 p. petit in-4° pleines, écriture solennelle et très appliquée. [P.-P. P.]

menades; quand je m'en trouvois plus heureux d'être homme de bien pour mériter vôtre estime ; quand, indignement outragé et abandonné pour ne vouloir pas être le Valet d'une femme méprisable, vous seule en dernier lieu souteniez mon courage abatu ; c'étoient là des bienfaits précieux qui me rendoient la vie douce et délicieuse. Ah ! vous n'étiez pas Comtesse, alors ; et vous me sembliez, malgré vos foiblesses, un ange du Ciel qui venoit ranimer en moi la constance et la vertu. Que vous avez changé ! Mais ce coeur, que les ames basses et venales osent traiter d'ingrat, ne change point. S'il doit oublier qui le méprise, il sait toujours estimer et honorer le mérite; il ne perd point le tendre souvenir des bienfaits receus. Enfin, quoique je sois résolu de ne jamais chercher à vous voir, la seule reconnoissance est encore un sentiment si doux que si je vous revois jamais, ce ne sera point sans plaisir.

Voila ce qu'il faloit d'abord que vous sussiez ; Venons maintenant à ce que j'avois à vous dire en commençant.

Je vois manifestement par vos Lettres que la chose à laquelle vous donnez le plus grand prix dans le monde est l'argent. Vous n'admettez pour bienfaits dignes de reconnoissance que ceux qui se font par son moyen, ou du moins vous ne mettez nulle autre espéce en comparaison avec celle-là. Le riche est l'unique dispensateur des bienfaits à vôtre compte; et nous sommes privés, nous autres pauvres, du plaisir d'éxercer jamais le plus doux acte de l'humanité.

Moi, au contraire je sépare toujours les possessions d'avec la personne, je ne vois pas que celui qui donne beaucoup d'argent donne rien du sien ; au lieu que celui qui donne son tems, sa liberté, ses sentimens, ses talens, ses soins, se donne vraiment lui-même, et tout ce qui constitüe son être, son sort et sa vie. Il tire, pour ainsi dire de sa propre substance, tout le bien qu'il fait à autrui. Pour raisonner consequemment, vous ne devez pas trouver le Pélican un fort tendre Pére, attendu qu'il ne nourrit ses petits que de son sang, au lieu que les autres oiseaux nourrissent les leurs à bien plus grand

prix de ce qu'ils ramassent. Pour moi, dans cet échange de bienfaits, quand l'un des deux auroit donné tout l'or de l'univers, et que l'autre ne donneroit qu'une heure de sa vie, je tiens que le prémier ne sauroit être quite envers lui.

Appliquons, Madame, nos principes aux copies que je fais pour vous ; je vois qu'il n'y a qu'un moyen de nous accorder sur le prix que nous leur donnerons ; c'est que je n'en reçoive aucun payement ; car alors je vous devrai une chose très douce qui est d'avoir employé mon tems à vous servir. Mais sitôt que vous me voudrez payer, en comparant la chose receüe avec la chose donnée, et m'ayant donné de l'argent pour mon tems, vous prétendrez que je serai fort en reste avec vous ; et moi je prétendrai tout le contraire : car je puis gagner de mille autres maniéres autant d'argent que vous m'en aurez donné ; mais, quoi que vous fassiez, il vous est impossible de me jamais rendre aucune des heures que j'aurai employées pour vous. Ainsi, Madame, voyant que nous ne saurions nous accorder en rien sur l'estimation des choses, et ne voulant pas aussi passer pour ingrat envers vous, je suspends mon travail jusqu'à vôtre réponse. Ou trouvez bon que j'aye le plaisir de vous offrir mes copies, ou cherchez un autre Copiste.

N° 460.

De Mad^e de Houdetot [1].

Ce 7 X^bre [*lisez* janvier 1758] [2].

J'accepterai vos copies avec plaisir comme une preuve de votre confiance et du ressouvenir de notre ancienne amitié :

1. Transcrit par J. Richard de la copie de J.-J. Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 223).

2. Sur sa copie, J.-J. a mis : « Ce 7 X^bre », et ajouté cette note : « N. B. Cette lettre est datée de Décembre par inadvertance, elle est certainement du mois suivant et doit être transportée entre les numéros 19 et 20. » [soit 3 ianvier et 9 janvier 1758].

mais trouvez bon que je vous les paye, parce que je croirois vous voler le prix du tems que vous y aurez employé et parce qu'il est juste que chacun vive du métier qu'il a choisi ; je ne croirai point les avoir achetées, et ma reconnoissance restera la même. Je vous prie de vous conformer à cela et de croire malgré votre amitié retirée et la rupture de notre liaison à laquelle je ne pouvois donner autant que vous pouviez y donner vous-même et qui devenoit trop orageuse mais que vous seul m'avez forcé à rompre, que je ne me suis rien reproché tant qu'elle a duré et que je ne me reprocherai rien après qu'elle aura fini. Je vous verrai avec plaisir si l'occasion s'en présente. Je conserverai de l'intérest pour vous et de l'estime pour le bien qui est en vous et m'employerai toujours pour vous conserver les amis qui vous restent, et vous defendre contre ceux qui se sont éloignés de vous ; si vous avez receu quelque bienfait de moi, je ne vous en demande pas d'autre reconnoissance. Si vous poussiez l'injure jusqu'à être inquiet de la lettre à Voltaire[1] qui est entre mes mains, je vous la remettrois et vous prierois d'être sûr pour votre tranquillité qu'elle n'a pas été une minute sous d'autres yeux que les miens, et sans m'offenser plus de cette injure là que je n'ai fait des autres que je ne mérite pas. Adieu.

N° 461.

De Mad^e de Houdetot[2].

9 janvier [1758] (lundi).

Votre lettre ne m'a point offensée ; je comptois trop sur les injures que vous m'avez dites pour en être en colére ; elle m'a fait voir seulement, ainsi que vôtre avant-derniére Lettre où vous faites le procès à tout attachement et à toute amitié que

1. *Cf.* n° 446, p. 223, note, la note qui suit n° 449, p. 227 et le n° 462, p. 261.
2. Transcrit par Joseph Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 249-250).

nos caractéres et nos opinions sont trop opposés en différentes choses pour que notre liaison ait pu subsister sans orage ; c'est ce qui m'a déterminée à la rupture que vous m'avez proposée. Ce n'est pas que je puisse cesser de vous rendre justice. Vous avez des vertus que je connois, que j'estime, et que je deffendrai contre tous ceux qui voudroient les attaquer, et vous pouvez être sur que l'on n'entendra jamais de moi que des choses qui feront respecter celui qui fut mon ami : mais votre conduite et l'opposition qui est entre nous, m'a montré la necessité d'accepter ce que vous me proposiez. Je romps sans aigreur, sans rancune une liaison où je ne pouvois jamais vous contenter. Mon coeur plein de la passion qui l'occupe à laquelle s'est joint encore le charme de l'amitié ne pouvoit peut être donner à une autre amitié autant qu'elle pouvoit éxiger. J'ai cru, en vous offrant mon amitié et en recherchant la vôtre, assurer à ce que j'aime et à moi un ami que nous estimons et qui ajouteroit de l'agrément et de la douceur à notre vie[1] ; vous m'avez prouvé que cela n'étoit pas. Je suis au moins satisfaite que ceci se soit passé dans un tems où vous n'avez à vous prendre à personne de ce qui nous sépare. Les injustices de ce que j'aime sont passées ; je vous ai défendu contre elles et d'ailleurs je les mérite trop peu pour ne l'en pas faire revenir, et je connois trop son coeur pour n'être pas sure qu'il en reviendroit quand il me trouveroit innocente, et qu'il me jugeroit avec toute sa raison. Je vous ai défendu aussi contre les amis qui se sont éloignés de vous, et je le ferai toujours ; je ne vous ai trompé sur rien, et c'est vous seul qui m'avez fourni des raisons de souscrire à ce que vous m'avez proposé et où je suis sure que vous reviendriez souvent. Croyez que malgré le parti que nous prenons nous nous interesserons toujours l'un à l'autre, nous nous devons de l'estime, et nous aurons toujours l'un pour l'autre de l'amitié. Je vous le dis encore, je rends justice à vos vertus, et malgré

1. Cette phrase, à partir de « assurer », jusqu'à « vie », est prise à l'original autographe, conservé également à Neuchâtel. Sur la copie de Rousseau on lit : « ... la vôtre, un ami qui ajoûteroit de la douceur et de l'agrément à nôtre vie ».

vos injures et ce que je vois dans votre caractére qui ne s'accorde pas avec le mien, je ne cesserai point de vous estimer et même de vous aimer, et pour ne pas avoir un commerce si suivi nous n'en serons que plus tranquilles et meilleurs amis. D'ailleurs, je dois vous avertir que j'attends mon mari samedi ou dimanche prochain ; si vous avez quelque chose à me dire, il faudra, passé ces jours-là le mettre sous l'enveloppe d'Andy, mon Suisse ; ne l'oubliez pas. Je vous ai dit ce que je pensois sur vos copies ; je les desire encore par un autre motif ; c'est comme un des livres qui m'ont fait le plus de plaisir et où il y a le plus à profitter. Adieu, mon cher Citoyen, ne me croyez point en colére ; nous évitons peut être de nous brouiller tout-à-fait en prenant le parti que nous prenons. Croyez que je conserverai mon amitié pour vous quoique vous pensiez. Je n'ai pas mérité que vous m'ôtiez la vôtre, et vous m'en garderez aussi. Passez-vous votre vie à écrire à Diderot et à lui faire des querelles ? Mon coeur ne change pas, mais nous ôtera seulement des occasions de troubles et de querelle ; d'ailleurs la présence de mon mari me laissera peu le loisir de répondre, et me donneroit de l'embarras à recevoir des lettres qu'il faut lui cacher.

J'enverrai savoir de vos nouvelles et vous faire donner des miennes.

N° 462.

A Mme [d'Houdetot][1].

A Montmorenci le 10e Janv^r^ 1758.

Il n'est jamais permis d'être malhonnête ; ma Lettre l'étoit ; j'en suis justement puni. Je la desavouois même en l'écrivant ; vous ne l'ignorez pas ; mais contente d'y trouver le prétexte

1. Transcrit le 14 avril 1924 de l'original autographe non signé et sans adresse appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 227). 4 p. petit in-4°, pleines. L'écriture est redevenue familière. [P.-P. P.]

de rupture que vous cherchiez depuis longtems ; en violant la foi de l'amitié, vous avez pu mettre les procédés de vôtre côté, tandis que les sentimens étoient du mien. Tel est l'ordinaire partage des gens du monde et des solitaires. Les apparences me condamnent, j'en conviens : mais j'en appelle à vôtre coeur ; il connoit le mien ; qu'il me juge.

J'ai du m'attendre à ce qui m'arrive ; il y a longtems qu'on me l'a prédit. Il y a longtems même que j'en pressens l'accomplissement, et voilà le seul de mes maux qui a rendu tous les autres insupportables. Si vous aviez si peu de tems à donner au commerce de notre amitié, pourquoi donc en tant perdre à la former ? J'étois heureux et tranquille, quand vous vintes troubler mon repos ; Vous avez bien pu trouver tout le tems qu'il faloit pour me rendre misérable ; vous n'en avez plus trouvé pour me consoler. Si j'ai mal mérité de vous en quelque chose, si la plus simple amitié connoit quelques devoirs que je n'aye pas remplis ; si vôtre repos ne me fut pas toujours plus cher que le mien ; si tous mes malheurs mêmes *sic* n'attestent pas la force et la pureté de mon attachement pour vous, daignez le dire, et je me tais. Comment les deux billets que j'ai trouvés joints au vôtre vous ont-ils permis de l'écrire avec tant de sécheresse ? Comment ne vous êtes-vous pas dit en les revoyant ; *S'il étoit moins sensible à mon bonheur et à ma gloire, il seroit encore l'ami de Mad^e^ d'Epinay ?* Mais vous avez attendu pour m'ôter vôtre amitié, qu'il ne me restât plus de preuve à vous donner de la mienne.

Vous vous trompez pourtant. Il m'en reste une plus forte et plus digne de moi que toutes les autres ; c'est de vous conserver toute ma vie cette même amitié que vous dédaignez et de la rendre indépendante de toutes les marques d'indifférence et de mépris que je puis recevoir de vous. Il est toujours doux d'être sensible, et mon coeur désormais fermé à tout nouvel attachement n'en nourrira qu'avec plus de charmes le dernier qu'il a formé. De tous les amis dont vous me parlez, il ne m'en reste qu'un et la raison en est bien simple, c'est que je

n'en eus jamais d'autre ; car celui-là seul a résisté à mon adversité, et tout le reste s'est évanoüi comme le faux or à la coupelle: Hé bien je l'aimerai et il m'aimera ; je vous aimerai, et vous ne m'aimerez point. Si le premier sentiment partagé me rend plus heureux, le dernier me rendra plus digne de l'être en nourrissant au fond de mon ame le sublime desintéressement dont elle est capable. Oui, Sophie, vous m'êtes plus chére que jamais, et mon coeur veut nourrir jusqu'à mon dernier soupir le vif et pur attachement qu'il a conceu pour vous. N'en soyez point allarmée, mon amitie ne vous sera plus importune, et comme elle n'éxige ni n'attend plus rien de vous, elle ne causera plus entre nous de querelle, et ne vous coutera aucun soin. Je ne renonce pas au plaisir de vous écrire ; il est la seule consolation qui me reste ; mais comme vous étes quite avec les bienseances et ne serez point obligée à répondre, rien ne vous empêchera, si mes Lettres vous ennuyent, de les jetter au feu sans les lire. Que si vous êtes importunée même de les recevoir, vous pouvez me le dire encore et je suis prêt à vous sacrifier cette dernière consolation ; car comme ce n'est plus de vôtre gré que je suis vôtre ami, je ne veux plus que cette amitié vous donne aucune sorte de géne ; Peut-étre en serez vous plus tranquille en m'oubliant tout à fait, et moi j'en serai plus content en ne vous déplaisant en rien.

Il est bien étrange que vous me parliez encore de la Lettre à Voltaire[1]. Comment en vient-on là quand on fut amis. Bien loin que ma conduite, en cette occasion, dut vous déplaire, elle étoit un devoir envers vous. Cette Léttre n'avoit pas été communiquée à vous seule, elle l'avoit été à Mad[e] d'Epinay et à un certain homme. Sur le bruit qu'elle se répandoit, je résolus de remonter à la source pour constater l'infidélité ; mais je dus vous en parler auparavant, à vous en particulier, de peur de vous compromettre, si malheureusement la communication venoit de vous, ce qui eut été une foiblesse et non

1. *Cf.* : n° 446, p. 223 ; la note qui suit le n° 449, p. 227 et le n° 460, p. 257.

pas un crime, mais sur le prémier mot que vous m'en dites, il ne me resta pas le moindre doute, et j'étois si persuadé que vous n'aviez aucune part à cette indiscretion que j'allois travailler à en faire la honte aux coupables, en me justifiant envers M. de Voltaire, quand j'appris que la Lettre en question n'étoit pas la mienne, mais celle d'un autre Genevois nommé M. Vernet. Réparez donc vôtre injustice envers moi ; je ne connois point d'amitié sans estime et sans confiance, et vous savez si j'en ai pour vous. Je vous crois capable de foiblesse et de légéreté, mais jamais d'infidélité ni de mensonge. Vous devez me connoitre assés pour savoir que si je ne le pensois pas je ne le dirois pas.

Au nom du Ciel, laissez-moi oublier les indignités que je vous ai écrites au sujet des copies. Si vous croyez que rien de semblable soit sorti de mon coeur, je déclare franchement que vous devez ne me regarder jamais. Dites moi que vous le croyez, et je me condanne. Ah Sophie, Sophie, si je pouvois perdre vôtre amitié sans douleur, je vous dirois moins d'injures et vous outragerois davantage.

N° 463.

De Mad^e de Houdetot[1].

Ce 10 janvier au soir [1758].

J'ai bien peur, mon cher Citoyen, de m'être trop emportée dans les derniéres lettres que je vous ai écrites. Je vous avoue que les votres m'avoient fait trembler et m'avoient fait penser qu'il seroit difficile de vivre en paix avec vous sans craindre chaque jour quelque nouvel orage. Votre extrème vivacité, une trop mauvaise opinion de vos amis trop aisée à

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 251-252). Mme d'Houdetot n'avait pas encore reçu la lettre précédente, quand elle écrivit celle-ci. (*Cf.* la troisième et la quatrième lignes de la suivante).

naitre et quelques sentimens solitaires sur l'inconvenient de toute amitié, m'avoient fait penser que tot ou tard je vous verrois rompre vous même une liaison où vous pourriez renoncer assez volontiers : c'est pourquoi je prenois le parti de commencer dès aujourdui ce que je pensois que vous feriez un jour vous-même ; mais mon amitié pour vous ne peut s'accomoder du parti que j'ai pris, et je n'ai pu me resoudre à abandonner un ami dans le tems que les autres l'abandonnent, et fut-ce par sa faute il suffit qu'il soit malheureux et qu'il me soit attaché encore pour que je ne puisse m'y déterminer, et m'eut-il offensée, je dois plustot sentir son malheur que ses fautes : surtout tant que je pourrai penser que mon amitié peut être de quelque consolation pour lui. Je me repens donc, mon cher Citoyen, de ce que j'ai fait ; je ne rougis point de vous en demander pardon, et j'en suis trop punie si j'ai causé un instant de chagrin de plus à un être qui est déja malheureux et qui est mon ami. Répondez-moi donc, mon cher, pour m'assurer que vous avez oublié ma vivacité comme j'ai oublié la vôtre ; je n'ai point un coeur qui sache ainsi s'éloigner de ses amis et ne point oublier leurs fautes ; ne me montrez plus seulement cette humeur solitaire qui vous fait regarder toute société avec défiance et comme une source de mal ou comme un esclavage onereux, ni cette défiance de vos amis qui vous donne trop souvent pour eux ou d'injurieux soupçons, ou une opinion trop desavantageuse, et qui se répand en injures et en termes dénigrans ou méprisans. Vous voyez que j'employe avec vous cette sincérité rustique dont vous m'avez parlé, mais je vous dis avec la même franchise, que je me repents d'avoir répondu trop durement, même aux injures d'un ami qui est malheureux, et que je le prie d'oublier cette faute comme j'oublierai les siennes. Voyez, mon cher Citoyen, si vous acceptez cela ; si vous ne le faites pas, j'aurai du moins la satisfaction d'avoir écouté ce que me demandoit l'honnêteté et la sensibilité de mon coeur, et quand même vous refuseriez cette réparation, je vous conserverai toujours et de l'amitié et de l'estime pour ce que vous avez de vertus. Vous

pouvez me répondre à cette lettre avant l'arrivée de mon mari et je vous en prie; mais faites-le sur le champ. Quand il sera ici ne m'écrivez plus ; il y auroit de l'inconvenient à le faire, même par mon Suisse, et je vous prie de vous en abstenir; vous pourriez m'exposer. J'aurai soin d'envoyer chez vous exprès pour avoir de vos nouvelles. Attendez ces occasions, je ne les négligerai point et tous les quinze jours, plus ou moins je saurai de vos nouvelles, et croyez que pour ne pas vous écrire plus souvent je n'en conserverai pas moins mes sentimens pour vous et je n'en douterai pas plus des votres. Si vous connoissiez bien mon coeur, vous seriez sur qu'il est invariable: il ne peut changer sur ce qu'il pense pour vous que vous ne l'y forciez vous-même. Ce que j'aime et qui est aussi le prémier ami de mon coeur ne peut que m'en aimer et m'en estimer davantage quand je rendrai tout ce que dois à l'amitié.

Je profite d'un Exprès qui va dans vos Cantons; j'aurai plus tôt réparé l'effet de mes derniéres lettres, et j'aurai plus tôt vôtre réponse à celle-ci et plus surement; mon mari pouvant arriver d'un jour à l'autre.

N° 464.

A MADAME
MADAME LA COMTESSE DE
HOUDETOT; RUE DE L'UNIVERSITÉ
A PARIS[1].

Le 11 Janvier [1758].

Vôtre Lettre m'a donné le plus pur, le plus vrai plaisir que j'aye goûté de ma vie. Ah si vous m'eussiez toujours écrit

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 233). 4 p. in-8°, la 3e bl., l'adresse sur la 4e. Cachet oriental sur cire rouge. [P.-P. P.]

insi que de tourmens vous m'eussiez épargnés! J'ai mis hier ne Lettre à la poste par laquelle vous connoitrez mes vrais entimens; je serois inconsolable si vôtre retour eût prévenu e mien. Croyez-moi, chère Sophie; mon coeur est fait pour ous aimer, il en est digne et vous serez toujours après la ertu, ce qu'il aura de plus cher au monde, soyons amis pour non bonheur et peut être pour le vôtre; si mon coeur ne me rompe pas, nous en deviendrons meilleurs tous les deux. Je ne conforme entiérement à ce que vous exigés; je ne vous crirai plus sans vôtre permission et seulement par la voye ue vous m'indiquerez. Si vous gardez un long silence, je ourrai être en peine sur vôtre santé ou sur vôtre repos; mais près la démarche que vous venez de faire, je jure de ne l'être le ma vie sur vôtre amitié et d'emporter au tombeau celle que e vous ai voüée. Adieu, ma digne et chère amie; la crise est aite, les indignités que j'ai souffertes ont fait la revolution lont j'avois besoin. Me voila rendu à moi-même et à mes naximes; trois ans d'esclavage m'avoient avili l'ame, j'avois ris sans y songer la pluspart des préjugés du monde. Grace au Ciel ils sont effacés, et je puis rendre au peu d'amis qui me estent un coeur digne de leur estime et qui ne se démentira lus.

N° 465.

A Mme [d'Houdetot] [1].

Ce 15 Janvier [1758].

En attendant de vos nouvelles, je donne le change à mon mpatience, en commençant toujours à vous écrire. Je ne puis rop me hâter de confirmer les promesses que je vous ai faites, e ne puis trop vous témoigner ma douleur de vous avoir rendu

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé, et sans adresse, ppartenant à M. le comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 234). 4 p. in-4° leines. [P.-P. P.]

si longtems mon amitié pénible. Je veux désormais compter sur la vôtre ; quand elle pourroit se démentir, au lieu de m'en plaindre, j'apprendrois de mon coeur à supporter jusqu'à vôtre indifférence, en me faisant une Consolation de vôtre tranquillité. Non, Sophie, je ne me plaindrai plus de vous, mais chaque jour je vous rendrai plus coupable, si jamais vous m'ôtez vôtre amitié.

Mais ne pensez pas que je puisse jamais obtenir de moi de vous déguiser rien de ce que je sens. Non, si je suis inquiet, je vous dirai mon inquietude ; où est l'attachement sans confiance ? Où est le coeur sensible et franc qui craint de se montrer tel qu'il est ? Mais je vous dirai mon état sans m'en plaindre. Je vous montrerai la marche de mes sentimens non pour vous offenser par ceux que vous pourrez condanner, mais pour apprendre de vous à les rectifier qu'ils seront condannables. Moi, qui ne sais me déguiser avec personne, comment me déguiserois-je avec mes amis ? Non, dussent-ils m'en estimer moins, je veux qu'ils me voyent toujours tel que je suis, afin qu'ils m'aident à devenir tel que je dois être.

Je relis sans cesse vôtre derniére Lettre[1] avec un plaisir mêlé d'étonnement, et le ton des précédentes n'étoit guéres propre à m'en annoncer une pareille. Aussi je n'entreprends point de vous décrire l'effet qu'il fit sur moi en la recevant ; j'imagine qu'il a du s'en montrer quelque chose dans ma réponse. Mais de quels termes vous servez-vous avec celui qui ne peut songer à ses torts sans une mortelle confusion ? Vous me demandez pardon ! Ah j'aimerois mieux que vous m'eussiez dit : je vous pardonne. J'en aurois cru mes fautes mieux oubliées, et j'aurois eu plus d'espoir de les réparer. O Sophie, ce retour si charmant est-il bien naturel ? Est-il bien sincére ? N'en dois-je rien aux circonstances ? Ayant à m'avertir de ne vous plus écrire, n'avez-vous point craint que la colère ne m'empêchât de vous écouter, et ne me fit continuer indiscrétement d'écrire malgré vos ordres ? Ah dussiez-vous m'en témoigner moins

1. Du 10 janvier, nº 463.

d'amitié, estimez-moi du moins autant que je le mérite. Dans l'inquiétude involontaire qui trouble encore l'état où je suis, je donnerois la moitié de mon sang pour avoir eu avec vous une brouillerie de six mois. Mais puisqu'elle n'est pas venüe, elle ne viendra plus, et j'aime encore mieux ne pas obtenir de vous toute la justice que vous me devez que d'acquerir votre confiance par un si cruel moyen. Pensez donc bien de vôtre ami ; je vous en conjure autant pour vôtre repos que pour son honneur, et soyez sure que quoi qu'il arrive il ne peut plus ni perdre son amitié pour vous, ni cesser d'être digne de la vôtre.

Au reste, si vous me trouvez encore injuste, plaignez-moi, je vous supplie, et ne m'accusés pas. Le ciel m'est témoin que loin de chercher à vous faire querelle, je suis attendri et pénétré de vos bontés, que je me refuse de toute ma force à la crainte qui me poursuit encore, et que quand je la croirois fondée, je m'affligerois de mon malheur sans me plaindre de vôtre changement.

Il y a un mot dans votre pénultiéme Lettre[1] qui m'inquiette cruellement. Vous me parlez de nos Lettres comme d'un commerce qu'il faut cacher à vôtre mari. Pourquoi cela? Se pourroit-il que l'active calomnie eut pénétré jusqu'à lui? Vous auroit-il défendu de me voir? En ce cas là, je sais mon devoir et vous honore trop pour vous déguiser le vôtre. Vous le savez, je ne tiens plus que par vous au monde et aux douceurs de la Société. Diderot et moi ne pouvons nous voir que très rarement; j'ai beau me vouloir rapprocher de lui, je suis repoussé par tout ce qui l'entoure. C'est par vous seule que je ne suis pas seul au monde; n'importe, pour faire ce qu'on doit, il ne faut pas considérer ce qu'il en coûte. Si nos liaisons sont désaprouvés par vôtre mari, il y faut renoncer. Le mistére est indigne de tout ce que j'ai vu de vous, et je ne veux rien avoir à cacher dans ma conduite, non plus qu'au fond de mon coeur. Ma chére et digne amie, prêt à ne tenir

1. Celle du 9 janvier, nº 461

plus à rien sur la terre, j'en tiens davantage à ce qui console de tout.

Ce 28 [janvier 1758] en recevant vôtre lettre[1].

Cette Lettre est commencée depuis bien longtems, et je commençois d'être fort en peine, non de vôtre amitié, mais de vous. Grace au Ciel me voilà rassuré: Vous me parlez de Diderot. Il dit qu'il m'aime ; mais il m'oublie; j'aimerois mieux qu'il ne dit rien. Mais c'est un homme foible, subjugué par tout ce qui l'entoure, il n'ose m'aimer qu'en cachette. A la bonne heure, pour moi, je ne changerai point pour lui, et j'attendrai paisiblement qu'il revienne. Il y a longtems que j'apprens à ne plus mesurer les sentimens de mon coeur sur ceux des coeurs qui me sont chers. A vôtre égard, j'approuve trés fort sa conduite. Il fait bien de vous fuir avant que de vous connoître ; il seroit trop tard après.

Je vous suis obligé de me donner des nouvelles de vôtre ami ; je vous demande toujours le même soin ; mais vous ne m'aprenez point s'il est toujours à Aix-la-Chapelle ou chez lui. Est-il en état de travailler ?

Le 2e volume de la Julie sera achevé demain et si vous le voulez ainsi, je pourrai vous l'envoyer par vôtre prémier exprès. et le tiendrai prét pour cela. Cependant je vous avoüe que j'ai une grande répugnance à confier cet ouvrage à un savoyard ; comme j'ai tout à fait changé d'idée et ne songe plus à le faire imprimer, j'en suis plus craintif qu'il n'échape de nos mains et ne croyez pas que ceci soit une maniére indirecte de vous le recommander, je n'en serai plus en peine sitôt que vous l'aurez ; mais s'il n'y a pas moyen de vous le remettre en main propre, je voudrois bien au moins ne le confier qu'à quelqu'un de trés sur.

J'ai d'ailleurs à vous dire que la partie qui est copiée étant la moindre de toutes, la lecture ainsi détachée n'en est nulle-

1. Cette deuxième partie a été écrite par Rousseau le 28 janvier après réception de la lettre de Mme d'Houdetot, du même jour, qui suit.

ment agréable et ne m'a fait aucun plaisir à moi-même. Si vous vouliez prendre encore un peu de patience je me hâterois de copier aussi la prémiére, et je pourrois vous porter le tout, voila mes représentations ; au surplus vôtre volonté soit faite.

Il y a aussi un commencement des Lettres morales en question [1] ; c'est à quoi je me délasse de mon métier de copiste. Mais pour celles-là, elles ne peuvent absolument être remises qu'en main propre. Mandez-moi si je puis aussi commencer à mettre au net le peu qui est déjà fait.

Vous étes bien bonne d'envoyer exprès jusqu'ici. Après ce qui s'est passé, je n'ose payer le messager, je n'y connois point de moyen plus honnête de désavoüer mes emportemens. Parlons sincérement, je ne pense pas que l'empressement d'avoir de mes nouvelles vous empêche de dormir. Pour me tranquilliser sur les vôtres, faites mettre tous les huit jours une feuille blanche à la poste, pourvu que je voye vôtre écriture sur l'addresse, ou seulement vôtre cachet, je serai content, et me dirai tout ce qui ne sera pas dans la lettre.

Quoi qu'il en soit, comptez sur ma discretion, je mourrois plustot de douleur et d'ennui que de vous écrire sans votre permission expresse.

N° 466.

De Mad^e de Houdetot [2].

Paris, ce 28 Janv^r 1758 [3].

Je ne puis, mon cher Citoyen, rester plus longtems sans vous demander de vos nouvelles et sans envoyer savoir com-

1. *Lettres morales,* voilà donc le titre que Rousseau se proposait de donner aux « lettres à Sophie », publiées, les 1re, 5e et 6e, sous ce dernier titre par M. Eugène Ritter (*Annales de la Soc. J.-J. R.,* t. II (1906), p. 111-136, les trois autres, par G. Streckeisen-Moultou (*Œuvres et Correspondance inédites,* 1861, p. 126-167), sous celui de « lettres sur la vertu et le bonheur ». Voyez l'Appendice I.

2. Transcrit de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 256-257).

3. Lettre reçue par Rousseau avant qu'il écrivît le *Post-Scriptum* de la lettre qui précède, commencée le 15 janvier.

ment vous vous portez. Le froid est rigoureux et votre habitatation incomode. Vous vous accomodez à tout, mais vos amis souffrent de vous savoir mal-à-l'aise, et craignent plus que vous de vous voir souffrir. Ma santé est un peu rétablie mais pas parfaite ; mon mari est revenu en bonne santé et mes enfants se portent bien ; ma vie est toujours la même ; le Carnaval n'est plus en tems qui se marque pour moi ; Je vis également dans mes sociétés. Je n'avois pour les espéces d'amusemens qu'il procure qu'un gout d'enfant attaché au spectacle et au bruit. J'aime encore la danse comme un exercice qui tient à la gaité, mais je ne me sens plus le courage de l'aller chercher. Notre ami se trouve mieux aussi. Les jours ne se marquent point ; mais au bout de quelques semaines il est mieux. J'espére que bientot, mon cher Citoyen, je jouirai des fruits de votre solitude et de vos occupations. Vous m'aviez fait espérer une partie de la Julie pour la fin de ce mois : je l'attends avec bien de l'impatience. Vous savez combien je la desire. Je voudrois pourtant que vous ne vous amusassiez pas tant à copier que vous ne vous occupiez de produire, pour que votre esprit s'y portât. Ce seront de nouvelles richesses que vous vous donnerez; je serois bien fâchée d'y nuire en vous occupant d'autre chose. Adieu, mon cher Citoyen, je ne vous oublie point au milieu des attachemens de mon coeur, de ma famille et de mes sociétés : ne m'oubliez pas dans votre solitude. Avez-vous quelques nouvelles de Diderot ? Je l'ai rencontré l'autre jour chez le Baron ; il m'a fui : je le crois ; j'avois un panier et des diamans ; malgré tout cela, j'avois en vérité aussi un coeur bien fait pour sentir l'amitié, le mérite des bonnes choses et surtout des bonnes actions et des belles ames, et il auroit bien pu m'aborder. Adieu encore mon cher Citoyen ; donnez-moi de vos nouvelles. Veus pouvez confier au porteur quelques cahiers s'il y en a de copiés. Mandez-moi aussi ce que je pourrai vous devoir, et croyez que ces preuves de votre confiance et de votre amitié sont senties comme elles doivent l'être, par un coeur dont rien n'altére les sentimens pour tout ce qui lui est cher.

N° 467.

Lettre de Mad^e d'Epinay[1].

A Genève le 17 janvier 1758.

Je n'ai receu votre lettre du 17 Decembre, qu'hier. On me 'a envoyée dans une caisse remplie de différentes choses qui été tout ce tems en chemin. Je ne répondrai qu'à l'apos-ille ; quant à la lettre, je ne l'entends pas bien, et si nous tions dans le cas de nous expliquer, je voudrois bien mettre out ce qui s'est passé sur le compte d'un malentendu[2]. Je eviens à l'apostille. Vous pouvez vous rappeler, Monsieur ue nous étions convenus que les gages du jardinier de l'Her-nitage passeroient par vos mains, pour lui mieux faire sentir u'il dépendoit de vous, et pour vous éviter des scènes aussi idicules et indécentes qu'en avoit fait son prédécesseur. La reuve en est que les premiers quartiers de ses gages vous ont té remis, et que j'étois convenue avec vous peu de jours avant non départ de vous faire rembourser vos avances. Je sais que ous en fites d'abord difficulté : mais ces avances, je vous vois prié de les faire ; il étoit simple de m'aquiter et nous en onvinmes. Cahoüet m'a marqué que vous n'avez point voulu ecevoir cet argent. Il y a assurément du qui-pro-quo là-edans. Je donne ordre qu'on vous le reporte, et je ne vois as pourquoi vous voudriez payer mon jardinier malgré nos onventions et au delà même du terme que vous avez habité 'Hermitage. Je compte donc, Monsieur, que vous rappelant out ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous ne refuserez pas

1. Transcrit de la copie de J.-J. Rousseau dans le ms. des *Confessions* (Bibl. de enève ; 2e partie, p. 72).

2. Cette lettre est également transcrite par Rousseau dans son copie de lettres Neuchâtel, 7885). Sur la transcription, il a mis ici en note : « Voyez comme elle adoucissoit son ton depuis que j'avois quitté l'Hermitage, ce qu'elle n'auroit mais cru que je pusse faire dans cette saison. »

d'être remboursé de l'avance que vous avez bien voulu faire pour moi.

[En citant cette lettre au Xe livre des *Confessions,* Rousseau s'exprime ainsi :

« Après tout ce qui s'étoit passé, ne pouvant plus prendre de confiance en Mad^e d'Epinay, je ne voulus point renouer avec elle ; je ne répondis point à cette lettre, et notre correspondance finit là. »

Rousseau a pourtant répondu à cette lettre par celle que l'on va lire et dont l'original autographe porte, de sa main, la date : « A Montmorenci le 20 fev^r 1758 » et non « Mont-Louis, 27 février », comme l'impriment les précédents éditeurs. Il aura oublié ce geste spontané.]

N° 468.

A Mme [d'Epinay, à Genève][1].

A Montmorenci le 20 fev^r 1758.

Je vois, Madame, que mes Lettres ont toujours le malheur de vous arriver fort tard ; ce qu'il y a de sur c'est que la vôtre du 17 janvier ne m'a été remise que le 17 de ce mois par M. Cahoüet ; apparemment que vôtre correspondant l'a retenüe durant tout cet intervalle. Je n'entreprendrai pas d'expliquer ce que vous avez résolu de ne pas entendre, et j'admire comment avec tant d'esprit on réunit si peu d'intelligence ; mais je n'en devrois plus étre surpris, il y a longtems que vous vous vantez à moi du même défaut.

Mon dessein n'ayant jamais été de recevoir le remboursement des gages de vôtre Jardinier, il n'y a guéres d'apparence

1. Transcrit le 26 février 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Marquis de Rochambeau. Trois pages in-4° pleines, la 4e blanche. Grosse écriture appliquée ; il n'y a pas d'adresse, la lettre a dû être envoyée sous enveloppe. La date : « à Montmorenci le 20 fev^r 1758 » est écrite de la main de Rousseau, tout au haut de la première page, et le texte commence respectueusement après un espace laissé en blanc. Les précédents éditeurs, d'après les Mémoires de Mme d'Épinay, donnent inexactement à cette lettre la date du 27 février, et ajoutent de leur crû : « Mont-Louis ». [P.-P. P.]

que je change à présent de sentiment la dessus. Le consentement que vous objectez étoit de ces consentemens vagues qu'on donne pour éviter des disputes, ou les remettre à d'autres tems, et valent au fond des refus. Il est vrai que vous envoyâtes au mois de 7bre 1756 payer le précedent jardinier par vôtre cocher[1] et que ce fut moi qui réglai son compte. Il est vrai aussi que j'ai toujours payé son successeur de mon argent; quant aux premiers quartiers de ses gages que vous dites m'avoir été remis, il me semble, Madame, que vous devriez savoir le contraire, ce qu'il y a de trés sur, c'est qu'ils ne m'ont pas même été offerts. A l'égard des quinse jours qui restoient jusqu'à la fin de l'année quand je sortis de l'hermitage, vous conviendrez que ce n'étoit pas la peine de les déduire. A Dieu ne plaise que je prétendre être quitte pour cela de mon séjour à l'hermitage. Mon coeur ne sait pas mettre à si bas prix les soins de l'amitié, mais quand vous avez taxé ce prix vous-même, jamais loyer ne fut vendu si cher.

J'apprends les étranges discours que tiennent à Paris vos correspondans sur mon compte, et je juge par là de ceux que vous tenez; peut être un peu plus honnêtement, à Genêve. Il y a donc bien du plaisir à nuire? à nuire aux gens qu'on eut[2] pour amis? Soit. Pour moi, je ne pourrai jamais gouter ce plaisir-là, même pour ma propre deffense; Faites, dites tout à vôtre aise. Je n'ai d'autre réponse à vous opposer que le silence, la patience, et une vie intégre. Au reste, si vous me destinez quelque nouveau tourment, dépéchez-vous: car je sens que vous pourriez bien n'en avoir pas longtems le plaisir[3].

1. Les précédents éditeurs impriment : « payer par votre cocher le jardinier etc... »

2. Les précédents éditeurs impriment : « qu'on a eu pour ».

3. Au moment où il écrivait cette lettre, et les trois semaines qui suivirent, J.-J. se sentait assez malade pour être persuadé que sa fin était imminente. *Cf.*, plus loin, notamment : n° 471, 4e alinéa, p. 279, n° 477, premier alinéa, p. 292, n° 479, dernier alinéa, p. 298, n° 480, premier alinéa, p. 299, n° 481, premier et troisième alinéas, p. 300, et Appendice II. Le 17 mars (*cf.* n° 485), De Leyre écrit qu'il vient d'avoir de meilleures nouvelles de Rousseau, par le docteur Thierry. Cependant, vers le 15 avril (n° 493, premier alinéa, p. 318), J.-J. se croit encore près de mourir. [P.-P. P.]

N° 469.

De M. DeLeyre[1].

Paris 25 Janv[r] 1758.

J'employe à vous écrire, cher Citoyen, le moment où je suis *en paix avec toute la nature,* c'est-à-dire, l'après-soupé. Puisse ma lettre vous trouver dans une aussi douce situation ! Les remords n'habitent pas vôtre petit logement. Si la santé y étoit du moins la compagne de la sagesse ; vos amis se plaindroient moins de vôtre absence. Je vis hier le philosophe travaillant au pére de famille, comme s'il n'avoit pas bien d'autres embarras. Voila l'Encyclopedie enclouée : elle ne va pas plus que n'alloient les moulins à eau n'alloient (*sic*) ces jours passés. Comment avez-vous fait au milieu de ces neiges et de ces glaces ? Le vent de bise a dû rudement assiéger votre guérite ; mais le feu de la place a déconcerté les aquilons. Enfin le siége est levé, du moins pour quelque tems. je profiterai peut-être de la trève pour aller faire avec vous quelques jours de carnaval : car toutes mes débauches se passent chez vous. *Narratur et prisci Catonis soepe mero caluisse virtus.* par respect pour le jeune Caton, n'aimeriez-vous pas un peu le système du vieux ? Et ne pourroit-on pas vivre comme l'un et mourir comme l'autre ?

Je suis obligé de soutenir these pour vous chaque jour. Oh ma foi, venez vous défendre, car je ne sais pas tenir tête à des femmes. Celle qui a écrit contre votre dernier discours vous estime si fort qu'elle voudroit bien vous trouver un peu moins admirable. Je crains qu'elle n'aille un beau matin vous surprendre dans votre niche : elle me tue à force de raisonner. Sans une Demoiselle de ses amies qui prend parti pour vous

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibliothèque de Neuchâtel, 7885).

nous serions absolument défaits. Voila comment je passe ma vie à parler de vous. C'est quelque chose pour qui ne vous voit pas. Cependant le Citoyen, sans demander ce qu'on dit ou qu'on pense de lui, voit tous les jours le petit étang qui ramene ses pensées aux bords du fameux lac, où la pauvre Julie faillit se jetter ; je m'en souviens bien. Etoit-ce elle pourtant ou son amant ? Et moi je vois Rameau qui se promène tous les matins dans une allée sous ma fenêtre, comme une ombre de ses choeurs. *Inceptur clamor frustratur hiantem.* C'est assez de folies pour une soirée, Adieu, cher Citoyen ; si elles ne vous ennuyent pas nous les continuerons. Mad[e] le Vasseur vient de m'écrire qu'elle étoit toujours languissante. J'irai la voir demain ou après. Mille complimens à M[lle] sa fille. M. Rey vous salue tendrement.

N° 470.

De Mad^e de Houdetot [1].

Paris ce lundi 12 [*lisez 13*] février 1758.

Je suis persuadée, mon cher Citoyen, que vous me connoissez trop bien à présent et que vous étes trop sur de mes sentimens pour en avoir sérieusement douté, parce que je ne vous en donne pas d'aussi fréquentes assurances que vous pouvez le desirer. Soyez persuadé que mon amitié pour vous ne peut varier et qu'elle n'a pas besoin de protestations nouvelles pour se soutenir et se prouver. Quant à ma santé vous n'en devez être nullement inquiet ; elle va mieux de jour en jour ; plus de tranquillité et de ménagement l'ont rétablie et vous n'en devez pas être en peine. Celle de mon ami va aussi de mieux en mieux ; c'est ce qui a le plus contribué au rétablissement de la mienne. J'ai vu avec peine, mon cher Citoyen, à votre dernière Lettre, que vous aviez encore de l'inquietude et que vous vous tourmentiez encore mal à propos. Calmez-vous, ne doutez jamais de vos amis et surtout de ceux que vous connoissez aussi bien : Vous en serez plus heureux et eux aussi.

Quant au scrupule qui vous tourmente sur le secret que je fais à mon mari de notre liaison, je vous dirai franchement la chose. Et comme philosophe et comme bel-esprit votre commerce lui déplairoit également et tout ce qui a fait votre reputation dans le monde seroit pour lui un sujet d'éloignement. Je ne doute pas qu'il ne voulut m'éloigner de vous s'il savoit que je vous vois. J'ai cru, sans me rien reprocher, pouvoir former et conserver et former la liaison d'une innocente amitié avec un homme que j'estime et qui ne lui déplairoit

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885, p. 258-259).

que par une très injuste prévention ; et comme la vie retirée que vous menez vous mettoit hors de portée de vous trouver avec mon mari qui ne vous plairoit pas plus que vous ne lui plairiez, j'ai cru que je pourrois vous voir sans nul inconvénient, parce que vous ne vous rencontreriez pas et que vous ne pourriez point être choqués de vous rencontrer. Quant à la calomnie dont vous me parlez et qu'il ignore, soyez sur que si elle lui parvenoit elle ne feroit nul effet : mon mari me connoit et m'estime. Il peut penser que mon coeur est tendre et excuser en moi une foiblesse dont il se doute peut-être, mais qui ne le rend pas malheureux ; mais il connoit mon coeur et la calomnie ne trouvera pas foi en lui contre moi. Voila, mon cher Citoyen, mes raisons de taire à mon mari notre liaison qu'il ne soupçonne pas et qu'il n'approuveroit pas peut-être s'il la savoit. Il est vrai que je n'ai pas songé à lui demander si je devois avoir de l'amitié pour vous et desirer la votre.

Vous me ferez très grand plaisir, mon cher Citoyen, de vouloir bien m'envoyer la partie que vous avez copiée de la Julie ; je me souviens parfaitement de la prémiére ; je n'oublie point ce qui me frappe et j'ai une extrème impatience d'en avoir quelque chose ; le porteur est sur. Quant à l'autre ouvrage que vous ne voulez pas confier il faudra, pour que je le voye, attendre que nous nous voiyons. Adieu, mon cher Citoyen ; donnez-moi de vos nouvelles et quelque chose de la Julie ; et soyez sur que ce qui m'en fera le plus de plaisir sera la marque de confiance et d'amitié que vous me donnerez en l'envoyant. Ayez donc toute confiance en moi et en mon amitié ; vous le devez, en vérité.

N° 471.

A Mme [d'Houdetot] [1].

Le 13 févr 1758.

Vôtre Lettre est venüe à propos. J'étois en peine. Je suis plus incomodé depuis quelques jours, et n'étant pas en état de travailler, les maux du corps et de l'ame se font mieux sentir dans cette inaction. Je ne murmure point des intervalles que vous mettez entre vos Lettres ; mais comme vôtre correspondance me fut toujours chére, et qu'elle me l'est bien plus encore depuis qu'elle est la seule qui me reste au monde, vous n'aurez pas, je crois, le courage de me plaindre de l'impatience avec laquelle j'attends les témoignages de vôtre souvenir.

J'apprends qu'on s'agite beaucoup pour me peindre dans le monde comme un scelerat. Je consulte mon coeur et reste tranquille. Je n'ai jamais fait de mal à personne et ne commencerai pas si tard. Je ne dirai jamais de mal de mes anciens amis, et la seule vengeance que je prendrai de leurs outrages sera de les rendre plus injustes de jour en jour. Déterminé à rompre toutes liaisons particuliéres avec des coeurs si peu dignes du mien, mon prémier soin pour me rendre agreable la retraite dans laquelle je veux passer le reste de ma vie, est de m'y mettre bien avec moi-même. C'est ce que j'espére avoir fait. Il ne me reste qu'à m'y conserver dans le même état.

Voila la seconde partie de Julie. La prémiére a presque le double, et comme mon mal ne me permet guéres de rester assis, je n'aurai pas le plaisir de pouvoir vous l'envoyer si tôt, mais je m'impose de ne pas passer un seul jour sans y faire

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 242). 4 p. in-4° pleines. [P.-P. P.]

quelque chose. Mon dessein est d'achever cet ouvrage et de l'achever pour vous seule ; car quand même les quatre parties faites verroient le jour, la Cinquiéme, que je vous destine ne le verra jamais [1].

Pour faire diversion à la tristesse, je m'etois remis à travailler ; comme je ne travaillois pas sans plaisir, j'espérois que ce ne seroit pas sans succès et le destin d'être utile à ma patrie, qui m'a remis la plume à la main [2] me faisoit retrouver quelque reste de chaleur. Mais mon état étant empiré, il a tout falu suspendre. Il me reste des chagrins d'enfant. Je me console de vivre seul et de mourir abandonné. Mais il me fâche de ne me survivre dans le coeur de personne, et moi, dont l'ame fut si sensible aux charmes de l'amitié, de ne pas laisser un seul ami qui s'honore lui-même en honorant ma mémoire. Tous mes barbouillages commencés traineront après moi dans la main des gens de justice, qui s'empareront de mes guenilles, et je laisserai sans ressource et dans la misére la personne qui partage ma pauvreté. Ces idées ne sont pas consolantes.

Effrayé des bruits qui couroient au sujet de l'Encyclopedie, et l'imagination pleine du Dongeon de Vincennes où j'ai vu Diderot autrefois, et où il m'a tant coûté de pas et de larmes, je lui ai écrit sur cet ouvrage [3] pour l'engager à le quitter, si d'Alembert le quitoit. Il n'a pas même daigné me répondre, et laisse ainsi dans l'adversité l'ami qui partagea si vivement la sienne. En voilà assés de sa part, cet abandon me dit plus que tout le reste. Je ne puis cesser de l'aimer, mais je ne le reverrai de ma vie. Il ne me reste que vous seule au monde ; vous m'abandonnerez à vôtre tour quand il vous plaira, je connois trop les hommes pour ne pas m'y attendre, et si jamais ce dernier malheur m'arrive, il m'affligera sans doute, mais il ne me surprendra plus. Adieu... je ne sais quel nom

1. A noter cette idée qu'avait alors Rousseau de n'imprimer que les quatre premières parties de la *Nouvelle Héloïse*. [Th.-D.]

2. Rousseau composait alors sa *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*.

3. Lettre inconnue.

vous donner ; il m'est impossible de dire Madame, et je ne dois plus vous appeller mon amie depuis que vous ne m'appelez plus vôtre ami.

Voudriez-vous bien, quand vous m'écrirez, me marquer le nom du Père de Nanine [1] dans la comédie de ce nom.

En voulant remettre le pacquet à vôtre messager [2], il n'a jamais pu le faire entrer dans sa poche. D'ailleurs il m'a dit qu'on le fouilloit toujours à la barriére avec le plus grand soin. Il arrivera de là que les cahiers seront visités, salis et peut-être dépareillés. Cet inconvénient me fait une peine mortelle, et en vérité malgré la repugnance que j'ai de vous faire encore attendre, je ne puis me résoudre à exposer ma pauvre Julie à passer par les mains de ces gens-là. Je vous propose une chose, c'est de vous envoyer ce même pacquet par le messager ordinaire de Montmorenci, qui le mettra dans sa poche, et j'espère ne sera pas fouillé. Cependant, comme je ne sais pas s'il n'y aura point d'inconvénient à cela, je n'ai pas voulu le faire sans vôtre permission. Si vous y consentez, il suffit de charger quelqu'un de me l'écrire par la poste ; ces trois mots seulement : *envoyez le pacquet par le messager* seront assés. Sinon, j'attendrai encore un voyage de l'exprés et lui remettrai le pacquet à tout risque. Je souffre plus que vous de tous ces délais ; mais il faut faire au moins en sorte que l'ouvrage vous arrive tout entier.

Il y auroit encore un autre expédient. Ce seroit de destiner un après midi pour aller prendre l'air dans vôtre carrosse sur l'avenüe de Sr Denis, alors averti du jour, et supposant le beau tems, j'irois vous attendre sur cette avenüe à l'heure indiquée et vous remettrois le pacquet moi-même.

1. *Nanine,* comédie de Voltaire.

2. Il s'agit ici d'une copie de la deuxième partie de la *Nouvelle Héloïse.* Rousseau avait précédemment, vers le 7 ou le 8 décembre, fait tenir (ou projeté de faire tenir ?) à Mme d'Houdetot son manuscrit des 3e et 4e parties. *Cf.* n° 446. [P.-P. P.]

N° 472.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ M. VERNET, BANQUIER
RUE MICHEL-LE-COMTE
A PARIS[1].

A Montmorenci le 14 févr 1758.

Je suis malade, Monsieur, quoique vous ayez dit le contraire a M. Lenieps sur de trés mauvais avis, Je suis hors d'état de de vous recevoir quand à présent; je n'ai pas oublié la promesse que je vous avois faite et la tiendrai sitot qu'il me sera possible; mais vous avez oublié la vôtre et quand vous m'écrivez sans nécessité; n'ayant que le tems necessaire pour gagner mon pain, ne trouvez pas mauvais si je ne vous répons pas. Quand on veut être receu avec plaisir dans l'occasion, il ne faut pas se rendre importun hors de propos.

Je vous embrasse de tout mon coeur, et vous prie d'assurer de mon respect Monsieur et Madame Vernet.

J.-J. ROUSSEAU

[François Coindet, né à Genève le 12 nov. 1734, mort à Genève le 28 mai 1809, employé dans la banque genevoise Thellusson-Necker et Cie, à Paris, et demeurant chez son compatriote, le banquier génevois Isaac Vernet. Il s'était lié avec Rousseau et jouait auprès de lui le rôle intéressé de la mouche du coche. Quelquefois bien accueilli, souvent rabroué à cause de son indiscrétion. Son principal mérite est d'avoir activé le travail des illustrations de la *Nouvelle Héloïse*, par ses interventions auprès des artistes. Rousseau a tracé de lui un portrait un peu cruel dans les *Confessions* : « J'avois un jeune Genevois,

1. Transcrit de l'original autographe conservé à la bibliothèque de Genève (ms. fr. 203, n° 9). L'écriture de Rousseau est très appliquée. [Th. D.] Ce qui arrive souvent quand il est mécontent de la personne à qui il écrit. [P.-P. P.]

appelé Coindet, bon garçon, ce me sembloit, soigneux, officieux, zélé, mais ignorant, confiant, gourmand, avantageux, qui m'étoit venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Hermitage[1], et sans autre introduction que lui-même, s'étoit bientôt établi chez moi, malgré moi. » (Livre X.) Un peu plus loin, dans le même livre, Rousseau complète le portrait de Coindet par cette anecdote : « Je pensais orner ce manuscrit (une copie manuscrite de la *Nouvelle Héloïse* qu'il destinait à la Maréchale de Luxembourg) des dessins des estampes de la *Julie*, lesquels dessins se trouvèrent être du même format que le manuscrit. Je demandai à Coindet ces dessins, qui m'appartenoient à toutes sortes de titres, et d'autant plus que je lui avois abandonné le produit des planches, lesquelles eurent un grand débit. Coindet est aussi rusé que je le suis peu. A force de se faire demander les dessins, il parvint à savoir ce que j'en voulois faire. Alors, sous prétexte d'ajouter quelques ornemens à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les présenter lui-même. Cela acheva de l'introduire à l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis mon établissement au petit Château, il m'y venoit voir très souvent, et toujours le matin, quand M. et Mme de Luxembourg étoient à Montmorenci. Cela faisoit que, pour passer avec lui une journée, je n'allois point au château. On me reprocha ces absences; j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. Coindet; je le fis. C'étoit ce que le drôle avoit cherché. Ainsi, grâce aux bontés excessives qu'on avoit pour moi, un commis de M. Thelusson, qui vouloit bien lui donner quelquefois sa table quand il n'avoit personne à dîner, se trouva tout d'un coup admis à celle d'un maréchal de France, avec les princes, les duchesses et tout ce qu'il y avoit de grand à la Cour ». — P.-P. P.]

1. C'est-à-dire en juin 1756. (*Cf.* tome II, p. 285, nº 292.)

N° 473.

De Mad^e de Houdetot[1].

Ce dim. 19. fevrier [1758].

J'ai receu votre lettre, mon cher Citoyen, et j'approuve fort que vous n'ayez point remis la Julie à l'exprès si vous avez craint qu'il ne fut visitté. Je vous ai répondu de l'homme qui est très sur, mais je ne savois pas cette circonstance et vous avez très bien fait de ne la lui pas donner. Je suis bien affligée de vous savoir plus malade, mon cher Citoyen. Je ne [puis] vous voir souffrir d'aucune maniére avec indifférence. Tâchez du moins de prendre sur vous pour les maux que le courage peut adoucir. Votre imagination travaille trop à vous tourmenter et à noircir vos amis. Je n'ai vu nulle part aucune trace de ce que vous me mandez : en tous cas, le petit nombre de vos amis ne s'en laisse pas imposer. Je vous pardonne de tout mon coeur vos injustices à mon égard. Rien ne me feroit vous abandonner que vous-même, et tant que vous ne le ferez pas, vous n'aurez rien à craindre des autres pour moi. Quant à Diderot, vous le condannez légèrement pour avoir été longtems à vous répondre. Ah ! mon cher Citoyen, n'apprendrez-vous jamais à vous contenir, et à ne pas accuser et tourmenter par vos inquietudes et vos soupçons injustes ceux que vous aimez le plus ? Ne craignez rien pour Diderot ; on ne peut point lui faire un crime de ce qu'on a passé il y a longtems. Il faudra plus de ménagement dans la suite pour donner moins de prise aux méchans. Au reste, qu'il travaille : dans dix ans on ne parlera plus de ces critiques et de ces calomniateurs, et ses ouvrages et lui seront immortels. Je vous en conjure, mon cher Citoyen, defendez-

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 260-261). Cette lettre répond à celle de Rousseau du 13 février.

vous du chagrin et ne vous en laissez pas abattre ; il flétrit l'ame, lui ote toute énergie, et la rend incapable de tout effort ; il met tous les objets dans un faux jour ; il rend aisément injuste, et nuit également à tout bonheur et à tout travail. Soyez content de vous, sur de vos amis et indifférent pour les vains bruits du monde ; vivez en paix avec vous et avec nous, tranquillisez-vous de tout point, écartez toutes vos tristes idées, vos amis vous defendront et si vous aviez à craindre quelque malheur, vous pourrez confier à ceux que vous croirez les plus surs et qui vous seront les plus chers ce que vous voudrez qui subsiste après vous ; ce sont eux aussi qui doivent heriter du soin de la personne qui vous sera restée attachée. Je compte, mon cher Citoyen, aller à Aubonne avec mon mari un jour de cette semaine : j'aurois pensé à vous voir si cela eut été possible ; cela ne se peut pas à cause de ma compagnie, mais je vous enverrai un de mes gens à qui vous pourrez remettre en sureté la Julie. Adieu, mon chez Citoyen, ne me répondez pas par la poste. Je desire, quand j'enverrai chez vous, apprendre de meilleures nouvelles. Comptez plus sur une amie qui vous aime et qui ne vous manquera jamais.

[A la suite de la copie de cette lettre, Rousseau a écrit :

« N. B. Noter dans la Préface de ce recueil avec quel acharnement mes prétendus amis n'ayant pu empêcher ma retraite à la campagne m'y poursuivoient incessamment par leurs reproches et par leurs améres ironies pour me forcer d'en sortir, parce qu'eux mêmes n'auroient su se resoudre d'y vivre*. D'abord ils se moquérent tous de moi chez le Baron d'Holback et soutinrent que je n'y tiendrois pas six mois sans que l'ennui me rechassât à Paris. Quand ils virent leur prédiction trompée et que j'y continuois mon séjour avec plaisir, ils changérent de batterie en m'accusant de n'y rester que par vanité et par obstination uniquement pour n'en pas démordre. On peut voir dans les choquantes et ridicules chicanes de Diderot et dans les sarcasmes malins de Deleyre tous les efforts qu'ils firent pour lasser ma

* « Ce n'étoit pas tant pour cela, comme je l'ai cru jusqu'ici, que pour avoir avec eux la mére Le Vasseur dont ils avoient besoin pour l'arrangement de leurs trames. » (*Note de J.-J. Rousseau, ajoutée postérieurement, et d'une autre encre, en marge.*)

onstance, pour blamer mes motifs, et pour me faire un crime d'oser ivre à la campagne, comme si pour remplir ses devoirs d'homme, il alloit absolument vivre à Paris. Pour prouver invinciblement qu'une ie paisible et solitaire loin des querelles et du bruit des villes étoit elle qui me convenoit véritablement, il n'y a qu'une remarque à faire. C'est que tous les ouvrages que j'ai faits à Paris sont écrits avec humeur et d'un ton de misantropie qui montre combien une vie si peu le mon gout et le spectacle continuel des vices avoit aigri mon esprit et donnoit de dureté à ma plume. Au lieu que tous ceux que j'ai ecris lepuis ma retraite à la campagne, à commencer par la Julie que je fis l'hermitage respirent une douceur d'ame et une sérénité de coeur qui rès certainement ne se joue pas. La Lettre sur les spectacles est d'une endresse enivrante, et il est vrai qu'en l'écrivant j'étois eperdument amoureux. Dès lors toute ma misantropie a disparu, il n'en est pas resté a moindre trace. J'ai cessé d'être bilieux quand j'aurois du commencer de l'être au dire de ces Messieurs. »]

N° 474.

A. M. [Jacob Vernes][1].

A Montmorenci le 18 fevr 1758.

Oui, mon cher Concitoyen, je vous aime toujours, et, ce me semble, plus tendrement que jamais. Mais je suis accablé de mes maux; j'ai bien de la peine à vivre, dans ma retraite, d'un travail peu lucratif, je n'ai que le tems qu'il me faut pour gagner mon pain, et le peu qui m'en reste est employé à souffrir et me reposer. Ma maladie a fait un tel progrés cet hyver, j'ai senti tant de douleurs de toute espéce et je me trouve tellement affoibli que je commence à craindre que la force et les moyens ne me manquent à la fois pour executer mon projet. je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? helas, il falloit y vivre. Qu'importe où l'on laisse son cadavre! Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon coeur dans ma patrie; il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter vôtre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus nous ne nous écrivons point, et confiné dans ma solitude je n'ai conservé nulle espéce de relation avec Paris, j'en suis comme à l'autre bout de la terre et ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pekin. Au reste si l'article dont vous me parlez est indiscret et répréhensible il n'est assurément pas offensant. Cependant s'il peut nuire à vôtre corps, peut être fera-t-on bien d'y répondre, quoique à parler vrai j'aye un peu d'aversion pour les détails où cela peut entrainer, et qu'en général je n'aime guéres qu'en matiére de foi l'on assujetisse la conscience à des formules. J'ai de la

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève (Album d'autographes, legs de Mme Vernes d'Arlandes). [P.-P. P.]

eligion, mon ami, et bien m'en prend; je ne crois pas u'homme du monde en ait autant besoin que moi. J'ai assé ma vie parmi des incrédules sans me laisser ébranler; es aimant, les estimant beaucoup, et ne pouvant souffrir leur octrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas com-attre, mais que je ne les voulois pas croire. La philosophie 'ayant sur ces matières ni fond ni rive, manquant d'idées rimitives et de principes elementaires n'est qu'une mer d'in-ertitude et de doute, dont le metaphysicien ne se tire jamais. 'ai donc laissé là la raison, et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire e sentiment intérieur qui dirige ma croyance indépendamment le ma Raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs orts, leur mouvement nécessaire et tandis qu'ils bâtissoient e monde à coup de dés j'y voyois moi cette unité d'inten-tion qui me montroit en dépit d'eux un principe unique; tout comme s'ils m'avoit dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caractères, je leur aurois dit très-resolument : Cela peut être, mais cela n'est pas vrai; et je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire, si non que je n'en crois rien. Préjugé que cela! disent-ils. Soit; mais que peut faire cette raison si rogue contre un préjugé plus persuasif qu'elle? Autre argumentation sans fin contre cette distinction des deux substances; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre et ma pensée; et ce qui m'a paru plaisant en ceci c'est de les voir s'acculer eux mêmes par leurs propres sophismes au point d'aimer mieux donner le senti-ment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, et Dieu ne seroit pas juste si mon ame n'étoit immortelle. Voila ce me semble tout ce la Religion a d'essentiel et d'utile. Laissons le reste aux dispu-teurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne pourroit s'ac-corder avec la foiblesse de l'homme ni avec la justice de Dieu, ainsi je la rejette. Il est vrai qu'il y a des ames si noires que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais gouter cette éternelle beatitude dont il me semble que le plus doux senti-ment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait

soupçonner qu'il se pourroit bien que les ames des méchans fussent anéanties à leur mort et qu'étre et sentir fut le premier prix d'une bonne vie. Quoiqu'il en soit que m'importe ce que seront les méchans, il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voye point celui de mes espérances, et que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet espoir il est lui-même un bien qui m'aura fait supporter plus aisément tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées bien convaincu cependant qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne sauroit du moins être heureux sans elle, que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement et que les larmes même de l'innocence sont plus douces au coeur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant et privé de toute société, épanche son ame dans le sein de l'amitié, et je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent; j'aurois du commencer par vous parler de vous et de vôtre projet sur l'histoire de Genève mais il est des tems de peine et de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi et vous savez bien que je n'ai pas un coeur qui veuille se déguiser. Tout ce que je peux vous dire sur vôtre entreprise avec tous les menagemens que vous voulez y mettre c'est qu'elle est celle d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Je vous conseille d'y bien penser. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher concitoyen; je vous écris avec une aussi grande effusion de coeur que si je me séparois de vous pour jamais, parce que je me trouve en un état qui peut me mener fort loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera pas la derniére.

N° 475.

De M. DeLeyre[1].

Paris 22 fev^r 1758. (mercredi.)

Suis-je assez heureux, mon cher Citoyen, pour que vous soyez encore fâché de ce que je vous ai manqué de parole au Carnaval? Je vous écrivis cinq ou six jours d'avance que j'espérois aller le faire chez vous, et les pluyes et je ne sais quelles tracasseries m'en empêchérent. Mais quand il y auroit eu de ma faute, je la payai bien cher, je vous jure : car le Mardi gras j'eus un mal de tête si terrible que je crus pendant demi-heure en périr. Les convulsions et les cris en étoient. Jugez de la violence de la douleur. Tout cela ne venoit pourtant que des fumées envoyées de l'estomac au cerveau. Mes maux sont passés, et les vôtres durent peut-être encore. J'avois résolu d'aller vous voir Dimanche au plus tard[2], quel que fut le tems, et j'en parlois hier matin à M. Diderot qui me proposoit également une partie de Montmorenci à pied, mais qu'il veuille la faire ou non je serai chez vous samedi[3]. Je suis inquiet de ce que vous ne me répondez jamais. Je crains toujours pour votre santé. M. Rey m'écrit du 13 qu'il va vous écrire incessamment. Que ne puis-je remplacer tous les amis qui vous abandonnent! Malheureusement je n'ai pas la tête aussi bien faite que le coeur; elle me cause bien des peines. Quelqu'un me demandoit derniérement si vous m'aimiez. Je n'osai répondre autre chose, sinon que je ne l'avois pas encore mérité. Je suis indigné de tout ce que j'entends. Sans la bonne conscience que nous serions à plaindre! Il faudroit bien qu'il

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).

2. Soit le 26 février.

3. Il semble bien que Diderot n'a pas mis ce projet à exécution. *Cf.* n° 478, 2e aliéna, et la première phrase du n° 479.

y eut une providence pour une autre vie, puisqu'il n'y en a pas dans celle-ci. Votre coeur se ferme, dites-vous ; et quels plaisirs vous restent donc si vous n'aimez plus? N'étes-vous sensible que pour les maux. N'y a-t-il aucun homme sur la terre qui puisse réparer à vôtre égard toutes les injustices des autres hommes? Ce ne seroit rien si la nature vous dédomageoit des outrages de la fortune par une constitution saine et robuste : mais vôtre état m'attriste. Je n'ose penser à vous, tant je crains de m'affliger. Croyez-vous qu'il n'est pas douloureux de se dire à soi-même, helas! mon ami souffre? Cette réflexion empoisonne les plus doux instans de la vie. Cependant on se reproche les instans même où l'on vous oublie. Adieu, mon cher Citoyen, je voulois vous distraire de vos douleurs, mais elles l'emportent. Je vois que l'affliction est contagieuse et qu'elle se répand beaucoup plus que la joye.

N° 476.

De Mad[e] de Houdetot[1].

J'envoye avec inquiétude savoir de vos nouvelles, mon cher citoyen. Vous n'étiez pas en bon état quand vous m'avez écrit et votre incomodité m'allarme. C'est trop d'être triste et d'être malade, et quoique votre imagination travaille souvent à vous rendre malheureux, vous n'en étes pas moins à plaindre, et je ne m'en afflige pas moins de ce que vous souffrez. Qu'elle ne mette pas du moins au nombre de vos peines celle d'être oublié et abbandonné de moi : cela ne peut être. Je m'afflige sincérement de ce que vous souffrez et plains tous vos maux comme vos injustices. Croyez qu'il m'en coûte beaucoup d'être si près de vous et de ne pouvoir pas vous voir. Faites-moi dire au moins de vos nouvelles, et trouvez bon que je vous conjure au nom de l'amitié, si votre état a besoin de quelque secours, de vouloir bien vous addresser à moi : vous feriez un crime envers elle de me refuser ce que je vous demande. Adieu, mon cher citoyen. Je vous prie de remettre ce que vous avez copié de la Julie à celui qui vous remettra ce billet : il est extremement sur et vous pouvez le lui confier.

Ce mercredi matin [22 février 1758].

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau, dans le recueil 7886, p. 6 (Neuchâtel), parmi des lettres de 1758, et avant celle du 6 mai. Elle doit être du dernier mercredi de février, soit le 22. *Cf.* la note, à la fin de la réponse, qui suit.

N° 477.

A MADAME
MADAME LA COMTESSE
DE HOUDETOT
À EAUBONNE[1].

Ce mercredi [22 février 1758].

Je suis sensible à l'intérest que vous prenez à mon état ; s'il pouvoit être soulagé il le seroit par les témoignages de vôtre amitié. Je me dis tout ce qu'il faut me dire sur mes injustices. Ce seront les derniéres, et vous ne recevrez plus de moi des plaintes que vous n'avez jamais méritées. Je ne suis pas mieux ; c'est tout ce que je puis vous dire. Je n'ai de consolations et de témoignages d'amitié que de vous seule, et c'en est bien assés pour moi ; mais il n'est pas étonnant que j'en desire de fréquens retours dans un tems où j'ignore si chaque Lettre que je reçois de vous, et si chaque Lettre que je vous écris ne sera pas la derniére.

Adieu, voila la Julie ; je travaille à la prémiére partie, mais lentement selon mes forces. Quoiqu'il arrive ; souvenez-vous, je vous en conjure, que vous n'avez jamais eu et n'aurez jamais d'ami qui vous soit aussi sincerement, aussi purement attaché que moi. Croyez encore qu'il n'y a pas un bon sentiment dans une ame humaine qui ne soit au fond de la mienne et que je n'y nourrisse avec plaisir. Il me seroit doux, si j'avois à ne vous plus revoir, de vous laisser au moins une impression qui vous fit quelquefois rappeler mon souvenir avec plaisir.

1. Transcrit le 2 avril 1925 de l'original autographe non signé, appartenant à M. le Comte Elphège Frémy. 4 p. in-8°, les trois premières pleines, l'adresse sur le 4e ; cachet oriental sur cire rouge. La date : « Ce mercredi » est de la main de Rousseau. Une autre main a ajouté « 1757 », mais il faut lire 1758 (*cf.* la note 1, à la page qui suit) [P.-P. P.]. La lettre a été, par les précédents éditeurs de la *Correspondance,* placée en 1760, ce qui est absurde. [Th. D.].

Ne donnez point la Julie à relier, je vous prie jusqu'à nouvel avis, car je voudrois bien que de quelque maniére que ce soit elle ne sortit point de vos mains.

Il faut que vous soyez non seulement mon amie, mais mon commissionnaire, car je n'ai plus de relations qu'avec vous, je vous prie donc de vouloir bien vous faire informer à la poste s'il faut faire affranchir les lettres pour le Canton de Berne. J'ai oublié de vous recomander le secret sur l'ouvrage commencé dont je vous ai parlé[1], si vous en avez parlé à quelcun il n'y a pas de vôtre faute, je vous prie de me le dire naturellement, mais de n'en plus reparler. Adieu, encore un coup. J'attends de vos nouvelles ; c'est mon seul plaisir en ce monde.[2]

1. La *Lettre à d'Alembert,* composée à Mont-Louis, au mois de février et terminée en mars (la préface est datée du 20 mars). Les mots « l'ouvrage commencé » indiquent que cette lettre et la précédente (à laquelle elle répond) sont d'un des derniers mercredis de février, et probablement du dernier, le 22. [P.-P. P.]

2. L'original autographe de la présente lettre est joint à la copie autographe, calligraphiée et sans aucune rature, que Rousseau a faite pour Mme d'Houdetot de la *Nouvelle Héloïse,* et appartenant depuis 1855 à la famille de M. le comte E. Frémy, à Paris, qui l'a acquise, à cette date, du libraire Techener. Six vol. petit in-8° carré, dans un cartonnage violet-gris, avec dos de maroquin vert. La reliure semble dater de 1800. La première partie compte 429 p. écrites, plus les gardes blanches, la 2e, 351 p. ; la 3e, 242 ; la 4e. 310 ; la 5e, 309 et la 6e, 308 p. En tête du premier volume, sur une feuille de garde, Mme d'Houdetot a fait calligraphier par un copiste une note, dont la minute autographe a été conservée, en méme temps qu'on a joint au volume la lettre de Rousseau. Celle-ci ne doit pas se rapporter à cette copie, mais à un autre envoi, d'une partie d'un autre manuscrit de la Julie. Voici le texte de la note de Mme d'Houdetot, transcrit de la minute autographe : « Çe manuscrit fut pour moy le gage de l'attachement d'un homme Célébre. Son triste caractère empoisona sa vie, mais la Postérité n'oubliera jamais ses talens. S'il eut lart trop dangereux d'excuser même aux yeux de la vertu les fautes d'une ame Passionée, n'oublions pas qu'il voulut surtout apprendre à s'en relever et qu'il chercha constament a nous faire aimer cette vertu qu'il n'est peut-être pas donné à la foible humanité de suivre toujours. » — [P.-P. P.]

N° 478.

De M. DeLeyre[1].

Paris, 28 fevr 1758. [mardi]

Je suis parti contrit de votre situation, cher Citoyen d'un monde, hélas! où l'on vous traite bien mal. David fit les Pseaumes de la penitence dans un état de maladie comme vous, et je puis vous le proposer pour exemple, puisque vous lisez la Bible. Vous voila seul à lutter avec la fortune et les infirmités : il ne vous manque qu'une femme pour ressembler à Job, encore ne vous manque-t-elle pas. Quand on parle de vous à vos amis, ils disent toujours que vous les avez quittés. Si vous avez voulu les éprouver je crains pour eux et pour vous le résultat de cette épreuve. Mais je ne vous retrace que des idées affligeantes. Le printems renait et ramene la joye et la santé. Voyez toute la nature se ranimer autour de vous; serez-vous le seul à languir? Non, Citoyen, vous goûterez encore des moments heureux: le Rossignol reprendra ses plus tendres airs pour adoucir vos insomnies : Vous irez dans ces bosquets enfoncés rêver encore à Julie. Si elle vivoit, peut-être seroit-elle volage et perfide comme les autres. Mais son image ne peut vous fuir ni vous trahir. Elle embellira vos jours, vos pensées et vous tiendra lieu de tous les amis.

J'ai vu ce soir le philosophe, toujours absorbé par le travail ou distrait par les importuns. Il songe à vous pourtant et vous aime tendrement : mais je ne sais quoi se met entre vous deux. Pardonnez-vous mutuellement ce qu'il y a de trop ferme ou de trop foible dans votre caractère. Des étrangers homme et femme sont encore chez lui. De plus cette maudite chymie le tient toujours à la chaîne, et le pere de famille, et

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).

l'Encyclopedie, et les tracasseries que tout cela donne ; voila bien quelques motifs d'indulgence. Eh ? qui n'en a pas besoin ? Nous ne sommes pétris que de torts ; mais il est si doux de se les pardonner entre amis qu'il seroit presque facheux de n'en avoir jamais. Puisque c'est vous qui composés vous même les instans de votre vie, ayez soin d'y mettre tous les petits plaisirs que comporte votre penible existence. Reservez une partie de vôtre extrême sensibilité pour les objets agreables. N'épuisez pas votre ame et vôtre vie en douleurs en regrets. Lisez Seneque, imitez Petrone. Vous marchez sur des fleurs, ne les foulez pas toutes ; entourez vos cheveux noirs de violettes en attendant les roses, faites tantot un Article et tantot un Air de musique. Si j'avois vos ressources je saurois tromper le tems. Quel que soit le vide de la réputation, amusez-vous pourtant du plaisir qu'on a de s'occuper de vous. Renvoyez les graves moralités à la Ville pour troubler ces méchans qui frémissent de se reconnoître et de se retrouver si petits. Les loups sont à Paris, mon cher ami, ils hurlent dans les chaires, dans les écoles, et l'innocente Biche et le Daim pacifique errent dans vos forets. Dans les maux que vous souffrez comptez pour un bien ceux que vous ne voyez pas. Adieu, cher Citoyen ; voici une Lettre de M. Rey[1] que j'ai depuis samedi : mais je voulois vous parler de M. Diderot en vous l'envoyant. Il est inquiet aussi bien que moi sur les ressources qui vous restent pour subsister : Il craint que vous ne manquiez actuellement. Vous seriez le plus cruel de tous les hommes de cacher vos besoins. Adieu, bon jour ; j'irai voir demain M.[2] le Vasseur.

1. Lettre inconnue.

2. Lapsus de Rousseau dans sa copie ; il faut évidemment lire : « Mme », et non « M. ». Le père de Thérèse, en effet, était mort en 1756.

N° 479.

A M. [Diderot][1].

Le 2 mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie : vous ne m'en avez que trop dispensé ; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange manière est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication, dans ce moment-ci, sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication seroit à présent inutile ; car, quoique né bon avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter les discours et les actions de vos amis : Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me justifier, et mes plus ingénues explications ne feroient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot, je sens que ce n'est pas par là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, et dans lesquels je ne pense pas, au moins, que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas ? vous en avez les témoignages les plus surs ; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé à l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, et quarante ans que je l'étois pour tout le monde : en pouvez-vous dire autant de ceux

1. Transcrit de la copie autographe, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel (7886, p. 1-3). Cette lettre a été publiée en 1810 par Cousin d'Avallon dans *Rousseauana, ou recueil d'anecdotes, Bons Mots, Maximes, Pensées et Réflexions de J.-J. Rousseau, enrichi de notes et de quelques pièces inédites de ce célèbre philosophe.* Paris, chez l'Editeur, quai Voltaire, entre la rue du Bac et celle de Baune, 1810, in-12, p. 124-126.

qui vous ont communiqué cette belle découverte ? Si l'on peut porter à faux si longtems le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que le masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien ? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en secret un homme absent, hors d'état de se défendre ? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant ; mais pourquoi le suis-je ? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention : on n'est pas malfaisant pour rien, s'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans ; cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être. Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un coeur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers ? A quelle place ai-je aspiré ? à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre ? quels concurrens ai-je à écarter ? Que m'en peut-il revenir de mal faire ? Moi qui ne cherche que la solitude et la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse et l'oisiveté, moi dont l'indolence et les maux me laissent à peine le tems de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, et m'embarquer dans l'éternel manége des scélérats ? Quoi que vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire ; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la solitude qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse et du sang-froid ; un perfide se posséde et ne s'emporte point : reconnoissez-vous en moi quelque chose de tout cela ? Je suis emporté dans la colère, et souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non, sans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais savez-vous à quel point l'exemple et l'erreur peuvent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits

qui n'évitent de louer grossiérement en face que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, et d'être innocemment, dans la main des méchans, l'instrument de leur perfidie! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser: pensez-y longtems avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire; mais si elles font quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissemens; vous retrouverez un ami digne de vous, et qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai, pour vous exhorter à cet examen, un motif de grand poids, et ce motif le voici.

Vous pouvez avoir été séduit et trompé. Cependant votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir, y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, et qui l'accable indignement dans la sienne. Il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire, et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

N° 480.

[Mme d'HOUDETOT À ROUSSEAU][1].

Ce vendredi 3 mars [1758][2].

J'apprends que vous êtes plus dangereusement malade, mon cher Citoyen; mon amitié pour vous vous répond de mon inquiétude et de ma peine. Au nom de Dieu, ne rejetez pas les secours qui pourroient vous être nécessaires. J'envoie exprès savoir de vos nouvelles, faites-m'en donner. J'ai envoyé chez votre ami; vous le verrez sans doute s'il peut aller. Le mien est ici, qui partage mon inquiétude[3]. Adieu, mon cher Citoyen; ménagez vous pour vous retrouver encore avec vos amis. Le mien est ici, qui partage mon inquiétude[4]. J'ai lu vos copies avec un extrême plaisir; je suis de ceux qui peuvent sentir ce qu'elles valent. Mais ce n'est pas le moment d'en parler. Dites au commissionnaire ce que je puis vous devoir. Adieu, j'attends votre réponse avec crainte et inquiétude. Si vous aviez quelques papiers que vous fussiez en peine qui demeurassent chez vous, faites-les remettre au curé de Deuil avec une enveloppe à mon adresse, et le priez de les garder jusqu'à ce que vous ou moi les envoyions chercher. Je voudrois sur tous les points tranquilliser votre esprit dont le tourment peut vous rendre plus malade. Adieu. Un mot de votre état.

Soyez assuré que le curé est honnête homme et fera ce que vous lui direz.

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe non signé, conservé à la bibl. de Neuchâtel. Streckeisen-Moultou a publié cette lettre avec son inexactitude habituelle (*Amis et ennemis,* I, p. 356).

2. Streckeisen dit par erreur : « 3 mars 1757 » ; l'original autographe offre : « Ce vendredi 3 mars ». Rousseau a copié la lettre et l'a classée dans l'année 1758. Le 3 mars était bien un vendredi en 1758, et les premiers mots de la lettre concordent avec l'inquiétude qu'éprouvait Rousseau au début de mars 1758 au sujet de sa santé.

3-4. Cette phrase, que Streckeisen a omise, se trouve répétée ainsi à trois lignes de distance, sur l'original autographe.

N° 481.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM][1].

A Montmorenci le 9 Mars 1758.

Je suis si malade, mon cher Rey, que je ne pourrai vous écrire une longue lettre, et qu'à moins d'un miracle, je ne vous écrirai pas longtems. C'est vous dire assez qu'il n'est pas question de voyage. D'ailleurs, votre proposition m'eût fort convenu, et ne doutez pas que si Dieu me rendoit la santé, je n'allasse avec plaisir vivre et travailler avec vous.

Mes Principes du droit de la guerre ne sont point prêts. Mais j'ai un autre ouvrage[2] qui l'est, que je vous offre à la place, et qui bien que plus petit de volume, vous doit, à mon avis, convenir encore mieux. Je ne puis pas, mon cher, vous en dire le titre ; et je vous demanderai même le plus profond secret quand vous en serez dépositaire. Il ne me convient pas non plus de faire une estimation de l'ouvrage. Tout ce dont je puis vous assurer c'est que le sujet en est agréable, et que quoiqu'il intéresse notre patrie en particulier il est fait pour plaire à tout le monde et pour trouver des lecteurs dans tous les états, à moins qu'on soit rebuté par la faute de l'Auteur. Vous me donnerez trente Louis de mon manuscrit, et comme vous ne pouvez l'imprimer qu'en Juin, vous voudrez bien me faire d'avance un mot de réponse afin que je prépare une copie au net pour vous être livrée en Mai.

A l'égard de l'autre manuscrit, je consens à le garder jusqu'en Janvier prochain. Si je vis encore et que je sois mieux, j'irai peut être y veiller moi-même. Si je ne suis plus, comme il y a grande apparence, j'aurai soin de le déposer en des mains

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Marc-Michel Rey,* Amsterdam et Paris, in-8°, n° 18.

2. La *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles.*

qui puissent vous le faire passer, et par la même voye vous pourrez recevoir aussi la collection pour une édition générale. Par quelque voye que vous me répondiez, ayez soin que votre lettre soit plus soigneusement fermée que la précédente, et gardez-moi le secret sur le manuscrit que je vous offre. Adieu, mon cher Rey, il me semble que je regrette un peu plus la vie, depuis que vous m'avez donné l'idée d'aller la passer avec vous. Je salue votre digne et respectable femme, et vous embrasse de tout mon cœur.

Mlle Le Vasseur vous remercie de vos bontés et vous assure de son respect. Sa mère est à Paris.

N° 482.

[J. F. De Luc à J.-J. Rousseau][1].
(fragment)

Genève, le 15 mars 1758.

....Non, mon cher Concitoyen, vous n'abandonnerez point l'espoir de revenir dans vôtre Patrie, vos maux s'adouciront, mettez-moi en état de les soulager, en me les faisant connoitre, et si votre coeur est surchargé, versez le dans mon sein avec assurance et soyez bien persuadé que cette marque distinguée de votre amitié ne peut que vous être salutaire.

Je crains que vos maux ne puissent vous permettre de pourvoir à tous vos besoins, c'est pourquoi j'ai prié mon cher fils aîné d'écrire à Mr Dumoussay, son correspondant à Paris, de vous faire tenir la présente en main propre par un exprès, qui sera chargé en même tems de vous remettre six Louis, que je vous conjure instamment d'agréer à titre de prêt, mais dont je ne veux être remboursé que dans le cas où vôtre situation sera visiblement ameliorée, sans même que vous vous engagiez en quoi que ce soit. Et comme la saison où nous allons bientot entrer invite les humains à jouïr avec reconnoissance des Bienfaits que l'Auteur de la Nature va faire éclore, si vos infirmités vous permettent de les venir goûter avec nous par le généreux sacrifice des douleurs que les fatigues du voyage vous peuvent occasionner, mondit sieur Dumoussay, nég^t Rue de Quincampoix, a ordre de vous livrer tout l'argent qui vous sera nécessaire pour vous transplanter

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie de Ph. Plan dans le premier manuscrit Adert, conservé à la Bibl. publique de Genève, fol. 42. Le même texte est reproduit aux pages 78, 79 du 2e ms. Adert. — Sur une autre copie, qui a servi d'original pour le premier manuscrit, et qui est de la main de J.-A. De Luc, ce texte est intitulé : « *Extrait* d'une lettre de Jaq. Fr. De Luc adressée à J.-J. Rousseau à Montmorenci. » Ce n'est donc qu'un fragment. [Th. D.].

lans notre Patrie avec Mlle Le Vasseur, et de vous faciliter ous les autres moyens, que vos incommodités pourroient vous mpêcher de mettre en usage, pour l'exécution d'un aussi ouable dessein.

Mon cher fils cadet partit seulement hier pour se rendre en Angleterre, par l'Allemagne et la Hollande; Il fait mille voeux, de même que son bien aimé frère, pour que nous ayons la douce joye de vous embrasser, mais moi surtout qui suis votre ami.

N° 483.

A M. [DUMOUSSAY, À PARIS][1].

Je vous remercie, Messieurs, de vos soins obligeants et j'écrirai à M. De Luc pour le remercier de son amitié. Comme je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de l'argent qu'il m'offre, je vous le renvoie. Quant au voyage de Genève, ma santé ne me permet pas d'y songer à présent. Si je me trouve dans la suite en état de l'entreprendre, je profiterai avec plaisir et reconnaissance de vos conseils et de vos bontés.

Recevez les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

A Montmorency, le 21 mars 1758.

1. Transcrit de l'imprimé, en 1893, par M. Eugène Ritter (*Bulletin de la Soc. d'histoire et d'archéologie de Genève,* I, 293), d'après l'original appartenant à M. William De Luc. Le 2e feuillet, qui devait offrir la suscription n'existe plus. — L'orthographe de Rousseau ne semble pas avoir été reproduite ; on a suivi ici celle de l'imprimé.

N° 484.

A Monsieur
Monsieur De Luc père
au haut de la Cité
à Genève[1].

à Montmorenci, le 29 mars 1758.

Je vous remercie, mon cher Concitoyen, de vôtre souvenir et de l'intérest que vous voulez bien prendre à moi. L'amitié de mes compatriotes me sera toujours chére, et je me rappellerai toujours avec plaisir toutes les raisons que j'ai d'être sensible à la vôtre en particulier.

Quant à l'argent que vous m'avez envoyé, c'est un procédé fort généreux, sans doute, mais un peu déplacé avec un homme dont vous savez bien que la coutume n'est pas de puiser dans la bourse d'autrui à quelque titre que ce puisse être, et surement vous n'aurez pas ouï dire que j'aye changé là-dessus de maxime, ou bien l'on vous aura fort trompé. Je vous remercie de vôtre argent, je n'en ai ni n'en aurai jamais besoin ; j'ai des bras pour gagner ma vie, et quand je ne serai plus en état de la gagner, c'est qu'il ne me sera plus bon de vivre. J'ignore à quoi l'argent est bon ; je ne vois pas que ceux qui en ont beaucoup soient plus sages ni plus heureux que les pauvres. Mille gens offrent et donnent de l'argent par ostentation qui ne sont dignes ni d'amitié ni d'estime, ils rachètent de leurs bourses les vertus qu'ils n'ont pas, comme les papistes rachètent les bonnes oeuvres. Les ames nobles comme la vôtre montrent leur amitié par de plus dignes soins. Aimez-

1. Transcrit en 1878 d'une copie de la main de Mme Ruegger-De Luc. Cette lettre a été imprimée comme inédite par Ch. Gouraud, dans l'*Ordre* du 21/22 avril 1851. Elle avait paru antérieurement, en 1826, dans le *Courrier du Léman*. Beaucoup plus tard, le 1er février 1907, la *Chronique médicale* l'a publiée fragmentairement en la donnant aussi comme inédite.

moi, mon cher Concitoyen, vous aurez assés fait pour moi. Ouvrez vôtre coeur et fermez vôtre bourse, voila les amis qu'il me faut.

Vous voulez que je vous fasse connoitre mes peines. Hélas! mon cher Concitoyen, vous les connoissez, elles viennent de mes maux qui me mettent hors d'état de supporter le voyage et de me rendre dans la patrie. Je souffre de ma pauvre vessie, à cela prés je serois heureux, et j'accepterois peut-être vos offres, si je croyois qu'une sonde d'or me fit mieux pisser qu'une autre.

Vous n'avez rien oublié dans votre lettre hors le point pour lequel je vous avois principaiement écrit. Mandez-moi, je vous prie, quel usage je dois faire de Roset et de vos papiers; si vous jugez à propos que je le fasse remettre à Mr Du Moussai, je le ferai; mais me sentant un peu mieux et jugeant cet arrangement moins pressé, je n'ai rien voulu faire là-dessus sans votre ordre.

Adieu, mon bon et cher Concitoyen. Soyez persuadé que je suis sensiblement touché de vos consolations et de votre amitié, et que je le serai encore plus quand vous n'y mêlerez point des offres aussi communes que les véritables amis sont rares. J'embrasse vos deux béquilles[1] de tout mon coeur et vous assure tous de mon tendre attachement.

1. J.-F. De Luc appelait ses deux fils ses « béquilles » (Voy. tome II, p. 91).

N° 485.

De M. DeLeyre [1].

Paris 17 mars 1758 [vendredi].

Je partirois demain pour Montmorency, cher Citoyen, si je n'attendois Mad^e de St Aubin dont j'occupe l'appartement, et qui doit arriver à chaque instant. J'ai vu Mr Thyerri qui m'a consolé sur votre état actuel, par les espérances qu'il nous laisse pour l'avenir [2]. Vous étes destiné peut-être à donner aux hommes un long exemple de constance et de vertu. Cela ne vaut-il pas la peine de souffrir, mon cher Citoyen? Oubliez et les ennemis qui vous ont persécuté et les lâches amis qui vous ont abandonné. Mais *pensez que les riches** n'ont jamais eu pour vous de véritable amitié, et contentez-vous de recueillir dans vôtre sein ceux que l'infortune vous addresse pour leur servir de modelle. Oui, mon ami, permettez-moi ce titre dans ce moment; j'ai appris qu'on vous accusoit de noirceurs, et je ne vous en ai pas cru le moins du monde capable. Il y a trop loin de vous au plus méchant homme de la terre, tel que vous seriez si vous n'étiez pas vertueux. Car pour les ames de votre trempe il n'est point de milieu. Je ne me suis pas même informé de ce qu'on vous imputoit, tant je compte sur vous. Ce sont des gens qui n'ayant pu vous humilier veulent se justifier à vos dépends des torts que leur reprochent et leur conscience, peut-être, et ceux qui comparent votre conduite et vôtre état avec les leurs. Mais pourquoi songerois-je à vous aigrir? Mon intention est de vous tranquilliser. un coup d'oeil sur l'étang vous dédomage de toutes ces pertes imaginaires de vains amis que vous ne possédiez pas. J'irai mercredi ou jeudi passer quelques jours auprès de vous à portée de vous

1. Transcrit par Joseph Richard de la copie de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).

2. Voyez la note de la page 322, au n° 495.

* « Ceci regarde surtout M. d'Holback. » (*Note de J.-J. Rousseau, qui, sur sa copie, a souligné les quatre mots ici en italiques.*)

voir sans nous gêner en rien. Le retour du printems et les jours de fête m'appellent à la campagne.

Voici les morceaux de Seneque traduits du Grec en vieux françois, car je n'ai point trouvé de traduction latine. Il y a plus de huit jours que j'ai recueilli ces lambeaux, mais l'espérance de vous les apporter m'a empêché de vous les envoyer. Ils sont placés de suite. Appliquez-les vous-même, je vous prie, à votre texte[1].

Le philosophe m'a dit qu'il savoit que vous étiez mieux, et je l'en ai cru sur la securité avec laquelle il est resté à Paris. Vos Pasteurs ont publié une profession de foi[2] de la maniére la plus ferme d'une part et la plus modeste de l'autre, eu égard à l'article de l'Encyclopedie qui avoit donné lieu à cette démarche. Tout Paris est enchanté de leur sagesse. Ils confirment par cet exemple de modération tout le bien que M. d'Alembert a dit de leur conduite, et payent sa critique par une leçon de philosophie. Puissent les Encyclopedistes en profitter contre les ennemis de toute espéce que l'envie et la religion leur suscitent.

Adieu, cher Citoyen. Je vais dormir en paix sur la foi du bien que je vous veux. D'autres invoquent les Dieux avant le sommeil ; pour moi, je bénis mes amis. Vous devriez bien me mander que vous étes un peu soulagé. C'est la meilleure nouvelle qui puisse réjouir mon réveil. Bon soir, mon cher. Aidez-moi à être honnête homme. Que je ne sente d'inquiétude que pour repousser l'injustice.

[En tête de sa copie, Rousseau a écrit : « Plus je lis et relis les lettres de Deleyre que j'ai eu la stupidité de transcrire sans penser à tout ce qu'elles ont d'extraordinaire, plus je me persuade que s'il est entré dans le secret du complot, ce que je ne puis croire, la vérité sera très difficile à dévoiler ; mais que s'il n'y est pas entré c'est par les indices qu'il peut donner qu'on parviendra tot ou tard à la découvrir. »]

1. De Leyre a joint à sa lettre la traduction, « en vieux françois », de seize citations grecques de l'*Apocolokintosis* de Sénèque.

2. *Déclaration de principes,* brochure publiée en février 1758 par la « Vénérable Compagnie » des Pasteurs de Genève, en réponse à l'article *Genève* de d'Alembert dans l'Encyclopédie.

N° 486.

De Mad[e] de Houdetot[1].

Ce jeudi 23 aoust [*lisez :* mars 1758][2].

J'envoye, mon cher Citoyen, savoir de vos nouvelles. J'avois vu[3] avec bien de la joie, par vôtre dernier billet[4], que vous étiez moins souffrant et plus tranquille que je ne croyois ; je souhaite que cela est continué et vous prie de m'en assurer. Je me porte trés-bien et je vis[5] occupée de mille sentimens agréables auprès de celui qui en est l'objet. Je parle souvent de vous et toujours avec intérest et amitié. J'attens pour lire à mon ami, cette Julie qui me plait tant, que j'aye la prémiére partie ; il la faut lire de suite. Ne mesurez pas cependant vôtre travail à ce sujet sur mon impatience, mais sur vos forces. Je ne vous envoye point vôtre argent, puisque vous ne le voulez pas ; quand vous le voudrez, vous me le direz. Adieu, mon cher Citoyen, si vous avez besoin de quelque chose, donnez-moi vos commissions ; comptez surtout sur mon amitié et n'en doutez jamais.

1. Transcrit par Joseph Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7886, p. 14).

2. Rousseau classe cette lettre parmi celles de l'année 1758, et non de 1757, comme imprime Streckeisen-Moultou (*Amis et ennemis,* I, p. 356). J.-J. ne met d'ailleurs comme date que « Ce jeudi 23 aoust ». Il est probable que sa mémoire l'a trompé, et qu'il faut lire « 23 mars ».

3. *Sic,* sur la copie de Rousseau, et non pas « lu », comme imprime Streckeisen-Moultou.

4. Billet inconnu.

5. *Sic,* sur la copie de Rousseau, et non pas « suis », comme imprime Streckeisen-Moultou.

N° 487.

A Madame
Madame la Comtesse de
Houdetot
A Paris[1].

Ce Jeudi 23. [mars 1758].

Je suis bien aise que vous vous souveniez encore de moi. Ce sentiment ne m'est plus necessaire, mais il me sera toujours cher, et il vous honorera toujours.

Je continüe à me trouver assés bien pour aller, quoique faiblement; je profite de chaque beau jour pour me rendre dans la forest de Montmorenci où la verdure point déjà, et où les oiseaux commencent à se faire entendre. Là, je renouvelle connoissance avec un ancien ami que les autres m'avoient fait négliger et qui surement vaut mieux qu'eux tous. Durant le court intervalle qui me reste, je jouis du bonheur de vivre; mon regret n'est pas de finir sitôt, mais d'avoir commencé si tard.

Je vous avoüerai sans détour que m'étant cru tout à fait oublié, j'ai suspendu la copie de Julie; je la vais reprendre avec beaucoup de plaisir. J'ai renvoyé vos Livres et ceux de vôtre ami chez M. le Curé de Deuil[2]; mais comme je n'ai point encore lû les Iles flotantes[3], vous m'obligerez de me les

1. Transcrit le 15 avril 1924 de l'original autographe non signé appartenant à M. le Comte Foy, à Compiègne (Buffenoir, p. 248). 4 p. in-8°, la 3e bl., l'adresse sur la 4e cachetée d'une oublie. Il n'y a que six lignes sur la deuxième page. [P.-P. P.]

2. *Cf.* n° 480.

3. « *Naufrage des îles flottantes, ou Basiliade du célèbre Pilpai, poème héroïque traduit de l'indien par M. M******. A Messine, par une société de libraires, 1753. 2 vol. » (*note de J. Richard*). J. Richard ajoute que l'auteur de ce poème est Morelly, fils d'un régent de Vitry-le-François et auteur de trois ouvrages sur la morale : *Le Prince, les Délices du Coeur, ou traité des qualités d'un grand roi et système d'un sage Gouvernement.* Amsterdam, 1751, 2 vol. in-12; *Basiliade, ou naufrage des îles flot-*

reprêter ; si même vous voulez m'en faire présent, je les accepterai de bon coeur ; je suis bien aise au moins de vous montrer qu'il n'y a ni mauvaise fierté ni soupçons injurieux dans mes refus.

Je me réjoüis de vôtre santé. Je vous félicite de vos plaisirs ; puissiez-vous connoître un jour ceux qui mènent au vrai bonheur.

Adieu.

N° 488.

De Mad[e] de Houdetot [1].

Non seulement, mon cher Citoyen, vous pouvez renvoyer chercher les Isles flottantes, que je vous prie d'accepter, mais vous me ferez toujours beaucoup de plaisir de vous addresser à moi pour tout ce qui pourra vous être utile ou agréable ; comptez toujours sur les sentimens d'une amitié qui ne s'étonne point des injures, qui pardonne les injustices, qui plaint les fautes et les foiblesses, au progrès de laquelle vous avez été le plus grand obstacle, mais qui, telle qu'elle est, subsistera toujours pour vous tel que vous soyez, excepté le crime et l'indignité dont je ne vous croirai jamais capable. Croyez que vous ai toujours vu beaucoup meilleur que vous ne vous montriez quelquefois vous-même. Je vous prie de reprendre vos copies que je vous demande en grace de ne plus quitter. S'il vous arrivoit tous les quinze jours une erreur pareille à celle qui vous les a fait suspendre, elles n'avanceroient guéres ; soyez sur que mon gout pour vos ouvrages aura autant de constance que les sentimens de mon amitié pour vous. Adieu, mon cher Citoyen, je laisse en dépot où vous les

tantes, Messine, 1753, 2 vol. in-12, et *Le Code de la nature ou le véritable esprit de ses loix de tout temps négligé ou inconnu.* Partout, chez le Vrai Sage, 1755, in-12. Sur les *Iles Flottantes,* voir une note de P.-M. Masson, intitulée : « Rousseau et Morelly », dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France,* 1912, p. 414-415.

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7885, p. 257).

avez mis les Livres que vous aviez à moi. Je n'en ai que faire pour le moment, et s'il en arrivoit un où ils pussent vous être utiles, ils seroient sous votre main, et je vous prie d'en user toujours quand vous en aurez besoin. Envoyez chercher les Isles flottantes et acceptez-les, puisque vous paroissez les desirer. Conservez bien la paix et la tranquillité de vôtre ame ; vous savez que je l'ai toujours sincérement desirée. Le plus grand bonheur est d'être bien avec soi et d'en être content. Ayez soin aussi de votre santé : j'en enverrai toujours savoir des nouvelles avec le même intérest et la même amitié

Ce Vendredi. [24 mars 1758]

N° 489.

A Mme [D'HOUDETOT] [1].

Ce samedi 25 mars 1758.

En attendant votre courrier, je commence par répondre à votre lettre de vendredi, venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre, et j'ai peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'intention que j'en fusse content. Expliquons-nous ; et si j'ai tort, dites-le-moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle aux progrès de votre amitié. D'abord, j'ai à vous dire que je n'exigeois point que votre amitié fit du progrès, mais seulement qu'elle ne diminuat pas, et certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant, à notre derniére entrevue d'Aubonne, j'aurois juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avoient le plus d'estime et d'amitié l'une pour l'autre, et qui s'honoroient le plus réciproquement. C'est, ce me semble, avec les assurances de ce mutuel sentiment que nous nous séparâmes, et c'est encore sur ce même ton que

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).

vous m'écrivîtes quatre jours après. Insensiblement vos lettres ont changé de stile; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels; au bout d'un mois, il s'est trouvé, je ne sais comment, que votre ami n'étoit plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement, et vous m'obligez de vous la demander encore : je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-soeur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé; et, de tout tems, vous avez du savoir qu'il ne sauroit y avoir de paix entre Jean Jaques Rousseau et les méchans.

Vous me parlez de fautes, de foiblesses, d'un ton de reproche. Je suis foible, il est vrai; ma vie est pleine de fautes, car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connois ; c'est qu'au milieu de mes fautes je me les suis toujours reprochées; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu ; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle, dans les momens où tous les autres l'oublient. Puissiez-vous ne trouver jamais que des hommes aussi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. A cela, je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle est; que, quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans; qu'on ne commence pas si tard à changer; et quant au crime et à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme, et insultant pour un ami.

Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me suis montré. D'autres, trompés par les apparences, m'estiment moins que je ne vaux, et sont excusables ; mais pour vous, vous devez me connoître : je ne vous demande que de me juger sur ce que vous avez vu de moi.

Mettez-vous un moment à ma place. Que voulez-vous que je

pense de vous et de vos lettres ? On diroit que vous avez peur que je ne sois paisible dans ma retraite, et que vous êtes bien aise de m'y donner, de tems en tems, des témoignages de peu d'estime, que, quoi que vous en puissiez dire, votre coeur démentira toujours. Rentrez en vous-même, je vous en conjure. Vous m'avez demandé quelquefois les sentimens d'un pére : je les sens en vous parlant, même aujourdui que vous ne me les demandez plus. Je n'ai point changé d'opinion sur votre bon coeur ; mais je vois que vous ne savez plus ni penser, ni parler, ni agir par vous-même. Voyez au moins quel rôle on vous fait jouer. Imaginez ma situation. Pourquoi venez-vous contrister encore par vos lettres, une ame que vous devez croire assez affligée de ces propres ennuis ? Est-il si nécessaire à votre repos de troubler le mien ? Ne sauriez-vous concevoir que j'ai plus besoin de consolations que de reproches ? Épargnez-moi donc ceux que vous savez bien que je ne mérite pas, et portez quelque respect à mes malheurs. Je vous demande de trois choses l'une : ou changez de stilé, ou justifiez le vôtre, ou cessez de m'écrire ; j'aime mieux renoncer à vos lettres, que d'en recevoir d'injurieuses. Je puis me passer que vous m'estimiez ; mais j'ai besoin de vous estimer vous-même, et c'est ce que je ne saurois faire si vous manquez à votre ami.

Quant à la Julie, ne vous gênez point pour elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins ; et si je les ai suspendues après un silence de trois semaines, c'est que j'ai cru que, m'ayant tout-à-fait oublié, vous ne vous souciiez plus de rien qui vint de moi. Adieu : je ne suis ni changeant, ni subjugué comme vous ; l'amitié que vous m'avez demandée, et que je vous ai promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau. Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre ; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages ; mon coeur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous.

N° 490.

A Monsieur
Monsieur Vernes
Ministre du S[t] Evangile
A Genève[1].

A Montmorenci le 25 mars 1758.

Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre et dignes de l'être. Voila ce qui fait plus au soulagement des peines et au bonheur de la vie que tous les tresors du monde. Ah mon ami mon Concitoyen sache m'aimer et laisse là tes inutiles offres; en me donnant ton coeur, ne m'as-tu pas enrichi? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'ame? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de peur, et la misére ne me fera jamais de mal; soit dit pour vous tranquiliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois; nul homme au monde ne respecte plus que moi l'évangile. C'est à mon gré le plus sublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuyent, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir, et quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin, c'est un Livre; un livre ignoré des trois-quarts du genre humain, croirai-je qu'un Scithe et un affriquain soient moins chers au Pére commun que vous et moi, et pourquoi penserai-je qu'il leur ait ôté, plus tot qu'à nous les ressources necessaires pour le connoitre? Non, mon digne ami, ce n'est

1. Transcrit de l'original autographe, non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève, ms. fr. 203, n° 120. — 4 p. in-8°, l'adresse sur la 4[e], cachet arraché.

point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le coeur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. Ô homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprens à consulter ta conscience et tes facultés naturelles, tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maitre, et tu participeras [dans son ciel] [1] à un bonheur éternel. Je ne mefie p[oint là-]dessus à ma raison, ni à celle d'autrui, mais je sens à la paix de mon ame, et au plaisir que je prends à vivre et penser sous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuse pas dans les jugemens que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher Concitoyen, j'ai voulu verser mon coeur dans vôtre sein et non pas entrer en lice avec vous; ainsi restons-en là s'il vous plaît; d'autant plus que ces sujets ne se peuvent guére traiter commodement par lettres.

J'étois un peu mieux, je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du Printems, mais je n'espére plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lû vôtre déclaration, je la respecte d'avance et me félicite plus de jour en jour, d'avoir le prémier donné à vôtre respectable corps des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon Ami. Bon jour, Roustan.

1. Les mots entre crochets, arrachés par le trou du cachet, sont fournis par la copie envoyée par Vernes à Du Peyrou, qui se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel (7903).

N° 491.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ M. VERNET, BANQUIER
RUE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS[1].

A Montmorenci, le 28 mars 1758.

Voici les beaux jours, mon cher Coindet, et je me trouve un peu moins mal. Si ma franchise ne vous a pas rebuté, et que vouliez venir passer avec moi la journée Dimanche 2e Avril, je serai bien aise de vous voir. Faites, je vous prie, mille amitiés de ma part à M. et Made Vernet[2], et si vous voyez le pére Berthier, je vous prie de lui témoigner combien j'ai eu de regret de manquer l'occasion de l'embrasser. Vous me feriez bien du plaisir aussi de me donner des nouvelles de M. Lenieps. Adieu, mon cher Coindet, je vous attends, et vous aime de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibl. de Genève (ms. fr. 203, n° 10).

2. Le banquier genevois Isaac Vernet (1700-1773), installé à Paris, rue Michel-le-Comte, et sa femme, née Marie-Catherine Labhard, chez qui demeurait Coindet. Isaac Vernet était le frère de Jacob Vernet, professeur de théologie à Genève, à qui, par l'entremise de Lenieps, il avait recommandé Rousseau en 1754 (voir T. II, p. 90, lettre n° 170).

N° 492.

DE M. DELEYRE[1].

Paris ce 9 avril 1758 [dimanche].

Voici, chez Citoyen, une Lettre de M. Rey que je receus hier. Si vous voulez y répondre, ou par vous-même ou par moi, envoyez votre lettre ou votre commission d'ici à Jeudi, parce que je dois lui addresser un pacquet vendredi[2]. Les beaux jours sont revenus. En profitez-vous ? J'irai peut-être passer avec vous le Dimanche prochain, mais ne m'attendez pas. Depuis que je ne vous ai vû j'ai été tourmenté d'une migraine dont les accés violens me duroient douze à quinze heures. Je me trouve mieux ce matin. Je l'attendois à quatre heures; j'en sens bien quelques vapeurs mais elles sont légères et ne m'empêchent pas de vous dire combien je vous aime, en dépit de tous vos ennemis. Reprenez votre coeur ; je le crois essenciellement bon. Vivez avec les biches et ne laissez pas tuer les lapins. Soyez content de vous même et vous ne regretterez pas les heures perdues à toute autre chose qu'à nous améliorer. Bon jour, mon cher Silvain; si vous rencontrez quelque Nymphe, fuyez; c'est la peste des bois, ou bien faites comme nos prémiers péres et ne lui parlez pas ; tout-à-vous. Il faut que j'aille incessamment finir auprès de vous de retoucher les vers de votre apologiste.

1. Transcrit par J. Richard de la copie, de la main de Rousseau (Bibl. de Neuchâtel, 7885).
2. C'est le samedi 15 que Rousseau écrit à Rey que son manuscrit est prêt. (*Cf.* la lettre suivante.)

N° 493.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci le 15 Avril 1758 (samedi).

Je ne saurois vous dire, mon cher Rey, que je suis mieux ; au contraire mon mal fait toujours du progrès, mais je m'accoutume à souffrir, et cela revient presque au même ; je n'ai plus besoin de remèdes, mais de patience jusqu'à la fin de ma vie, qui vraisemblablement ne doit pas être fort éloignée. Votre souvenir et votre amitié sont une consolation pour moi, et puisque vous vous intéressez à mon état je vous en donnerai volontiers des nouvelles de tems en tems.

Mon manuscrit est prêt ; vous le ferez retirer quand il vous plaira, ou s'il le faut absolument, je tâcherai de le porter à Paris. Je vous prie seulement dans l'un et l'autre cas de m'avertir quelques jours à l'avance, afin que je le relise avant de le donner. Non seulement vous pourrez me nommer, mais mon nom y sera et en fera même le titre ; le profond secret que je vous demande est seulement jusqu'au moment de la publication, et cela, comme vous pourrez voir par le manuscrit, par les raisons les plus importantes pour l'ouvrage et pour l'auteur. Je vous répète [2] qu'il sera remis cacheté à votre correspondant sans avoir été vu que de moi seul, je souhaiterois même que ce correspondant fût sûr et ne fût pas françois ; j'exclus surtout nommément Mrs. Diderot et De Leyre. Ne m'écrivez plus, non plus, sous le pli de ce dernier ; votre correspondant à Paris peut m'envoyer vos lettres par la poste *A Montmorenci* et s'il le faut, vous pouvez me les y adresser vous-même.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 19.

2. « Il semble donc qu'entre la précédente et celle-ci, il y a une lettre perdue. » (*Note de Bosscha.*)

Vous m'avez promis d'imprimer mon ouvrage dans le mois de Juin ; je n'imagine pas que vous me fassiez traîner comme l'autre fois ; mais si vous me manquiez de parole, vous me reduiriez au désespoir, et vous porteriez un grand préjudice à vous-même ; car c'est un ouvrage du moment qui ne sera plus rien, donné hors de son tems. Je vous conjure de songer à cela et de vous arranger si bien qu'il n'y ait plus de mauvaises excuses. Je n'ose parler de la correction ; j'en tremble d'avance. Ah ! si j'avois des forces !..... Mais c'est une folie d'y penser dans l'état où je suis. Nous verrons le printems prochain, si je vis encore.

Adieu, mon cher, mille remercîmens et respects à Madame Rey et recevez ceux de Mlle Le Vasseur. Vous avez des ennemis en ce pays-ci, car on n'y dit pas du bien de vous. Cependant si je vous trouve exact et franc dans tous vos procédés, comme je l'espère, tant que je vous conviendrai, nous ne nous quitterons plus, en dépit d'eux ; je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. Rousseau

N° 494.

De Mad[e] de Houdetot [1].

Aubonne ce 6[e] may [1758].

Il y a longtems que vous n'avez entendu parler de moi : il est juste de vous en dire les raisons, et celles de la conduite que je dois avoir avec vous à l'avenir. J'ai à me plaindre de votre indiscretion et de celle de vos amis. Je vous aurois gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion pour moi, et je la cachois à ce que j'aime pour ne pas lui donner de l'éloignement pour vous : vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique, et qui ont fait voir contre moi des vraisemblances qui pouvoient nuire à ma réputation. Ces bruits sont parvenus depuis quelque tems à mon amant, qui a été affligé que je lui eusse fait mistére d'une passion que je n'ai jamais flattée et que je lui taisois dans l'espérance que vous deviendriez raisonnable et que vous pourriez être notre ami. J'ai vu en lui un changement qui a pensé me coûter la vie. La justice qu'il me rend enfin sur l'honnêteté de mon ame et son retour à moi m'ont rendu mon repos. Mais je ne veux pas risquer de le troubler davantage, et je me dois à moi-même de ne m'y pas exposer. Je dois aussi à ma réputation de rompre tout commerce avec vous : Je ne puis en conserver qui ne soit dangereux pour elle. Vous savez que presque tout ce qui compose ma société vous déplait, et que vous n'avez jamais cherché à me voir avec mes amis ; depuis qu'il est établi dans le monde que vous étes amoureux de moi il ne seroit pas décent pour moi de vous voir en particulier. Je l'ai fait dans un tems où j'ai cru que votre passion resteroit cachée et où vous demandiez à mon amitié de vous

1. Transcrit par J. Richard de la copie de Rousseau (Neuchâtel, 7886, p. 9-10). Le 6 mai 1758 était un samedi.

aider à vous guérir. Vous pouvez être tranquille sur la manière dont nous pensons de vous mon amant et moi. Dans les prémiers momens qu'il a appris votre passion et ce qu'elle vous avoit fait faire, il a cessé un instant de voir en vous la vertu qu'il y cherchoit et qu'il y croyoit. Depuis il vous plaint plus de vôtre foiblesse qu'il ne vous la reproche, et l'un et l'autre nous sommes fort éloignés de nous unir aux gens qui veulent vous noircir; nous osons et nous oserons toujours parler de vous avec estime. Au reste, vous sentez que vous me devez de n'avoir là-dessus ni confidence, ni explication, et qu'il faut laisser oublier parfaitement et votre passion et les peines qu'elle m'a faites. Tout ce que vous devez est de rester tranquille, sûr que mon repos est rétabli, que mon innocence que vous pourriez vouloir défendre est reconnue; que nous ne pensons point mal de vous et que nous n'en laisserons pas dire. J'enverrai savoir de vos nouvelles avec intérest ; et soyez persuadé que malgré le parti où ma reputation, le soin de mon bonheur et de mon repos m'oblige, je ne cesserai jamais de m'intéresser à vous. Si vous voulez continuer pour moi les copies de la Julie, je vous en serai obligée; sinon, je vous renverrai celles que j'ai déja, mais qu'il est juste de vous payer. Adieu.

N° 495.

A [UN MÉDECIN][1].

Ce 10 mai 1758.

Je vous remercie, Monsieur, de la commission que vous avez bien voulu remplir auprès de M. de Buchelay, en conséquence de celle dont vous vous étiez chargé pour moi de sa part. J'ai reçu cent vingt livres que le P... a pris la peine de m'apporter de la vôtre. J'ai évalué mon tems et ma nourriture, et, retenant dix-huit francs que j'estime libéralement payés, je vous renvoie cent deux livres, pour les remettre, s'il vous plaît, à M. de Buchelay, avec le billet ci-joint.

L'eau de chaux ne m'ayant rien fait, je l'ai quittée. Le lait ayant tout-à-fait supprimé les urines, j'ai été forcé de le quitter aussi. Il s'est formé, depuis quelque tems, une enflure dans le bas ventre, un peu au dessus de l'aîne gauche. Cette enflure est en ligne droite et dans une direction oblique. On la prendroit pour une continuation de la verge. Elle rentre quand je suis couché et reparoît à l'instant que je me lève. Ce n'est point une descente. Elle n'a que la douleur sourde et légère qui, depuis quelques années, ne me quitte point dans cette région. Du reste l'urine diminue en quantité de jour en jour et sort plus difficilement, excepté quand elle est tout-à-fait crue et couleur d'eau claire : alors elle sort avec un peu plus d'abondance et de facilité. Mais, en quelque état que ce soit, il faut toujours presser le bas ventre pour la faire sortir. Je vous dis cela, persuadé que mon mal n'a jamais été connu de personne, et qu'on en pourroit peut-être tirer quelques obser-

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay (*Œuvres Inédites de J.-J. R.*, p. 36-37). A. Jansen (*Papiers*, t. I, f. non chiff. avant le f. 85) indique cette lettre comme adressée à M. Thierry ; mais sur quoi se fonde-t-il ? [Th. D.] — Peut-être sur le fait que Thierry était venu voir Rousseau lors de sa grande maladie de février-mars. (*Cf.* n° 485, deuxième phrase). [P.-P. P.]

vations utiles à la médecine. Je ne vous consulte point d'ailleurs; je n'attends ni ne veux plus aucune espèce de soulagement de la part des hommes, mais seulement de celui qui sait consoler des maux de cette vie par l'attente d'une meilleure.

Recevez, Monsieur, les assurances de mon respect.

N° 496.

A M. DE BUCHELAY[1].

A Montmorenci, le 10 mai 1758.

J. J. Rousseau a reçu de la part de M. de Buchelay la

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay (*Œuvres inédites de J.-J. R.*, p. 38). « Ce billet était inclus dans la lettre précédente. »

Le 11 août 1757 (voy. n° 389), Mme d'Épinay écrit à Rousseau : « M. de Buchelay m'a fait prier de vous écrire pour vous demander, si vous voudriez vous charger de copier un livre de politique manuscrit, etc.. » et Rousseau répond le lendemain (voy. n° 390) : « Prenez bien vite le livre de M. de Buchelai, etc. » Il s'agit sans doute d'une copie antérieure à celle dont il est question dans le présent billet du 10 mai 1758 : Rousseau n'aurait pas mis neuf mois à faire une copie qui, évaluée à dix-huit francs, ne devait pas être bien considérable. [Th. D.]

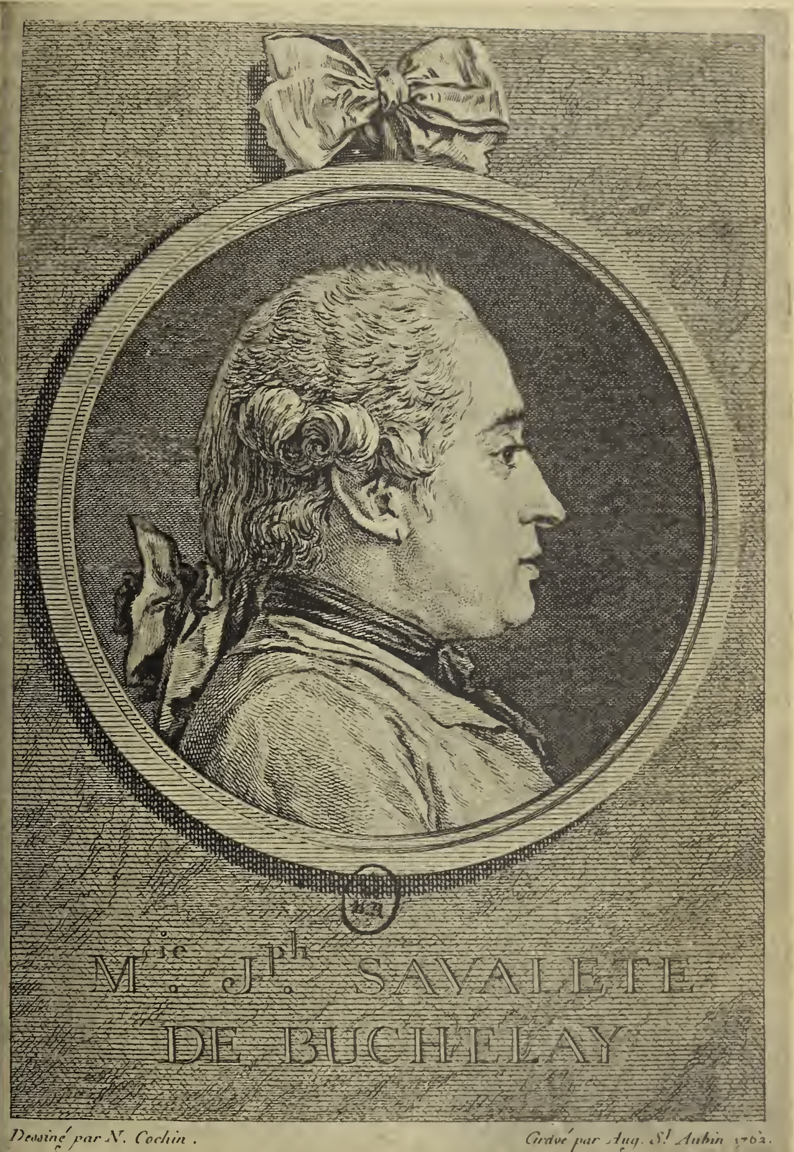
Je pense qu'il s'agit du fermier général Marie-Joseph Savalete de Buchelay (né le 4 septembre 1722, mort en 1764), dont le crayon de Cochin nous a gardé le portrait, gravé par Saint-Aubin, et qui avait succédé, dans la charge de fermier-général, à son père, Charles Savalete, mort le 5 mai 1756, lequel, fils d'un vinaigrier parisien, d'abord simple commis chez Fagon, puis chez d'autres traitants, amassa de grands biens, acheta des titres de noblesse, se fit appeler M. de Magnanville, nom d'une terre située dans l'arrondissement de Mantes, et scandalisa le public par son faste et sa hauteur (Voy. les *Mémoires du Marquis d'Argenson,* t. VII. p. 126). Charles Savalete, dit de Magnanville, avait épousé Mlle de Nocé, fille de Nocé qui, avec Mme de Parabère, était l'organisateur des orgies du Régent. De ce mariage, il eut un fils et deux filles ; l'une de ces dernières épousa François de Broglie, comte de Revel, brigadier des armées du Roi, qui fut tué à Rosbach (9 novembre 1777), à l'âge de trente-cinq ans. Le fils, Marie-Joseph, qui se faisait appeler Savalete de Buchelay, fut un bibliophile et consacra une large part de sa fortune aux arts et aux lettres. Joannis Guigard (*Nouvel armorial du Bibliophile,* Paris, 1900, p. 432) dit qu'il était né le 4 septembre 1722 (un ms. de la Bibliothèque nationale, n. acq. f. 20535, *notes généalogiques pour servir à l'histoire des fermiers-généraux,* le fait naître le 15 juillet 1727, mais la notice contient plusieurs erreurs, et la date fournie par Guigard semble devoir être plus exacte), et qu'il portait dans ses armes : d'azur,

somme de cent vingt livres, sur laquelle, retenant dix-huit francs pour le salaire de sa copie, largement payé et plutôt estimé sur la lenteur de son travail que sur le prix de la chose, il se trouve redevoir à M. de Buchelay la somme de cent deux livres, qu'il lui renvoie.

au sphinx d'argent accompagné en chef d'une étoile d'or. Son cabinet de curiosités et sa bibliothèque étaient renommés. Cette bibliothèque a été mise en vente en 1764, et le catalogue en existe à la Bibliothèque nationale (Inv. Δ. 3561) :

Catalogue des livres du Cabinet de feu Monsieur Savalete de Buchelay, gentilhomme ordinaire du Roi, et l'un des Fermiers généraux de Sa Majesté. Dont la vente se fera le Lundi 16 *Juillet* 1764, *et jours suivants, rue St Honoré, dans la maison de Magnanville, au Trésor Royal.* A Paris, chez Davidts, Libraire, quai des Augustins, à l'Image St-Jacques. M.DCC.LXIV. — In-12 de 1 f. prél. non chiffr. et 48 p. chiffrées, 400 numéros [mais la fin manque; un no 401 est indiqué au bas de la page 48, en réclame]. Ce catalogue ne comporte aucune mention de manuscrit ni de livre indiqué comme copié (par Rousseau ou autre).

L'autre fille de Charles Savalete, Geneviève Savalete, née à Paris vers 1732 et morte en 1795 à Vicence, où elle avait émigré à la Révolution, épousa le marquis de Gléon, et, sous ce nom, a composé des comédies qui furent jouées de 1768 à 1772 sur le théâtre de sa propriété de la Chevrette. Le recueil de ses pièces a été publié par Chastellux sous le titre de *Recueil de comédies nouvelles*. Paris, 1787, in-8o. [P.-P. P.]



Librairie Armand Colin, Paris.

M.-J. SAVALETE DE BUCHELAY

Dessiné par N. Cochin, gravé par Saint-Aubin.

N° 497.

A MONSIEUR
MONSIEUR COINDET
CHEZ M. VERNET BANQUIER
RÜE MICHEL-LE-COMTE
À PARIS[1].

A Montmorenci le 11. May. 1758.

Je ne vous ai point oublié, mon cher Coindet, mais outre que ma mauvaise santé me force à choisir les momens de vous recevoir, j'attendois de jour en jour quelqu'un, qui, n'étant point venu encore, me laisse dans le doute s'il ne me dérobera point le jour que je voudrois vous donner. Toutefois si le risque d'un voyage inutile ne vous épouvante pas trop et que vous vouliez venir coucher à montmorenci Lundi 15, j'espére pouvoir vous donner cette soirée et le lendemain ou tout au moins l'un des deux parce que la personne que j'attends ne couchera point ici. Adieu, mon cher Coindet, au plaisir de vous embrasser. Si vos affaires vous retenoient par hazard, vous m'obligeriez de me l'écrire.

mes respects à Monsieur et Madame Vernet.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 11, cachet de cire rouge : le navire.

N° 498.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam] [1].

A Montmorenci le 14 May 1758.

Il y a un mois que je vous écrivis pour vous donner de mes nouvelles, comme vous aviez paru le désirer, pour vous dire que mon manuscrit étoit prêt, et pour vous prier de le faire retirer de manière que le secret m'en fût gardé jusqu'au moment de la publication. Au surplus, je vous disois que je prétendois si peu garder l'anonyme que mon nom commençoit le titre même de l'ouvrage. Enfin je vous exposois la raison pour laquelle je désirois que pour cette fois vous me tinssiez parole et que cet écrit fût imprimé le plus promptement qu'il se pourroit et dans le mois de Juin comme vous me l'aviez promis. Depuis ce tems je n'ai point entendu parler de vous, d'où je conclus ou que ma lettre ne vous sera pas parvenue ou que votre réponse est égarée, car de supposer que vous me laissiez dans l'attente sans pouvoir disposer de mon manuscrit, c'est ce qui n'est pas imaginable et que je ne saurois penser de vous. Je prends donc le parti de faire mettre pour plus de sûreté cette lettre à Paris à la grande Poste, et quant à votre réponse, vous pouvez l'adresser à *Monsieur Coindet chez M. Vernet Banquier rüe Michel-le-Comte à Paris.* Après avoir attendu le tems suffisant pour que cette réponse puisse me parvenir, si je n'en reçois point, je me tiendrai libre de tout engagement avec vous, et me consolerai du tems que vous m'avez fait perdre en le sacrifiant à ma parole et à l'honnêteté. Adieu, Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

Depuis ma lettre écrite, j'ai pris d'autres mesures pour hâter soit avec vous, soit avec d'autres, l'exécution d'un ouvrage

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 20.

dont le sujet souffre du retard de sa publication. J'envoye mon manuscrit en Hollande, et il vous sera remis par la même personne qui vous remettra cette lettre ; vous pouvez le garder et l'examiner durant vingt-quatre heures au bout desquelles vous aurez la bonté de le rendre, s'il ne vous convient pas, enveloppé et cacheté comme il vous sera remis ; s'il vous convient, vous en remettrez le prix à la même personne, et vous garderez l'ouvrage, à condition de ne perdre pas un moment pour l'impression et la publication ; soit que vous vous en accommodiez ou non, je crois parler à un honnête homme et je vous demande un secret inviolable sur le titre et le contenu. Adieu, répondez-moi, je vous prie, par la même voye.

N° *499*.

LETTRE DE J. J. ROUSSEAU
À UN JEUNE HOMME [1].

[Printemps 1758.]

Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre Homme accablé de maux, & de plus, fort occupé, qui n'est guères en état de vous répondre, & qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pouvois vous y être utile, & vous êtes louable du motif qui vous l'a fait desirer : mais, sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la Morale. Rentrez dans votre coeur, & vous les y trouverez ; & je ne pourrai rien vous dire à ce sujet, que ne vous dise encore mieux votre conscience, quand vous voudrez la consulter. La Vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprend avec tant d'appareil ; pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être ; & si vous avez bien cette volonté, tout est fait ; votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, & qui n'est qu'une paresse de l'âme, condamnable à tout âge, & sur-tout au vôtre. L'Homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir ; la vie laborieuse que Dieu nous impose n'a rien que de doux au coeur de l'Homme-de-bien, qui s'y livre en vue de remplir son devoir, & la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée

1. « A un jeune homme qui demandoit à s'établir à Montmorency, pour profiter de ses leçons ». Transcrit de l'imprimé en 1779, dans *Œuvres de J. J. Rousseau de Genève, Supplément formant le tome X de ses œuvres diverses*. A Neufchatel (Paris, Vve Duchesne), M DCC LXXIX, in-8°, p. 351-354 (sans date ; probablement au début du printemps 1758). [P.-P. P.]

pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos Parens & la Providence. Voilà le premier précepte de la Vertu que vous voulez suivre ; & si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre Province, allez vivre dans le sein de votre Famille, servez, soignez vos vertueux Parens, c'est-là que vous remplirez véritablement les soins que la Vertu vous impose ; une vie dure est plus facile à supporter en Province que la Fortune à poursuivre à Paris, sur-tout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manéges y font plus de Fripons gueux, que de Parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait Monsieur votre Père, & il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence & le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, Monsieur des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency. Peut-être ne seront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations très humbles.

J. J. Rousseau

N° 500.

A MONSIEUR
MONSIEUR VERNES
MINISTRE DU St EVANGILE
DEMEURANT AU BAS DE LA CITÉ
A GENÈVE [1].

A Montmorenci, le 25 may 1758.

Je ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse ; je n'ai plus rien d'actif que le coeur, encore hors Dieu, ma patrie et le genre humain n'y reste-t-il d'attachement particulier que pour vous ; et j'ai connu les hommes par de si tristes expériences que si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé, sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de vôtre part, et je suis persuadé que si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir et de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que vos affaires et vôtre fortune vous permettent ce voyage et que vôtre coeur le desire annoncez-le-moi d'avance afin que je me prépare au plaisir de presser du moins une fois en ma vie un honnête homme et un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections et je vous dirai naturellement qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame vous donnez trop de prix aux biens et aux maux de

1. Transcrit de l'original autographe, non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n° 121. 4 p. in-8°, l'adresse sur la 4e, cachet persan sur cire rouge.

cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, et mieux, peut être, qu'homme qui existe, je n'en adore pas moins l'équité de la providence, et me croirois aussi ridicule de murmurer de mes malheurs durant cette courte vie, que de crier à l'infortune pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience se peut retorquer plus vivement encore contre la révélation ; car que voulez vous qu'on pense de l'auteur d'un remede qui ne guérit de rien ? ne diroit-on pas que tous ceux qui connoissent l'évangile sont de fort saints personages, et qu'un sicilien sanguinaire et perfide vaut beaucoup mieux qu'un Hottentot stupide et grossier ? Voulez-vous que je croie que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir ? Prenez garde, mon ami, vous voulez le justifier d'un tort chimérique, et vous aggravez l'accusation. Souvenez vous surtout que dans cette dispute, c'est vous qui attaquez mon sentiment, et que je ne fais que le deffendre ; car d'ailleurs je suis fort éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l'embrasser.

Quoi ! cette aimable et chére Belle-soeur est toujours dans son lit. Que ne suis-je auprès d'elle ? Nous nous consolerions mutuellement de nos maux et j'apprendrois d'elle à souffrir les miens avec constance. Mais je n'espére plus faire un voyage si desiré ; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n'est pas que la belle saison ne m'ait rendu de la vigueur et du courage, mais le mal local n'en fait pas moins de progrès, il commence même à se rendre extérieurement très sensible, une enflure qui croît quand je marche m'ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m'étoit resté, et je ne reprends des forces que pour souffrir ; la volonté de Dieu soit faite ! Cela ne m'empêchera pas j'espére de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Genêve pour me paroitre délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple. J'ai lu avec plaisir son examen des quatre beaux siécles, et je m'en tiens

avec plus de confiance à mon sentiment en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander seroit de ne pas s'éxercer à la vertu à mes dépends, et de ne pas se montrer modeste en flatant ma vanité. Adieu, mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

Si vous voulez m'épargner les ports de Lettres, vous pouvez m'écrire sous le pli de *M. de Chenonceaux, Fermier Général du Roy, à l'hôtel des fermes, à Paris*[1].

1. Ce post-scriptum, non reproduit par les précédents éditeurs de la Correspondance, est au haut de la première page, avant la date.

N° 501.

A M. [Coindet, à Paris] [1].

A Montmorenci, le 29 May 1758.

Voila, mon cher Coindet, un pacquet que je vous prie de remettre à M. De Leyre, et j'attends de vos nouvelles par la même occasion. Je vous sais bon gré de vos visittes et de vôtre amitié; soyez sur qu'avec des moeurs et de la probité, vous gagnerez à la fin la mienne, mais je l'ai tant de fois mal placée qu'il faut du tems et des épreuves pour me rassurer. Tout ce que je puis vous promettre des à présent c'est de la reconnoissance de vôtre zéle et de vos soins. Adieu, mon cher Coindet, je vous embrasse de tout mon coeur.

Suspendez la commission de la Bible, car j'apprends qu'on en prépare une nouvelle version, qu'il vaut mieux attendre.

Ne payez pas le messager, ou il sera payé deux fois [2].

1. Transcrit de l'original autographe non signé, sans suscription ni cachet, conservé à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 203, n° 12).

2. Ce second post-scriptum est écrit au haut de la lettre, entre la date et la première ligne.

N° 502.

A Monsieur
Monsieur Coindet
chez M. Vernet Banquier
rue Michel-le-Comte
à Paris[1],

A Montmorenci le 31. May 1758.

Je n'ai qu'un moment, mon cher Coindet, pour vous remercier et vous prier d'envoyer à M. Rey l'addresse sous laquelle il pourra m'envoyer les épreuves[2]. Comme l'Epine va à paris les mardis et les samedis vous pourrez toujours me faire tenir le pacquet la lendemain de sa reception et mes corrections pourront repartir l'ordinaire suivant aussi promptement que si j'étois à Paris.

A l'égard de l'argent quand vous l'aurez receu, si vous pouviez le changer en or et l'apporter vous même quand vous viendrez cela seroit à merveille[3], sinon vous pourrez en charger l'Epine, qui est un homme sur. Au reste tout cela ne presse point et nous avons le tems d'en délibérer. Adieu, mon cher Coindet, je n'avois pas besoin du succés de vos soins pour y être sensible, et quand ils n'auroient point reussi je n'en aurois pas moins compté sur vôtre amitié.

Mes amitiés et respects a M. et Mad^e^ Vernet.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 203, n° 13). Cachet de cire rouge : le navire. C'est la dernière lettre *datée* qui, sur l'adresse, offre le nom de M. Vernet, banquier.

2. De la *Lettre à d'Alembert*.

3. Il semble que Rousseau a écrit : « à merveilles », mais l's est douteux.

N° 503.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU
A MONTMORENCY PAR St DENIS[1].
(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 24 mai 1758.

Mon cher Rousseau.

[Rey explique par un changement de maison et de magasin le retard de sa réponse à la lettre de Rousseau du 15 avril. En outre, Rey n'avait pas « du comptant ».]

... Il m'est dû réellement près de 50000 livres, en Russie, Pologne, Batavie, St Eustache, Surinam, dont je ne reçois pas un sol. J'ay cependant de forts payemens à faire soit ici, soit à Paris, et il faut y pourvoir pour mon honneur et conserver mon crédit, ce qui me donne quelques inquiétude[s] et me décourage du travail.....

... Aujourd'huy, je reçois votre manuscrit, que je payerai demain sans faute en une lettre de change sur Paris de 720 £ argent de France, ce qui fait 30 Louïs, suivant votre demande...

[Rey a fait venir l'imprimeur et a convenu avec lui de recevoir trois feuilles par semaine ; il y en aura 18 à 20 « en l'imprimant comme les notes de votre *Discours sur [l'inég]alité*[2] *entre les hommes*...]

... L'ouvrage donc sera prêt pour la fin de Juillet prochain. Vous trouverez, mon cher Monsieur, que c'est être bien long, mais considérez que j'en tire 3 000 exemplaires, et que c'est

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 3 p. in-4°, l'adresse sur la 4e, cacheté d'une oublie, avec les initiales M. M. R., dans un cœur surmonté d'une croix de Lorraine.

2. Un trou dans le papier a enlevé les lettres mises ici entre crochets.

tout ce que deux presses pourront faire que d'imprimer ce nombre par semaine. J'ay disputé pour en avoir 4, qu'on m'auroit promis si vous n'étiez pas si difficile sur l'execution, mais vous aimez que tout soit bien, je ne demande pas mieux, il faut donc donner du tems...

... Une chose que je desirerois de vous, c'est de me permettre de demander à Genève par une requête qu'on n'en permette pas l'impression pendant une année; autrement il en sera de celui-cy comme du précédent : j'en envoyay 200 et je n'en ay pas vendu davantage dans ce païs; encore ces 200 ont été en change de livres. On l'a fait faire[1] sur le champ à Lyon, à Avignon, ce qui a fait que je n'en ay pas vendu davantage dans toute la Suisse, Provence, Languedoc, etc. Mr Pissot l'a fait aussi, ainsi que je n'en vend plus en France. Je ne ferai rien que sur votre reponse : si elle n'est pas conforme à mes désirs, je ne vous en voudrai point de mal et je m'y conformerai à la lettre. Pour bien faire, il faudroit que je fis[se] imprimer une lettre circulaire pour annoncer cet ouvrage à mes correspondants dans l'étranger et recevoir leurs ordres pour en faire l'expedition au moment que l'ouvrage seroit fini. Il me faudra encore demander l'entrée en France à Mr de Malesherbes; si cela ne se fait pas avant la publication, je puis compter qu'il sera contrefait avant [qu'il][2] aye le tems d'arriver à Genéve et à Paris, ce qui, je vous avoue, ne feroit pas mon compte. Malgré cela, je ferai tout ce que vous voudrez.

La plus grande partie de nos théologiens ne sont point content[s] de la réponse de Mr[s] de Genéve à Mr d'Alembert; j'ay déjà refusé d'imprimer une Lettre à ce sujet...

[Amitiés de sa femme, compliments de Rey à Mlle Levasseur.]

Je suis avec le plus sincère dévouement et de coeur, mon cher Rousseau, votre ami

REY

1. C'est-à-dire contrefaire. [Th. D.]
2. Il y a un trou au papier.

J'ai payé pour le port du manuscrit entre 12 et 13 £ ou fr. 5,16 de Hollande.

J'envoye avec cette lettre à Mr Coindet une lettre de change de 720 £ à son ordre, à usance sur Paris. Le 25e may.

N° 504.

A M. [M.-M. Rey, libraire à Amsterdam][1].

A Montmorenci le 31 May 1758.

Vous m'avez fait faire de mauvais sang, mon cher Rey, dans un tems où je n'avois pas besoin d'ajoûter de nouvelles inquiétudes à mes maux et à mes afflictions de toute espèce. L'attente et l'incertitude sont les fléaux de ma vie, la pauvreté n'est rien auprès des peines de l'ame et j'aimerois beaucoup mieux que vous eussiez été moins exact à me payer et un peu plus à m'écrire. Soyez le du moins à l'exécution de vos promesses et dédommagez-moi de vos lenteurs passées par votre diligence et votre attention à l'avenir.

Je n'ai pas dessein de vous imposer un silence qui vous puisse être préjudiciable, je me borne sur le secret que je vous ai recommandé à deux choses : la première que vous ne le rompiez que le plus tard qu'il se pourra sans nuire à vos intérêts ; la seconde qu'avant d'écrire soit ici, soit à Genève, soit à vos correspondans, vous m'écriviez à moi préalablement, afin que je prenne les devants auprès de M. d'Alembert, et qu'il apprenne de moi le premier que j'ai écrit contre lui, car c'est là la première et la principale raison du silence que j'exige de vous. Au surplus je ne m'oppose point à la requête que vous voulez présenter à Genève pourvu qu'elle soit en votre seul nom, et que je n'y entre pour rien. Quant à M. de Malesherbes, je doute qu'il accorde l'entrée de cet ouvrage ; il est vrai que je doutois aussi pour le précédent et qu'il l'a

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 21.

accordée contre mon attente; puissiez-vous être aussi heureux cette fois.

La correction de l'ouvrage que vous allez imprimer m'importe et m'inquiète plus que je ne saurois vous dire. Il m'est impossible quant à présent d'aller y veiller; mais il ne l'est pas que vous me fassiez parvenir les épreuves comme ci-devant, et j'aurai soin de vous renvoyer les corrections l'ordinaire suivant aussi exactement que si j'étois à Paris. M. Coindet vous enverra l'adresse dont il faut vous servir pour cela, et si l'ouvrage est en train avant que sa lettre vous arrive, vous pourrez en attendant vous servir de la même adresse ci-devant employée de *M. Dupin de Chenonceaux fermier général du Roy, à l'Hôtel des fermes à Paris.* Quand même les épreuves ne pourroient me parvenir à tems, ou que vous ne pourriez attendre les corrections pour faire tirer, il faudroit toujours m'envoyer ces mêmes épreuves afin qu'on pût du moins réparer par des cartons les fautes essentielles qu'il importe le plus de ne pas laisser passer. Voici en attendant quelques changemens que je vous prie de faire sur la copie avec toute l'attention possible. Donnez-vous, je vous en prie, la patience de les faire à tête reposée et de bien vous assurer du sens auparavant; car s'il y en avoit quelqu'un que vous ne comprissiez pas bien, il vaudroit mieux l'omettre que le faire de travers. Lisez aussi la remarque qui est à la fin de la feuille[1].

Vous n'oublierez pas que vous m'avez promis soixante exemplaires dont la moitié est pour Paris et l'autre pour Genève. S'il ne vous est pas trop onéreux d'en faire tirer une demi-douzaine en beau papier, vous m'obligerez beaucoup.

J'apprends que M. Coindet a receu la lettre de change et je ne doute pas qu'il n'y soit fait honneur, ainsi je vous en remercie comme d'une chose receüe, et l'on a dû vous dire en vous remettant le manuscrit que vous auriez pu ne donner de l'argent qu'à votre commodité. Je suis fâché qu'il vous en ait coûté pour le port; c'est encore une chose que je n'exigeois

1. « Je n'ai pas trouvé cette feuille. » (*Note de Bosscha.*)

pas et ce n'est pas ma faute si le pacquet ne vous est pas parvenu tout à fait franc. Adieu; mes amitiés à Madame Rey. Je compte sur vos promesses; souvenez-vous que ce qui m'intéresse le plus au monde est actuellement dans vos mains.

N° 505.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
A Montmorency par St Denis[1].
(Fragments d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 6 juin 1758.

Je reçois, mon cher Monsieur, votre lettre du 31e... Voici 3 feuilles de faites; je compte que la 4e partira avec, on vient d'en faire la dernière correction, vous voyez par là que je ne puis pas faire usage de vos changements et addition, excepté celle de la p. 83...

[Sa lettre circulaire à ses correspondants sera envoyée le 1er juillet; il faut tout le mois pour en recevoir les réponses,]

afin de faire partir l'ouvrage à la fin de juillet, que je compte le finir comme je vous l'ay promis. Ma requête à Genève sera présentée en mon nom uniquement; vous avez le tems nécessaire pour prévenir Mr Dalembert et j'espere que Mr De Malesherbes se pretera comme il a fait à l'entrée en France. Le 1er de juillet, je lui expedierai ce qu'il y aura de fait, ce que je ne puis pas éviter, afin d'en obtenir l'entrée.

Il n'est pas possible de vous envoyer les épreuves, ou l'ou-

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 2 p. 1/4 de texte, in-4°. Sur la 4e p., l'adresse; cacheté d'une oublie, avec les initiales de Rey, dans un cœur surmonté d'une croix de Lorraine.

vrage traînera toute l'année; je le ferai cependant si vous le voulez, et cela uniquement pour me conformer à votre goût, mais je ferai partir les feuilles à mesure qu'elles seront faites, je me conforme à votre manuscrit et pour la ponctuation j'espère qu'elle vous conviendra; comme je n'ay pas eu de lettre par ce courier de M. Coindet, j'adresserai mes lettres et feuilles à M^r *Du Pin* jusqu'à nouvel ordre.

Vous aurez 60 exempl. que vous désirez, j'en fait tirer 20 exempl. sur du papier de 20 £ la R^a dont vous aurez la moitié, c'est-à-dire 10 au lieu de 6; j'y ay pensé à tems.

[Détails sur la lettre de change: il espère qu'elle sera exactement payée, car il l'a « rembourcée ici avant son départ ».]

... Ma femme vous embrasse de tout son coeur, j'en fait de même bien mes amitiez à Mad^e Le Vasseur, et à la mama, quand vous la verrez.

Si vous le voulez, je ferai imprimer à la fin de l'ouvrage vos aditions, je ne vois pas comment je pourrois faire autrement excepté de recommencer de nouveau. Chaque feuille me coûte en papier 65 £ et 30 £ en impression, ce qui, joint à la correction, fait au delà de 100 £. Avant votre reponse receue, il y aura au moins 8 ou 9 feuilles de faite[s].

Vous aurez de mes nouvelles tous les couriers par M^r Du Pin jusqu'à nouvel ordre.

Voici quelques feuilles d'une critique[1] que j'ay entreprise. Dite m'en s. v. p. votre sentiment à votre commodité.

J'attendrai vos corrections à chaque courier si cela ne vous donne pas trop de peine, et ayez un peu d'indulgence en faveur du zèle que j'ay de vous bien servir.

Si M^r De Malesherbes me refusoit l'entrée de votre ouvrage, e n'y trouverois pas mon compte, car c'est en France où je compte d'en faire le plus grand débit...

1. C'est le *Supplément aux Journaux,* journal publié à Amsterdam et n'ayant eu que 12 n^os in-12, 1758. Voyez ce que j'en ai dit dans la seconde série de *Pages inédites de J.-J. Rousseau,* février 1907, p. 35, note 1. [Th. D.]

... Mes obeissances auprès de Mr D'Alembert quand vous lui écrirez...

... Monsieur et cher ami, votre devoué serviteur

REY

N° 506.

A MONSIEUR COINDET,
CHEZ MESSrs THELLUSSON, NECKER ET COMPe
A PARIS[1].
(fragment d'une lettre de Rey.)

Amsterdam, 10 juin 1758.

[Rey accuse réception d'une lettre de Coindet du 3, « reçue hier ». Par le précédent courrier, Rey avait reçu une lettre « de Mr R[ousseau] », et il lui avait répondu « à l'adresse de Mr Du Pin, fermier etc. »]

... Il n'est pas possible d'envoyer des épreuves; l'ouvrage traineroit 6 mois et plus, et il ne faut pas demander beaucoup de patience à Mr R. dans l'état où il est. Il me paroît plus convenable de lui donner un chagrin que de lui en faire essuyer 50, ce qui arriveroit infailliblement...

[A chaque courrier, Rey expédiera, « par M. Du Pin », ce qu'il aura de fait, jusqu'à la fin de l'ouvrage.]

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 1 p. 1/3, in-4°.

APPENDICE

I

[Les six lettres qui suivent ne sont pas, à proprement parler, des lettres missives. Elles devaient constituer, dans l'esprit de Rousseau, un petit traité écrit en pensant à Mme d'Houdetot. Elles n'ont probablement pas été expédiées. J.-J. se sera borné à en écrire le brouillon, et, des deux dernières lettres, d'après ce brouillon, il a tiré plus tard plusieurs passages qu'il a insérés dans l'*Emile*. On leur a donné ici un titre tiré d'une lettre de Rousseau à Mme d'Houdetot. Voir, plus haut, no 465, p. 269, note 1.]

LETTRES MORALES

[Lettre première][1].

Venez, ma chère et digne amie, écouter la voix de celui qui vous aime; elle n'est point, vous le savez, celle d'un vil séducteur; si jamais mon coeur s'égara dans des voeux dont vous l'avez fait rougir, ma bouche au moins ne tenta pas de justifier mes égaremens; la raison travestie en sophismes ne prêta point son ministère à l'erreur; le vice humilité se tut au nom sacré de la vertu; la foi, l'honneur, la sainte vérité ne furent point outragés dans mes discours; en m'abstenant de donner à mes fautes des noms honnêtes, j'empêchai que l'honnêteté ne sortît de mon coeur; je le tins ouvert aux leçons de la sagesse que vous daignâtes me faire entendre; c'est maintenant mon tour, ô Sophie; c'est à moi de vous rendre le prix de vos soins; puisque vous avez conservé mon ame aux vertus qui vous sont chères, je pense pénétrer la vôtre de celles qui vous sont peut-être encore inconnues.

Que je m'estime heureux de n'avoir jamais prostitué ma plume ni ma bouche au mensonge! Je m'en sens moins indigne d'être aujourdui près de vous l'organe de la vérité.

En vous rappelant la circonstance où vous me demandâtes des régles

1. Transcrit de l'imprimé, par M. Eug. Ritter, dans le tome II des *Annales de la Société J.-J. R.*, d'après la minute autographe, conservée à la Bibl. de Neuchâtel, et collationné sur cette minute autographe. [Th. D.]

de morale a votre usage, je ne puis douter que vous n'en pratiquassiez alors une des plus sublimes ; et que dans le danger auquel m'exposoit alors une aveugle passion, vous ne songeassiez plus encore à mon instruction qu'à la vôtre. Il n'y a qu'un scélérat qui puisse exposer les devoirs d'autrui en foulant aux pieds les siens, ou plier la morale à ses passions ; et vous, qui m'honorez de votre amitié, savez bien qu'avec un coeur foible, je n'ai pas l'ame d'un méchant. En m'efforçant de remplir aujourd'hui la noble tâche que vous m'avez imposée, je vous offre un hommage qui vous est dû. La vertu m'en est plus chère, depuis que je la tiens de vous.

En soumettant au devoir et à la raison les sentimens que vous m'aviez inspirés, vous avez exercé le plus grand, le plus digne empire que le Ciel ait donné à la beauté et à la sagesse. Non, Sophie, un amour pareil au mien ne pouvoit céder qu'à lui-même ; vous seule, comme les Dieux, pouviez détruire votre ouvrage, et il n'appartenoit qu'à vos vertus d'effacer l'effet de vos charmes.

Loin que mon coeur en s'épurant se soit détaché du vôtre, à l'amour aveugle ont succédé mille sentimens éclairés qui me font un devoir charmant de vous aimer toute ma vie, et vous ne m'en êtes que plus chère, depuis que j'ai cessé de vous adorer. Mes desirs, loin de s'attiédir en changeant d'objet, n'en deviennent que plus ardens en devenant plus honnêtes. S'ils osèrent, dans le secret de mon coeur, attenter à vos attraits, ils ont bien réparé cet outrage, ils ne tendent plus qu'à la perfection de votre âme, et à justifier, s'il est possible, tout ce que la mienne a senti pour vous. Oui, soyez parfaite comme vous pouvez l'être, et je serai plus heureux que de vous avoir possédée. Puisse mon zéle aider à vous élever si fort au-dessus de moi, que l'amour-propre me dédomage en vous de mes humiliations, et me console en quelque sorte de n'avoir pu vous atteindre ! Ah ! si les soins de mon amitié peuvent encourager vos progrès, songez quelquefois à tout ce que j'ai droit d'attendre d'un coeur que le mien n'a pu mériter.

Après tant de jours perdus à poursuivre une vaine gloire, à dire au public des vérités qu'il n'est point en état d'entendre, je me vois enfin proposer un objet utile, je remplirai des soins que vous exigez de moi, je m'occuperai de vous, de vos devoirs, des vertus qui vous conviennent, des moyens de perfectionner votre heureux naturel. Je vous aurai toujours sous les yeux. Non, quand je passerois ma vie à me chercher un travail agréable, je n'en saurois trouver un mieux selon mon coeur, que celui que vous m'imposez. Jamais projet ne fut formé sous de plus doux auspices, jamais entreprise ne promit un plus heureux succès. Tout ce qui peut enflammer le courage et nourrir l'espoir, s'unit à la plus tendre amitié pour exciter mon zéle. Le chemin de la perfection vous est ouvert sans obstacle ; la nature et le sort ont tant

ait pour vous, que ce qui vous manque encore ne dépend plus que e votre volonté; et votre coeur me répond d'elle dans tout ce qui ient à la vertu. Vous portez un nom illustre que votre fortune soutient t que votre mérite honore; une famille naissante n'attend que vos oins pour vous rendre un jour la plus heureuse des mères : votre époux ccueilli à la cour, estimé à la guerre, intelligent dans les affaires, jouit 'un bonheur constant qui commença par son mariage. Le goût des laisirs ne vous est pas étranger; la retenue et la modération vous sont ncore plus naturelles; vous avez les agrémens qui font réussir dans le nonde, les lumiéres qui le font mépriser, et les talens qui en dédomagent; vous serez partout où vous voudrez être, et toujours à votre place.

Ce n'étoit pas encore assez; mille autres jouissent de tous ces avanages, et ne sont que des femmes vulgaires. Des biens plus précieux ont votre aimable partage. Vn esprit juste et pénétrant, un coeur droit t sensible, une âme éprise de l'amour du beau, un sentiment exquis our le connoître, voila les garants des espérances que j'ai conceues de ous. Ce n'est pas moi qui veux que vous soyez la meilleure, la plus igne, la plus respectable des femmes : c'est la nature qui le veut : ne rompez pas ses vues, n'enfouissez pas ses[1] talens. Je ne vous demande ue d'interroger votre coeur, et de faire ce qu'il vous prescrit. N'écoutez ma voix, ô Sophie, qu'autant que vous la sentirez confirmer par a sienne.

Parmi tous les dons que le Ciel vous a départis, oserai-je compter elui d'un ami fidéle? Il en est un, vous le savez, qui non content de ous chérir telle que vous êtes, se pénétre d'un vif et pur enthousiasme our tout ce qu'on doit espérer de vous; il vous contemple d'un oeil vide dans tous les états où vous pouvez être; il vous voit à chaque nstant de sa vie, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir; il voudroit rassembler à la fois tout votre être du fond de son ame. Il ne onnoit d'autre plaisir que de s'occuper de vous sans cesse; son plus her desir est de vous voir assez parfaite pour inspirer à tout l'univers es mêmes sentimens qu'il a pour vous. Près du terme de ma courte arriére, il semble à l'ardeur dont je me sens enflammé que je reçoive ne nouvelle vie pour l'employer à guider votre coeur; j'éprouve en noi l'invincible impulsion du génie. Je me crois envoyé du Ciel pour erfectionner son plus digne ouvrage; oui Sophie, les occupations de nes derniers jours honoreront ma stérile jeunesse; si vous daignez n'écouter, ce que j'aurai fait pour vous rachétera l'inutilité de ma vie ntiére; et j'en deviendrai meilleur moi-même, en m'efforçant de vous onner l'exemple des vertus dont je veux vous inspirer l'amour.

1. Rousseau a écrit *ses*; M. Eug. Ritter a pensé, avec raison sans doute, qu'il avait là un lapsus, et qu'il faut lire *vos*.

Nous avons eu beau cesser de nous voir, nous ne cesserons point de nous aimer, je le sens ; car notre attachement mutuel est fondé sur des rapports qui ne périssent point. C'est en vain que le sort et les méchans nous séparent, nos coeurs seront toujours proches ; et s'ils s'entendoient si bien quand deux passions contraires leur inspiroient des desirs incompatibles, que ne feront-ils point anjourdui, réunis dans le plus digne objet qui les pût contenir ?

Rappelez-vous les beaux jours de cet été si charmant, si court et si propre à laisser de longs souvenirs. Rappelez-vous les promenades solitaires que nous aimions à répéter sur ces coteaux ombragés où la plus petite vallée du monde étaloit à nos yeux toutes les richesses de la nature, comme pour nous dégoûter des faux biens de l'opinion. Songez à ces entretiens délicieux où, dans l'effusion de nos âmes, la confidence de nos peines les soulageoit mutuellement, et où vous versiez la paix de l'innocence sur les plus doux sentimens que le coeur de l'homme ait jamais goûtés. Sans être unis du même noeud, sans brûler de la même flamme, je ne sais quel feu céleste encore nous animoit de son ardeur, et nous faisoit soupirer conjointement après des biens inconnus dont nous étions faits pour joüir ensemble.

N'en doutez pas, Sophie, ces biens si desirés étoient les mêmes dont je viens aujourdui vous offrir l'image ; le même penchant pour tout ce qui est bon et honnête nous attachoit l'un à l'autre, et la même sensibilité réunie nous faisoit trouver plus de charmes à l'objet commun de nos adorations. Que nous serions changés, et qu'il faudroit nous plaindre, si nous pouvions jamais oublier des momens si chers, si nous pouvions cesser de nous rappeler avec plaisir l'un à l'autre, assis ensemble au pied d'un chêne, votre main dans la mienne, vos yeux attendris fixés sur les miens, et versant des larmes plus pures que la rosée du ciel. Sans doute, l'homme vif et corrompu pouvoit interpréter de loin nos discours selon la bassesse de son coeur ; mais le témoin sans reproche, l'oeil éternel qu'on ne trompe point, voyoit peut-être avec complaisance deux ames paisibles s'encourager mutuellement à la vertu, et nourrir par un épanchement délicieux tous les purs sentimens dont il les a pénétrés.

Voila les garans du succès de mes soins, voila mes droits pour oser les prendre. En vous exposant mes sentimens sur l'usage de la vie, je prétends moins vous donner des leçons que vous faire ma profession de foi ; à qui puis-je mieux confier mes principes qu'à celle qui connoit si bien tous mes sentimens ? Sans doute, avec d'importantes vérités dont vous saurez faire usage, vous trouverez ici des erreurs involontaires dont votre droiture de coeur et d'esprit saura me guérir et me préserver. Examinez, discernez, choisissez ; daigner m'expliquer les raisons de votre choix ; et puissiez-vous tirer autant de profit de ces

ttres que l'auteur en attend de vos réflexions. Si quelquefois je prends vec vous le ton d'un homme qui croit instruire, vous le savez, Sohie, avec cet air de maître je ne fais que vous obéir, et je vous donerois longtems de pareilles leçons avant de vous payer le prix de celles ue j'ai receues de vous.

Quand cet écrit n'auroit d'autre usage que celui de nous rapprocher uelquefois, et de renouveler dans l'éloignement ces doux entretiens ui remplirent mes derniers jours et firent mes derniers plaisirs, cette lée suffiroit pour me payer des travaux du reste de ma vie. Je me onsole au milieu de mes maux en songeant que quand je ne serai plus, : vous serai quelque chose encore, que mes écrits tiendront ma place uprés de vous, que vous prendrez à les relire le goût que vous trouiez à converser avec moi, et que s'ils ne portent point à votre esprit e nouvelles lumiéres, ils nourriront du moins au fond de votre coeur : souvenir de la plus tendre amitié qui fut jamais.

Ces lettres ne sont point faites pour voir le jour, et je n'ai pas besoin e vous dire qu'elles ne le verront jamais sans votre aveu. Mais si les irconstances vous permettoient de l'accorder un jour, combien la ureté du zéle qui m'attache à vous, en rendroit volontiers la déclaraon publique ! Votre nom ni le mien, sans paroitre dans cet ouvrage, 'échapperoient peut-être aux soupçons de ceux qui nous ont enviés ; serois, quant à moi, plus fier qu'humilié de cette pénétration, et je 'en obtiendrois que plus d'estime en montrant celle que j'ai pour vous. votre égard, aimable Sophie, quoique vous n'ayez pas besoin de non suffrage pour être honorée, je voudrois que la terre entiére eût es yeux sur vous, je voudrois revoir tout le monde sur ce que j'attends es qualités de votre ame, afin de vous inspirer plus de courage et de orce à remplir cette attente aux yeux du public. On dira que mon ttachement ni mon estime n'ont point été prodigués, et surtout aux emmes ; on en sera plus curieux d'examiner celle qui rassembla si arfaitement l'un et l'autre. Je vous charge de ma gloire, ô Sophie : ıstifiez s'il se peut, l'honneur que j'ai receu des gens de bien. Faites u'on dise un jour en vous voyant et se rappelant ma mémoire : Ah ! et homme aimoit la vertu, et se connoissoit en mérite.

Lettre 2[1].

L'objet de la vie humaine est la felicité de l'h[omme] mais qui de ous sait comment on y parvient. Sans principe, sans base assurée,

1. Transcrit de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque publique de enève, ms. fr. 228, fos 23 et 24.

nous courons de desirs en desirs et ceux que nous venons à bout de satisfaire nous laissent aussi loin du bonheur qu'avant d'avoir rien obtenu. Nous n'avons de régle invariable, ni dans la raison qui manque de soutien, de prise et de consistance, ni dans les passions qui se succedent et s'entredétruisent incessamment, victimes de l'aveugle inconstance de nos coeurs, la jouissance des biens desirés ne fait que nous préparer et des privations et des peines, tout ce que nous possedons ne sert qu'à nous montrer ce qui nous manque et faute de savoir comment il faut vivre nous mourons tous sans avoir vécu. S'il est quelque moyen possible de se delivrer de ce doute affreux c'est de l'étendre pour un tems au delà de ses bornes naturelles, de se défier de tous ses penchans, de s'étudier soi même, de porter au fond de son ame le flambeau de la vérité; d'examiner une fois tout ce qu'on peut, tout ce qu'on croit tout ce qu'on sent et tout ce qu'on doit penser, sentir et croire pour être heureux autant que le permet la condition humaine. Voilà, ma charmante amie, l'examen que je vous propose aujourdui.

Mais qu'allons-nous faire, ô Sophie, que ce qu'on a deja fait mille fois. Tous les livres nous parlent du souverain bien, tous les philosophes nous le montrent, chacun enseigne aux autres l'art d'être heureux, nul ne l'a trouvé pour lui même. Dans ce dedale immense de raisonnemens humains vous apprendrez à parler du bonheur sans le connoitre, vous apprendrez à discourir et point à vivre; vous vous perdrez dans les subtilités metaphysiques, les perplexités de la philosophie vous assiegeront de toutes parts vous verrez par tout des objections et des doutes, et à force de vous instruire vous finirez par ne rien savoir. Cette methode exerce a parler de tout, a briller dans un cercle, elle fait des savans, des beaux-esprits, des parleurs, des discuteurs, des heureux au jugement de ceux qui écoutent, des infortunés sitôt qu'ils sont seuls.

Non, ma chére enfant, l'etude que je vous propose ne donne point un savoir de parade qu'on puisse étaler aux yeux d'autrui, mais elle remplit l'ame de tout ce qui fait le bonheur de l'h[omme] elle rend contens d'elle, non les autres mais nous-mêmes elle ne porte point des paroles à la bouche mais des sentimens au coeur. En s'y livrant on donne plus de confiance à la voix de la nature qu'a celle de la raison et sans parler de la sagesse et du bonheur avec tant d'emphase on devient sage au dedans et heureux pour soi. Telle est la philosophie dont je cherche à vous instruire : c'est dans le silence de vôtre cabinet que je veux converser avec vous. Pourvu que vous sentiez que j'ai raison, je ne me soucie pas de vous le prouver; je ne vous apprendrai point à résoudre des objections, mais je tâcherai que vous n'en ayez point à me faire. Je me fie plus à votre bonne foi qu'à mes argumens,

ɛt sans m'embarrasser des régles de l'école, je n'appellerai que vôtre ;oeur seul au témoignage de tout ce que j'ai à vous dire.

Regardez cet univers, mon aimable amie, jettez les yeux sur ce heâtre d'erreurs et de miséres qui nous fait en le contemplant déplo-er le triste destin de l'h[omme] nous vivons dans le climat et dans le iécle de la philosophie et de la raison. Les lumiéres de toutes les ciences semblent se reunir à la fois pour éclairer nos yeux et nous ;uider dans cet obscur labirinthe de la vie humaine. Les plus beaux ;énies de tous les ages réunis sont leurs leçons pour nous instruire, l'immenses bibliotheques sont ouvertes au public, des multitudes de olléges et d'universités nous offrent des l'enfance l'expérience et la néditation de 4000 ans. L'immortalité, la gloire, la richesse et souvent ɛs honneurs sont le prix des plus dignes dans l'art d'instruire et l'éclairer les hommes. Tout concourt à perfectionner notre entende-nent et à prodiguer à chacun de nous tout ce qui peut former et culti-ɛr la raison. En sommes-nous devenus meilleurs ou plus sages, en avons-nous mieux quelle est la route et quel sera le terme de nôtre ourte carriére. Nous en accordons nous mieux sur les prémiers devoirs t les vrais biens de l'espéce humaine. Qu'avons-nous acquis à out ce vain savoir sinon des querelles, des haines, de l'incertitude et es doutes? Chaque secte est la seule qui ait trouvé la vérité, chaque vre contient exclusivement les préceptes de la Sagesse, chaque auteur st le seul qui vous enseigne ce qui est bien. L'un nous prouve qu'il 'y a point de corps, un autre qu'il n'y a point d'ames, un autre que ame n'a nul rapport au corps, un autre que l'h[omme] est une bête n autre que Dieu est un miroir. Il n'y a point de maxime si absurde ue quelque auteur de reputation n'ait avancée, point d'axiome si évi-ent qui n'ait été combattu par quelqu'un d'eux. Tout est bien pourvu u'on dise autrement que les autres et l'on trouve toujours des raisons our soutenir ce qui est nouveau préférablement à ce qui est vrai.)u'ils admirent à leur gré la perfection des arts, le nombre et la gran-eur de leurs découvertes, l'étendue et la sublimité du génie humain; ɛs féliciterons nous de connoitre toute la nature hormis eux mêmes et 'avoir trouvé tous les arts excepté celui d'être heureux? Nous le)mmes, s'écrient-ils tristement: que de ressources pour le bien être, uelle foule de comodités inconnues à nos péres, combien nous gou-)ns de plaisirs qu'ils ignoroient. Il est vrai, vous avez la mollesse, ıais ils avoient la félicité, vous êtes raisonneurs, ils étoient raisonna-les, vous êtes polis, ils étoient humains tous nos plaisirs sont hors de ous, les leurs étoient en eux mêmes et de quel prix sont ces voluptés uelles qu'achete le petit nombre aux dépends de la multitude. Le ıxe des villes porte dans les campagnes la misére, la faim, le deses-oir, si quelques h[ommes] sont plus heureux le genre humain n'en

est que plus à plaindre. En multipliant les comodités de la vie pour quelques riches on n'a fait que forcer la pluspart des h[ommes] à s'estimer misérables. Quel est ce barbare bonheur qu'on ne sent qu'aux dépends des autres ? Ames sensibles, dites-le-moi, qu'est-ce qu'un bonheur qui s'achete à prix d'argent?

Les connoissances rendent les h[ommes] doux, disent-ils encore, ce siécle est moins cruel, nous versons moins de sang. Ah malheureux ! faites vous moins verser de larmes, et les infortunés qu'on fait mourir de langueur durant une vie entiére n'aimeroient-ils pas mieux la perdre sur un échaffaud ? Pour être plus doux êtes-vous moins injustes, moins vindicatifs ; la vertu est-elle moins opprimée, la puissance moins tyrannique, le peuple est-il moins accablé, voit-on moins de crimes, les malfaiteurs sont-ils plus rares, les prisons sont-elles moins pleines ? Qu'avez-vous gagné à vous amollir aux vices qui marquent du courage et de la vigueur, vous avez substitué ceux des petites ames. Votre douceur est lâche et pusillanime, vous tourmentez sourdement et à l'abri ceux que vous auriez attaqués à force ouverte ; si vous êtes moins sanguinaires, ce n'est pas vertu, mais foiblesse, ce n'est en vous qu'un vice de plus.

L'art de raisonner n'est point la raison, souvent il en est l'abus. La raison est la faculté d'ordonner toutes les facultés de notre ame convenablement à la nature des choses et a leurs raports avec nous. Le raisonnement est l'art de comparer les vérités connues pour en composer d'autres vérités qu'on ignoroit et que cet art nous fait découvrir. Mais il ne nous apprend point à connoitre ces vérités primitives qui servent d'élément aux autres et quand à leur place nous mettons nos opinions, nos passions, nos préjugés, loin de nous eclairer il nous aveugle ; il n'élève point l'ame, il l'énerve et corrompt le jugement qu'il devroit perfectionner.

Dans la chaine des raisonnemens qui servent à former un sistême, la même proposition reviendra cent fois avec des différences presque insensibles qui échapperont à l'esprit du philosophe. Ces différences si souvent multipliées modifieront enfin la proposition au point de la changer tout-à-fait sans qu'il s'en apperçoive il dira d'une chose ce qu'il croira prouver d'une autre et ses consequences seront autant d'erreurs. Cet inconvénient est inséparable de l'esprit de sistême qui mène seul aux grands principes, et consiste à toujours généraliser. Les inventeurs généralisent autant qu'ils peuvent, cette méthode étend les découvertes, donne un air de genie et de force à ceux qui les font et parce que la nature agit toujours par des loix générales en établissant des principes generaux à leur tour, ils croyent avoir pénétré son secret. A force d'étendre et d'abstraire un petit fait, on le change ainsi en une régle universelle ; on croit remonter aux principes, on veut rassem-

bler en un seul objet plus d'idées que l'entendement humain n'en peut comparer, et l'on affirme d'une infinité d'êtres ce qui souvent se trouve à peine vrai dans un seul. Les observateurs moins brillans et plus froids, viennent ensuite ajoutant sans cesse exception sur exception, jusqu'à ce que la proposition générale soit devenue si particuliére qu'on n'en puisse plus rien inférer, et que les distinctions et l'expérience la reduisent au seul fait dont on l'a tirée. C'est ainsi que les sistêmes s'établissent et se détruisent sans rebuter les nouveaux raisonneurs et d'élever sur leurs ruines d'autres qui ne dureront pas plus longtems. Tous s'égarant ainsi par diverses routes, chacun croit arriver au vrai but parce que nul n'apperçoit la trace de tous les détours qu'il a faits. Que fera donc celui qui cherche sincèrement la vérité parmi les foules de savans qui tous prétendent l'avoir trouvée, et se démentent mutuellement. Pesera-t-il tous les sistêmes, feuille[tt]era-t-il tous les livres, ecoutera-t-il tous les Philosophes, comparera-t-il toutes les sectes, osera-t-il prononcer entre Epicure et Zenon, entre Aristippe et Diogène, entre Locke et Schafstburi ; osera-t-il préférer ses lumieres à celle de Pascal et sa raison à celle de Descartes. Entendez discourir en Perse un mollah, à la Chine un bonze, en Tartarie un lama, un brame aux Indes, en Angleterre un quakre, en Hollande un rabbin, vous serez étonnée de la force de persuasion que chacun d'eux sait donner à son absurde doctrine. Combien de gens aussi sensés que vous chacun d'eux n'a-t-il pas convaincus ? Si vous daignez à peine les écouter, si vous riez de leurs vains argumens, si vous refusez de les croire ce n'est pas la raison qui resiste en vous à leurs préjugés, c'est le vôtre.

La vie seroit dix fois écoulée avant qu'on eût discuté à fond une seule de ces opinions. Vn bourgeois de Paris se moque des objections de Calvin qui effrayent un docteur de Sorbonne. Plus on approfondit, plus on trouve de sujets de doute et soit qu'on oppose raisons à raisons, autorités à autorités, suffrages à suffrages, plus on avance, plus on trouve de sujets de douter ; plus on s'instruit, moins on sait et l'on est tout étonné qu'au lieu d'apprendre ce qu'on ignoroit on perd même la Science qu'on croyoit avoir.

Lettre 3e [1].

Nous ne savons rien, ma chere Sophie, nous ne voyons rien ; nous sommes une troupe d'aveugles, jettés à l'aventure dans ce vaste univers. Chacun de nous n'appercevant aucun objet se fait de tous une

1. Transcrit de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 228, fos 27-30.

image fantastique qu'il prend ensuite pour la régle du vrai, et cette idée ne ressemblant à celle d'aucun autre de cette épouvantable multitude de philosophes dont le babil nous confond il ne s'en trouve pas deux seuls qui s'accordent sur le sistême de cet univers que tous prétendent connoitre, ni sur la nature des choses que tous ont soin d'expliquer.

Malheureusement, ce qui nous est precisement le moins connu est ce qu'il nous importe le plus de connoitre : savoir l'h[omme]. Nous ne voyons ni l'ame d'autri, parce qu'elle se cache, ni la nôtre, parce que nous n'avons point de miroir intellectuel. Nous sommes de tout point aveugles, mais aveugles nés qui n'imaginons pas ce que c'est que la vüe, et ne croyant manquer d'aucune faculté voulons mesurer les extrémités du monde, tandis que nos courtes lumiéres n'atteignent, comme nos mains, qu'à deux pieds de nous.

En approfondissant cette idée peut être ne la trouveroit on pas moins juste au propre qu'au figuré. Nos sens sont les instrumens de toutes nos connoissances. C'est d'eux que viennent toutes nos idées, ou du moins toutes sont occasionnées par eux. L'entendement humain, contraint et renfermé dans son enveloppe, ne peut pour ainsi dire pénétrer le corps qui le comprime et n'agit qu'à travers les sensations. Ce sont si l'on veut cinq fenétres par lesquelles notre ame voudroit se donner du jour, mais les fenétres sont petites, le vitrage est terne, le mur epais et la maison fort mal éclairée. Nos sens nous sont donnés pour nous conserver non pour nous instruire, pour nous avertir de ce qui nous est utile ou contraire et non de ce qui est vrai ou faux : leur destination n'est point d'être employés aux recherches de la nature; quand nous en faisons cet usage, ils sont insuffisans, ils nous trompent et jamais nous ne pouvons être surs de trouver la vérité par eux.

Les erreurs d'un sens se corrigent par un autre. Si nous n'en avions qu'un, il nous tromperoit à jamais. Nous n'avons donc que des régles fautives pour se redresser mutuellement. Que deux fausses régles viennent à s'accorder elles nous tromperont par leur accord même et si la troisiéme nous manque, quel moyen reste-t-il de découvrir l'erreur!

La vue et le toucher sont les deux sens qui nous servent le plus à l'investigation de la vérité parce qu'ils nous offrent les objets plus entier[s] et dans un état de perseverance plus propre à l'observation que celui où ces mêmes objets donnent prise aux trois autres sens. Les deux prémiers semblent aussi partager entre eux tout l'esprit philosophique. La vüe qui d'un coup d'oeil mesure l'hemisphére entier represente la vaste capacité du genie systematique. Le toucher lent et progressif qui s'assure d'un objet avant de passer à un autre ressemble à l'esprit d'observation. L'un et l'autre ont aussi les défauts des facultés qu'ils réprésentent. Plus l'oeil se fixe a des objets éloignés plus il est

sujet aux illusions d'optique et la main toujours attachée à quelque partie, ne sauroit embrasser un grand tout.

Il est certain que la vüe est de tous nos sens celui dont nous recevons à la fois le plus d'instructions et le plus d'erreurs c'est par elle que nous jugeons de presque toute la nature et c'est elle qui nous suggére presque tous nos faux jugemens. Vous avez ouï parler de la fameuse operation de l'aveugle-né à qui non pas un saint mais un chirurgien ayant rendu la vüe il lui fallut beaucoup de tems pour apprendre à s'en servir. Selon lui tout ce qu'il voyoit étoit dans son oeil ; en regardant les corps inégaux dans l'éloignement il n'avoit nulle idée ni des grandeurs ni des distances, et quand il commença à discerner les objets il ne pouvoit encore distinguer un portrait d'un original ; on oublia de s'assurer s'il voyoit les objets renversés.

Avec toute l'expérience acquise il n'y a nul h[omme] qui ne soit sujet à porter par la vüe de faux jugemens des objets qui sont éloignés, à faire de fausses mesures de ceux qui sont sous ses yeux, et ce qu'il y a de plus etonnant est que ces erreurs ne sont pas même toujours dans les régles de la perspective.

Mais si la vüe nous trompe si souvent et que le toucher seul la corrige, le toucher lui même nous trompe en milles occasions. Qui nous assurera qu'il ne nous trompe pas toujours et qu'il ne faudroit pas un sixiéme sens pour le redresser ? L'expérience de la petite boule roulée entre deux doigts croisés montre que nous ne sommes pas moins esclaves de l'habitude dans nos jugemens que dans nos inclinations. Le toucher qui se pique de juger si bien des figures ne juge exactement d'aucune, il ne nous apprendra jamais si une ligne est droite, si une surface est plane, si un cube est regulier ; il ne juge pas mieux des degrés de chaleur ; la même cave nous paroit fraiche l'été et chaude l'hiver sans avoir changé de temperature ; exposés la main droite à l'air, la gauche à un grand feu, puis trempez les à la fois dans l'eau tiéde, cette eau paroitra chaude à la main droite et froide à la gauche. Chacun raisonne sur la pesanteur, mais nul ne sent son effet le plus general qui est la pression de l'air, à peine sentons-nous le fluide qui nous environne et nous croyons ne porter que le poids de notre corps tandis que nous portons celui de tout l'atmosphère ; voulez-vous en éprouver quelque leger indice, étant au bain sortez lentement le bras hors de l'eau dans une situation horizontale et a mesure que l'air pressera le bras vous sentirez fatiguer vos muscles par cette pression terrible, dont vous ne vous étiez peut être jamais doutée. Mille autres observations semblables nous apprendroient en combien de maniéres le plus sur des sens nous abuse soit en dérobant ou altérant des effets qui existent, soit en en supposant qui n'existent pas. Nous avons beau reunir la vue et le toucher pour juger de l'étendue qui est du ressor

des deux, nous ne savons pas même ce que c'est que grandeur et petitesse. La grandeur apparente des objets est relative à la stature de celui qui les mesure. Un grain qu'un ciron trouve en son chemin lui présente la masse des Alpes. Un pied pour nous est une toise aux yeux du pygmée, et un pouce à ceux du geant. Si cela n'étoit pas nos sens seroient disproportionnés à nos besoins et nous ne pourrions subsister. En tout sens chacun prend sur soi-même la mesure de toutes choses. Ou est donc la grandeur absolüe ? tous se trompent-ils ou personne ? Il ne faut pas vous en dire davantage pour vous faire entrevoir jusqu'où l'on pourroit pousser les consequences de ces reflexions. Toute la geométrie n'est fondée que sur la vüe et le toucher, et ces deux sens ont peut être besoin d'être rectifiés par d'autres qui nous manquent ; ce qu'il y a de plus demontré pour nous est donc suspect encore et nous ne pouvons savoir si les Elémens d'Euclide ne sont pas un tissu d'erreurs.

Ce n'est pas tant le raisonnement qui nous manque que la prise du raisonnement. L'esprit de l'h[omme] est en état de beaucoup faire mais les sens ne lui fournissent plus de materiaux ; et notre ame, active dans ses liens aime mieux s'exercer sur des chiméres qui sont à sa portée que de rester oisive et sans mouvement. Ne nous étonnons donc pas de voir la philosophie orgueilleuse et vaine se perdre dans ses réveries, et les plus beaux genies s'epuiser sur des puerilités. Avec quelle défiance devons-nous nous livrer à nos foibles lumiéres, quand nous voyons le plus méthodique des Philosophes celui qui a le mieux établi ses principes et le plus consequemment raisonné, s'égarer des les premiers pas et s'enfoncer d'erreurs en erreurs dans des sistêmes absurdes. Descartes voulant couper tout d'un coup la racine de tous les prejugés commença par tout révoquer en doute, tout soumettre à l'examen de la raison, partant de ce principe unique et incontestable : *Je pense, donc j'existe,* et marchant avec la plus grande précaution il crut aller à la vérité et ne trouva que des mensonges. Sur ce prémier principe il commenca par s'examiner puis trouvant en lui des propriétés trés distinctes et qui sembloient appartenir à deux différentes substances, il s'appliqua d'abord à bien connoitre ces deux substances, et écartant tout ce qui n'étoit pas clairement et necessairement contenu dans leur idée, il définit l'une la substance étendue et l'autre la substance qui pense, définition d'autant plus sage qu'elle laissoit en quelque sorte l'obscure question des deux substances indécise, et qu'il ne s'en suivoit pas absolument que l'étendue et la pensée ne se pussent unir et pénétrer en une même substance. He bien, ces définitions qui sembloient incontestables furent détruites en moins d'une génération. Newton fit voir que l'essence de la matiére ne consiste point dans l'étendue, Locke fit voir que l'essence de l'ame ne consiste point dans la pensée. Adieu toute la philosophie du sage et méthodique Descar-

tes. Ses successeurs seront-ils plus heureux, leurs sistêmes dureront-ils davantage? Non, Sophie, ils commencent à vaciller; ils tomberont de même : ils sont l'ouvrage des h[ommes].

Pourquoi ne pouvons nous savoir ce que c'est qu'esprit et matiére? Parce que nous ne savons rien que par nos sens, et qu'ils sont insuffisans pour nous l'apprendre. Sitôt que nous voulons déployer nos facultés nous les sentons toutes contraintes par nos organes; la raison même soumise aux sens est comme eux en contradiction avec elle-même; la geometrie est pleine de theorémes démontrés, qu'il est impossible de concevoir. En philosophie, substance, ame, corps, éternité, mouvement, liberté, necessité, contingence, etc., sont autant de mots qu'on est contraint d'employer à chaque instant et que personne n'a jamais conceus.

La simple phisique ne nous est pas moins obscure que la métaphysique et la morale, le grand Newton, l'interprête de l'univers ne se doutoit pas même des prodiges de l'électricité, qui paroit être le principe le plus actif de la nature. La plus commune de ses opérations et la plus facile à observer, savoir la multiplication des végétaux par leurs germes est encore à connoitre[1] et l'on y decouvre chaque jour des faits nouveaux qui renversent tous les raisonnemens. Le Pline de nôtre siécle, voulant developper le mistère de la génération s'est vu forcé de recourir à un principe inintelligible et inconciliable avec les loix de la mécanique et du mouvement, et nous avons beau tout expliquer, partout nous trouvons des difficultés inexplicables qui nous montrent que nous n'avons nulle notion certaine de rien.

Vous avez pu voir dans la statue de l'abbé de Condillac quels degrés de connoissance appartiendroient à chaque sens s'ils nous étoient donnés séparement et les raisonnemens bizares que feroient sur la nature des choses des êtres doués de moins d'organes que nous n'en avons. A vôtre avis que diroient de nous à leur tour d'autres êtres doüés d'autres sens qui sont inconnus : comment prouver que ces sens ne peuvent éxister et qu'ils n'éclairciroient pas les ténébres que les nôtres ne peuvent détruire. Il n'y a rien de fixe sur le nombre des sens necessaires pour donner le sentiment et la vie à un être corporel et

1. Les premiers essais d'électroculture ont été faits en 1746 par Maimbray qui, selon Priestley (*Histoire de l'Électricité*), électrifia avec succès deux myrtes. L'abbé Nollet répéta l'expérience en 1747 et, trois ans plus tard, l'abbé Berthelon de Saint-Lazare observait que des jasmins plantés à côté de la chaîne d'un paratonnerre étaient plus développés que d'autres, en même sol, à quelque distance. En 1844, Forster eut le premier l'idée d'utiliser l'électricité atmosphérique en tendant au-dessus d'une culture un fil horizontal relié aux deux bouts par des fils verticaux plongeant dans le sol. — Voir, à ce sujet, dans le *Journal des Débats* du 24 juillet 1924, un article de M. Henry de Varigny, à propos des démonstrations toutes récentes de M Justin Christofleau, à la Queue-les-Yvelines (Seine-et-Oise). [P.-P. P]

organisé. Considerons les animaux : plusieurs ont moins de sens que nous, pourquoi d'autres n'en auroient-ils pas davantage ? Pourquoi n'en auroient-ils pas qui nous seront eternellement inconnus, parce qu'ils n'offrent aucune prise aux nôtres et par lesquels on expliqueroit ce qui nous semble inexplicable dans plusieurs actions des bêtes. Les poissons n'entendent point, les oiseaux ni les poissons n'ont point d'odorat, les limaçons ni les vers n'ont pas d'yeux, et le toucher paroît être le seul sens de l'huitre. Mais combien d'animaux ont des précautions, des prevoyances, des ruses inconcevables, qu'il vaudroit mieux peut être attribuer à quelque organe étranger à l'homme, qu'à ce mot inintelligible d'instinct. Quel puérile orgueil de regler les facultés de tous les êtres sur les nôtres tandis que tout dement à nos propres yeux ce ridicule préjugé.

Comment nous assurer que nous ne sommes pas de tous les êtres raisonnans que les mondes divers peuvent contenir, les moins favorisés de la nature, les moins pourvus d'organes propres à la connoissance de la vérité, et que ce n'est pas à cette insuffisance que nous devons l'incompréhensibilité qui nous arréte à chaque instant, sur mille vérités demontrées ?

Avec si peu de moyens d'observer la matiére et les êtres sensibles comment espérons nous pouvoir juger de l'ame et des êtres spirituels ? Supposons qu'il en existe réellement de tels, si nous ignorons ce que c'est qu'un corps, comment saurons nous ce que c'est qu'un esprit ? Nous nous voyons entourés de corps sans ames, mais qui de nous aperceut jamais une ame sans corps et peut avoir la moindre idée d'une substance spirituelle ? Que pouvons nous dire de l'ame dont nous ne connoissons rien que ce qui agit par les sens. Que savons nous si elle n'a pas une infinité d'autres facultés qui n'attendent pour se développer qu'une organisation convenable ou le retour de sa liberté. Nos lumiéres nous viennent elles du dehors au dedans par les sens selon les matérialistes, ou s'échapent elles du dedans au dehors comme le prétendoit Platon ? Si le jour entre dans la maison par les fenétres, les sens sont le siége de l'entendement. Au contraire si la maison est éclairée en dedans, vous fermeriez tout que la lumiére n'existeroit pas moins quoique retenue, mais plus vous ouvrirez de fenétres plus il sortira de clarté et plus il vous sera facile de distinguer les objets environnans. C'est donc une question bien puerile de demander comment une ame peut voir entendre et toucher, sans mains, sans yeux et sans oreilles, j'aimerois autant qu'un boiteux demandat comment on peut marcher sans béquilles ; il seroit bien plus philosophique de demander comment avec des mains des yeux et des oreilles, une ame peut voir, entendre et toucher ; car la maniére dont le corps et l'ame agissent l'un sur font toujours le desespoir de la metaphysique et pour donner des sen-

sations à la pure matiére on est encore plus embarrassé. — Qui sait s'il n'y a pas des esprits de différents degrés de perfection à chacun desquels la nature a donné des corps organisés selon les facultés dont ils sont susceptibles depuis l'huitre jusqu'à nous sur la terre et depuis nous, peut-etre jusqu'aux plus sublimes espéces dans les mondes divers*. Qui sait si ce qui distingue l'homme de la bête n'est point que l'ame de celle-ci n'a pas plus de facultés que son corps de sensations, au lieu que l'ame humaine comprimée dans un corps qui gène la pluspart de ses facultés veut à chaque instant forcer sa prison et joint une audace presque divine à la foiblesse de l'humanité ? N'est-ce pas ainsi que ces grands genies, l'étonnement et l'honneur de leur espéce, franchissent en quelque sorte la barriére des sens, s'élancent dans les regions celestes et intellectuelles, et l'élément autant au dessus de l'homme vulgaire que la nature eleve ce dernier au dessus des animaux. Pourquoi n'imaginerions nous pas le vaste sein de l'univers plein d'une infinité d'esprits de mille ordres différens, éternels admirateurs du jeu de la nature, et spectateurs inévitables des actions des hommes ?

O ma Sophie, qu'il m'est doux de penser qu'ils assistoient quelquefois à nos plus charmans entretiens et qu'un murmure d'applaudissement s'élevoit parmi ces pures intelligences, en voyant deux amis tendres et honnétes faire sous le secret de leur coeur des sacrifices à la vertu.

Que ce ne soient là que des conjectures sans probabilité, j'en conviens mais il me suffit qu'on ne puisse prouver le contraire pour en déduire les doutes que je veux établir, ou sommes-nous ! que voyons-nous, que savons-nous, qu'est-ce qui existe. Nous ne courons qu'après des ombres qui nous échapent. Quelques spectres legers, quelques vains fantomes voltigent devant nos yeux et nous croyons voir l'éternelle chaine des êtres. Nous ne connoissons pas une substance dans l'univers nous ne sommes pas même surs d'en voir la surface et nous voulons sonder l'abîme de la nature. Laissons un si puérile travail à ces enfans qu'on appelle des philosophes. Aprés avoir parcouru le cercle étroit de leur vain savoir, il faut finir par où Descartes avoit commencé. *Je pense, donc j'existe ;* voilà tout ce que nous savons.

Lettre 4[1].

Plus l'h[omme] se regarde, plus il se voit petit. Mais le verre qui diminue n'est fait que pour les bons yeux. N'est ce pas, ma chére

* « L'idée de Platon sur les revenants. » (*Note marginale de J.-J. Rousseau.*)

1. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibl. publique de Genève ms. fr. 228, f°s 31-33.

Sophie, un etrange orgueil que celui qu'on gagne à sentir toute sa misére, voilà pourtant tout celui qu'on peut tirer de la saine philosophie. Pour moi je pardonnerois cent fois plustôt au faux savant d'être vain de son pretendu savoir, qu'au vrai de l'être de son ignorance, qu'un fou s'elève comme un Demi-Dieu; sa folie est au moins consequente; mais se croire un insecte et ramper fierement sous l'herbe, c'est, à mon gré le comble de l'absurdité. Quelle est donc la prémiére leçon de la sagesse, ô Sophie, l'humilité! L'humilité, dont le chrétien parle et que l'homme connoit si peu, est le premier sentiment qui doit naitre en nous de l'étude de nous mêmes. Soyons humbles de nôtre espéce, pour pouvoir nous enorgueillir de nôtre individu. Ne disons point dans notre imbecille vanité, que l'h[omme] est le Roi du monde, que le Soleil, les astres, le firmament, l'air, la terre, la mer sont faits pour lui, que les vegetaux germent pour sa subsistance, que les animaux vivent afin qu'il les dévore; avec cette maniére de raisonner pourquoi chacun ne croira-t-il pas que le reste du genre humain fut créé pour le servir? et ne se regardera-t-il pas personnellement comme l'unique objet de toutes les oeuvres de la nature? Si tant d'êtres sont utiles à nôtre conservation, sommes-nous surs d'être moins utiles à la leur? Qu'est-ce que cela prouve sinon nôtre foiblesse: et comment savons nous mieux leur destination que la notre; si nous étions privés de la vue, par où pourrions-nous apprendre qu'il existe des oiseaux, des poissons, des insectes presque insensibles au toucher; plusieurs de ces insectes à leur tour paroissent n'avoir aucune idée de nous. Pourquoi donc n'existeroit-il pas d'autres espéces plus excellentes, que nous n'appercevrons jamais faute de sens propres à les découvrir et pour qui nous sommes peut etre aussi méprisables que les vermisseaux le sont à nos yeux? Mais c'est assez deprimer l'h[omme] enorgueilli des dons qu'il n'a pas; il lui en reste assez pour nourrir une fierté plus digne et plus légitime si la raison l'écrase et l'avilit, le sentiment intérieur le relève et l'honore; l'hommage involontaire que le méchant rend au juste en secret est le vrai titre de noblesse que la nature a gravé dans le coeur de l'homme.

N'avez-vous jamais senti cette secrette inquietude qui nous tourmente a la vue de nôtre misére et qui s'indigne de nos foiblesses comme d'un outrage aux facultés qui nous élévent? N'avez vous jamais éprouvé ces transports involontaires qui saisissent quelquefois une ame sensible à la contemplation du beau moral et de l'ordre intellectuel des choses, cette ardeur devorante qui vient tout à coup embraser le coeur de l'amour des celestes vertus, ces sublimes egaremens qui nous élèvent au-dessus de nôtre être, et nous portent dans l'empirée à côté de Dieu même? Ah si ce feu sacré pouvoit durer, si ce noble delire animoit nôtre vie entiére quelles actions heroïques effrayeroient nôtre

courage, quels vices oseroient approcher de nous, quelles victoires ne remporterions nous point sur nous même et qu'y auroit-il de grand que nous ne pussions obtenir de nos efforts ! Ma respectable amie, le principe de cette force est en nous, elle se montre un moment pour nous exciter à la chercher sans cesse ; ce saint enthousiasme est l'energie de nos facultés qui se dégagent de leurs terrestres liens, et qu'il ne tiendroit qu'à nous peut être de maintenir sans cesse dans cet état de liberté. Quoi qu'il en soit nous sentons au moins en nous-mêmes une voix qui nous défend de nous mépriser ; la raison rampe, mais l'ame est elevée, si nous sommes petits par nos lumiéres, nous sommes grands par nos sentimens, et quelque rang que soit le nôtre dans le sistème de l'univers, un être ami de la justice et sensible aux vertus n'est point abject par sa nature.

Je n'ai plus rien à vous demontrer, ô Sophie, et s'il n'étoit question que de philosopher, je resterois à ce point et me trouvant arrété de toutes parts par les bornes de mes lumiéres, je finirois de vous instruire avant d'avoir commencé — mais je vous l'ai déjà dit, mon dessein n'est pas de raisonner avec vous et c'est du fond de vôtre coeur que je veux tirer les seuls argumens qui doivent vous convaincre. Que je vous dise donc ce qui se passe dans le mien, et si vous éprouvez la même chose, les mêmes principes doivent nous convenir, la même route doit nous conduire dans la recherche du vrai bonheur.

Dans l'espace d'une vie assez courte, j'ai éprouvé de grandes vicissitudes, sans sortir de ma pauvreté j'ai pour ainsi dire gouté de tous les états, le bien et le mal être se sont fait sentir à moi de toutes les maniéres, la nature me donna l'ame la plus sensible, le sort l'a soumise à toutes les affections imaginables et je crois pouvoir dire avec un personnage de Terence que rien d'humain n'est étranger à moi. Dans toutes les situations, je me suis toujours senti affecté de deux maniéres différentes et quelquefois contraires, l'une venant de l'état de ma fortune et l'autre de celui de mon ame en sorte que tantôt un sentiment de bonheur et de paix me consoloit dans mes disgraces, et tantôt un malaise importun me troubloit dans la prospérité.

Ces dispositions intérieures independantes du sort et des evenemens m'ont fait une impression d'autant plus vive que mon penchant à la vie contemplative et solitaire leur donnoit lieu de se mieux developper ; je sentois pour ainsi dire en moi le contre poids de ma destinée. J'allois me consoler de mes peines dans la solitude où je versois des larmes quand j'étois heureux. En cherchant le principe de cette force cachée qui balançoit ainsi l'empire de mes passions je trouvai qu'il venoit d'un jugement secret que je portois sans y penser sur les actions de ma vie et sur les objets de mes desirs. Mes maux me tourmentoient moins en songeant qu'ils n'étoient point mon ouvrage et mes plaisirs

perdoient tout leur prix quand je voyois de sang-froid en quoi je les faisois consister. Je crus sentir en moi un germe de bonté qui me dédomageoit de la mauvaise fortune et un germe de grandeur qui m'élevoit au dessus de la bonne ; je vis que c'est en vain qu'on cherche au loin son bonheur quand on neglige de le cultiver en soi même ; car il a beau venir du dehors il ne peut se rendre sensible qu'autant qu'il trouve au dedans une ame propre à le goûter.

Ce principe dont je vous parle ne me sert pas seulement à diriger mes actions présentes sur la régle qu'il me prescrit, mais encore à faire une juste estimation de ma conduite passée, la blâmant souvent quoique bonne en apparence, l'approuvant quelquefois quoique condamnée des h[ommes], et ne me rappellant les evenemens de ma jeunesse que comme une mémoire locale des diverses affections qu'ils ont occasionnées en moi.

A mesure que j'avance vers le terme de ma carriere, je sens affoiblir tous les mouvemens qui m'ont soumis si longtems à l'empire des passions. Aprés avoir épuisé tout ce que peut éprouver de bien et de mal un être sensible, je perds peu à peu la vüe et l'attente d'un avenir qui n'a plus de quoi me flater, les desirs s'éteignent avec l'espérance, mon existence n'est plus que dans ma mémoire, je ne vis plus que de ma vie passée et sa durée cesse de m'être chére depuis que mon coeur n'a rien à sentir de nouveau.

Dans cet état il est naturel que j'aime à tourner les yeux sur le passé, duquel je tiens desormais tout mon être ; c'est alors que mes erreurs se corrigent et que le bien et le mal se font sentir à moi sans mélange et sans préjugés.

Tous les faux jugemens que les passions m'ont fait faire s'evanouissent avec elles. Je vois les objets qui m'ont le plus affecté, non tels qu'ils m'ont paru durant mon délire, mais tels qu'ils sont reellement, le souvenir de mes actions bonnes ou mauvaises me fait un bien être ou mal être durable plus réel que celui qui en fut l'objet ; ainsi les plaisirs d'un moment m'ont souvent préparé de longs repentirs ; ainsi les sacrifices faits à l'honnêteté et à la justice me dédomagent tous les jours de ce qu'ils m'ont une fois coûté, et pour de courtes privations me donnent d'éternelles jouissances.

A qui puis-je mieux parler des charmes de ces souvenirs qu'à celle qui me les fait si bien goûter encore ? C'est à vous Sophie qu'il appartenoit de me rendre chére la mémoire de mes derniers egaremens par celle des vertus qui m'en ont ramené. Vous m'avez trop fait rougir de mes fautes pour que j'en puisse rougir aujourdui, et je ne sais ce qui me rend le plus fier, des victoires remportées sur moi même, ou du secours qui me les a fait remporter. Si je n'avois écouté qu'une passion criminelle, si j'avois été vil un moment et que je vous eusse trou-

vée foible, que je payerois cher aujourdui des transports qui m'auroient paru si doux. Privés de tous les sentimens qui nous avoient unis, nous aurions cessé de l'être. La honte et le repentir nous rendroient odieux l'un à l'autre ; je vous haïrois pour vous avoir trop aimée, et quelle ivresse de volupté eut pu jamais dédomager mon coeur d'un attachement si pur et si tendre ? J'aurois honte de vous et de moi ; je sentirois que nous aurions été méprisables, que nous aurions indignement abusé de tout ce que l'estime, l'amitié, la confiance ont de plus inviolable et de plus sacré ; je vous haïrois sans doute pour m'avoir laissé m'avilir, vous me haïriez à plus juste titre encore. Au lieu de cet éloignement funeste, je ne me rappelle rien de vous qui ne me rende plus content de moi-même, et qui n'ajoûte à l'amitié que vous m'avez inspirée l'honneur, le respect et la reconnoissance de m'avoir conservé digne de vous aimer. — Si nous avions été, moi plus aimable ou vous plus foible, le souvenir de nos plaisirs ne pourroit jamais être, ainsi que celui de votre innocence, si doux à mon coeur. Verserois-je les larmes délicieuses qui m'échappent en écrivant ces lettres. Me seriez-vous aussi chére après avoir comblé mes voeux que vous l'étes après m'avoir rendu sage. Et cependant parmi les plaisirs que je goute, le plus doux de tous me manque encore, je n'ai pas celui de me faire un mérite de ma résistance, je suis aussi coupable que si j'avois succombé ; sans vous, j'étois perdu, j'étois le dernier des hommes, et c'est vous qui m'avez forcé à me vaincre. Comment pourrois-je songer sans plaisir à ces momens qui ne me furent douloureux qu'en m'épargnant des douleurs éternelles. Comment ne jouirois-je pas aujourdui du charme d'avoir écouté, de vôtre bouche, tout ce qui peut élever l'ame et donner du prix à l'union des coeurs. Ah ! Sophie, qu'aurois-je pu devenir après avoir été insensible auprès de vous à tout ce qui m'avoit acquis vôtre estime et vous avoir montré, dans l'ami que vous vous étiez choisi, un malheureux que vous deviez mépriser*. C'est tout ce qu'il y a de plus touchant dans l'image de la vertu que vous mettiez devant mes yeux, c'est la crainte de souiller si tard une vie sans reproche, de perdre en un moment le prix de tant de sacrifices ; c'est le dépot sacré de l'amitié que j'avois à respecter, c'est de tout ce que la foi, l'honneur la probité ont de plus inviolable, que se formoit l'invincible barrière que vous opposiez sans cesse à mes desirs. — Non Sophie, il n'y a pas un de mes jours où vos discours ne viennent encore émouvoir mon coeur et m'arracher des larmes délicieuses. Tous mes sentimens pour vous s'embellissent de celui qui les a surmontés. Ils font la gloire et la dou-

* « Quel horrible savoir que celui qui ne sert qu'à lever les scrupules, étouffer les remords, et multiplier sur la terre le nombre des méchans. » (*Note marginale de J.-J. Rousseau.*)

ceur de ma vie, c'est à vous que je dois tout cela, c'est par vous du moins que j'en sens le prix. Ma chére et digne amie, je cherchois le repentir et vous m'avez fait trouver le bonheur.

Tel est l'état d'une ame qui s'osant proposer à vous pour exemple, ne vous offre en cela que le fruit de vos soins. Si cette voix intérieure qui me juge en secret et se fait sans cesse entendre à mon coeur se fait entendre de même au vôtre, apprenez à l'écouter à la suivre; aprenez à tirer de vous même vos premiers biens; ce sont les seuls qui, ne dépendant point de la fortune, peuvent suppléer aux autres; voilà toute ma philosophie et, je crois tout l'art d'être heureux qui soit praticable à l'homme.

Lettre 5e[1].

Toute la moralité de la vie humaine est dans l'intention de l'homme. Les bonnes actions en perdent leur prix au fond de son ame par le défaut de motif. S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos coeurs comme dans nos oeuvres, et le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature, l'homme ne sauroit être sain, ni bien constitué, qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas et que l'homme soit méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre. La bonté ne seroit en lui qu'un vice contre nature; fait pour nuire à ses semblables, comme le loup pour égorger sa proie, un homme humain seroit un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable, et la vertu seule nous laisseroit des remords[2].

Croiriez-vous qu'il fût au monde une question plus facile à résoudre? De quoi s'agit-il pour cela, sinon de rentrer en soi-même, d'examiner[3], tout intérest personnel à part, à quoi nos penchans naturels nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourmens ou du bonheur d'autrui? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté? Pour qui nous intéres-

1. Transcrit de l'imprimé par M. Eug. Ritter dans le tome II des *Annales de la Soc. J.-J. R.*, d'après la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, et collationné sur cette minute autographe. [Th. D.]

2. Pour ce début de la lettre, cf. *Emile,* livre IV, édition Hachette, t. II, p. 258,

3. Cette dernière phrase : « De quoi... d'examiner », est biffée sur le manuscrit de Rousseau, et remplacée par : « Oh! rentrons en nous même, ô mon bon ami » qui est le texte de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard.* Cf. *Emile,* livre IV, édition Hachette, t. II. p. 258 et 259, lignes 1 et 2, jusqu'au mot : « punis ».

sons-nous sur nos théâtres ? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir ? Est-ce que vous donnez des larmes à leurs auteurs punis ? Entre le héros malheureux et le tyran triomphant, duquel des deux vos voeux secrets vous rapprochent-ils sans cesse ? Et qui de vous, forcé de choisir, n'aimeroit pas mieux encore être le bon qui souffre, que le méchant qui prospère : tant l'horreur de faire le mal l'emporte naturellement en nous sur celle de l'endurer ! Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de colère et d'injustice : à l'instant, un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du coeur, et nous porte à prendre la défense de l'opprimé : mais un devoir plus puissant nous retient, et les loix nous ôtent le droit de protéger l'innocence.

Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire ! Qui est-ce qui ne se dit pas à lui-même : j'en voudrois avoir fait autant [1]. Les ames les plus corrompues ne sauroient perdre tout à fait ce penchant : le voleur qui dépouille les passans couvre pourtant la nudité du pauvre ; il n'y a point de féroce assassin qui ne soutienne un homme en défaillance [2]. Les traîtres même, en formant entre eux leurs complots, se touchent dans la main, se donnent leur parole et respectent leur foi. Homme pervers, tu as beau faire ; je ne vois en toi qu'un méchant maladroit : car la nature ne t'a point fait pour l'être.

[3] On parle du cri des remords qui punit en secret les crimes cachés et les met souvent en évidence. Hélas ! qui de nous ne connut jamais cette voix importune ? On parle par expérience, et l'on voudroit effacer ce sentiment involontaire qui nous donne tant de tourmens. Mais obeissons à la nature, nous connoîtrons avec quelle douceur elle approuve ce qu'elle a commandé, et quel charme on trouve à goûter la paix vertueuse d'une ame contente d'elle-même. Le méchant se craint et se fuit ; il s'égaye en se jetant hors de soi, il tourne autour de lui des yeux inquiets, et cherche un objet qui le fasse rire ; sans la raillerie insultante, il seroit toujours triste. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure ; son rire n'est point de malignité, mais de joie ; il en porte la source en lui-même. Seul, il est aussi gai qu'au milieu d'un cercle. Le contentement inaltérable qu'on voit régner en lui, il ne le tire pas de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

Jetez les yeux sur toutes les nations du monde ; parcourez toutes les histoires : parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette

1. *Cf.*, pour ce début d'alinéa et les dernières lignes du précédent, à partir de « Voit-on », *Emile*, livre IV, édition Hachette, t. II, p. 259, § 2, lignes 4 à 11.

2. Cf. *ibid.*, p. 259, les 4 dernières lignes du § 2.

3. Pour cet alinéa et les quatre suivants, jusqu'à « scélérat honoré », cf. *Emile*. livre IV, édition Hachette, t. II, p. 259, § 3, p. 260, et p. 261, lignes 1 et 2.

prodigieuse diversité de moeurs et de caractéres, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes principes de morale, les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta des Dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, et qui n'offroient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice revêtu d'une autorité sacrée descendoit en vain du séjour éternel, la nature le repoussoit du coeur des humains. On célébroit les débauches de Jupiter, mais on admiroit la tempérance de Xénocrate ; la chaste Lucrèce adoroit l'impudique Vénus ; l'intrépide Romain sacrifioit à la Peur ; jamais divinités plus méprisables ne furent adorées par de si grands hommes ; l'immortelle voix de la vertu, plus forte que celle des Dieux même[s], se faisoit respecter sur la terre, et sembloit réléguer au Ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond de toutes les ames un principe inné de justice, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

Mais à ce mot, j'entends s'élever de toutes parts la voix des philosophes : « erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation, s'écrient-ils tous comme de concert. Il n'y a rien dans l'entendement humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises ». Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter, et contre cette éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténébres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls, comme si les penchans de la nature étoient anéantis par la depravation de quelques invidus, et que sitôt qu'il est des monstres, l'espèce humaine ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourmens qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice ? Que lui sert de donner au plus méprisable et suspect voyageur une autorité qu'il refuse aux écrivains les plus respectables : quelques usages incertains et bizarres fondés sur des causes particuliéres qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste et d'accord sur ce seul point ? O Montaigne, toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincére et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi s'il est quelque climat sur la terre, où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux ; où l'homme de bien soit méprisable et le scélérat honoré !

Je n'ai pas dessein d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui ne mènent à rien ; je vous ai déja dit que je ne voulois point disputer avec les philosophes, mais parler à votre coeur ; quand tous les

philosophes du monde prouveroient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage. Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos perceptions acquises de nos sentimens naturels; car nous sentons necessairement avant que de connoitre, et comme nous n'apprenons point à vouloir notre bien personnel et à fuir notre mal, mais tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que notre propre existence; ainsi, quoique les idées nous viennent du dehors, les sentimens qui les apprécient sont au-dedans de nous, et c'est par eux seuls que nous connoissons la convenance ou disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

Exister, pour nous, c'est sentir; et notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre raison même. Quelle que soit la cause de notre existence, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentimens conformes à notre nature, et l'on ne sauroit nier qu'au moins ceux-là ne soient innés. Ces sentimens, eu égard à l'individu, sont l'amour de soi-même, la crainte de la douleur et de la mort, et le desir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est un animal sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentimens innés, relatifs à son espéce. Et c'est du sistême moral formé par le double rapport à soi-même et à ses semblables, que nait l'impulsion naturelle de la conscience [1].

Conscience, conscience, instinct divin, voix immortelle et céleste, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infaillible du bien et du mal, sublime émanation de la substance éternelle, qui rends l'homme semblable aux Dieux, c'est toi seule qui fais l'excellence de sa nature.

Sans toi, je ne sens rien en moi qui m'éléve au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans régle et d'une raison sans principe [2].

Ne pensez donc pas, ô Sophie, qu'il fût impossible d'expliquer par des conséquences de notre nature le principe actif de la conscience, indépendant de la raison même. Et quand cela seroit impossible, encore ne seroit-il pas nécessaire. Car les philosophes ne combattent ce principe ne prouvent point qu'il n'existe pas, mais se contentent de l'affirmer : quand nous affirmons qu'il existe, nous sommes aussi avancés qu'eux, et nous avons de plus toute la force du témoignage intérieur, et la voix de la conscience qui dépose pour elle même [3].

1. Pour ces deux alinéas, cf. *Emile,* liv. IV, édition Hachette, p. 261, §§ 3, 4, 5, et p. 262, lignes 1-5.

2. Pour ces deux alinéas, cf. *Emile,* livre IV, édition Hachette, t. II, p. 262, § 3.

3. Dans *Emile,* cet alinéa a été placé avant les deux précédents. *Cf.* édition Hachette, II, p. 262, § 2, lignes 1-9.

Ma chère amie[1], que ces tristes raisonneurs sont à plaindre! En effaçant en eux les sentimens de la nature, ils détruisent la source de tous leurs plaisirs; ils ne savent se délivrer du poids de la conscience qu'en se rendant insensibles. Si la vertu n'est rien, si l'amitié n'est qu'habitude, intérest personnel, quels vrais plaisirs pouvons-nous goûter sur la terre? Si la foi des amans n'est qu'une chimére, si la pudeur du sexe consiste en vains préjugés, que deviendront tous les charmes de l'amour? N'est-ce pas un bien maladroit sistême que celui qui ne sait ôter le remords de la volupté qu'en étouffant à la fois l'un et l'autre? Si nous ne voyons plus dans l'univers que de la matière et du mouvement, où seront donc les biens moraux dont notre ame est toujours avide, et quel sera le prix de la vie humaine, si nous n'en jouissons que pour végéter?

Je reviens à ce sentiment de honte, si charmant et si doux à vaincre, plus doux peut-être encore à respecter, qui combat et enflamme les desirs d'un amant, et rend tant de plaisirs à son coeur, pour ceux qu'il refuse à ses sens. Pourquoi rejetterions-nous ce reproche intérieur qui voile d'une modestie impénétrable les voeux secrets d'une fille pudique, et couvre ses joues d'une rougeur enchanteresse, aux tendres discours d'un amant aimé? Quoi donc? L'attaque et la défense ne sont-elles pas des loix de la nature? N'est-ce pas elle qui permet la resistance au sexe qui peut céder autant qu'il lui plaît? N'est-ce pas elle qui prescrit la poursuite à celui qu'elle prend soin de rendre discret et modéré? N'est-ce pas elle qui les remet durant leurs plaisirs à la garde de la honte et du mystère, dans un état de foiblesse et d'oubli d'eux-mêmes, qui les livre à tout agresseur[2]? Vous sentez donc combien il est faux que la pudeur n'ait pas sa raison suffisante, et ne soit qu'une chimére dans la nature; et comment seroit-elle l'ouvrage des préjugés, si les préjugés mêmes de l'éducation la détruisent, si vous la voyez dans toute sa force chez les peuples ignorans et rustiques, et si sa douce voix ne s'étouffe, chez les nations plus cultivées, que par les sophismes du raisonnement?

Si les prémiéres lueurs du jugement nous éblouissent, et confondent d'abord tous les objets à nos regards, attendons que nos foibles yeux se rouvrent et se fortifient, et bientôt nous reverrons ces mêmes objets

1. Sur le manuscrit, ces trois mots sont biffés et Rousseau a écrit en surcharge: « Bon jeune homme ».

2. M. Eug. Ritter a noté que cette phrase se retrouve à peu près dans une page de la *Lettre à d'Alembert* où il est parlé, comme ici, de la pudeur : « un état de foiblesse et d'oubli d'eux-mêmes qui les livre *à la merci du premier venu* ». Ce passage pourrait faire penser que la lettre 5 a été écrite au même moment que la *Lettre à d'Alembert*, c'est-à-dire en février 1758. [P.-P. P.]

aux lumiéres simples de la raison, tels que nous les montroit d'abord la nature; ou plutôt, soyons plus simples et moins vains : bornons-nous-en aux prémiers sentimens que nous trouvons en nous-mêmes, puisque c'est toujours à eux que l'étude nous ramène, quand elle ne nous a point égarés.

Lettre 6e[1].

Enfin nous avons un guide assuré dans ce labirinthe des erreurs humaines; mais ce n'est pas assez qu'il existe; il faut savoir le connoitre et le suivre. S'il parle à tous les coeurs, ô Sophie, pourquoi y en a-t-il si peu qui l'entendent? Helas! il nous parle la langue de la nature, que tout nous a fait oublier.

La conscience est timide et craintive; elle cherche la solitude; le monde et le bruit l'épouvantent; les préjugés, dont on la dit être l'ouvrage, sont ses plus mortels ennemis; elle fuit ou se tait devant eux; leur voix bruyante étouffe la sienne et l'empèche de se faire entendre; à force d'être éconduite, elle se rebute à la fin, elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus; et après un long mépris pour elle, il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûta de la bannir[2].

Quand je vois chacun de nous, sans cesse occupé de l'opinion publique, étendre pour ainsi dire son existence tout autour de lui, sans en conserver presque rien dans son propre coeur, je crois voir un petit insecte former de sa substance une grande toile par laquelle seule il paroit sensible, tandis qu'on le croiroit mort dans son trou. La vanité de l'homme est la toile d'araignée qu'il tend sur tout ce qui l'environne; l'une est aussi solide que l'autre; le moindre fil qu'on touche met l'insecte en mouvement; il mourroit de langueur si on laissoit la toile tranquille; et si d'un doigt on la déchire, il achève de s'épuiser plustôt que de ne la pas refaire à l'instant. Commençons par redevenir nous, par nous concentrer en nous, par circonscrire notre ame des mêmes bornes que la nature a données à notre être; commençons en un mot par nous rassembler où nous sommes, afin qu'en cherchant à nous connoitre, tout ce qui nous compose vienne à la fois se présenter à nous. Pour moi, je pense que celui qui sait le mieux en quoi consiste le moi humain est le plus près de la sagesse; et que comme le

1. Transcrit de l'imprimé par M. Eug. Ritter dans le t. II des *Annales de la Société J.-J. R.*, d'après la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, et collationné sur cette minute autographe. [Th. D.]

2. Pour ces deux premiers alinéas, cf. *Emile,* liv. IV, édition Hachette, p. 262, 4, lignes 4-15.

premier trait d'un dessin se forme des lignes qui le terminent, la premiére idée de l'homme est de le séparer de tout ce qui n'est pas lui.

Mais comment se fait cette séparation ? Cet art n'est pas si difficile qu'on pourrait croire, ou du moins sa difficulté n'est pas où on la croit ; il dépend plus de la volonté que des lumiéres ; il ne faut point un appareil d'études et de recherches pour y parvenir. Le jour nous éclaire, et le miroir est devant nous ; mais pour le voir, il y faut jeter les yeux ; et le moyen de les y fixer est d'écarter les objets qui nous en détournent. Recueillez-vous, cherchez la solitude : voila d'abord tout le secret, et par celui-là seul on découvre bientôt les autres.

Pensez-vous en effet que la philosophie nous apprenne à rentrer en nous-mêmes ? Ah ! combien l'orgueil sous son nom nous en écarte ! C'est tout le contraire, ma charmante amie : il faut commencer par rentrer en soi pour philosopher.

Ne vous effrayez pas, je vous conjure : je n'ai pas dessein de vous releguer dans un cloître, et d'imposer à une femme du monde une vie d'anachorète. La solitude dont il s'agit est moins de faire fermer votre porte, ou de rester dans votre appartement, que de tirer votre ame de la presse, comme disoit l'abbé Terrasson, et de la fermer d'abord aux passions étrangères qui l'assaillent à chaque instant. Mais l'un de ces moyens peut aider à l'autre, surtout au commencement : ce n'est pas l'affaire d'un jour de savoir être seule au milieu du monde ; et après une si longue habitude d'exister dans tout ce qui vous entoure, le recueillement de votre coeur doit commencer par celui de vos sens. Vous aurez d'abord assez à faire à contenir votre imagination, sans être obligée encore à fermer vos yeux et vos oreilles. Eloignez les objets qui doivent vous distraire, jusqu'à ce que leur présence ne vous distraise plus. Alors, vivez sans cesse au milieu d'eux : vous saurez bien, quand il le faudra, vous y retrouver avec vous.

Je ne vous dis donc point : quittez la société. Je ne vous dis pas même : renoncez à la dissipation et aux vains plaisirs du monde. Mais je vous dit : apprenez à être seule sans ennui. Vous n'entendrez jamais la voix de la nature, vous ne vous connoitrez jamais sans cela. Ne craignez pas que l'exercice de courtes retraites vous rende taciturne et sauvage, et vous détache des habitudes auxquelles vous ne voudriez pas renoncer. Au contraire, elles ne vous en seront que plus douces.

Quand on vit seul, on en aime mieux les hommes, un tendre intérest nous rapproche d'eux, l'imagination nous montre la société par ses charmes, et l'ennui même de la solitude tourne au profit de l'humanité. Vous gagnerez doublement par le goût de cette vie contemplative : vous y trouverez plus d'attachement pour ce qui vous est cher tant que vous l'aurez, et moins de douleur à le perdre quand vous en serez privée.

Prenez tous les mois, par exemple, un intervalle de deux ou trois ours sur vos plaisirs ou sur vos affaires. Faites-vous une loi de vivre seule ces deux ou trois jours, dussiez-vous d'abord vous ennuyer beaucoup. Il vaut mieux les passer à la campagne qu'à Paris : ce sera, si vous voulez, une visite à faire : vous irez voir Sophie.

La solitude est toujours triste à la ville : comme tout ce qui nous environne montre la main des hommes et quelque objet de la société, quand on n'a pas cette société, l'on se sent hors de sa place ; et une chambre où l'on est seul ressemble fort à une prison. C'est tout le contraire à la campagne : les objets y sont riants et agréables, ils excitent au recueillement et à la rêverie ; on s'y sent au large, hors des tristes murs de la ville et des entraves du préjugé ; les bois, les ruisseaux, la verdure écartent de notre coeur les regards des hommes ; les oiseaux, voltigeant çà et là selon leur caprice, nous offrent dans la solitude l'exemple de la liberté ; on entend leur ramage ; on sent l'odeur des prés et des bois ; les yeux, uniquement frappés des douces images de la nature, la rapprochent mieux de notre coeur.

C'est donc là qu'il faut commencer à converser avec elle, et consulter ses loix dans son propre empire ; au moins l'ennui ne viendra-t-il pas sitôt vous poursuivre, et sera-t-il plus facile à supporter dans l'exercice de la promenade et la variété des objets champêtres, que sur une chaise longue ou dans un fauteuil. Je voudrois que vous évitassiez de choisir les tems où votre coeur, vivement affecté de quelque sentiment de plaisir ou de peine, en garderoit l'émotion dans la retraite ; où votre imagination trop émue vous rapprocheroit malgré vous des êtres que vous auriez cru fuir ; et où votre esprit, trop préoccupé, se refuseroit aux légéres impressions des prémiers retours sur vous-même.

Au contraire, afin d'avoir moins de regret à vous aller ennuyer seule à la campagne, prenez les momens où vous seriez réduite à vous ennuyer à la ville ; la vie la plus occupée de soins ou d'amusemens ne aisse encore que trop de pareils vides ; et cette maniére de remplir les prémiers qui se présenteront, vous rendra bientôt insensible à tous les autres. Je ne demande pas que vous vous livriez d'abord à des méditations profondes, je demande seulement que vous puissiez maintenir votre ame dans un état de langueur et de calme qui la laisse replier ur elle-même, et n'y ramène rien d'étranger à vous.

Dans cet état, me direz-vous, que ferai-je ? Rien. Laissez faire cette nquiétude naturelle qui dans la solitude ne tarde pas d'occuper chacun de lui-même, malgré qu'il en ait.

Je ne dis pas non plus que cet état doive produire un affaissement otal, et je suis bien éloigné de penser que nous n'ayons nul moyen de réveiller en nous le sentiment intérieur. Comme on réchauffe une partie engourdie avec des frictions légéres, l'ame amortie dans une

longue inaction se ranime à la douce chaleur d'un mouvement modéré ; il faut l'émouvoir par des souvenirs agréables qui ne se rapportent qu'à elle ; il faut lui rappeler les affections qui l'ont flattée, non par l'entremise des sens, mais par un sentiment propre et par des plaisirs intellectuels. S'il existoit au monde un être assez misérable pour n'avoir rien fait dans tout le cours de sa vie dont le souvenir pût lui donner un contentement intérieur, et le rendre bien aise d'avoir vécu : cet être, n'ayant que des sentimens et des idées qui l'écarteroient de lui, seroit hors d'état de jamais se connoitre ; et faute de savoir en quoi consiste la bonté qui convient à sa nature, il resteroit méchant par force, et seroit éternellement malheureux. Mais je soutiens qu'il n'y a point sur la terre d'homme assez dépravé pour n'avoir jamais livré son coeur à la tentation de bien faire : cette tentation est si naturelle et si douce qu'il est impossible de lui résister toujours ; et il suffit de lui céder une seule fois pour n'oublier jamais la volupté qu'on goûta par elle[1]. O chère Sophie, combien d'actions de votre vie vous suivront dans la solitude pour vous apprendre à l'aimer ! Je n'ai pas besoin d'en chercher qui me soient étrangères : songez au coeur que vous conservâtes à la vertu, songez à moi : vous aimerez à vivre avec vous.

Voila les moyens de travailler dans le monde à vous plaire dans la retraite, en vous y ménageant des souvenirs agréables, en vous y procurant votre propre amitié, en vous y rendant assez bonne compagnie à vous même pour vous passer de toute autre. Mais que faut-il faire éxactement pour cela ? Ce n'est point encore ici le tems d'entrer là-dessus dans les détails qui supposent les connoissances que nous nous proposons d'acquérir. Je sais qu'il ne faut point commencer un traité de morale par la fin, ni donner pour prémier précepte la pratique de ce qu'on veut enseigner. Mais encore une fois, dans quelque état qu'une ame puisse être, il reste un sentiment de plaisir à bien faire, qui ne s'efface jamais et qui sert de prémiére prise à toutes les autres vertus. C'est par ce sentiment cultivé qu'on parvient à s'aimer et à se plaire avec soi. L'éxercice de la bienfaisance flatte naturellement l'amour-propre par une idée de supériorité ; on s'en rappelle tous les actes comme autant de témoignages qu'au delà de ses propres besoins, on a de la force encore pour soulager ceux d'autrui. Cet air de puissance fait qu'on prend plus de plaisir à exister, et qu'on habite plus volontiers avec soi. Voilà d'abord tout ce que je vous demande : parez-vous pour vous présenter à votre miroir, vous vous en regarderez plus volontiers. Songez toujours à vous ménager un sentiment de bien-être étant seule, et dans tous les objets de vos plaisirs donnez toujours la

1. Pour tout ce passage, depuis : « S'il existoit au monde », jusqu'à « par elle », cf. *Emile,* livre IV, édition Hachette, t. II, p. 263, § 1, lignes 8-16.

préférence à ceux dont on jouit encore quand on ne les possède plus.

Vne femme de qualité est trop environnée de son état ; je voudrois que vous puissiez quelques momens renoncer au vôtre ; ce seroit encore un moyen de vous entretenir plus immédiatement avec vous. Quand vous ferez vos retraites, laissez tout le cortége de votre maison ; n'emmenez ni cuisinier, ni maître d'hôtel ; prenez un laquais et une femme de chambre, ce n'est que trop encore ; en un mot, ne transportez point la vie de la ville à la campagne : allez-y goûter véritablement la vie retirée et champêtre. Mais les bienséances... Ah ! toujours ces fatales bienséances ! Si vous les voulez sans cesse écouter, il ne vous faut point d'autre guide ; choisissez entre elles et la sagesse.

Couchez-vous de bonne heure, levez-vous matin ; suivez à peu près la marche du soleil et de la nature ; point de toilette, point de lecture ; prenez des repas simples aux heures du peuple : en un mot, soyez en tout une femme des champs. Si cette maniére de vivre vous devient agréable, vous connoitrez un plaisir de plus ; si elle vous ennuie, vous reprendrez avec plus de goût celle à laquelle vous êtes accoutumée.

Faites mieux encore. De ces courts espaces que vous viendrez passer dans la solitude, employez-en une partie à vous rendre l'autre agréable. Vous aurez de longues matinées vides de vos occupations ordinaires ; destinez-les à des courses dans le village. Informez-vous des malades, des pauvres, des opprimés ; cherchez à donner à chacun les secours dont il a besoin, et ne pensez pas que ce soit assez de les assister de votre bourse, si vous ne leur donnez encore de votre tems, et ne les aidez de vos soins. Imposez-vous cette fonction si noble de faire qu'il existe quelques maux de moins sur la terre ; et si vos intentions sont pures et nobles, vous trouverez bientôt à les accomplir. Mille obstacles, je le sens bien, vous distrairont d'abord d'un pareil soin. Des maisons malpropres, des gens brutaux, des objets de misére commenceront par vous dégoûter. Mais en entrant chez ces malheureux, dites-vous : je suis leur soeur, et l'humanité triomphera de la répugnance. Vous les trouverez menteurs, intéressés, pleins de vices qui rebuteront votre zèle ; mais interrogez-vous en secret sur les vôtres : vous apprendrez bientôt à pardonner ceux d'autrui ; et songez qu'en les couvrant d'un air plus honnête, l'éducation ne les rend que plus dangereux.

L'ennui surtout, ce tyran des gens de votre état, qui leur fait payer si cher l'exemption du travail, et dont on se rend toujours plus la proie en s'efforçant de l'éviter, l'ennui seul vous détournera tout d'abord de ces occupations salutaires, et, les rendant insupportables, vous fournira des prétextes pour vous en dispenser. Songez que se plaire a bien faire est le prix d'avoir bien fait, et qu'on ne l'obtient pas avant

de l'avoir mérité. Rien n'est plus aimable que la vertu, mais elle ne se montre ainsi qu'à ceux qui la possédent. Quand on la veut embrasser, semblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise [1]. Résistez donc aux sophismes de l'ennui ; n'écartez point de vous des objets faits pour vous attendrir ; détestez cette pitié cruelle qui détourne les yeux des maux d'autrui pour se dispenser de les soulager ; ne vous reposez point de ces soins honorables sur des mercenaires. Soyez sure que les domestiques mettent toujours à contribution les bienfaits des maîtres, qu'ils savent s'approprier de maniére ou d'autre une partie de ce qu'on donne par leurs mains, et qu'ils exigent une reconnoissance trés onéreuse de tout ce que le maître a fait gratuitement. Faites-vous un devoir de porter partout, avec une assistance réelle, l'intérest et les consolations qui la font valoir et qui souvent en tiennent lieu. Que vos visites ne soient jamais infructueuses ! Que chacun tressaille de joie à votre abord ! Que les benédictions publiques vous accompagnent sans cesse ! Bientôt un si doux cortége enchantera votre ame ; et dans les nouveaux plaisirs que vous apprendrez à goûter, si quelquefois vous perdez le bien que vous aurez cru faire, vous ne perdrez pas au moins celui que vous en aurez tiré.

Ne refusez pas à vos propres mains l'honneur d'être bienfaisantes.

Vne voix secréte parlera bientôt à votre coeur, et vous dira : tu n'es pas seule, les bonnes actions ont un témoin.

Dans la plus profonde solitude, votre coeur vous dit que vous n'êtes pas seule.

Je n'ai rien à vous dire, sinon que j'ai pris les mêmes moyens, qu'ils m'ont conduit par la même route, que je crois avoir l'ame saine, et que je suis sur de ma bonne foi.

1. Pour ces trois dernières phrases, « Songez.... lâché prise », cf. *Emile,* liv. IV, édition Hachette, t. II, p. 263, § 1, les six dernières lignes.

II

[Comme on le voit dans plusieurs lettres de la fin de février et de mars 1758 (*cf.* note 3 de la p. 273), Rousseau, malade, était, à cette époque, persuadé que sa fin était prochaine. Il voulut prendre des mesures en faveur de Thérèse Levasseur, comme en témoigne le document que voici, qui est parvenu jusqu'à nous :]

Reconnoissance et obligation
8 mars 1758[1].

Fut présent Sr Jean Jacques Rousseau, citoyen de Genève, demeurant présentement en cette ville, lequel a reconnu que les meubles ci-après déclarés sont et appartiennent à Thérése Le Vasseur, fille majeure, qui les lui a prêtés pour son usage, lesdits meubles consistans :

Premièrement en deux petits chenets, pelle et pincettes de fer, deux fers à repasser [le] linge ;

Item deux chandeliers, mouchette et porte mouchette de cuivre jaune avec une tringle de fer ;

Item une couchette à bas pilliers[2], paillasse, lit et traversin de coutil rempli de plume, ainsi que deux oreilliers avec leurs tayes, deux matelas de laine, deux couvertures de laine blanches, deux draps de toille de ménage, la housse complette de serge verte, ornée de rubans de soye à chenille jaune à desseins ;

Item une armoire ceintrée à deux battans, fermant à clef, de bois de chêne et noïer, deux petits tiroirs au milieu et un grand par [le] bas ;

Item six draps de toïlle de ménage, vingt-quatre serviettes, deux nappes, deux naperons, douze torchons ;

Item douze aunes de tapisserie de Bergame, deux rideaux de toille blanche de cotton avec leurs tringles de fer ;

Item une commode de bois de noïer, aiant deux tiroirs par le haut,

1. Transcrit le 29 avril 1886 d'un acte notarié, en minute originale, appartenant à M. Léon Turquel, à Paris. In-4° de 2 p. Ce texte a été publié en 1851 par A. Girault de Saint-Fargeau, dans le *Dictionnaire géographique, historique et commercial de toutes les communes de la France,* etc. Paris, Dutertre, 1851, 3 vol. in-4°, tome II, p. 664-666, à l'article *Montmorency.* [Th. D.]

2. Ici, trois mots biffés : « sur ses roulestes ». [Th. D.]

et deux plus bas, iceux fermans à clef, et garnies (*sic*) de leurs entrées de cuivre et mains ;

Item un miroir de toillette dans sa bordure de bois rouge ceintrée par le haut ;

Item une tablette en forme d'encoignure, et deux tablettes à mettre livres ;

Item une table couverte de drap vert à damier[1], et une autre table de bois noir, couverte de cuir de même couleur apliqué sur le dessus d'icelle ;

Item une table de bois blanc montée sur son chassis ployant ;

Item un fauteuil de commodité couvert de tapisserie à l'éguille, et une chaise de commodité ;

Item une pendule de bois avec ses poids et cordages et environ une douzaine de chaises de bois foncées de paille, et deux estampes enquadrées, l'une représentant un portrait, garnie de sa glace, et l'autre d'un vase ;

Item une couchette à bas pilliers, sur laquelle sont une paillasse, deux matelas de laine, couverts de toille à carreaux, une couverture de laine blanche, traversin et oreiller de coutil rempli de plume, ungles[2] de sangles ;

Item un porte vaisselle de bois de sapin à deux montans par le haut et fermant à clef ; deux battans grillés de fil de laiton par [le] bas ;

Item une tourtière de fer battu, avec un four de campagne de fer, une passoire de fer blanc, un poids dit romaine, une poelle, une autre percée, le tout de fer, un mortier de pierre avec son pillon de bois, deux douzaines d'assiettes de fayance, six plats aussi de fayance, et une vingtaine d'autres piéces tant terre que fayance, deux malles fermans à clefs, un guéridon de bois, une broche à main de fer ;

Tous les dits meubles et effets estans en deux chambres dépendant de la maison de Montlouis où demeure ledit Sr Rousseau, qui confesse que ladite Le Vasseur en dispose comme à elle appartenans, et iceux meubles evaluez, pour fixer le controlle, à la somme de trois cens livres ;

Et par les mêmes présentes ledit Sr Rousseau se reconnoît redevable envers ladite Le Vasseur, sa domestique, de la somme de dix neuf cens cinquante livres pour treize années de ses gages depuis qu'elle est avec lui en cette qualité jusqu'au premier mai dernier, laquelle somme il promet et s'oblige lui payer à sa volonté et première demande à peine &c. [*sic*].

1. Ici, quatre mots rayés : « garnie de son tiroir ». [Th. D.]

2. Mot douteux. Il est impossible de lire autre chose. L'éditeur de 1851 a traduit par : « un lit de sangles ». [Th. D.]

Tout ce que dessus a été accepté par ladite Le Vasseur à ce présente.

Promettant etc. Obligeant etc. Renonçant etc.

Fait et passé à Anguien, en la demeure du dit S[r] Rousseau, l'an mil sept cens cinquante huit, le huit mars après midi, en présence de M[e] Pierre du Quesne, procureur au bailliage d'Anguien, et Barthelemy Tetard, maçon, demeurans en cette ville, témoins à ce requis et appellés, qui ont signé avec les parties. (Raié sept mots nuls.)

(Signé) J. J. Rousseau. (Signé) T. Le uasseur.
(Signé) Duquesne. (Signé) Tetard.
(Signé) Regnard.

Controllé à Anguien le vingt deux mars 1758 :
Reçu treize livres seize sols.

(Signé) Doué[1].

1. On peut aussi bien lire : « Doné », ou « Dossé », ou « Dollé ». [Th. D.]

ERRATA DU TOME II

Page 11, ligne 9. En « termes décisifs », M. L. Roustan, dans la *Revue Critique* du 1er avril 1925, déclare que cette ligne est « inintelligible ». S'il veut bien prendre la peine de consulter Littré, T. I, p. 1662, sous le n° 65, une citation de Descartes la lui rendra peut-être intelligible. Notre transcription est absolument conforme au texte.

Page 17, N° 135. C'est par erreur que ce billet à M[me] de Créqui a été placé [vers 1752]. La présence du cachet à la lyre sur l'original autographe montre qu'il ne peut être antérieur à 1765. Comme il est écrit de Paris, il doit être des années 1771-1777.

Page 266, avant-dernière ligne, au lieu de « (lettre n° 283) », *lisez :* « (lettre n° 290) ».

Page 285, lignes 2-3, au lieu de « particuliers », *lisez* « particulier ».

Page 314, ligne 5, *lisez* « donc », au lieu de « dont », et, plus bas, ligne 9, *lisez* « horreur », au lieu de « honneur ».

Page 342, 3e ligne, au lieu de : « Ce Lundi le 17 Septembre 1756] », *lisez :* « Ce Lundi [20 septembre 1756] ». De même, à la dernière ligne de la note 2, au bas de la page, *lisez* « 20 » au lieu de « 17 ».

Page 361, 24e ligne, dernier mot, *lisez* « ortographe », et non « autographe ».

TABLE

Pages.

Additions au tome II :

APPENDICE

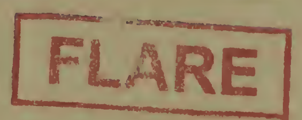
PLANCHES

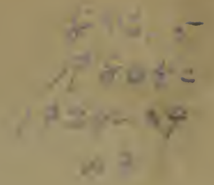
INDEX DES NOMS PROPRES

CITÉS DANS CE TROISIÈME TOME

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.








FLARE
31262082983023